



ANNALES CLINIQUES

OU

JOURNAL

DES SCIENCES MEDICALES.

Nil actum reputans, et quid superesset agendum.

LUCAIN, *pharsal.*

ANNALES CLINIQUES

OU

JOURNAL

DES SCIENCES MÉDICALES,

Servant à constater l'état et les progrès de la médecine dans le midi de l'Empire français ;

PUBLIÉ

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE-PRATIQUE DE MONTPELLIER,

PAR J.-B.-TH. BAUMES, D. M. M.

Secrétaire perpétuel de cette Société, Professeur de médecine-pratique et de clinique interne dans l'ancienne université de Montpellier ; de Pathologie et de Nosologie dans la Faculté actuelle de médecine de cette ville, Membre de plusieurs Sociétés de médecine et de sciences.

TOME XXIV.

MONTPELLIER,

DE L'IMPRIMERIE DE JEAN-GERMAIN TOURNEL, PLACE DE LA PRÉFECTURE, N.° 216.

1811.



ANNALES CLINIQUES,

OU

JOURNAL

DES SCIENCES MÉDICALES.

MÉDECINE-PRATIQUE.

CONSTITUTION MÉDICALE,

Ou Résumé des maladies observées dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, pendant le premier trimestre de 1810, suivi de réflexions générales sur ces maladies, lues dans la première séance de la Société de médecine-pratique des hôpitaux de Lyon, le 15 Juin 1810;

PAR M.r A. LAUDUN,

Docteur en médecine de l'ancienne Faculté de Montpellier, membre des Sociétés de médecine, de médecine-pratique des hôpitaux et d'agriculture de Lyon, médecin titulaire du grand Hôtel-Dieu de Lyon, ancien correspondant de la Société royale de médecine de Paris, ancien médecin de l'armée d'Italie, etc.

LE 1.er Janvier 1810, il y avoit dans la salle St.-Paul, 69 militaires ou prisonniers

de guerre autrichiens, dont les maladies ont été indiquées dans les résumés des mois précédens (1).

Pendant le mois de Janvier et jusqu'au 18 dudit mois inclusivement, on y a reçu 30 malades, dont 6 prisonniers autrichiens affectés des maladies indiquées ci-après.

Le 19 Janvier, le département médical qui m'a été confié, a été composé des malades de la salle St.-Jean et de ceux de la salle Ste.-Anne. Dans la première de ces salles, il y avoit alors 19 hommes, et depuis ledit jour jusqu'à la fin du mois, on en a reçu 11, dont les maladies seront désignées ci-après. Dans la salle Ste.-Anne, il y avoit alors 37 femmes, et on y a reçu encore jusqu'à la fin du mois, 20 femmes affectées des maladies indiquées dans l'état ci-joint.

---

(1) Lorsque nous avons accepté les honorables et pénibles fonctions de médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu, nous nous sommes faits un devoir de nous rendre compte, mois par mois, de toutes nos observations, et nous avons fait des tableaux de constitution médicale analogues à celui de ce trimestre, depuis le 1.er Juin 1806. Nous nous proposons de les publier, si nous sommes confirmés dans l'opinion qu'ils peuvent devenir utiles, ainsi que nous avons lieu de le penser, d'après l'accueil qu'ils ont reçu de tous nos collègues.

État des malades reçus en Janvier 1810, *avant ou après le* 19 *Janvier, dans les salles St.-Paul, St.-Jean et Ste.-Anne, au nombre de* 117.

Fièvre gastrique.	2.
Fièvre catarrhale	27.
Fièvre adynamique.	3.
Fièvre ataxique	2.
Fièvre intermittente quotidienne ou tierce.	5.
Rougeole	1.
Fluxion au visage ou engorgement d'une maxillaire	2.
Ophtalmie.	1.
Péripneumonie	7.
Inflammation d'un testicule.	1.
Catarrhe pulmonaire	16.
Rhumatisme chronique	4.
Cardialgie	6.
Hémoptysie	1.
Hémorroïdes douloureuses	1.
Aménorrhée	3.
Ptyalisme mercuriel avec gonflement de la langue	1.
Diarrhée	3.
Hémiplégie, marasme après apoplexie.	2.
Affection nerveuse	1.
Vice organique du cœur	1.

Anévrisme de l'artère cœliaque. . .	1.
Hydrothorax	4.
Ascite	1.
Tympanite.	1.
Squirre du pylore	1.
Cancer de l'utérus	3.
Phthisie pulmonaire	5.
Syphilis.	1.
Scrophules.	1.
Gale après fièvre adynamique . . .	1.
Marasme sénile	1.
Plaie au pied ou fatigue.	2.
Convalescent	5.

Etat des maladies mortelles en Janvier 1810.

Fièvre adynamique. Wareix, âgé de vingt-trois ans, conscrit réfractaire, avoit été traduit à son corps en séjournant d'une prison à l'autre. Il a été reçu dans la salle St.-Paul, le 24 Décembre 1809. Pendant plusieurs jours, il a refusé opiniâtrement de prendre aucuns remèdes; les accidens de sa maladie devinrent de plus en plus graves, et il succomba le 17 Janvier.

Fièvre adynamico-ataxique. Toth, âgé de trente-quatre ans, prisonnier autrichien, a été reçu dans la salle St.-Paul, le 31 Décembre 1809; il étoit malade depuis plus de

dix jours. Une hémorragie du nez très-forte, a accéléré sa mort survenue le 3 Janvier, le lendemain de l'apparition de l'hémorragie.

Fièvre adynamico - ataxique. Varner, âge de vingt-huit ans, étoit malade depuis plusieurs jours, lorsqu'il a été reçu, le 13 Janvier, dans la salle St.-Jean. Je l'ai trouvé moribond le 19, et il a cessé de vivre le 22 Janvier.

Péripneumonie. Dreste, âgé de vingt-sept ans, étoit malade depuis six jours, lorsqu'il a été porté moribond, le 26 Janvier, dans la salle St.-Jean. Vu seulement le lendemain matin dans un état d'agonie, il a expiré pendant la nuit suivante.

Catarrhe pulmonaire. Imbert, âgé de soixante-sept ans, étoit malade depuis plus de quinze jours, lorsqu'il a été reçu, le 28 Décembre 1809, dans la salle St.-Jean, il a terminé sa carrière le 25 Janvier.

Catarrhe pulmonaire. Liéger, âgé de quatre-vingt-un ans, avoit été reçu le 17 Janvier, dans la salle St.-Jean; sa dernière heure est arrivée le 26 Janvier.

Catarrhe pulmonaire. Jarnieux, âgé de soixante-seize ans, avoit été reçu le 29 Décembre; il est mort le 30 Janvier.

Catarrhe pulmonaire. Rousset, âgée de soixante-neuf ans, avoit été reçue, le 12

Janvier, dans la salle Ste.-Anne ; elle étoit alors malade depuis plus d'un mois. Elle est morte le 30 Janvier.

Hydrothorax. Allemant, âgée de treize ans, avoit été reçue le 14 Décembre 1809, pour la teigne (1). Elle contracta alors la rougeole, qui a été suivie d'hydrothorax, dont elle a succombé le 21 Janvier.

Hydrothorax. Corset, âgée de onze ans, étoit attaquée d'une difficulté de respirer depuis plus d'un an, lorsqu'elle a été reçue dans la salle Ste.-Anne, le 27 Décembre. Elle a cessé de souffrir le 20 Janvier.

Hydrothorax. Sermet, âgée de soixante-huit ans, étoit malade depuis plus de deux ans, lorsqu'elle a été reçue, le 15 Janvier, dans la salle Ste.-Anne ; nous l'avons vue pendant environ un mois dans la salle St.-Paul, en Septembre 1807. Elle est morte le 31 Janvier.

Cancer de l'utérus. Doublier, âgée de vingt-deux ans, étoit malade depuis plus

---

(1) Il y a encore, à l'Hôtel-Dieu, une division de teigneux, augmentée en Juillet 1808, et entièrement confiée aux soins d'une sœur qui traite tous les malades par des procédés secrets, paroissant n'être cependant que la méthode d'arrachement par la calotte.

de deux années, lorsqu'elle a été reçue, le 20 Septembre 1809, dans la salle Ste.-Anne. Elle a cessé de vivre le 22 Janvier.

Cancer de l'utérus, phthisie pulmonaire. Savy, âgée de vingt-huit ans et détenue en prison, avoit été d'abord placée dans la salle Montazet; elle a été transportée, le 24 Janvier, dans la salle Ste.-Anne. Le catarrhe pulmonaire est venu se compliquer à sa maladie de l'utérus; et il a contribué sans doute à accélérer sa mort, survenue le 30 Janvier.

Phthisie pulmonaire. Chinelle, âgée de 21 ans, étoit malade depuis plus de six mois, lorsqu'elle a été reçue, le 14 Décembre 1809, dans la salle Ste.-Anne. Sa mort est survenue le 30 Janvier.

Etat du mouvement des malades pendant le mois de Janvier 1810.

Malades entrés à S.t-Paul avant le mois de Janvier.	69.
— Pendant ledit mois.	30.
— A S.t-Jean avant le 19 Janvier.	19.
— Après ledit jour	11.
— A S.te-Anne avant le 19 Janvier	37.
— Après ledit jour	20.
Totalité des malades	186.

Malades sortis à S.t-Paul jusqu'au 18 Janvier. . . . . 38.
Malades laissés à S.t-Paul ledit jour . 59.
— Morts à S.t-Paul. . . . . 2.
Malades sortis à S.t-Jean . . . 8.
— Morts dans ladite salle. . . . 5.
Malades sorties à S.te-Anne . . . 16.
— Mortes dans ladite salle. . . . 7.
Malades restans le 1.er Février à S.t-Jean. . . . . 17.
— A S.te-Anne. . . . . 34.

Totalité des malades égal au nombre reçu. . . . . 186.

Constitution médicale ou résumé des maladies observées dans les salles St.-Jean et Ste.-Anne, pendant le mois de Février 1810.

Le 1.er Février 1810, il y avoit dans la salle S.t-Jean 17 hommes, et dans la salle S.te-Anne 37 femmes, malades reçus les mois précédens et dont les maladies ont été indiquées dans le résumé du mois de Janvier.

Pendant le courant de Février, on a reçu dans la salle S.t-Jean 37 hommes malades, et dans la salle S.te-Anne 31 femmes

affectées des maladies suivantes :

	H.	F.
Embarras gastrique	2.	
Fièvre catarrhale	12.	10.
Fièvre adynamique catarrhale . .	1.	
Fièvre ataxique	1.	
Rougeole		2.
Erysipèle au visage		1.
Dartres	1.	
Péripneumonie	2.	
Catarrhe pulmonaire . . . . , . .	5.	4.
Catarrhe vésical	1.	
Rhumatisme aigu		1.
——— Chronique	2.	14
Céphalalgie catarrhale	1.	
Cardialgie.	1.	1.
Hémoptysie . :	1.	
Aménorrhée		3.
Vomissement, soupçon de squirrhe pylore		1.
Affection nerveuse		1.
Hydrothorax	2.	
OEdème des jambes	1.	
Carreau		1.
Phthisie pulmonaire	3.	4.
Scorbut et dartres	1.	
Scrophules		1.

Total 37 hommes et 31 femmes.

Etat des maladies mortelles en Février 1810.

Fièvre adynamique catarrhale. Descrois, âgé de soixante-six ans, malade depuis quinze jours, a été reçu à S.t-Jean le 16 Février. L'embarras de la poitrine et tous les autres symptômes de la maladie ont augmenté progressivement d'intensité, et la mort est survenue le 25 Février.

Fièvre ataxique catarrhale. Ximenes, âgé de soixante-sept ans, prêtre espagnol, prisonnier, étoit malade depuis quatre jours, lorsqu'il a été reçu le 6 Février à S.t-Jean. La maladie avoit commencé par une défaillance qui dura environ deux heures : il y avoit nn grand abattement, douleur vive à la tète, un peu de toux; le lendemain assoupissement, et enfin la mort a eu lieu le 12 Février.

Rougeole. Albert, âgée de 17 ans, non réglée et affectée de la teigne, a été portée le 7 Février dans la salle S.te-Anne, au moment de l'éruption de la rougeole, et le quatrième jour de l'invasion de la fièvre. La Fièvre et la toux ont augmenté vers la fin de l'éruption, la difficulté de respirer est devenue plus grande. Nous avons

fait mettre des sangsues sur la poitrine et ensuite des vésicatoires, ce qui n'a produit aucun amendement ; la malade est morte le 13 Février dans la matinée. Au moment de la mort, la peau des bras et de la poitrine est devenue noirâtre.

Catarrhe pulmonaire. Talmus, âgé de soixante-dix ans, atteint par intervalles de difficulté de respirer depuis plus de trois ans, est entré à S.t-Jean le 7 Février ; il a expiré d'une manière assez subite dans la nuit du 9 Février. Il est probable que son catarrhe pulmonaire étoit compliqué d'hydrothorax.

Catarrhe pulmonaire. Fauze, âgé de soixante-dix ans, malade depuis plus de six mois, a été porté moribond à S.t-Jean le 10 Février ; il a cessé de souffrir, trois jours après, le 13 Février.

Catarrhe pulmonaire. Lacour, âgée de soixante-deux ans, malade depuis plus de trois mois, a été reçue à S.te-Anne le 6 Février ; elle est morte le 9. Nous avons pensé que sa maladie étoit compliquée d'hydrothorax.

Hydrothorax. Morel, âgé de vingt ans, étoit malade depuis environ trois ans, lorsqu'il a été reçu, le 2 Février, dans la salle S.t-Jean ; il est mort, deux jours après, le 4 Février.

Hydrothorax. Perret, âgé de soixante-trois

ans, a été reçu le 4 Février ; il étoit malade depuis un mois et demi, et sa maladie ne paroissoit d'abord qu'un catarrhe pulmonaire; mais bientôt les signes d'hydropisie de poitrine se sont déclarés, et il est mort le 28 Février. L'ouverture du cadavre ayant été faite en notre présence par M. Lecointe, chirurgien interne, nous avons trouvé un épanchement aqueux dans le côté gauche de la poitrine et beaucoup de sérosité sanguinolente dans le péricarde. Le poumon, avoit en différens endroits, quelques petits points de suppuration.

Marasme, hémiplégie. Mure, âgé de 51 ans, après une attaque d'apoplexie, suivie d'hémiplégie, qui avoit eu lieu plus d'un an auparavant ; étoit tombé dans un état d'enfance, de foiblesse et d'infirmités, qui forçoit ses parens de le faire transporter, de temps en temps, à l'Hôtel-Dieu ; reçu enfin le 1.er Janvier, il lui est survenu un catarrhe pulmonaire qui a contribué à terminer ses jours ; sa mort a eu lieu le 16 Février.

Marasme, hémiplégie. Sabot, âgée de soixante-dix ans, étoit placée aux incurables ; mais les soins qu'elle exigeoit avoient forcé de la transporter à S.te-Anne le 7 Décembre; des plaies gangréneuses au coccyx et aux jambes, ont précédé sa mort, survenue le 16 Février.

Etat du mouvement des malades pendant le mois de Février 1810.

Hommes entrés avant le mois de Février	17.
— Pendant ledit mois	37.
Femmes reçues avant le mois de Février, ...	34.
— Pendant ledit mois	31.
Totalité des malades.	119.
Hommes sortis guéris en Février 1810.	27.
— Morts	7.
Femmes guéries en Février 1810. .	25.
— Mortes.	3.
Hommes restans le 1.er Mars 1810. .	20.
Femmes restantes ledit jour. . . .	37.
Total des malades égal au nombre reçu.	119.

Constitution médicale ou résumé des maladies observées dans les salles St.-Jean et Ste.-Anne, pendant le mois de Mars 1810.

Le 1.er Mars 1810, il y avoit dans la salle S.t-Jean, 20 hommes, et dans la salle S.te-Anne, 37 femmes, malades reçus les mois précédens et dont les maladies ont

été indiquées dans les résumés desdits mois.

Pendant le courant du mois de Mars, on a reçu dans la salle S.t-Jean, 43 hommes, et dans la salle S.te-Anne 44 femmes, dont les maladies étoient les suivantes :

	H.	F.
Fièvre inflammatoire		3.
Embarras ou fièvre bilieuse ou gastrique	4.	3.
Fièvre catarrhale.	7.	7.
Fièvre adynamique catarrhale. . .	1.	2.
Fièvre intermittente quotidienne.		1.
Rougeole		1.
Erysipèle	2.	2.
Angine	2.	2.
Phrénésie catarrhale.	1.	
Péripneumonie	2.	
Catarrhe pulmonaire.	5.	
Rhumatisme chronique.	1.	2.
—— Aigu	1.	3.
Céphalalgie.	1.	1.
Cardialgie.	1.	
Coliques intestinales.	1.	
Hémoptysie.	1.	
Aménorrhée		2.
Leucorrhée.		1.
Vomissement.	1.	1.
Affection nerveuse	4.	1.

Convulsions épileptiques. . . .		1.
Hydrothorax		2.
Ascite	1.	1.
Squirrhe du Pylore.	1.	
Engorgement de la rate.		1.
Phthisie pulmonaire.	5.	7.
Aliénation mentale.	1.	

Total 43 hommes et 44 femmes.

Etat des maladies mortelles en Mars 1810.

Péripneumonie adynamique. Dupuy, âgé de 69 ans, malade depuis sept jours, a été reçu presque moribond le 13 Mars; cependant sa maladie s'est prolongée jusqu'au 18 du même mois.

Catarrhe pulmonaire. Carus, âgé de 72 ans, a annoncé qu'il étoit attaqué de difficulté de respirer depuis plus d'un an; il a été reçu le 26 Février, et il a cessé de vivre le 9 Mars.

Catarrhe pulmonaire. Dospux, âgé de 72 ans, étoit depuis quelque temps dans un état de démence sénile, lorsqu'il a été reçu le 19 Mars. La difficulté de respirer dont il étoit attaqué depuis plusieurs jours, a été toujours en augmentant jusqu'à sa mort snrvenue le 24 Mars.

Cancer de l'utérus. Privat, âgée de 45

ans, avoit depuis plus de deux ans des ménorrhagies fréquentes et des douleurs vives dans la région de l'utérus; elle avoit été reçue le 5. Novembre, et elle a cessé de souffrir le 28 Mars. Par l'ouverture du cadavre, nous avons trouvé un engorgement léger de la matrice; mais le bas-ventre contenoit une quantité de sérosité purulente qui paroissoit la suite d'une péritonite occasionnée par la maladie primitive. La couleur du foye et de la rate étoit moins vive que dans l'état ordinaire.

Phthisie pulmonaire. Deduit, âgée de 15 ans, étoit malade depuis deux ans, lorsqu'elle a été reçue le 3 Février. La constitution catarrhale a aggravé les accidens de sa maladie, et elle a succombé le 16 Mars.

Phthisie pulmonaire. Varel, âgé de 27 ans, étoit malade depuis plus d'un an. Pendant le courant de la maladie, il avoit resté quelque temps dans la salle S.t-Jean où il avoit éprouvé du soulagement par le traitement employé par le médecin qui nous avoit précédé dans le service de cette salle; mais ennuyé de la longueur de sa maladie, il étoit sorti pour suivre les conseils d'un charlatan, qui, lui ayant prescrit la teinture d'opium

réunie à des excitans aromatiques, avoit beaucoup aggravé sa maladie et ses souffrances; il a été reçu le 5 Février presque moribond, et il a cessé de souffrir le 9 Mars.

Phthisie pulmonaire. Fabre, âgé de 47 ans, malade depuis cinq mois, a été reçu le 28 Février. Pendant le courant de sa maladie, il avait eu plusieurs attaques d'hémoptysie; il est mort le 6 Mars.

Aliénation mentale. Fritman, âgé de 22 ans, a été reçu le 27 Mars, ne se plaignant que de légers symptômes de fièvre catarrhale; mais, pendant la nuit, il se précipita par la fenêtre, tomba sur la tête et mourut.

Etat du mouvement des malades pendant le mois de Mars 1810.

Hommes entrés avant le mois de Mars,	20.
— Pendant ledit mois.	43.
Femmes entrées avant le mois de Mars.	37,
— Pendant ledit mois	44.
Totalité des malades	144.
Hommes sortis guéris en Mars 1810.	36.
— Morts	6.
Femmes sorties guéries en Mars 1810.	40.
— Mortes.	2.

Hommes restans le 1.er Avril . . . . 21.
Femmes restantes ledit jour. . . . 39.

Total des malades égal au nombre reçu. 144.

Résumé des maladies observées dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, pendant les mois de Janvier, Février et Mars 1810, sur les militaires ou les civils, reçus dans les salles S.t-Paul, S.t-Jean et S.te-Anne : les colonnes indiquant les hommes, les femmes, les morts.

	H.	F.	M.
Fièvre inflammatoire. . .		3.	
Embarras ou fièvre gastrique		4.	
Rhume ou fièvre catarrhale.	35.	28.	
Fièvre adynamique. . . .	5.	2.	2.
— Ataxique	3.		3.
Fièvre intermittente quotidienne ou tierce. . . .	4.	2.	
Rougeole.		4.	1.
Erysipèle.	2.	3.	
Dartres.	1.		
Fluxion au visage. . . .	1.	1.	
Ophtalmie.		1.	
Angine.	2.	2.	
Phrénésie catarrhale. . .	1.		
Péripneumonie.	9.	2.	2.
Inflammation d'un testicule.	1.		
Catarrhe pulmonaire. . .	19.	21.	9.

Catarrhe de la vessie . .	1.		
Rhumatisme aigu ou chronique	7.	8.	
Céphalalgie	2.	1.	
Cardialgie.	4.	5.	
Coliques intestinales . . .	1.		
Hémoptysie	2.	1.	
Hémorroïdes.	1.		
Aménorrhée ou leucorrhée.		9.	
Ptyalisme mercuriel avec gonflement de la langue.	1.		
Vomissement.	1.	1.	
Diarrhée	2.	1.	
Hémiplégie, marasme après apoplexie	1.	1.	2.
Convulsions épileptiques ou affection nerveuse . . .	4.	4.	
Vice organique du cœur ou anévrisme de la cœliaque.		2.	
OEdeme des jambes . . .	1.		
Hydrothorax	2.	6.	
Ascite.	1.	2.	
Tympanite		1.	
Squirrhe du pylore. . . .	1.	2.	
Engorgement de la rate ou carreau.		2.	
Cancer de l'utérus . . .		3.	5.
Phthisie pulmonaire. . .	10.	14.	4.
Aliénation mentale. . . .	1.		

Siphilis . . . . 1.
Scorbut . . . . 1.
Scrophules . . . . 2.
Marasme sénile. . . . . . 1.
Plaie au pied, fatigue ou
convalescent. . . . . . 5. 3.

Total des malades 140 hommes et 132 femmes; sur ce nombre 32 mort dont 20 hommes et 12 femmes.

Quant à l'état du mouvement des malades pendant ce trimestre, en voici le tableau.

Etat du mouvement des malades pendant ce trimestre.

Militaires existans à St.-Paul le 1.er Janvier 1810	69.
Militaires reçus jusqu'au 18 Janvier.	80.
Hommes trouvés, le 19 Janvier, dans la salle St.-Jean	19.
Femmes trouvées, le 19 Janvier, à Ste.-Anne.	37.
Hommes reçus à St.-Jean, après le 19 Janvier	11.
Femmes reçues à Ste.-Anne, après le 19 Janvier	20.
Hommes reçus en Février	37.
Femmes reçues en Février	31.
Hommes reçus en Mars	43.
Femmes reçues en Mars	44.
Catarrhe	
	341

	Sortis.	Morts.	
A St.-Paul en Janvier. .	38.	2.	40.
Laissés le 18 Janvier . .			59.
A St.-Jean en Janvier. .	8.	5.	13.
A Ste.-Anne en Janvier .	16.	7.	23.
A St.-Jean en Février. .	27.	7.	34.
A Ste.-Anne	25.	3.	28.
A St.-Jean en Mars. . .	36.	6.	42.
A Ste.-Anne . . , ...	40.	2.	42.
Restans, le 1.er Avril, à St.-Jean. .			21.
——— à Ste.-Anne			39.
			341.

Réflexions générales sur les maladies du premier trimestre de 1810.

Conformément à l'état du dernier trimestre de 1809, il restoit le 1.er Janvier 1810, dans la salle St.-Paul, 69 malades militaires ou prisonniers de guerre, reçus avant cette époque. Depuis le 1.er Janvier jusqu'au 18 dudit mois, on a reçu, dans ladite selle, 30 militaires malades, dont six prisonniers autrichiens. A cette époque, M. Willermoz, médecin titulaire, est mort d'un squirrhe du pylore, et il a été remplacé par notre collègue M. Mermet, qui a été chargé du service de cette salle, dans laquelle il y avoit 59 militaises français ou prisonniers autrichiens.

Le 19 Janvier, le département médical qui m'a été confié, a été composé des malades de la salle St.-Jean, dans laquelle sont reçus les hommes payans et des femmes malades de la salle Ste.-Anne. D'après la reconnoissance, des malades, que j'ai faite ce même jour, il y avoit dans la salle St.-Jean, 19 hommes malades, et dans la salle Ste.-Anne, 37 femmes. On a reçu encore, pendant le reste du mois, 11 hommes dans la salle St.-Jean, et 20 femmes dans la salle Ste.-Anne. La désignation de leurs maladies se trouve indiquée séparément dans le tableau de constitution médicale.

Pendant le courant de Février, il a été reçu, dans la salle St.-Jean, 37 hommes, et dans la salle Ste.-Anne, 31 femmes malades; enfin, pendant le mois de Mars, 43 hommes ont été reçus dans la salle St.-Jean, et 44 femmes dans la salle Ste.-Anne : on trouve aussi la désignation de leurs maladies dans le tableau de constitution médicale du trimestre.

Nous avons donc observé, pendant ce trimestre, 341 malades, dont 190 sont sortis guéris; 32 sont morts, et 119 restoient encore malades, savoir; 59 militaires laissés le 18 Janvier, dans la salle St.-Paul, 21 hommes dans la salle St.-Jean, et 39 femmes

dans celle de Ste.-Anne, restans le 1.er Avril.

Parmi ce grand nombre de malades, il n'y a eu que trois fièvres inflammatoires et onze fièvres bilieuses ou gastriques. Ces fièvres ont été, chez quelques-uns, plus ou moins compliquées de toux. Les fièvres catarrhales ont été les dominantes, et on peut juger par la quantité de ces fièvres, que l'endémie catarrhale a régné au plus haut degre pendant ces trois mois; car on doit ranger parmi les maladies catarrhales, non-seulement les 63 fièvres catarrhales, mais encore la plupart des fièvres putrides ou adynamiques, malignes ou ataxiques et des érysipèles, toutes les fluxions au visage, les angines, la frénésie catarrhale, les péripneumonies, les catarrhes pulmonaires, les rhumatismes, et le plus grand nombre de phthisies pulmonaires; en sorte que les affections catarrhales dont la prédominance avoit commencé pendant le mois de Novembre (ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les réflexions du dernier trimestre) ont obtenu presque un empire général pendant ces trois mois. Il résulte évidemment de nos tables nosologiques, que ces maladies règnent, ainsi qu'à Paris, d'une manière plus ou moins continue dans cette ville,

qu'elles se manifestent chaque année vers l'approche de l'hiver plus ou moins généralement, et avec plus ou moins d'intensité, suivant que la constitution physique de l'air a été ou est devenue propre à leur production. Je pense que le célèbre Fourcroy a eu raison de soutenir que ces maladies sont dues à la lenteur, à l'épaississement et à la viscosité contractée par les liquides, c'est-à-dire, par les humeurs muqueuses, lymphatiques et séreuses, appelées pituiteuses par les anciens. Cette vérité, que l'on peut regarder comme démontrée par les connoissances que la nouvelle chimie a répandues, et par ses nouvelles expériences qui constatent l'action de l'air sur les fluides animaux, avoit été reconnue par tous les médecins observateurs. Les anciens médecins ignoroient cependant qu'une partie de l'air, qui nous environne, se combinoit avec nos fluides; mais l'effet de cette combinaison ne leur avoit point échappé. Ce qui avoit autorisé Grant, un des meilleurs médecins observateurs, à appeler cet épaississement morbifique, épaississement catarrheux. *Hæc constans observatio nos docet*, avoit déjà dit le célèbre Gorter, *cur hieme frequentes fiant morbi catarrhales et pituitosi, quoniam retentum perspirabile, fri-*

gore quoque condensatum, in vasis stagnat, et non rarò asperam arteriam et bronchia opplet. Il y a la plus grande similitude entre le rhume artificiel que MM. Fourcroy et Vauquelin ont produit par l'inspiration du gaz acide muriatique oxigéné, et le rhume naturel. Il n'est pas douteux, dit le savant auteur du système des connoissances chimiques, que, dans la production de ce mal, il n'y ait, de la part de l'oxigène atmosphérique, une action semblable à celle que fait naître l'acide muriatique oxigéné. Ainsi les rhumes et les fièvres catarrhales ne sont pas des affections maladives des membranes muqueuses, et elles ne dépendent point exclusivement de l'atonie ou de l'inflammation de ces membranes, puisqu'il existe réellement, ainsi que M. Double l'a observé dans sa constitution médicale du troisième trimestre de 1807, des fièvres catarrhales, sans aucune trace d'inflammation locale des membranes muqueuses. L'altération des fluides blancs du corps humain nous paroît, au contraire, être la cause de l'affection consécutive des membranes muqueuses. Le développement de nos idées, sur l'étiologie et le traitement des maladies catarrhales, demanderoit une extension beaucoup plus grande que celle que nous

pouvons lui donner ici, ce qui nous détermine à renvoyer cet objet à un mémoire particulier, dont nous nous occupons depuis long-temps sur cet ordre d'affections si communes et si générales dans cette ville. Les immenses variétés que présentent, non-seulement chaque espèce de ces maladies, mais encore chacune de ces épidémies, doivent être regardées comme la cause des noms différens qu'on leur a donnés, et de la diversité du traitement que plusieurs médecins ont employé avec plus ou moins de succès dans différentes circonstances. Le médecin qui connoît l'histoire de ces épidémies, et qui a été dans le cas d'observer sans prévention une grande quantité de ces malades, a pu se convaincre qu'on rencontre chez qnelques-uns, soit à raison de leur tempérament, de leur âge, de leur sexe et des différentes complications de la maladie, des indications qui nécessitent, suivant les circonstances, la saignée, les émétiques, les purgatifs, etc. : ce qui doit démontrer combien peuvent devenir pernicieux, les avis, donnés dans des feuilles périodiques répandues parmi le peuple, sur le danger de l'un ou l'autre de ces médicamens dans les affections catarrhales. Les médecins des hôpitaux peuvent sans doute,

mieux que les autres médecins, observer les immenses variétés de ces maladies et remplir les indications qu'elles présentent ; ils ne peuvent être retenus par les préjugés et par l'avis des bonnes femmes, des garde-malades, des parens ou des amis du malade qui sont toujours prêts à blâmer et à accuser les médecins, s'il survient quelque accident grave dans une maladie, surtout après l'administration d'un remède peu usité dans le pays, ou contraire aux préjugés que l'on cherche à entretenir dans le public.

Mais revenons au résultat de nos observations particulières de ce trimestre, qui ont donné lieu aux réflexions précédentes. Les fièvres catarrhales nous ont présenté des complications plus variées que pendant les mois de Novembre et de Décembre, où nous n'avions observé leurs complications, qu'avec les fièvres putrides et malignes, adynamiques et ataxiques. Nous avons vu des fièvres catarrhales iuflammatoires, ce qui nous a forcé, dans deux circonstances, à avoir recours à la saignée, pour l'empêcher de produire une inflammation de la plèvre ou des poumons. Ce n'est point la première fois que nous avons été dans le cas d'observer que, lorsque cette fièvre attaque des sujets forts et

vigoureux, que le pouls est fort, plein et dur, la saignée, bien loin de devenir mortelle, suivant le préjugé, est le remède le plus puissant pour empêcher qu'elle n'ait des suites fâcheuses; ces cas se présentent assez souvent dans la pratique. Notre collègue Desgaultières nous a dit plusieurs fois, qu'il avoit également employé la saignée avec succès, et on a vu que ce moyen étoit même le remède le plus utile dans certaines épidémies. Razoux, célèbre médecin de Nîmes et bon ohservateur, qui, le premier, a donné l'exemple de publier des tables nosologiques des maladies qu'il avoit observées dans l'hôpital de Nîmes, depuis 1757 jusqu'en 1762, a laissé un excellent mémoire contenant des observations nombreuses propres à prouver l'utilité de la saignée dans le rhume épidémique qui eut lieu à Nîmes en 1763. Néanmoins il est certain que, dans des circonstances semblables, l'on rencontre toujours en ville une opposition formelle à ce remède; quelques médecins se contentent alors de l'application des sangsues, qui ne peuvent, à notre avis, ni les suppléer, ni devenir aussi utiles que la saignée par la lancette. Le célèbre professeur de médecine-pratique de Vienne, le savant Stoll a

dit, 1.° que, dans la toux catarrhale, les premiers orifices des glandes d'où découle l'humeur muqueuse qui lubrifie les poumons, sont resserrés; 2.° que la matière de la transpiration pulmonaire est retenue: d'où il résulte que la circulation du sang dans les poumons est gênée, parce que ces organes sont occupés et comprimés par cette matière de la transpiration qui a été retenue: d'où il résulte surtout que la saignée devient nécessaire, si le malade est dans un état qui ait pu permettre la saignée avant l'invasion du catarrhe. Nous avons vu plusieurs malades chez lesquels la fièvre catarrhale a été accompagnée de délire, ce qui nous a paru rapprocher beaucoup notre épidémie de celle qui a régné à Londres en 1685, dont l'Hippocrate anglais nous a laissé la description dans sa notice sur sa nouvelle fièvre.

Delaréal, âgé de 34 ans, fut transporté le 5 Mars, après notre visite du soir, dans la salle S.t-Jean. Il avoit déjà été vu à S.te-Foi, par M. Sainte-Marie qui, effrayé par le délire furieux dans lequel il avoit trouvé le malade, avoit conseillé de le conduire à l'Hôtel-Dieu. Dès son entrée, on fut forcé de lui mettre un gilet de force; le lendemain matin, je le trouvai dans le

délire le plus complet; le pouls étoit plein et dur. Sa femme, qui étoit auprès de lui et qu'il ne reconnoissoit point, nous apprit qu'il étoit dans cet état d'aliénation d'esprit, depuis trois jours, et que le délire étoit survenu après s'être exposé au froid, dans un moment où il étoit en sueur; qu'il s'étoit d'abord plaint de douleurs vagues dans toute la région de la poitrine. Je lui fis faire de suite une forte saignée du pied, laquelle fut bientôt suivie d'une plus grande tranquillité de corps et d'esprit; il fut mis à l'usage d'une tisane de bourrache nitrée, du petit lait avec addition de demi-once de crême de tartre soluble; on lui fit prendre de deux en deux heures, un bol de camphre et de nitre. A ma visite du soir, je le trouvai beaucoup plus calme, mais le délire continuoit encore; j'ordonnai une émulsion camphrée et nitrée. Ces remèdes furent continués le lendemain, quoique le malade fût très-tranquille, et que le délire fût entièrement passé. Cet état de tranquillité s'étant soutenu le 8 et le 9, et le malade se trouvant guéri le 10, il voulut absolument sortir de l'hôpital. Sydenham a dit, en parlant de l'épidémie de Londres de 1685, *febre enim exinde in cerebrum versa vel in comâ, vel in phrenesim facile incidit*

et ut verum fatear, ita proclivis est in hoc morbo ad phrenesim lapsus, ut persæpe suâ sponte, nulla ejusmodi datâ ansâ illicò subrepat.

M. Bufton, âgé de 44 ans, fut reçu le 21 Janvier étant attaqué depuis six jours d'une péripueumonie catarrhale. A ma visite du soir, il me raconta lui-même toutes les circonstances qui avoient donné lieu à la production de sa maladie; la fièvre étoit modérée; l'expectoration se faisoit sans peine; les crachats étoient un peu rouillés, et la douleur au côté gauche de la poitrine étoit peu vive: je me contentai de lui ordonner une tisane de bourrache avec l'oximel simple, un locoh avec deux grains de kermés minéral et un julep pectoral. Il y eut un peu de délire pendant la nuit. Le 22 au matin, le malade répondit très-bien à toutes les questions que je lui fis: il assura que sa douleur à la poitrine étoit moins forte que la veille. Je fis continuer l'usage de la même tisane, on donna par cuillerées une potion avec l'infusion de bourrache, deux grains de kermés minéral et une once d'oximel simple, et de trois en trois heures un bol de camphre et de nitre. A ma visite du soir, le délire étoit beaucoup plus fort,

le malade ne toussoit presque plus et il ne rendoit plus aucun crachat. Je lui fis mettre de suite un vésicatoire sur l'endroit où la douleur de poitrine s'étoit faite ressentir; je fis continuer les bols de camphre et de nitre, et j'ajoutai une émulsion camphrée. Le délire augmenta pendant la nuit, ce qui obligea de lui mettre un gilet de force; mais le pouls étoit moins fréquent, il y avoit moins de chaleur à la peau, le malade ne toussoit et ne crachoit plus. Comme je n'avois vu encore aucun de ses parens et de ses amis pour avoir des renseignemens sur son état antérieur à la maladie, je restai indécis si l'aliénation d'esprit, non fébrile, étoit produite seulement par la disparition de la péripneumonie, ou si c'étoit une attaque de manie périodiqne, et je me contentai de faire continuer les remèdes pris la veille. Les renseignemens que l'on me donna le lendemain 24, me firent cependant présumer que le délire étoit symptomatique, et je craignis de voir réaliser les dangers indiqués par le douzième aphorisme, sect. vij, d'Hippocrate, qui dit: *a peripneumoniâ phrenitis malum*, lequel a été confirmé par la sentence du grand Boerrhaave, *phrenitis a peripneumonia lethalis;* alors, le 24 au soir, le délire

étant toujours parfait, je fis appliquer deux nouveaux vésicatoires aux jambes, on continua l'usage de la même tisane nitrée, les mêmes bols tempérans d'Hoffman, le petit-lait avec la crême de tartre soluble, l'émulsion camphrée et nitrée, et un lavement émollient. L'état de délire furieux, nous a empêché d'avoir recours à des bains de jambes. Par l'administration et la continuation de ce traitement, nous avons vu progressivement diminuer la force du délire, et le 27, cinquième jour de son apparition, le malade avoit repris sa tranquillité ordinaire. La toux et l'expectoration reparurent un peu; mais les crachats ne furent plus rouillés. M. Bufton est sorti guéri le 14 Février.

Vers le milieu de Mars, nous avons eu occasion de voir en ville M. Dumas, boulanger, rue écorche-bœuf (pour lequel MM. Cartier, Petit et Viricel ont été appelés en consultation); attaqué également de phrénésie par la disparition des symptômes péripneumoniques. Un traitement analogue, c'est-à-dire, l'application des vésicatoires sur la poitrine et aux jambes; l'usage des bols camphrés et nitrés auxquels il fut ajouté, d'après l'avis de mes collègues, une potion avec la décoction et l'extrait

de quinquina, ont été également suivis de la guérison. Chez ces trois malades, le pouls avoit le caractère que Sydenham a observé lors de l'épidémie de sa nouvelle fièvre. Dans le moment où le délire étoit le plus furieux, il différoit peu de son état naturel. M. Rogery a donné une observation semblable qui a été insérée dans le journal général de médecine du mois de Mars 1806, rédigé par M. Sédillot.

J'ai eu aussi occasion de voir plusieurs fièvres catarrhales très-graves et accompagnées de délire, qui ont eu également une terminaison heureuse et très-prompte. L'une chez M. Violot, apprenti chapelier, dont les symptômes me parurent si dangereux à ma première visite, lorsque je le vis dans sa chambre, que je lui conseillai de se faire transporter de suite dans la salle des payans de l'Hôtel-Dieu. Je lui donnai ce conseil, parce qu'éloigné de ses parens et couché dans un petit cabinet, je reconnus qu'il ne pouvoit avoir, surtout pendant la nuit, tous les secours qu'une maladie aussi grave pouvoit exiger. Il y fut effectivement transporté ce même jour 3 Mars. C'étoit le troisième jour de l'invasion de sa maladie. A ma visite du soir, dans la salle S.t-Jean, je lui ordonnai une tisane

de bourrache nitrée avec l'oximel simple, des bols de camphre et de nitre, et pour soutenir les sueurs qui paroissoient, je prescrivis aussi une infusion de coquelicot avec l'esprit de mindérerus et le sirop de capillaire. La sueur fut très-abondante pendant la nuit; car il mouilla fortement trois chemises. Le délire qui avoit eu lieu les nuits précédentes, ne parut point; le lendemain, la fièvre étoit moindre, il y avoit un amendement de tous les symptômes. Je fis ajouter demi-grain de kermés minéral dans chaque bol de camphre et de nitre. Ces remèdes favorisèrent les efforts de la nature et la fièvre fut complètement finie le 6 Mars, de sorte que le malade se trouva en état de sortir trois jours après. Le 9 du même mois, la fièvre catarrhale de la nommée Fermer, reçue le 1.er de Mars dans la salle S.te-Anne, nous a présenté les mêmes symptômes que celle de M. Violot, et surtout le délire le soir et pendant la nuit. J'ai employé le même traitement qui a été suivi de la même crise et d'une sueur très-abondante; la guérison a été aussi heureuse et aussi prompte; car cette femme est sortie le 11 Mars de l'hôpital. M. Manche, élève en chirurgie, que j'ai

vu chèz lui, m'a offert une observation parfaitement semblable.

Nous aurions placé le suicide du nommé Fritman au nombre des fièvres catarrhales, si les renseignemens que nous avons reçus postérieurement, ne nous avoient déterminé à regarder sa maladie comme une aliénation mentale; car Fritman, âgé de 22 ans, natif de la Lorraine allemande, n'entendant et ne parlant que cette langue, a été conduit, le 27 Mars dans la salle S.t-Jean par un de ses camarades qui nous servit d'interprête à notre visite du soir. Il ne se plaignit alors que d'une toux légère et peu fréquente qu'il disoit avoir depuis deux jours seulement. Le pouls étoit peu fréquent, il y avoit peu de chaleur à la peau, de sorte que je regardai sa maladie comme une légère fièvre catarrhale. Ce malade, qui n'avoit donné aucun indice de délire, profita pendant la nuit, et à deux heures du matin, du moment où la sœur étoit éloignée de son lit, pour aller se jetter par une fenêtre. Il en cassa les vitres et les plombs avec la tête qu'il passa par cette ouverture, et il se précipita ainsi sur le pavé. Après sa chute faite sur la tête, il ne donna aucun signe de vie. Le len-

demain, le maître, chez lequel Fritman travailloit, assura qu'il avoit depuis quelque temps le projet de se tuer, qu'il lui avoit dit plusieurs fois qu'il vouloit se donner la mort.

Quant aux fièvres catarrhales simples, elles se sont terminées toutes favorablement, en employant un traitement très-simple aussi, et propre à favoriser les mouvemens spontanés de la nature, qui tendent ordinairement dans cette maladie à produire les sueurs et l'expectoration. qui sont les crises ordinaires et les plus promptes de cette maladie.

Je n'ai vu, pendant cé trimestre, que sept fièvres putrides ou adynamiques, et trois fièvres malignes ou ataxiques, tandis que le nombre de ces fièvres avoit été de quarante pendant le dernier trimestre : mais cette diminution a été plutôt l'effet du changement de mon service, que celui de l'amélioration de la constitution des maladies; car pendant les dix-huit jours que j'ai gadé les militaires, j'avois déjà reçu quatre de ces fièvres graves, qui attaquoient les jeunes conscrits réfractaires après avoir fait un séjour plus ou moins long dans les prisons. Aussi nous nous déterminâmes, au milieu de Janvier (vu l'augmentation des militaires dans l'Hôtel-

Dieu), à communiquer à MM. les Administrateurs, des observations (1) tendantes à prouver combien étoit dangereuse cette augmentation et les avantages qu'il pouvoit y avoir à y remédier efficacement.

Pendant le cours du trimestre, nous avons perdu cinq malades attaqués de fièvres putrides ou malignes; mais parmi ce nombre, il y a un jeune conscrit et un prisonnier autrichien qui avoient été reçus pendant le mois de Décembre: quatre de ces fièvres mortelles étoient compliquées avec la fièvre catarrhale.

Les fièvres intermittentes ont été en très-petit nombre; nous n'en avons eu que six, tandis que, pendant le trimestre précédent, nous en avions vu trente-trois. Cinq de ces fièvres ont été quotidiennes, et l'autre n'avoit ses paroxysmes que tous les deux jours. Deux de ces malades n'étoient point guéris lorsque j'ai quitté la salle St.-Paul; une seule des fièvres quotidiennes a exigé le

(1) On a cru devoir supprimer ces observations faites à l'administration des hôpitaux, parce qu'elles n'avoient qu'un intérêt de circonstances et tendoient seulement à prouver une augmentation de mortalité parmi les militaires, frappés de fièvres putrides malignes.

quinquina ; toutes les autres ont cédé aux évacuans et au fébrifuge indiqué par Stork, dans ses observations sur les maladies qui ont régné à Vienne depuis le mois de Juillet 1758 jusqu'à celui de 1759. Ce fébrifuge simple composé avec l'infusion de fleurs de camomille et de centaurée, dans laquelle on ajoute une petite quantité de sel de Seignette et de sel ammoniac (tartrite de potasse et de soude et muriate d'ammoniaque), nous suffit pour triompher promptement de la plus grande quantité de fièvres intermittentes.

J'ai eu quatre rougeoles qui, vu la saison et le règne de la constitution catarrhale, ont eu un caractère très-grave. Une jeune fille en a été victime ; c'est la nommée Albert, âgée de 17 ans, non réglée : elle étoit au dépôt des teigneux, et elle n'a été transportée dans la salle Ste.-Anne, qu'au moment de l'éruption de la rougeole. Le septième jour de la maladie, l'augmentation de la fièvre, de la toux et de la difficulté de respirer, nous a indiqué qu'il survenoit une inflammation de la plèvre ou des poumons ; ce qui nous a déterminé à faire appliquer des sangsues sur la poitrine et ensuite un vésicatoire ; mais ces remèdes ont été insuffisans pour empêcher la mort,

qui est survenue le onzième jour de la maladie. Au dernier moment de la vie, la peau des bras et de la poitrine est devenue noire ; ce qui, joint à la marche de la maladie, m'a fait penser que la saignée du bras auroit pu devenir utile avant l'éruption de la rougeole, et même lorsque je me suis contenté de faire appliquer des sangsues.

Les érysipèles n'ont paru que vers la fin du trimestre ; car il y en a eu un en Février et quatre en Mars ; deux ont eu lieu au visage et trois aux jambes : quatre nous ont paru évidemment gastriques et ils ont cédé aux émétiques et aux purgatifs.

Les angines, qui avoient le même caractère que les érysipèles, n'ont paru que dans le même temps, et elles ont cédé à la même méthode de traitement. C'est en Mars seulement, que nous avons eu quatre malades attaqués de l'inflammation des amygdales.

Les péripneumonies, au contraire, qui n'étoient que l'effet de la constitution catarrhale, ont été observées en plus grand nombre au commencement du trimestre ; car parmi les onze fluxions de poitrine, nous en avons eu cinq en Janvier, quatre en Février et deux seulement en Mars.

Deux de ces péripneumonies ont été mortelles ; mais les deux malades que nous avons vu périr, n'ont été transportés à l'hôpital, que lorsque, dans leur domicile, on avoit désespéré de leur vie. L'un appelé Dreste, âgé de 27 ans, étoit au sixième jour de sa maladie, et il a été porté moribond dans la salle St.-Jean, le 26 Janvier au soir, après ma visite ; je ne l'ai vu que le lendemain matin, et il a expiré la nuit suivante : l'autre étoit un nommé Dupuy, âgé de soixante-neuf ans, qui, étant malade depuis plus de sept jours et dans l'état le plus fâcheux d'une péripneumonie adynamique, a été aussi transporté dans la salle St.-Jean le 13 Mars, il a succombé cinq jours après.

Les catarrhes pulmonaires ont été, comme on l'observe toujours dans les constitutions analogues, très-communs et très-graves chez les personnes âgées. Sur trente de ces maladies observées pendant le trimestre, neuf sont devenues mortelles. A la vérité, cette maladie n'a produit cet événément fâcheux que chez des vieillards ; car, parmi ses victimes, la malade la moins âgée, avoit soixante-deux ans, et chez cette malade, nous avons eu lieu de croire que le catarrhe pulmonaire étoit compliqué d'hy-

drothorax ; l'autre femme étoit âgée de soixante-neuf ans. Des sept hommes qui ont péri, un étoit âgé de soixante-sept ans, deux de soixante-dix, deux de soixante-douze, un de soixante-seize et l'autre de quatre-vingt-un ans.

Nous avons observé chez un militaire, un ptyalisme mercuriel avec un gonflement extraordinaire de la langue, qui nous a fait craindre d'être obligé de faire faire des incisions profondes sur cet organe pour en obtenir le dégorgement; mais heureusement l'usage du petit-lait, d'un gargarisme acidulé, des bols de camphre et de nitre, des lavemens émolliens et purgatifs, et des bains des jambes en ont opéré la résolution. C'étoit un militaire que nous avons laissé dans la salle St.-Paul; mais alors sa langue étoit très-dégonflée et presque réduite à sa grosseur naturelle, elle pouvoit rester renfermée dans la bouche.

Parmi les rhumatismes qui se sont présentés, il y en a eu dix qui étoient de nature chronique, et cinq seulement ont été aigus ; et par conséquent, l'effet de la constitution catarrhale. Parmi ce nombre, nous en avons reconnu deux qui avoient une complication gastrique; ou peut-être même l'état de gastricité étoit la seule

cause de la fièvre et des douleurs rhumatismales. Quoique ces deux fièvres rhumatismales observées chez deux jeunes filles qui ont été reçues le 26 et le 27 Mars, m'ayent paru d'abord de nature bilieuse, je n'ai pas cru devoir employer de suite la méthode de traitement indiquée par Stoll et adoptée par Barthez, parce que la constitution des maladies n'étoit point bilieuse, et que les sujets qui en étoient attaqués, étoient deux jeunes filles âgées de dix-sept et de dix-huit ans, chez lesquelles j'ai craint l'effet de l'émétique : je me suis contenté d'avoir recours aux tisanes de bourrache nitrées, au petit-lait avec la crême de tartre soluble, de manière à tenir le ventre libre, et à suivre ainsi une méthode de traitement que Barthez a appelé naturelle ; méthode qui a pour objet direct de préparer, de faciliter et de fortifier les mouvemens spontanés de la nature, lesquels tendent à opérer la guérison de cette maladie. Une de ces fièvres rhumatismales gastriques a cédé à cette méthode de traitement, et la malade est sortie guérie le 23 Avril ; mais la fièvre rhumatismale gastrique de la nommée Boucher ayant résisté fort long-temps à cette méthode de traitement, et l'état saburral de la langue augmentant de plus en plus,

je me décidai enfin, le 9 Mai, à avoir recours au tartre stibié dans du petit-lait, ce qui produisit une évacuation abondante d'humeurs bilieuses par le vomissement et par les selles, qui fut suivi d'un soulagement subit : j'ai répété, deux jours après, le même remède, et en suivant ainsi cette méthode de traitement conseillée par Stoll dans le rhumatisme gastrique, la fièvre et les douleurs ont diminué progressivement et la malade a été en état de sortir le 22 Mai.

J'ai remarqué parmi les maladies nerveuses ou convulsions épileptiques, celle d'une nommée Boisset, âgée de 18 ans, qui étoit attaquée depuis trois mois de convulsions épileptiques qui revenoient souvent trois ou quatre fois par jour et qui duroient quelquefois plus d'un quart d'heure. Elle étoit parfaitement réglée et son visage un peu pâle, n'indiquoit point un état de pléthore. Je me contentai d'abord d'avoir recours aux remèdes adoucissans et nervins ; j'employai le petit-lait avec la poudre de Guttete, des bains de jambes, des bols de camphre et de nitre avec les fleurs de zinc et des potions antispasmodiques ; mais, quoique les convulsions fussent un peu moins fortes et un peu moins fréquentes,

ses accès avoient toujours lieu à des époques un peu plus éloignées, lorsque la malade m'apprit que ses attaques se terminoient souvent par un vomissement. Quoique la malade eût bon appétit, que l'état de la langue n'indiquât nullement un état d'embarras gastrique, je crus devoir profiter de cette indication de la nature, je fis vomir la malade avec l'ipécacuanha, je répétai deux ou trois fois ce médicament, et la malade n'ayant eu aucune de ses attaques de convulsions pendant plus de quinze jours après sa première administration, elle sortit guérie le 1.er Avril. MM. Bayle, Laënnec et Savary, après avoir donné l'observation d'une maladie hystérique guérie par un émético-cathartique, ont annoncé qu'ils pourroient rapporter beaucoup de cas analogues, qui prouveroient les avantages des émétiques et des pugatifs à forte dose, dans les affections spasmodiques; ils ont ajouté que M. Bayle étoit l'auteur de cette méthode dont on trouve plusieurs exemples dans des ouvrages de médecins plus anciens.

Nous avons reçu huit malades attaqués d'hydrothorax ou hydropisie de poitrine, et nous en avons perdu cinq; chez les trois autres, nous avons obtenu un heureux effet

des diurétiques, des préparations scillitiques et notamment de la digitale pourprée, soit en substance, soit en teinture: nous avons été surtout très-étonné de voir dissiper aussi promptement par le secours de ces moyens et des vésicatoires aux bras, tous les symptômes qui caractérisoient l'hydrothorax chez la nommée Raujon, scrophuleuse, âgée de 36 ans, qui a été reçue moribonde le 17 Mars; elle étoit alors attaquée de difficulté de respirer depuis plus de trois mois; les bras et les jambes étoient extraordinairement œdématiées; l'orthopnée étoit si grande, que nous avons cru, le jour de son entrée, qu'elle ne passeroit point la nuit; cependant elle est sortie le 18 Avril, dans un état qui indiquoit sa guérison. La nommée Dumont, âgée de 22 ans, reçue le 30 Janvier, également attaquée d'hydrothorax depuis plus d'un an, chez laquelle il y a lieu de soupçonner un vice organique du cœur, a éprouvé un soulagement inattendu de la teinture de digitale, prise dans une émulsion. Lorsque nous avons eu recours à ce remède, cette malade étoit atteinte d'une difficulté de respirer extrême, les bras et les jambes étoient très œdématiés, et il y avoit lieu de croire que sa mort étoit

très-prochaine. Les palpitations de cœur étoient très fortes et très-fatigantes. La dose de la teinture de digitale a été augmentée graduellement jusqu'à celle de 75 gouttes par jour, et la malade prenoit encore le soir une émulsion camphrée et nitrée. Lorsqu'elle est sortie de l'Hôtel-Dieu le 5 Mai, il ne lui restoit pour toute incommodité que de légères palpitations de cœur qui peuvent cependant faire craindre que les mêmes accidens ne se renouvellent. Il seroit trop long de donner ici tous les détails de ces deux observations intéressantes.

Les trois hydropisies ascites que nous avons reçu pendant ce trimestre, ont éprouvé l'effet le plus heureux du traitement que nous avons employé. Deux de ces malades sont déjà sortis guéris; le troisième, à qui la ponction (par laquelle on a retiré plus de six pintes de sérosité), a été faite le 3 Mars, est aujourd'hui dans un état à faire espérer une guérison complète. Cette femme s'appelle Augeard, elle est âgée de 33 ans, et étoit malade depuis plus de six mois, lorsqu'elle a été reçue le 30 Janvier dans la salle S.te-Anne. Après avoir employé inutilement les différentes préparations scillitiques, la poudre de digi-

tale, les pilules toniques de Bacher, la poudre de Langhans et autres diurétiques, je fus forcé d'ordonner la ponction à cause des douleurs vives au bas-ventre que la malade éprouvoit depuis quinze jours; ce qui me fit craindre une inflammation du péritoine ou de quelqu'un des viscères de cette cavitè, dont elle auroit été bientôt victime. Comme l'ombilic étoit très dilaté par la présence des eaux, M. Boucher, chirurgien aide-major de l'Hôtel-Dieu, trouva convenable de faire, au lieu de la ponction, une petite incision aux tégumens de cette partie, par où la sérosité, contenue dans le bas-ventre, eut une issue, et d'où elle jaillit comme à travers la canulle d'un trois-quart. Ensuite l'usage du petit lait avec les cloportes et la terre-foliée de tartre, soutenu par l'action du suc de feuilles de cresson et de pissenlit, de la poudre de Langhans, d'un mélange de poudre de digitale, de scille et de canelle ou de scille et de mercure doux, des tisanes de graines de genièvre, de racines de fenouil, de cerfeuil, de raifort sauvage avec la terre foliée de tartre, etc., a entretenu le cours des urines; il a augmenté même cette excrétion, et il a ainsi empêché qu'il ne se formât un nouvel épanchement. Ces remèdes doivent

encore avoir contribué à la résolution de quelques engorgemens des viscères du bas-ventre. La malade ne se plaint actuellement que de légères douleurs dans cette région, ce qui me paroît dû principalement à ce que ses règles ne sont pas parfaitement rétablies comme dans l'état naturel.

La guérison de la nommée Grandjean, âgée de 22 ans, hydropiqne depuis plus de quinze mois, et dont le volume du ventre étoit plus considérable que celui de la précédente, a été beaucoup plus prompte et n'a point exigé une si grande variété de remèdes. Le médecin de Chatillon, lieu de son domicile, lui ayant annoncé qu'il falloit lui faire l'opération, elle se rendit à l'Hôtel-Dieu le 12 Mars. L'usage de la tisane de genièvre ou de fenouil avec la terre foliée de tartre, des apozèmes diurétiques avec la terre foliée de tartre, les cloportes et l'oximel scillitique, l'usage d'un mélange de poudre de scille et de mercure doux, le vin scillitique, ont progressivement opéré la diminution du volume du ventre, en augmentaut l'évacuation des urines. La malade s'est trouvée guérie et elle a voulu sortir de l'hôpital le 24 Avril.

Nous avons éprouvé le même succès, avec un traitement analogue, pour l'ascite

dont étoit attaqué M. Lascis, âgé de 55 ans, qui a été reçu le 28 Mars dans la salle S.t-Jean. Depuis plus d'un an il s'étoit aperçu que le volume de son ventre augmentoit; par l'effet des remèdes, ce volume diminua peu à peu; mais dès que le malade le trouva à peu près de sa grosseur naturelle et qu'il fut délivré de toute incommodité apparente, il voulut sortir le 30 Avril; il refusa de continuer encore quelques remèdes que nous jugions nécessaires pour résoudre complètement l'engorgemeut de la rate, qui avoit donné lieu sans doute à l'épanchement du bas-ventre.

La malade attaquée de tympanite, et morte le 29 Mai, étoit la fille Ducrey, âgée de quatorze ans. Nous l'avons trouvée dans la salle S.te-Anne, au moment où nous en avons pris le service. Malgré la variété des remèdes que nous avons mis en usage pour guérir cette fâcheuse maladie, nous en avons vu confirmer le pronostic porté par les bons auteurs. Aëtius a dit, depuis long-temps, *est autem tympanites omnino periculosus*, ce qui est confirmé par Stoll dans le passage suivant : *cura difficilis et ex notione causarum morbificarum petenda*. Nous ne rappellerons pas ici tous les remèdes que nous avons

mis en usage pour combattre la gravité de cette maladie, qui étoit sans doute depuis long-temps au-dessus des ressources de l'art; mais nous croyons utile de dire que nous avons profité des lumières qu'ont répandu sur cette maladie les observations contenues dans le second *annus medicus* de Storck, le *ratio medendi* de De Haën, les institutions de médecine-pratique de Burseri, les préleçons de Stoll sur les maladies chroniques et surtout dans une dissertation de Flüe contenue dans la collection d'Eyerel. A l'ouverture du cadavre faite par M. Finas, chirurgien interne, nous avons trouvé que les intestins étoient tous adhérens entr'eux, qu'ils adhéroient encore avec l'estomac, le foie, la rate et la vessie. Tous les viscères du bas-ventre ne paroissoient faire qu'un corps; on ne reconnoissoit plus aucune des circonvolutions des intestins; leurs membranes ainsi que le péritoine conservoient des marques d'inflammation : il y avoit par intervalles de petits points noirâtres ou gangréneux, des phlyctènes assez grosses; on y voyoit aussi de petits points blanchâtres, dans lesquels il paroissoit qu'il y avoit une matière crayeuse entre les membranes des intestins. La couleur du foie et de la rate étoit

blanchâtre, et ces viscères étoient aussi adhérens avec le diaphragme. Le petit bassin étoit rempli de matières purulentes. Nous n'avons jamais rencontré une désorganisation si générale.

Parmi les trois malades que nous avons reconnu être attaqués de squirrhe du pylore, deux sont sortis non guéris; mais nous avons lieu de croire que nous avons triomphé de la gravité de cette maladie chez la nommée Vites. Cette femme, âgée de 36 ans, reçue à l'Hôtel-Dieu le 18 Janvier, avoit des vomissemens continuels depuis dix-huit mois; elle ressentoit elle-même dans la région de l'estomac, une grosseur qu'on pouvoit la toucher avec les doigts, et reconnoître que son volume étoit à peu près de la grosseur d'une pomme reinette. J'ai employé des remèdes apéritifs et résolutifs, le petit-lait avec la terre foliée de tartre, les bols de savon, les sucs de cresson et de chicorée, l'alcali volatil concret (carbonate d'ammoniaque) dont j'ai augmenté graduellement la dose jusqu'à celle de quarante grains par jour, que je faisois ajouter vers la fin du traitement dans une décoction de fleurs d'arnica-montana; peu-à-peu, les vomissemens sont devenus moins fréquens, on apercevoit

par le tact, la diminution de la tumeur; ensuite les vomissemens ont laissé des intervalles beaucoup plus longs; enfin la malade avoit cessé de vomir depuis plus d'un mois, lorsqu'elle a voulu sortir le 11 Avril. Sa tumeur avoit alors complètement disparu.

Le nombre des phthisiques a été très-considérable. Nous en avions déjà perdu quatre à la fin de Mars; d'autres n'ont pas tardé de payer le fatal tribut, ainsi que nous le dirons dans les réflexions qui feront partie du second trimestre de cette année; mais nous renverrons les détails particuliers sur quelques-uns de ces malades, au moment où nous nous occuperons particulièrement de cette maladie, et lorsque nous donnerons la suite de nos observations, lues dans la séance publique de la Société de médecine du 16 Mai 1808.

II.° CHIRURGIE.

OBSERVATIONS CHIRURGICALES

Communiquées à la Société de médecine-pratique de Montpellier.

PAR M. FRETEAU,

Docteur en médecine et en chirurgie, correspondant de la Société de médecine-pratique de Montpellier, à Nantes.

I.°

Hydrothorax survenu spontanément douze heures après un accouchement.

M.e L..., âgée de 34 ans, d'une constitution molle et lymphatique, n'avoit éprouvé de gêne, pendant le cours de sa grossesse, que vers le dernier mois pendant lequel ses cuisses et surtout ses jambes avoient été atteintes d'un gonflement assez considérable. Le travail de l'accouchement ayant débuté par un écoulement prématuré des eaux, dura environ 24 henres, et se termina très-naturellement, le 20 Brumaire de l'an sept, à dix heures du matin.

L'accouchée passa fort bien le reste de la journée et s'endormit à neuf heures du

soir. Son sommeil parut assez paisible jusques vers minuit, heure à laquelle elle se réveilla en sursaut avec une oppression considérable, qui exigea promptement le placement de plusieurs oreillers sous la tête et la poitrine. Cet accident augmenta d'intensité au point qu'à neuf heures du matin, la malade voulut quitter le lit pour se placer dans un fauteuil. Le pouls devint alors petit et serré, le visage parut atteint de bouffissure, les suites de couches sans être tout à fait supprimées, se montrèrent peu abondantes: un bain de jambes et l'application de six sangsues aux cuisses ne diminuèrent point les accidens. La malade fut mise à l'usage de l'infusion des fleurs de tilleul et de camomille: la potion antispasmodique suivante fut prescrite par cuillerée, d'heure en heure.

℞ Infusion de tilleul ℥ IV: eau distillée de menthe ℥ I; gouttes anod. d'Hoffman XX; teinture de castor gout. XXV; sirops d'armoise et de fleurs d'oranger āā ℥ demi.

Peu de temps après, le pouls prit un peu de développement.

L'oppression diminua sensiblement, la malade parut disposée au sommeil et fut remise au lit: mais a peine eut-elle pris la situation horizontale, que la dyspnée reparut

avec une intensité plus grande qu'auparavant: Le pouls tomba dans un état d'affaissement extrême ; il y eut à craindre de voir la malade suffoquer; elle fut remise dans le fauteuil, et la potion antispasmodique fut adminitrée de quart d'heure en quart d'heure.

L'oppression fut supportable le reste de la journée, pourvu que la malade restât dans son séant ; mais dès qu'un peu de disposition au sommeil l'éloignoit en arrière de la ligne verticale, le réveil avoit lieu en sursaut avec dyspnée et palpitation.

Le ventre n'étoit ni tendu ni douloureux; néanmoins les urines étoient rares. Il survint deux heures de sommeil pendant la nuit suivante ; mais il n'y eut pas moyen de les prendre ailleurs que dans le fauteuil.

Le lendemain toute l'extrémité inférieure droite se montra très-œdématiée; l'extrémité thorachique du même côté parut également atteinte de phlegmasie ; le visage et surtout la paupière inférieure du côté droit partagèrent l'infiltration.

Le 3.e jour, les seins se gonflèrent visiblement, les suites de couches parurent laiteuses, et l'oppression ne fit aucun progrès. Outre la potion antispasmodique, la malade prenoit de trois heures en trois heures une

pilule dans laquelle entroient la scille, le musc, l'assa-fœtida et la poudre de digitale pourprée.

L'état de la malade fut à peu-près le même le 24 jusqu'à midi, c'est-à-dire, le 4.e jour révolu de ses couches: elle parut alors disposée à s'assoupir, et sa tête s'inclina sur les oreillers: mais à peine une heure s'étoit écoulée, que le réveil eut lieu en sursaut. Les yeux s'offrirent égarés, la figure hébétée; la malade ne put proférer aucune parole, et la déglutition fut impossible. Le pouls se montra petit, concentré et irrégulier; un large vésicatoire fut de suite appliqué sur la région épigastrique.

Nouveaux accidens le lendemain matin: on apérçoit une rétraction de la bouche du côté gauche, et perte de mouvement des extrémités du côté opposé. La peau y conserve peu de sensibilité et de chaleur. La pupille du côté droit s'offre dilatée et insensible; la malade ne peut proférer aucune parole; enfin l'hémiplégie paroit complette... L'oppression est alors beaucoup diminuée; les extrémités paralysées sont recouvertes de larges vésicatoires; et leur levée donne lieu à une évacuation extraordinaire de sérosités.

Le 25., la malade consent à se mettre au

lit, et prend dans la journée plusieurs bouillons ; les urines commencent à couler plus librement. Au bout de quelques jours, des mouvemens se laissent apercevoir au pied et successivement à la jambe et à la cuisse ; la parole devient peu à peu moins génée : il est possible de passer quelque nourriture.

Le 30, la malade est visiblement mieux, et est purgée avec les pilules de Bontius. Les membres reprennent bientôt tellement de la force et de l'énergie, qu'un mois et demi après l'accouchement, on aperçevoit à peine des traces de paralysie. Ainsi s'est terminée une maladie sérieuse, et à laquelle pendant sa progression, mon pronostic avoit été peu favorable.

En quoi a essentiellement consisté l'état pathologique dont je viens d'offrir le tableau? Sans me permettre de longues réflexions sur une matière aussi délicate, je vais cependant risquer quelques conjectures; mais peut être auparavant devient-il nécessaire de donner connoissance de quelques circonstances, qui ont sans doute eu beaucoup d'influence sur le développement de cette maladie ?

La chambre, où s'étoit tenue l'accouchée pendant son travail, n'étoit qu'une souspente fort étroite et peu élevée : on ne pouvoit

y respirer que très-difficilement, de manière qu'il avoit été indispensable de laisser ouverte une fénêtre qui donnoit passage à un air très-froid. Les dernières douleurs ayant exigé des efforts assez considérables de la part de M.me L...., elle se trouva après l'accouchement, dans un état de transpiration très abondante. Occupé à donner des soins à l'enfant qui étoit né apoplectique, je ne pus surveiller la mère; elle fut déshabillée sans la précaution de fermer la fenêtre dont j'ai parlé, et recouverte de linge qui n'avoit point été chauffé: mise au lit dans cet état, elle y éprouva un frisson qui se continua plus d'une demiheure.

Le froid, en produisant le spasme de l'organe cutané, a-t-il amené par sympathie, la constriction spasmodique des organes de la respiration? Ou bien en est-il résulté une concentration des fluides et leur détermination vers la poitrine? Dans ce dernier cas, s'est-il fait épanchement ou seulement infiltration ?

J'avouerai que dans le premier moment, j'ai cru pouvoir attribuer l'oppression seulement à un état de foiblesse et de constriction spasmodique générale, fixée avec intensité sur tout l'appareil pulmonaire; et le

soulagement que procuroit l'usage des antispasmodiques sembloit autoriser cette opinion.

D'un autre côté, la permanence des accidens et même leurs progrès, la considération de l'œdématie des extrémités inférieures qui avoit existé pendant le dernier mois de la grossesse, enfin l'ensemble des symptômes qui accompagnoient l'oppression, m'ont, je l'avoue, fait abandonner ma première ideé pour croire à l'existence de l'hydrothorax (1). Ici, comme dans tous les cas difficiles, c'est sans doute l'ensemble des phénomènes qui doit éclairer le diagnostic et fixer le jugement.

Mais comment se rendre raison de l'hémiplégie survenue le 5.e jour des couches?

Il est constant que tout ce qui gêne le passage du sang dans les poumons interrompt le retour libre du sang veineux de

---

(1) La malade dont il est question, n'ayant pu quitter ses vêtemens, en raison de l'augmentation des accidens, pour peu qu'elle fût remuée; il a été impossible de chercher, à l'exemple d'Hippocrate, à entendre le flot du liquide. On n'a pu également mettre en usage la percussion du thorax, recommandée par Stoll, et dont Awenbrugger déclare s'être servi avec succès ainsi que le professeur Corvisart.

la tête; il s'ensuit accumulation de sang dans les vaisseaux du cerveau, et bientôt compression de cet organe; si cette compression dure long-temps, il doit en résulter augmentation d'exhalation, et par conséquent épanchement (1).

Ainsi dès que l'équilibre entre l'exhalation et l'absorption vient à être rompu, il peut alors survenir des phénomènes variés, et tels qu'un organe se dégage subitement, aux dépens d'un autre, des fluides qui le surchargent, ce qui constitue une véritable métastase.

Si le fait que j'ai cité confirme pleinement l'opinion qu'une femme, récemment accouchée, se trouve dans l'état de mobilité le plus propre à recevoir l'influence des causes morbifiques; d'un autre côté, il semble prouver que s'il ne survient point suppression complette de suites de couches et trouble dans la formation du lait, la nature peut se laisser aider et l'art offrir de grandes ressources, même dans les cas les plus désespérés.

---

(1) Sennert, en parlant de l'apoplexie pituiteuse, dit qu'elle est produite par un épanchement de sérosités dans les sinus du cerveau, et qu'elle succède quelquefois à l'hydrothorax, surtout chez les personnes primitivement affectées de leucophlegmatie.

II°.

Tumeur sarcomateuse du nez.

François Quillaud, M.d Boucher, âgé de 40 ans, d'une constitution sanguine, abusant journellement des boissons spiritueuses; avoit naturellement le nez très-gros et le visage d'une couleur rouge foncée. Dès 1803, son nez augmenta visiblement de volume; et pendant le cours des cinq années suivantes, cette partie reçut progressivement une telle augmentation sur le dos et au bout, qu'il en résulta une tumeur sarcomateuse très-considérable et tellement hideuse que les femmes enceintes n'osoient plus passer par la rue qu'il habitoit. Cette masse volumineuse et molle dans l'épaisseur de laquelle le nez se trouvoit confondu, étoit recouverte d'une peau monticuleuse, sur laquelle se ramifioient des veines très-développées. De fréquentes hémorragies avoient mis les jours du malade en danger : la dernière avoit nécessité une forte compression par quelques tours de bande.

La tumeur a été enlevée avec l'instrument tranchant, le 10 Mai 1807, ainsi que toute la peau du nez et de ses aîles, parce qu'elle participoit visiblement à l'état de désorganisation de celle qui recouvroit la

tumeur. L'adhérence de celle-ci aux cartilages du nez, par un tissu très-serré, a contribué à rendre l'opération longue et pénible. Outre le sang veineux qui couloit en nappe, cinq rameaux artériels ouverts ont nécessité l'emploi des ligatures. La tumeur enlevée étoit molle et lardacée dans son milieu. Dès le jour de la levée complette du premier appareil, toute la surface de la plaie a été cautérisée avec le nitrate d'argent. Cette cautérisation a été répétée toutes les 24 heures, afin de détruire complètement les racines de cette tumeur. La plaie n'a été pansée qu'avec l'onguent de la mère étendu sur de la toile; et les pansemens ont été renouvelés de douze en douze heures. Le trentième jour, la cicatrice étoit unie et solide.

MM. Bacqua et Chizeau ont concouru avec moi à cette opération. Je mis, il y a deux ans, l'opéré sous les yeux de M. Chaussier, présidant alors à Nantes, le jury médical. Ce professeur présuma que la maladie pourroit se reproduire: la partie n'y a montré jusqu'à présent, aucune disposition.

Cette espèce de dégénérescence sarcomateuse et tuberculeuse de la peau du nez et du tissu cellulaire sous-jacent n'est pas rare; mais on la rencontre peu souvent avec des degrés de développement aussi considérables.

IIIo. THÉRAPEUTIQUE.

NOTICE

Sur les propriétés de l'écorce du faux acacia ou acacia des jardiniers (Robinia pseudo acacia L. *Diadelph.* 10-*dria.*);

PAR M. GENDRON,

Médecin de l'hôpital civil et militaire de Vendôme, médecin des épidémies, membre du jury médical, associé national de la Société de médecine et correspondant de la Société de l'école de médecine de Paris, des Sociétés médicales de Tours et d'Orléans.

Les propriétés du faux acacia nous sont encore peu connues.

Les fleurs qui ont une odeur douce, aromatique, assez agréable, sont indiquées dans l'ouvrage connu sous le nom de *démonstrations élémentaires de botanique*, comme émollientes et antispasmodiques.

M. Gilibert, dans les notes qu'il a ajoutées à la 3.e édition de cet ouvrage, Tom. III, pag. 668, dit que ses racines et son écorce sont douces et sucrées, et qu'on peut les regarder comme des succédanées de la réglisse.

Valmont de Bomare dit à peu près la même chose; il ajoute seulement que les feuilles ont quelque chose de purgatif (1). M. Gilibert les regarde comme fournissant un excellent fourrage aux bestiaux.

Murray, dans son *apparatus medicaminum*, ne parle point du faux acacia : les autres auteurs d'histoire naturelle et de matière médicale que j'ai consultés, tels que Lewis, Alibert, Swediaur, Lieutaud, Peyrilhe, etc., n'en parlent point non plus. MM. Coste et Willemet ne paroissent avoir fait aucun essai sur cet arbre (2). Nous n'avons donc sur ses propriétés que la courte indication de Gilibert que j'ai citée plus haut; mais cette indication est insuffisante et fautive : l'écorce du faux acacia qui a en effet jusqu'à un certain point le goût de la réglisse, possède des vertus purgatives et émétiques, qui doivent empêcher de la regarder comme un succédanée de la réglisse. Le fait suivant prouvera ce que j'avance.

Le 10 Novembre 1810, nous éprouvâmes ici un ouragan assez violent : le vent déracina et brisa, dans la cour d'une des pensions

(1) Dictionnaire d'histoire naturelle.

(2) Voyez leur matière médicale indigène.

de cette ville, un faux acacia très-ancien. Les enfans s'amusèrent à enlever l'écorce de certaines branches : quelques-uns la goûtèrent, et l'ayant trouvée douce et sucrée comme la réglisse, ils en mâchèrent plusieurs morceaux. C'étoit sur les midi et demi, pendant la récréation qui suit immédiatement le dîner. Environ trois heures après, sur les quatre heures du soir, sept à huit de ceux qui en avoient le plus sucé se sentirent du mal aise, ils pâlirent, éprouvèrent des maux de cœur, vomirent leur dîner, et eurent des évacuatious par bas assez abondantes. Le pouls ne me parut pas différent de ce qu'il est, quand on a pris un vomitif, petit et serré avant le vomissement, se développant ensuite.

Ceux qui vomirent le plus éprouvèrent cette envie de dormir, cet accablement dont on se plaint souvent pendant l'action des vomitifs et surtout du tartrite antimonié de potasse. Cha....t l'aîné et Fou.....t, âgés d'environ douze ans, ne s'étoient pas contentés de le mâcher et de le sucer ; ils en avoient avalé environ la grosseur d'une à deux fois leur pouce. Cha....t vomit douze à quinze fois et poussa par bas une seule selle, mais d'une abondance extrême, (plein un pot) ; F....t vomit une douzaine de fois et eut cinq à

six selles assez rapprochées. Ces deux-là furent les plus évacués et les plus malades. Pendant l'évacuation, outre le pouls serré et petit, très-peu d'assoupissement, je remarquai chez eux quelques légers mouvemens convulsifs dans les muscles du visage : ce qui m'engagea à leur prescrire, outre le thé qu'ils buvoient abondamment, quelques cuillerées de potion avec les eaux de menthe, de fleurs d'oranger et l'éther.

Les plus malades après ces deux furent Pat...., M.... et N.... ils en avoient mâché gros comme leur poing; mais ils s'étoient contentés d'avaler le suc, sans y ajouter aucune portion d'écorce; en sorte qu'on peut dire qu'ils n'avoient pris que ce dont leur salive s'étoit empreinte.

Pat... vomit beaucoup, ne fut point purgé par bas ce jour-là, ni le lendemain; mais deux jours après, il fut pris d'un violent dévoyement qui dura trois jours, et qui céda au régime et aux mucilagineux.

M..., et N.., vomirent sans être purgés.

Ceux enfin qui en avoient sucé en moindre quantité sans avaler l'écorce, en furent quittes, les uns pour un ou deux maux de cœur, d'autres pour du mal-être et des nausées, suivant la quantité qu'ils en avoient sucé. Au reste, si l'on en excepte Pat.... qui fut

pris de la diarrhée deux jours après, l'effet ne dura que quelques heures. Ils prirent ou mâchèrent cette écorce, de midi et demi à une heure, immédiatement après leur dîner; ce qui dut influer sur son action. Ils éprouvèrent du mal-aise et des maux de cœur deux heures après, les uns plutôt, les autres plus tard, suivant la quantité qu'ils en avoient pris. Trois heures après, environ sur les quatre heures après midi, ils étoient dans le moment du plus grand effet; il se calma de cinq à six heures et à sept heures du soir tout étoit terminé; ils avoient repris leur gaieté, et même leur appétit ordinaire, qu'on ne leur laissa pas satisfaire.

De nouvelles expériences feront connoître quelle est la dose précise et la forme la plus convenable d'administrer l'écorce de robinia pseudo.acacia, et alors la matière médicale se trouvera enrichie d'un vomitif, propre peut-être à remplacer l'ipécacuanha, cette racine qu'il faut aller chercher dans le Brésil, et dont le prix augmente chaque jour. Ce vomitif sera d'autant plus précieux, que sa saveur est agréable: ce qui le rendra facile à adminstrer aux enfans ou aux personnes délicates. Je me propose de tenter ces expériences, et de rendre compte de leur résultat.

IV.° CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DES SCIENCES MÉDICALES.

I.° NOTICES MÉDICALES.

NOTICE

Sur une altération de sécrétion du fluide qui colore la peau;

PAR M.r GAULTIER,

Docteur en médecine.

M.me Lefèvre, femme St.-Ard, jardinier à Ruelle, près Marli, âgée de soixante-quatorze ans, vit, il y a deux ans, dans le mois de Mai, sa peau se couvrir spontanément, dans presque toute son étendue, d'une couleur noirâtre. On remarquoit sur les épaules et sur le ventre quelques points plus noirs, qui ne différoient de la couleur des nègres que par l'absence du lustre que l'on remarque sur ces derniers.

La face, le cou, le tiers-inférieur des extrémités abdominales et stomachiques, les grandes lèvres, les aisselles conservoient à peu près leur couleur naturelle.

Les cheveux de la malade, blanchis par l'âge, n'offroient rien de particulier; mais les poils étoient doubles et bifurqués dans plusieurs endroits.

Pendant l'apparition de cette couleur extraordinaire, qui s'effectua en peu de jours, la malade éprouva des lassitudes générales, qui cessèrent aussitôt que la peau eut acquis le dernier degré de noirceur.

Cette femme est morte à l'hôpital de Boujon, dans le mois dc Janvier 1810.

Les faits que l'observateur vient d'énoncer ont en outre été confirmés par le témoignage du mari et par celui de M. Lamoureux, docteur en chirurgie à Ruelle.

La femme St.-Ard vivoit dans la plus grande misère, habitant depuis huit ans, dans une petite serre de huit pieds carrés, située dans un bas fond deux pieds au-dessous du sol. Cette serre, dont le vitrage n'avoit pas été ouvert depuis six ans, étoit extrêmement humide; l'air en étoit infect comme celui d'un cachot. Les plantes qu'elle renfermoit produisoient des émanations auxquelles étoit exposée la malade, qui, en outre, étoit couverte de vermine, et livrée journellement à des excès de boisson.

Cette femme, parfaitement blanche auparavant, a conservé cette couleur noire dix-neuf mois. Morte après dix jours de fièvre et dans le délire, l'abdomen présenta plusieurs petits points où la couleur s'étoit éteinte. Les points blancs qui la remplaçoient avoient tous sans exception un poil à leur centre, rapport qui étoit constant. Ces poils étoient doublés et très-gonflés à leur racine.

La malade n'avoit nulle trace d'affection scorbutique; et l'autopsie a prouvé que le siége de la couleur accidentelle étoit dans la partie de la peau qu'on appelle ordinairement le corps muqueux.

NOTICE MÉDICALE

Sur la classification des odeurs;

PAR M.r LEVRAT,

Docteur en médecine, ancien chirurgien de la Charité de Lyon, associé-correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

De tous les temps, les odeurs ont occupé l'imagination des médecins naturalistes ou chimistes. Les anciens pensoient que l'odeur étoit un être particulier et distinct des autres parties qui entroient dans la composition des corps; cette idée tenoit sans doute à l'enfance où étoit la chimie dans ces temps réculés. Mais examinant les choses de plus près et aidés par les découvertes en chimie et en physique les médecins ont reconnu, et Fourcroy surtout, que ce corps appelé arôme, n'étoit que les molécules des corps atténués par le calorique et dissous par l'air, qui les présente aux nerfs olfactifs. Ainsi le calorique peut développer l'odeur dans tous les corps, par la même raison qu'il peut tous les atténuer, jusqu'à ceux qui ont le plus de fixité. Plus le calorique a de force, plus l'air est humide, plus il développe d'odeur. Telle plante qui offre beaucoup d'odeur où l'air est chaud et humide, en présentera bien moins dans un climat dont l'atmosphère est chaude et sèche, etc.

Dans les grands froids comme dans les grandes chaleurs, les corps n'exhalent point d'odeur. Dans le premier cas, cela tient à l'absence du calorique; dans le second, à l'absence de l'humidité. Les chas-

seurs savent très-bien qu'en Eté, les chiens ne peuvent suivre la piste du lièvre, du renard, etc., qu'au moment où le soleil se lève et absorbe la rosée, ou plutôt, la divise à l'infini dans l'air. Il y a certains jours d'Eté où le vent du midi se joignant à la chaleur de la saison, et continuant à souffler pendant la nuit, le matin l'on ne trouve point de rosée. Dans cette circonstance, les corps, au lever du soleil, répandent peu d'odeur. Quel est celui qui n'a pas joui de l'agréable plaisir que procure l'odeur réunie des plantes et des fleurs d'un jardin d'agrément, d'un parterre, que le blond Phœbus vient y développer à l'instant où il commence à éclairer l'horison. Je me rappelle que, étant à Montpellier, j'allois tous les matins au jardin botanique pour y flairer l'odeur des fleurs, et j'ai passé peu d'heures plus délicieuses.

Du moment que l'on a eu découvert le principe et la cause des odeurs, on a dû chercher à les classer; mais ici, comme dans la classification des corps d'où elles émanent, l'on a rencontré des obstacles difficiles à surmonter. La nature est une : elle se joue le plus souvent de nos explications; le moment où nous croyons l'approcher le plus, est fréquemment celui où nous nous en éloignons davantage.... Toujours fidèle dans les grandes distributions, elle jette entr'elle et nous un voile épais qui cache à la fois, et ses secrets, et notre ignorance.... C'est peut-être pour cette raison que la plupart des classifications n'offrent d'autres avantages que ceux qu'en retire la mémoire. Linné, philosophe naturaliste, après avoir classé les êtres matériels, voulut assujettir aux mêmes lois leurs principes volatils, et divisa les odeurs en six classes. Lorry n'en

admit que cinq, et Fourcroy y ajouta l'arôme muqueux qui appartient aux plantes faussement appelées inodores.

Considérant les odeurs sous le rapport des effets qu'elles produisent sur l'économie animale, elles pourroient être divisées en deux grandes classes. La première comprendroit celles qui excitent la sensibilité, telles que les éthérées, les volatiles, les aromatiques, etc. La seconde classe renfermeroit celles qui émoussent cette même sensibilité, telles que les fétides, les vireuses, les cucurbitacées, etc. Cette division, établie par un de ces génies dont s'honorent les différentes Sociétés médicales, offriroit un avantage réel, en indiquant tout à la fois le remède, et sa façon d'agir sur l'économie vivante.

II.° NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

PREMIER RAPPORT

Fait à la Société de médecine-pratique de Montpellier, sur l'ouvrage suivant :

NOSOGRAPHIE SYNOPTIQUE,

Ou Traité complet de médecine, présenté sous forme de tableaux; par J. L. F. Dom. LATOUR, docteur en médecine, professeur de médecine-pratique et de matière médicale, etc. etc. Dédié à Sa Majesté le Roi de Hollande. *A Orléans, de l'imprimerie de Huet-Perdoux; Paris, chez Gabon, libr., place de l'Ecole de médecine*, 1810, 1.re *livraison, atlas.*

L'ouvrage dont je viens entretenir la Société est imprimé avec soin, et une sorte de magnificence;

mais jusqu'ici il n'a paru que le traité complet des fièvres en 15 tableaux, et 16 pages d'introduction.

Celle-ci est précédée et terminée par cette épigraphe : *In hoc gaudeo aliquid discere ut doceam.* L'auteur a-t-il donc tout le sentiment de ses forces, et n'aspire-t-il à aucun genre d'indulgence ? Je m'occuperai d'abord des idées médicales contenues dans cet avant-propos, et j'exposerai ensuite plus ou moins sommairement la doctrine établie dans les tableaux synoptiques.

Un ouvrage écrit sur la nosographie, d'après les principes de M. le professeur Pinel, et consacré à faire valoir ou à étendre les opinions de ce célèbre nosographe, doit se composer des idées du modèle, et de celles qui sont propres à l'auteur. C'est ce qu'on trouve généralement dans l'introduction. M. Latour reconnoît tous les avantages de la méthode analytique, sans oublier ceux que produit la synthèse ; et il en fait exclusivement honneur à ses maîtres, au point de devenir injuste envers la docte antiquité. Selon lui, les anciens ont manqué, dans leurs études, de cette justesse d'analyse (qu'il signale), et qui cependant est si propre à hâter les progrès de la science, à en reculer les limites, et surtout à en faciliter l'étude et l'intelligence.

Pour prouver avec quel degré de réflexion un tel jugement a été prononcé, il faudroit faire l'histoire de la science, et montrer successivement les services qu'ont rendus à la médecine, et Hippocrate lui-même, et les nombreux médecins de la famille des Asclépiades, et ces philosophes médecins qui, dans les premières époques de l'art iatrique, reçurent le nom de zététiques. En exposant leurs opinions, nous verrions le pur hippocratisme s'iden-

tifier avec tous les principes des méthodes analytiques; les créer, en assurer même les avantages; et comme à l'époque où l'on a cru s'être heureusement emparé de ces méthodes, l'esprit n'étoit plus, depuis long-temps dans la barbarie, il en résulteroit que le titre de *nosographie philosophique ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, ne seroit qu'un jargon scientifique, très-heureux sans doute, puisqu'il a fait une si étonnante fortune; mais qu'on pourroit rapprocher de ces intitulations emphatiques; telles que *flos florum*, *lumen luminum*, *rosarium philosophorum*, *thesaurus*, *opus aureum*, *etc.*, que, à des époques, tombées aujourd'hui dans le plus grand mépris, on donnoit à des ouvrages médiocres d'idées, mais forts de prétentions et d'absurdités, et que les âges ultérieurs, en se croyant ou plus sages ou plus éclairés, ont impitoyablement frappé de ridicule.

M. Latour expose à peine ses vues dans l'introduction qui m'occupe, qu'il avance que c'est à l'époque la plus moderne de la médecine, à l'âge même où nous vivons, qu'un infiniment petit nombre d'auteurs, miraculeusement privilégiés, ont donné à la science sa véritable impulsion. Pour faire un pareil honneur à ces génies, il eût fallu que leurs productions fourmillassent de vérités, ou du moins en continssent une à laquelle tînt en quelque manière la destinée de la médecine; il eût encore fallu que les auteurs de ces productions fussent des praticiens consommés, écrivant d'après eux-mêmes et publiant les résultats d'une foule d'observations, faites par eux et soigneusement comparées; il eût fallu enfin que ces productions ne portassent le cachet d'aucune theorie exclusive, et que leurs

auteur, à l'instar du modeste praticien d'Erbac, eût été en état de dire : *Je fais profession d'une médecine libre. Je ne suis pas plus attaché aux anciens qu'aux modernes. Je me sers indifféremment des uns et des autres, lorsqu'ils suivent la vérité. Une expérience souvent répétée est mon principal guide.* Klein, *interpres clinicus*, édit. de Francfort et Leipsick, 1771, au recto de la 9.e page.

Les opinions médicales sur lesquelles M. Latour a calqué son travail, sont connues pour être entachées du solidisme le plus exclusif, à moins de quelques contradictions dans les principes. Il paroît que l'école de médecine de Paris, au commencement de sa carrière et obligée de créer tous les genres d'instruction, a donné uue sorte d'assentiment à ces opinions; mais si un homme d'un talent réel, et joignant à un grand zèle une éloquente élocution, avoit professé dans cette illustre école, l'éclectisme médical, se composant de la doctine des solides et de celle des humeurs, dont le chimisme n'est que l'emblême, sans doute que cette école, qui marche à grand pas vers la plus haute célébrité, en eut retiré une gloire bien plus durable ou plus réelle. Peut-on se vanter de suivre la médecine hippocratique, lorsqu'on n'en retient que le nom et qu'on proscrit la philosophie qu'elle renferme. L'immortel médecin de Cos, auquel on assure qu'on cherche à ressembler, dont le nom est sur toutes les bouches, étoit plus humoriste que solidiste. Que dis-je! Hippocrate le modèle et la gloire de tous les observateurs, même *analystiques*, nous a transmis une doctrine philosophiqne, dans laquelle les humeurs animales, comme plus susceptibles de

divers changemens et de différentes altérations, exercent sur les solides une action qni devient souvent réciproque, et de laquelle dépend l'harmonie ou la lésion permanente des fonctions. Les noms de bile, d'impuretés, d'humeurs crues ou cuites, n'ont pas été bannis de cette même doctrine, comme des objets dégoûtans, comme les fruits d'une théorie servilement assujettie à l'erreur. Que ces faux médecins qui s'élèvent contre les grandes vérités de l'humorisme, commencent par abjurer leur respect pour le prince de la médecine; qu'ils rejettent cette hypocrisie d'opinion qui leur fait brûler un grain d'encens aux pieds d'une vénérable idole, tandis qu'ils professent une croyance subversive de l'expérience de ce grand homme et de la doctrine des âges lentement écoulés depuis lui.

Une autre idée générale qu'offre l'introduction à la nosographie synoptique est, que si la médecine ne doit plus craindre d'être examinée dans ses détails, ni d'être observée dans ses résultats, c'est qu'elle a été réduite, par les efforts des novateurs, à la seule inspection des faits, et dégagée de tous les faux raisonnemens qui en entravoient la marche. J'accorde volontiers qu'on ne fasse grâce à aucun des faux raisonnemens qui peuvent nuire à la vraie doctrine médicale. Mais, qu'entend-on par faux raisonnemens? A en juger par les autorités sur lesquelles s'appuye M. Latour, il n'y a que les humoristes qui raisonnent faussement; et les profondes connoissances en médecine reposent sur les seuls écrits des solidistes; voilà ce qu'on peut appeler raisonner juste; il n'y a rien, comme d'être en sa propre cause, et juge et partie. D'autre part, cette science, qui ne doit plus craindre d'être examinée en détail, ni

d'être observée dans ses résultats, doit-elle cette prérogative à ce qu'elle est réduite à la seule inspection des faits? Mais, que veut-on exprimer encore avec cette idée? Est-ce qu'on observe, et bien; au lieu de raisonner, et mal; à la bonne heure. Mais si, s'en tenant littéralement aux expressions de sa phrase, notre nosographe ne veut réellement que l'inspection des faits; il tue la science, qui n'existe pas là où il n'y a pas des principes. Ceux-ci sont les résultats des faits; on ne tire pas des résultats sans raisonner; et les faits ne sont utiles que comme bases des bons raisonnemens.

A propos de faits qu'invoquent les bons comme les mauvais écrivains en médecine; doit-on tant demander leur accumulation? Vingt siècles d'expérience médicale, ont mis à notre disposition une immensité de faits; et ils n'ont servi qu'à en faire demander de nouveaux. Ce cri général a donné naissance à une secte que l'on pourroit appeler celle des *observationistes*. Leur principe est de faire de gros volumes avec force observations, souvent terminées par des ouvertures de corps, nommées, comme on le sait, autopsies cadavériques. Ces observations sont vraies ou fausses, c'est-à-dire, imaginées avec plus ou moins de soin. Mais tout faiseur d'observations est-il pour cela observateur? Quand on a lu ce que Zimmermann et M. Sennebier exigent de qualités dans celui qui observe, on se sent naturellement porté à conclure, que tous ceux qui visitent des malades ne voient point des maladies. On pourroit même avancer, en jetant les yeux sur le formidable amas d'observateurs bons ou mauvais, fidèles ou imposteurs, qui cherchent à faire parler d'eux, que le grand nombre de faits qu'ils ont divulgué, est peut-être

le plus fort obstacle à l'avancement de la philosophie médicale. Les considéreroit-on sous l'aspect le plus avantageux, qu'on pourroit encore dire avec vérité que les faits ne font point la science et qu'ils ne peuvent pas la comprendre. Comparables à ce que sont les matériaux en architecture, ils sont les élémens de l'édifice, servent à l'élever, mais ne le constituent nullement.

Si mon dessein étoit de commenter toutes les idées générales qui sont contenues dans l'introduction de la nosographie synoptique, je m'arrêterais presque à chaque instant. Les avant-propos ne peuvent guère contenir que des généralités. On exige seulement qu'elles ne prêtent point à des objections graves, Par exemple, M. Latour ne fait remonter qu'aux célèbres Fourcroy et Chaussier, l'idée d'avoir appliqué à la chimie et à la physiologie, la forme des tables. Je suis bien assuré d'avoir lu, dans l'histoire de la médecine par Kurt-Sprengel, qu'un médecin très-ancien, dont le nom m'est échappé, en a le premier donné l'exemple ; et j'ai dans ma bibliothèque, sous le titre de : *medicinæ utriusque syntaxes ex græcorum, latinorum, arabumque thesauris*, un ouvrage *in-folio* de 752 pages, sans compter un *index* très-étendu, imprimé à Basle, en 1576, et dont l'auteur est Jean-Jacques Wecker, médecin de Colmar ; dans lequel toute la médecine est exposée en tableaux analytiques ou synoptiques. Félix Plater, docteur de l'université de Montpellier et professeur de médecine à Basle, a réduit, en tableaux physiologiques et anatomiques ce qu'il a écrit sur l'utérus et les mamelles, *de utero et mamillis tabulæ*, dans la collection de Spach, in-folio, *Argentinæ* 1597. Richard Manningham, n'a écrit qu'en

tableaux son *artis obstetricariæ compendium. Hal. magdeb.* 1746, etc. etc. Ainsi le *multa renascentur quæ jam cæcidere*, etc. d'un philosophe fameux se vérifie en médecine, comme dans toutes les autres sciences; et il ne faut point donner des pures imitations pour des innovations mémorables.

Mais ce ne sont pas les idées générales d'une introduction qui doivent continuer à m'occuper. Ce sont les idées nouvelles. L'auteur m'avoit annoncé *qu'il se rejouissait de savoir quelque chose pour pouvoir me l'apprendre.* J'ai lu; j'ai relu cette introduction et rien de nouveau n'a frappé mon esprit. J'ai lu que l'analyse et la synthèse s'adaptoient à la médecine comme aux autres sciences; que les méthodes analytiques n'étoient, dans le sens de l'auteur, que les élémens de toute nosologie, où l'idée du genre se lie à celle de l'ordre, comme l'idée de l'ordre à celle de la classe, etc. etc. et comme M. Latour a pris le parti de distribuer l'histoire d'une maladie simple, en trois tableaux, l'un pour les symptômes et les moyens curatifs qui sont communs à la maladie et autres affections de la même classe; le second, pour les symptômes et les moyens curatifs qui sont aussi communs à la même maladie et aux autres affections du même ordre, mais qui ont avec elle un rapport d'affinité plus rapproché que celui de la classe; enfin, le troisième, pour les symptômes et les moyens curatifs de la même maladie, isolée de tout ce qui n'est pas elle; ce qui fait le triple tableau de la classe, de l'ordre et de la variété : j'ai cru m'appercevoir que ce médecin avoit pris, pour des idées neuves, la marche particulière qu'il avoit imprimée à sa nosographie synoptique, et que le sens de l'épigraphe

pouvoit être purement interprété en faveur de l'amour-propre.

Je ne veux pourtant pas taire à M. Latour, que c'est une bien grande faute nosographique, que d'avoir sauté de l'ordre à la variété. La classe, l'ordre et le genre sont, en médecine-pratique, des divisions arbitraires faites pour soulager la mémoire, classer commodément les individus que l'on a à examiner. Les espèces sont ces individus, dont les variétés ne diffèrent que par des nuances plus ou moins imperceptibles. Or, comment reconnoîtra-t-on ces variétés, quand les espèces, auxquelles elles doivent être rapportées sont méconnues. En subtilisant dans la science nosographique, M. Latour l'a donc complètement défigurée; et c'est ce que les amis de la science ne lui passeront certainement point.

Quoiqu'il en soit, pour bien se pénétrer de la marche que M. Latour a suivie, il convient de s'arrêter au tableau inséré dans l'introduction. Il n'a qu'un but; l'histoire d'une maladie, laquelle doit comprendre sa synonimie, son étymologie, sa nature, son étude et son traitement. Mais, en considérant cette énumération, on reste indécis si notre auteur n'a pas pris le change; ou en d'autres termes, si au lieu d'*histoire*, il n'a pas voulu dire *étude* et réciproquement. Comment connoître la synonimie, l'étymologie et la nature d'une maladie, si on ne l'étudie; et de quelles choses se compose *l'histoire* d'une maladie, sinon de toutes celles que M. Latour comprend sous le titre d'*étude* et qui roulent sur les symptômes précurseurs, ceux d'invasion, ceux d'accroissement, d'état et de décroissement; sur la connoissance des causes et les signes de terminaison ou de convalescence. Au reste, le doute s'éclaircit

par ce que dit ailleurs M. Latour lui-même. Là, il rétablit, dans leur vraie place, les termes *étude* et *histoire* ; et on se convainc de la justesse de l'observation qui frappe d'abord le lecteur.

Le traitement est le but de la médecine-pratique, de cette science, vraiment digne du regard du philosophe. M. Latour l'a si bien senti, qu'il se glorifie d'avoir ajouté, à la nosographie du professeur Pinel, le traitement de chacune des maladies qu'elle renferme, et d'avoir tenté de faire aller de front ce traitement, avec chacune de ses divisions. Mais comment notre auteur a-t-il su s'élever graduellement aux connoissances les plus étendues de traitement ? Voici sa réponse ; par des généralisations ou des abstractions successives. Voilà donc cette marche prétendue philosophique qui met dans une abstraction, *la vie d'un malade* ! Qu'est devenue cette expérience sévère, cette simple intuition des faits qui n'adopte, par voie d'analogie, que les règles rigoureuses de l'empirisme. Abstraire, c'est ôter : M. Latour veut donc ôter des traitemens particuliers, pour composer ses traitemens généraux ; tandis qu'il est de science certaine en clinique, que les premiers ne sont que des abstractions des seconds, ou ne peuvent être autre chose.

Si nos réflexions sont justes, elles tendent à une conclusion bien opposée à celle qu'a prise M. Latour, savoir que sa nosographie synoptique aura un double avantage, celui d'offrir au praticien qui sait, comme à l'élève qui apprend, tout ce qui peut lui présenter d'essentiel ou d'intéressant l'étude nosographique des maladies. Le médecin qui sait n'apprend rien dans un tableau synoptique ; et l'élève qui a besoin d'apprendre, n'est pas assez instruit pour savoir,

lors même qu'il s'est rendu familière l'étude d'un semblable tableau.

Le style de l'auteur ou la construction de ses phrases ne m'a jamais sérieusement occupé ; parce que, en médecine, le fond l'emporte toujours sur la forme. Cependant, on pourroit remarquer des élocutions obscures. Par exemple ; M. Latour dit textuellement *le tableau d'un traité complet des diverses maladies et de leur traitement. -- Telles sont les divisions que nous avons adoptées pour l'étude de chaque maladie considérée comme symptômes appartenans, en général, à une classe d'affection quelconque, etc.* Peut-on dire que les maladies sont des symptômes, etc. fait-on le tableau d'un traité complet des diverses maladies, comme celui de chacune des maladies qui entrent naturellement dans ce traité ?...

Cependant, M. Latour a écrit sous un égide bien respectable ; l'approbation de la faculté de médecine de Paris, dont M. Pinel est le président. Ce mot explique tout. M. Pinel peut-il ne pas voir, dans le plus ardent zélateur de ses principes, prétendus philosophiques, un médecin dont les travaux, identifiés avec les siens, méritent les plus belles palmes de la gloire et le sceau indélébile de la renommée.

Ainsi que la nosographie synoptique entière a une introduction, la classe première ou traité des fièvres primitives a son avant-propos. Celui-ci ne consiste que dans l'indication des auteurs à consulter sur les fièvres, ou dans la liste des ouvrages sur cet ordre de maladies, qui doivent essentiellement composer la bibliothèque d'un médecin.

Je ne remarquerai pas que, dans cette dernière circonstance, et nosographiquement parlant, M.

Latour se sert aussi confusément des termes *classe* et *ordre*, pour désigner une même chose, qu'il a employé ailleurs les termes *histoire* et *étude*; mais je ferai observer qu'il est bien délicat d'indiquer quels sont les livres essentiels à la bibliothèque d'un médecin, surtout lorsqu'on se détermine à nommer des auteurs vivans. Les premiers ouvrages, dont il est question, sont des nosologies; les autres sont ou doivent être des pyrétologies.

La liste des nosologues donne Sauvages, Amst. 1763. ---- Linnée, Ups. *idem.* --- Vogel, Gotting. 1764. --- Cullen, Amst. 1775. ---- Macbride, Lond. 1772. ---- Sagar, 1776. ---- Vitet, Lyon 1778. ---- Darwin, 1796. --- Tourdes, 1803. ---- Recamier, Paris *idem*, --- Pinel, Paris 1808.

A de pareilles citations, on connoit bientôt que les nosologies de ces divers auteurs, n'entrent point dans la bibliothèque de M. Latour; et d'autre part, on pourroit reprocher à ce nosographe d'avoir condamné à l'oubli des travaux de ce genre qui méritoient néanmoins quelque considération. En effet, lorsque dans un livre, tel que le sien, on se détermine à citer ses dévanciers, on le fait chronologiquement, et alors on ne peut se dispenser d'indiquer les premières éditions, comme une date dont tous les auteurs se montrent jaloux. Pour juger en ce point M. Latour, essayons de rétablir son texte. Sauvages. Montpel. 1732; Amsterd. in-8.° 1765, *idem*, in-4.°, 1768, et édition de Daniel, in-8.°, Lips. 1790. ---- Linné (et non Linnée qui ne peut être que précédé de la désignation *Von*) 6 Décembre 1759. Vogel, Gotting, 1764, ---- Cullen, Edinburg. 1759, 1772, 1780, 1785, Venetiis 1787. Ticini 1790. ---- Macbride, Lond, 1772, Paris 1787.

--- Vitet, Lyon, in.4.° 1778; in-8.o an XI, 1803, in-12 1804. --- Darwin, première édition, Lond. 1794. --- Pinel, an VI 1798, an XI-1803, 1807. --- Tourdes, sans désignation d'année. --- Recamier inconnu.

Quelques recommandables que soient les noms des nosologues cités par M. Latour; les oublis, sans doute involontaires, qu'il a faits en ce genre, sont si grands, que je n'ai pu m'empêcher de le faire remarquer. En preuve de ce que j'avance, je citerai Hebenstreit, Lipsiœ 1754. ---- Baldinger, Gotting. 1778. --- Haartman, Aboœ 1779. ---- Cyrillo, Neapol. 1780. --- De Meza, Hafniæ 1780 et 1781. ---. Tode, Kopenhagen 1781. ---- Daniel, Leipsick 1781. -- Ch. Fr. Richter, Hall. 1785. --- Vachier, Paris 1785. ---- Van den Heuwel, Lugd. Batav. 1787. --- Callisen, Hafniæ 1788 et 1789. Lauth, Argentor. 1788. ---- Ploucquet, Tubing. 1791. ---- G. Edwards, Lond. 1791. ---- Herzig, Colon. 1791. --- Franck, Manheim 1792. ---- Villars, Grenoble an X-1796. ---- Gilbert, Paris an VI 1798. --- Baumes, Montpellier an 10 1801, et Paris 1806. --- Tourtelle, deuxième édition, Paris an XIII 1805.

Cette liste grossiroit bien d'avantage si je cherchois à y joindre toutes les monographies nosologiques. Je ne saurois toutefois passer sous silence celles de Dechevane, Monspel. 1753. --- De Von Buchwald, Hafn. 1754. --- Taylor, Hambourg et Lepsick 1766. --- Plenck, Viennœ 1767 à 1800. --- Weisz, Viennœ 1781, -- Wallis Lond. 1767. -- Perkins, Lond. 1787, --- Goetz, Jena 1791. --- Wedekind, Nuremb. 1792. Gramberg, Erlang 1793. --- Cailleau, Bordeaux 1793. ---- Wichmann, Hanover 1794, --- Flammant, Strasbourg 1798. --- Chrichthon, Lond.

1798, et tant d'autres qu'il seroit trop long d'énumérer, sans néanmoins que j'aie intention de leur dérober la gloire, qu'on attache à la production d'un ouvrage plus ou moins utile.

D'après cette longue série d'auteurs qui ont écrit sur toute la nosographie, qui n'accusera pas M. Latour d'injustice ou de négligence ! d'injustice, si, les connaissant, il les a voués sciemment à l'oubli ; de négligence, si, voulant composer la bibliothèque d'un médecin nosographe, il a préféré de jeunes auteurs qui n'ont donné qu'un prospectus ou une table de nosologie, à de graves écrivains qui avoient plus ou moins approfondi la matière et dont le nom peut être honorablement cité.

La liste des pyrétologues a été bien plus mal conçue encore. M. Latour l'a faite sans doute de mémoire, sans peser la valeur des noms, ni celles des livres : recommandant avec autant de présomption à l'attention du praticien, des auteurs frappés d'une sorte d'anathème par son maître, qu'il met de légéreté à en écarter d'autres, qu'un simple élève eût rougi d'avoir méconnus. Par exemple, Galien, ce prince des humoristes, si souvent vilipendé dans la nosographie philosophique ; Stoll, qui a fait jouer un si grand rôle à la saburre bilieuse ; Quarin, Quesnay, Fizes, qui ne virent tant de fois que matières stercorales, putridité et colliquation humorale, etc., sont sur le même rang de Stahl, de Baglivi, d'Hoffmann, de Cullen, etc. ; ces patrons de la théorie solidique : et quand je lis, après Hippocrate, Sydenham, de Haën, etc. ; les noms de Devèze, Aygalenq, Lasteyras, Pouqueville, Doueil, Authenac, Broussais, Scudery, Colinet, etc., ces jeunes rejetons de l'École de Paris, mon œil a vainement cherché

Torti, Lancisi, Ramazzini, Werlhoff, Freind, Wintringham, Lautter, Baumes, Reil, etc. etc.

Reconnoissons du moins une obligation que nous devons à M. Latour. En citant, relativement aux fièvres, des auteurs qui n'ont donné qu'un chapitre à ces maladies, dans leurs traités complets de médecine; on doit lui savoir gré d'avoir borné sa nomenclature. S'il avoit laissé courir sa plume, il nous eût laissé un beau recueil de bibliographie. Le champ est vaste, et la moisson pouvoit être bien plus onéreuse.

Pour n'avoir plus à revenir sur les généralités de la nosographie synoptique, quand je n'aurai enfin à m'occuper que de la classe des fièvres, je dirai un mot du tableau 1.er, intitulé *classiffication* générale des maladies, et par un sous-titre, nosographie médicographique. Ici il est nécessaire de comparer les dates. M. Latour publie son travail en 1810, tandis que la dernière édition de la nosographie philosophique de M. Pinel est de 1807, et non de 1808, ainsi que l'a noté M. Latour. Or, il est remarquable que, cédant sans doute à la force de la critique, à d'utiles conseils ou à une réflexion tardive, le professeur de Paris a eu le courage de sacrifier toutes ses dénominations génériques, fruit de ses premiers néologismes; et de leur préférer les désignations vulgaires, ou, comme on le dit, triviales. Ainsi, malgré ce qu'on lit, Tom. I de la troisième édition, pag. 9, M. Pinel nomme l'ordre I.er de ses fièvres primitives (Tom. I, pag. 12), fièvres dites inflammatoires; l'ordre II.e (pag. 41), fièvres dites bilieuses ou gastriques; l'ordre III.e (pag. 87), fièvres dites pituiteuses ou muqueuses; l'ordre IV.e (pag. 127), fièvres dites putrides ou

adynamiques ; l'ordre V.e (pag. 186), fièvres dites malignes ou ataxiques ; enfin, l'ordre VI.e (pag. 244), peste. Il n'est point question dans ces ordres de fièvres essentielles, de la fièvre hectique. A la vérité, une note, correspondante à chacun de ses titres, donne quelques synonymies, terminées par les dénominations néologiques du nosographe.

M. Latour, refusant de suivre le généreux exemple de son maître, et peut-être pour lui reprocher tacitement sa complaisance, adopte au contraire et les premières dénominations de M. Pinel et toute l'ancienne division de cet auteur. I. Fièvres angioténiques ou inflammatoires ; II. Fièvres méningo-gastriques ou bilieuses ; III. Fièvres adéno méningées ou muqueuses ; IV.e Fièvres adynamiques ou putrides ; V. Fièvres ataxiques ou malignes ; VI. Fièvres adéno-nerveuses ou pestilentielles, et VII. Fièvres hectiques. De quel côté est le perfectionnement ? De quel côté est une obstination que rien ne paraît justifier ?

M. Latour ne s'en tient pas à une classification nosographique. Il annonce que, après avoir pensé qu'on devoit analyser en médecine, M. Pinel a divisé l'ensemble des maladies en six grandes classes ; et néanmoins lui, Latour, n'en indique que cinq. Mais il fait correspondre à chacune d'elles une classification médicographique, c'est-à-dire, un traitement ayant sa désignation néologique. Sa première classe ayant sept ordres, il reconnoît un traitement anti-angioténique, un traitement anti-méningo-gastrique ; et successivement, un traitement anti-muqueux (et non anti-adéno-méningé), anti-adynamique, anti-ataxique, anti-adéno-nerveux et anti-hectique. Une division analogue de traitemens

accompagne chaque division des ordres de chacune des autres classes. Il faut ajouter toutefois que, dans une note, ce médecin déclare n'avoir pas cru devoir donner aux différens traitemens qui complètent sa nosographie synoptique, les *dénominations nouvelles* qu'il vient d'indiquer Bientôt (ajoute-t il), sans doute, nous verrons paroître, en médecine, une langue générale, et les bienfaits de cette innovation s'étendront sur l'étude du traitement des maladies, comme sur celle de leurs symptômes. Contentons-nous d'avoir indiqué, pour le traitement des maladies, une marche qui nous a paru philophique, sans vouloir y attacher d'autre importance que celle qu'elle nous a offerte pour la confection de nos tableaux. On attache donc l'épithète sublime de philosophique à une misérable et ridicule innovation néologique ! Voilà nos auteurs modernes !

La nosographie du professeur Pinel, est la source fondamentale où a puisé M. Latour. Il en transmet, dans son premier tableau, les ordres, les sous-ordres et les genres ; mais je donnerois une idée insuffisante de sa méthode, si je ne désignois ses auxiliaires. Il a puisé aussi dans l'hygiène du professeur Hallé, toutes ses règles de régime ; et dans Cullen les dénominations relatives aux indications du traitement.

Une dernière réflexion va m'occuper. Quelques noms d'auteur sont constamment mal orthographiés dans la nosographie synoptique, et de ce nombre sont Stool, Grimaut, Bancq, etc., pour Stoll, Grimaud, Banc, etc. De pareilles fautes ne tiennent qu'à la négligence, et peut-être elles ne sont remarquables que parce qu'il s'agit d'auteurs extrêmement connus.

Œuvres complètes de Tissot, docteur et professeur en médecine, etc. nouvelle édition, revue, précédée d'un précis historique sur la vie de l'auteur et accompagnée de notes; par M. Hallé, docteur et professeur en médecine de l'école de Paris, etc. etc. tom. I, II et III des œuvres choisies avec le portrait de l'auteur, et tom. IV et V des œuvres complètes, les autres volumes sous presse. *A Paris, chez Allut, imprimeur-libraire, rue de l'école de médecine, n.º* 6, *vis-à-vis S.t-Côme*, 1809.

Cette réimpression des œuvres d'un homme, dont le nom si connu ne périra jamais, fournira 10 volumes in-8.º Les trois premiers, constituant ses œuvres choisies, se vendent 18 fr.; les autres volumes seront livrés, dans la suite, un à un, au prix de 6 fr.; mais ceux qui souscriront pour l'ouvrage entier ne payeront que 48 fr.

Quelle réunion imposante de noms, celui de l'auteur et celui du médecin célèbre, qui a bien voulu ajouter au texte, des notes précieuses, pour étendre, confirmer ou limiter les vues de M. Tissot! et lorsqu'on vient à considérer que ce praticien illustre est mort dans un état voisin du besoin; et que la nouvelle édition de ses œuvres est mise sous l'égide des âmes sensibles et bienfaisantes; on doit tout espérer du zèle des médecins, s'empressant de venir au secours d'une famille éplorée, et de réparer en quelque manière l'outrage qui lui a été fait par des malheurs non mérités.

Louer Tissot avec des mots, artistement arrangés en périodes harmonieuses, seroit une chose tout à fait inutile; c'est par ses ouvrages qu'il faut cé-

lébrer et sa philantropie et son talent. Tissot a écrit pour toutes les classes de citoyens; pour le peuple, pour les littérateurs, pour cette jeunesse que l'ivresse de l'âge précipite des plaisirs dans la tombe; pour les médecins, pour les érudits. Il fut étranger, et son style demande quelquefois grâce; il prit le goût de l'érudition germanique, et quelques-uns de ses ouvrages peuvent présenter des longueurs; mais partout ils respirent la bonne observation, le praticien instruit et le médecin savant.

Les œuvres choisies se composent de l'avis au peuple sur sa santé, du traité sur les maladies des gens du monde, de celui qui roule sur la santé des gens de lettres, enfin de l'onanisme. Des notes sur différens passages de ces traités, les enrichissent et leurs donnent une valeur clinique plus grande encore. Elles sont simples, claires et surtout très-justes, ressortissant très-bien au sujet. Nous en citerons une en preuve, c'est celle qui répond à la page 104, §. 32, pag. 461, et nous lui donnons la préférence, parce qu'elle est relative à l'usage des bouillons, sur lequel tant de gens encore ont des idées inexactes. C'est M. Hallé qui parle. M. Tissot proscrit le bouillon. Il écrivoit dans un temps où les idées sur la putrescence animale et l'alkalescence étoient bien vagues. Le bouillon contient essentiellement une gélatine animale, et une autre substance à laquelle les chimistes ont donné dernièrement un moment d'attention, indépendamment de la partie extractive colorante, que fournissent les viandes brunes ou noires. Mais en général, son premier mouvement dans l'altération spontanée à l'air, est vers l'acescence, et il diffère peu sous ce rapport des gélatines végétales. Un bouillon fait

avec les viandes blanches, comme les poules. veau, etc., est peu différent des substances que M. Tissot croit devoir lui substituer; et en supposant même au bouillon les qualités que lui donne notre auteur, il faudroit encore admettre ici les restrictions que comportent les préceptes généraux sur le régime, et dont nous avons parlé dans la première note. Il faut y joindre en France l'habitude presque générale qui rend ce moyen d'alimentation si familier parmi nous. D'ailleurs, soit par le choix des viandes, soit par leur proportion avec le liquide qui en dissout les principes, on peut rendre le bouillon aussi tempérant et aussi léger qu'on le désire.

On ne lira pas avec moins d'intérêt ce que M. Hallé dit au sujet des balsamiques dans certains cas phthisiformes, du lieu d'élection des vésicatoires, de la petite-vérole, du traitement des fièvres putrides et malignes; dans les notes ajoutées au premier volume: des brûlures, des contusions et des foulures, des membres gelés, des engélures, des asphyxies, dans celles qui se trouvent à la fin du tome second; le tome troisième n'est point enrichi de notes, de même que les tomes 4 et 5; mais les souscripteurs les recevront à titre de supplément, lorsque les nombreuses occupations de M. Hallé lui auront permis de s'acquitter d'une tâche, qui rend la lecture des divers traités de M. Tissot si instructive et si féconde en vues pratiques.

Le tome IV des œuvres complettes renferme une première lettre sur l'inoculation de la petite-vérole, adressée à M. Roncallo Parolini; une seconde lettre à M. Zimmermann, contenant des observations sur la maladie noire, sur le ver plat, sur une céphalée, sur l'inoculation et sur l'irritabilité; cette lettre se

s *faites à Montpellier ;*
decin, etc.

XI.

JOURS DU MOIS.	ÉTAT DU CIEL.		
	...tin.	Après-midi.	Soir.
1	...gr. vent.	*idem.*	Beau.
2		Nuageux.	*idem.*
3	...ent. pl.	*idem.*	*idem.*
4	...; pluie.	Couvert.	*idem* et la nuit.
5	...x.	Beau ; vent.	*idem.*
6		*idem.*	Nuag. ; brouill.
7	...x.	Beau.	Brouillard.
8	...x.	Beau.	Nuag. ; brouill.
9	... .	Nuageux.	Couvert.
10	...rd.	Couvert.	*idem* ; pl. la n.
11	...gr. vent.	*idem.*	Couvert ; bruin.
12	...; pluie.	Nuageux.	Beau.
13	...ent.	*idem.*	*idem.*
14		*idem.*	Nuageux.
15	...; bruin.	Couvert.	*idem.*
16	...; bruin.	*idem.*	*idem* ; bruine.
17	...rouil.	Nuageux.	*idem.*
18		Nuageux.	Beau.
19	...; bruin.	Couvert.	Couvert.
20	...rouill.	Couvert.	*idem* ; vent.
21	... .	*idem.*	*idem.*
22	... .	Nuageux.	*idem.*
23	...; pluie.	Couvert	Beau.
24	...vent.	Nuageux ; vent.	*idem* ; pluie.
25	...ent.	*idem.*	Couvert ; vent.
26	...x.	*idem.*	*idem.*
27		*idem.*	*idem.*
28	...x.	Beau.	*idem.*
29	... .	*idem.*	*idem.*
30	...rouill.	Couvert.	*idem* ; vent.

MALADIES REGNANTES.

vres bilieuses rémittentes, catarrhales.

vres intermittentes.

ucoup de flux diarrhoïques et dysentériques.

vres vermineuses parmi les enfans.

fait distinguer par huit observations bien détaillées; enfin une troisième lettre à M. Albert de Haller, sur la petite-vérole, l'apoplexie et l'hydropisie. M. Tissot avoit publié ces diverses pièces en latin; elles ont été traduites en français, de son consentement, par M. le docteur Vicat.

Le cinquième tome est destiné aux articles suivans : observations sur la colique de plomb; lettre à M. Baker sur les maladies causées par l'usage du seigle ergoté; divers mémoires ou observations sur la raphanie; dissertation sur l'inutilité de l'amputation des membres; l'inoculation justifiée; essai sur la mue de la voix. Ces différens titres n'annoncent que des sujets limités; mais ils fournissent des vérités accessoires que l'auteur développe ou annonce en passant. Telle est une digression sur la nature, mot fameux, que chacun interprète à sa manière, l'égide du médecin, ou, pour parler plus juste, son talisman, et dont l'influence est telle, que chacun y trouve son compte, arrêtant du moins quelquefois la manie d'agir, laissant respirer le malade et donnant au médecin le soin de réfléchir.

PROCÈS-VERBAL

De la séance publique de la Société de médecine de Lyon, tenue le 14 *Juin* 1810, *et compte rendu de ses travaux pendant ces deux dernières années, par son secrétaire général*, M. Balme, D. M. M. membre de plusieurs Sociétés de médecine nationales et étrangères, *à Lyon*, 1810, *brochure in* 8.° *de* 73 *pages*.

Cette brochure, publiée au nom d'une Société célèbre, est remarquable par une analyse lumineuse des

travaux de la plupart des membres qui la composent ; faite par M. Balme avec autant de talent que de précision, sans que les ouvrages mémoires ou observations, dont il rend compte dans un ordre presque nosologique, aient été dépouillés de l'intérêt qu'ils ont dû inspirer à la savante compagnie à laquelle ils ont été présentés. Vouloir faire connoître tout ce que ce compte rendu a d'interessant, seroit s'exposer à le transcrire en entier : qu'il nous suffisé d'annoncer qu'il consiste dans une série de résultats qui annoncent des détails très-instructifs sur diverses parties de l'art de guérir. En voici deux exemples pris au hasard.

Maladies locales périodiques. Des douleurs cruelles dans la vessie, faussement attribuées à un principe rhumatismal, rebelles au camphre et à tous les anti-spasmodiques usités, n'ont pu céder qu'au quinquina, dont l'usage parut à M. Petit naturellement indiqué par un type périodique quotidien, régulièrement observé dans l'exacerbation des souffrances. Ce même traitement a eu lieu contre des douleurs fixées dans le système utérin et dans le système musculeux de la région lombaire. Toutes ces affections locales intermittentes, si judicieusement et si fructueusement combattues par M. Petit, ont régné dans l'Eté de 1808, et chez des sujets assez avancés en âge.

Dartres. M. Balme a rapporté qu'une Demoiselle vive et sensible, après avoir été de temps à autre tourmentée de douleurs rhumatismales qui par fois s'étoient portées sur l'estomac, avoit éprouvé, à la suite de quelques fatigues de corps et d'esprit, et au commencement de l'Automne dernier, une éruption dartreuse à toute la moitié inférieure de la cuisse

droite. Cette affection cutanée offroit une telle sympathie d'antagonisme avec l'estomac, que cet organe devenoit douloureux ou cessoit de l'être toutes les fois que l'éruption diminuoit ou reparoissoit. N'ayant pu, au bout de quatre mois, combattre d'une manière sensible, ni la rougeur âcre, ni la chaleur mordicante (remplacée quelquefois par un prurit insupportable) de cette espèce de dartre ; M. Balme imagina de calmer cet état local et vraiment douloureux, que chaque jour voyoit encore s'accroître, en y produisant un froid artificiel au moyen de linges fins, appliqués d'abord secs sur la partie malade ; puis touchés de temps en temps et d'une manière superficielle avec une barbe de plume trempée dans l'alcool, dont l'évaporation étoit de suite favorisée et sollicitée même par une ventilation soutenue. Les premières impressions de ces applications furent un peu sensibles ; mais la malade s'y accoutuma bientôt, et elle en obtint un tel avantage, que les boutons ne tardèrent pas long-temps à se dessécher, que la rougeur et l'inflammation diminuèrent graduellement ; que les mouvemens du membre furent plus libres, et finalement, que la guérison se montra complète dans la quinzaine, sans cependant que l'estomac redevint le centre de malaises décidés.

La brochure dont nous parlons se fait distinguer encore par quelques discussions sur le croup ; sur la rage, sur l'extraction des corps étrangers, etc. ; et, relativement à un mémoire dans lequel M. Saissy s'est attaché à prouver qu'on pouvoit produire artificiellement le croup sur les animaux vivans, en injectant dans les voies aériennes, quelques gouttes d'eau acidulée avec l'acide sulfurique ; le rapporteur,

rendant justice aux talens éminens de l'observateur, à la délicatesse de ses recherches et à la finesse de leurs conclusions, annonce, d'après l'auteur lui-même, 1.° que les animaux auxquels on a communiqué artificiellement le croup, meurent indubitablement si on les abandonne aux seules forces de la nature; 2.° que la plupart des remèdes vantés pour la guérison du croup naturel, n'ont produit aucun bon effet sur l'artificiel; 3.° que le quinquina en substance, secondé par l'infusion de menthe poivrée, a triomphé de cette maladie produite par l'art; 4.° enfin, que ce succès porte à croire que le quinquina, l'infusion de menthe poivrée, précédés ou accompagnés des vomitifs, des vésicans, des sinapismes et généralement des moyens les plus révulsifs, conviennent infiniment mieux dans le croup aigu essentiel qui attaque l'espèce humaine, que le polygala sénéka, l'ammoniaque, le calomélas les locks, les béchiques, etc. etc.

Société de médecine de Bordeaux; séance publique tenue le 3 *Septembre* 1810. *A Bordeaux* 1810. *Brochure de* 14 *pages in*-8.°

C'est M. Cailleau, secrétaire général, qui donne, dans cet opuscule, une notice des travaux de la société de médecine de Bordeaux, depuis sa dernière séance publique. Le programme des prix adjugés et proposés a été publié séparément. Cette simple notice prouve que la société de médecine de Bordeaux se rend de plus en plus recommandable par des travaux utiles, et qu'elle les prise d'autant plus qu'ils se rapportent plus directement à des objets d'utilité locale.

Séance publique de la Société de médecine de Toulouse, tenue le 29 Novembre 1810. A Toulouse 1810, brochure in-8.° de 64 pages.

On lit successivement dans cette brochure le discours de M. Gaugiran, président de la société prononcé à l'ouverture de la séance ; l'extrait de l'éloge historique de Barthèz lu par M. Duffourc; le compte rendu des travaux de la société, fait par M. Tarbés, secrétaire général; un mémoire sur les effets de la petite joubarbe pilée et employée en topique contre les ulcères cancéreux; une notice de l'éloge de Fourcroy, prononcé par M. Magnès; l'extrait d'un rapport sur la constitution météorologique et médicale observée à Toulouse et à ses environs, pendant l'année 1810; l'annonce d'un phénomène médical, dans une jeune paysanne, visitée par M. Gaugiran, appelée Isabeau Viole, âgée de 5 ans et trois mois, périodiquement réglée depuis l'âge de 3 ans, et qui, ayant éprouvé une aménorrhée pendant deux mois, fut affectée de quelques symptômes de chlorose, qui se terminèrent par le retour des règles, procuré par l'action de quelques martiaux. Cette brochure est terminée par le détail des prix d'encouragement distribués par la société; 1.° à M. Guichon, médecin à Montesquieu Volvestre, auteur d'un mémoire sur une épidémie de fièvres rémittentes et intermittentes; 2.° à M. Rigal, chirurgien à Gaillac, auteur d'un mémoire contenant trois observations sur la fistule salivaire du canal de Stenon et trois autres observations sur l'opération de la cataracte; 3.° à M. Bouriat, médecin à Tours, auteur d'une topographie médicale sous le titre modeste de notices sur le département d'Indre et

Loire; 4.° à M. Limouzin-Lamothe, pharmacien à Alby, auteur de plusieurs mémoires envoyés à la Société sur l'huile de ricin indigéne et sa préparation.

La société de médécine de Toulouse a joint à ces couronnes académiques, une mention honorable en faveur de M. Py, médecin à Narbonne; observateur aussi profond que laborieux, qu'une foule de sociétés savantes, qui le comptent parmi leurs coopérateurs, ont déjà distingué en plus d'une occasion; un pareil concours de témoignages prouvent combien ce praticien a su s'en rendre digné!

III.° ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Nouveau dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, art vétérinaire, etc., avec l'étymologie des termes des sciences, suivis de deux vocabulaires, l'un grec, l'autre latin; par MM. Capuron, D. M. P., et Nysten, professeur de matière médicale, etc. *Seconde édition entièrement refondue.* 1 *vol. in-*8.° *de* 560 *pages, en petit-texte à deux colonnes, prix* 7 *fr., et par la poste* 8 *fr.* 50 *c.*

Les auteurs de ce livre, considérant que les nomenclatures nombreuses et les néologismes variés qui se sont introduits dans toutes les langues, exigeoient un dictionnaire de médecine, se bornent à la langue médicale française, et même exclusivement aux changemens apportés dans le langage médical par les auteurs parisiens, ou même par quelques-uns d'entr'eux, sans négliger leurs propres néologismes, au rang desquels on a mis *boitement* pour *claudication*, *concaténation*, *concoction*, *conglaciation*, *etc.*

Dictionnaire de chimie; par MM. M. H. KLAPROTH, professeur de chimie, etc., et F. WOLFF, professeur, etc.: traduit de l'allemand, avec des notes, par MM. BOUILLON-LA-GRANGE, professeur à l'Ecole de pharmacie, etc., et VOGEL, pharmacien de l'Ecole de Paris, etc. *Tom. I et II in-*8.o

Cet ouvrage, qui doit avoir cinq volumes, paroît sous d'heureux auspices et est universellement loué.

La question de la saignée réduite à sa plus simple expression et mise à la portée de tout le monde, ou adresse à la classe des sciences physiques de l'Institut, chargée d'examiner les écrits destinés à concourir pour les prix décennaux; par Jean-Antoine GAY, membre de l'ancienne Université de médecine de Montpellier. *A Paris, chez Lenormant, Gabon, Cussac, libr., broch. in-*8.o *Prix* 75 *c. et* 1 *fr. franc de port.*

M. le docteur Gay n'a pas sûrement puisé dans l'instruction donnée par l'ancienne Université de Montpellier, la doctrine qu'il proclame, et qui tend à renverser les plus sages dogmes de la médecine-pratique.

Mémoire sur les effets de la saignée, précédé de quelques remarques sur le mécanisme de la circulation du sang; par J. V. J. DUBAR, chirurgien à l'hôpital militaire de Gand, etc. etc. *In-*8.o *A Gand*, 1810.

M. Dubar, conclut des effets bien discutés de la saignée, soit artérielle, soit veineuse, soit locale, que, en général, la saignée doit être accordée à celle du bras, comme diminuant très-promptement

par une grande ouverture la force de la circulation, et autant que si le double de cette quantité eût été évacuée plus lentement ; qu'elle remplace celle de la jugulaire ; que le choix de celle du pied ne peut guère être motivé que par la commodité du malade, ou la grosseur des veines, ou telle autre circonstance accessoire ; que l'artériotomie n'est ordinairement indiquée pour l'artère temporale, à raison de la facilité d'arrêter l'hémorragie par la simple compression de l'artère sur le crâne ; qu'un cas d'urgence, comme l'apoplexie, une large saignée du bras est préférable à vingt sangsues appliquées aux tempes.

Observations chirurgico-médicales de M. Pierre Rivière, ancien élève de l'Ecole pratique à Paris, docteur en médecine, et chirurgien-major au 2.e régiment à pied du corps impérial d'artillerie. *A Paris, chez D. Colas, imprimeur-libraire.*

Ce recueil contient des faits sur la ligature de l'artère fémorale, le traitement du tétanos, de la hernie étranglée avec gangrène ; quelques conjectures de ressemblance entre les symptômes de l'affection tétanique et de l'hydropisie ; une suite d'observations sur les maladies vénériennes traitées avec un rob anti-syphilitique, dont l'auteur ne donne point la recette.

Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau; par M. Alibert, docteur en médecine etc. *tom.* 1.er, *in*-8.o ; *prix* 7 *fr.*, *et* 8 *fr.* 50 *c.*, *franc de port.*

Ce livre n'est que le fameux traité de cet auteur sur les maladies cutanées, sans les magnifiques planches qui accompagnent le grand ouvrage. Il est des médecins, qui se croient justes appréciateurs des productions littéraires, qui ont osé le critiquer en plusieurs points.

I.o MÉDECINE-PRATIQUE.

OBSERVATION

Sur un catarrhe convulsif qui a régné à St.-Chinian, département de l'Hérault, vers la fin du mois de Février 1810 ;

PAR M.r ALBERT,

Docteur en médecine, correspondant de la Société de médecine-pratique de Montpellier.

Quoique j'aie donné à la maladie, qui fait le sujet de ce mémoire, le nom de catarrhe convulsif, je ne prétends pas que cette dénomination lui soit parfaitement adaptée. Les circonstances particulières et les phénomènes rares qu'elle a présentés me paroissent jetter une certaine obscurité sur sa véritable désignation. Cependant le nom de catarrhe est celui qui me paroît lui convenir le mieux, j'y joins l'épithète de convulsif, par rapport aux symptômes spasmodiques, qui se sont offerts. Dans la suite de mon travail, je donnerai les raisons, qui me paroissent appuyer une pareille dénomination.

La durée de cette maladie ne s'étendoit guère au delà de vingt-quatre heures, soit qu'elle se terminât par la mort, soit qu'elle prît fin d'une manière favorable et heureuse. Dans ce dernier cas, les malades n'ont pas eu à supporter les fatigues d'une convalescence longue et pénible. Dans peu, ils reprenoient leur activité première et leur état ordinaire de santé.

Deux périodes bien distinctes se partageoient le cours de la maladie. La première, que je désignerai par le nom de bénigne, n'offroit aucun accident alarmant. Aucun signe n'annonçoit un caractère défavorable; tous les symptômes étoient simples et légers, propres conséquemment à entretenir dans la plus grande sécurité. Nous n'apercevions enfin, dans le premier stade de la maladie, qu'une affection légère, vulgairement connue sous le nom d'affection catarrhale, que de petits moyens, tels que des boissons tempérantes, adoucissantes et diaphorétiques pouvoient facilement détruire, ou qu'un foible vomitif pouvoit emporter.

Dans la seconde période, que j'appellerai nerveuse, tout changeoit de face. Les symptômes les plus alarmans et les plus rapidement funestes qui se manifestoient, exprimoient une atteinte profondément

portée à toute l'économie, s'irradiant, de quelque organe essentiel à la vie fortement lésé, sur toutes les parties du corps. Le masque sous lequel se cachoit la cause essentielle, la nature et le véritable caractère du mal dans cette seconde période, nous fit errer d'abord dans le diagnostic, et nous offrit des indications trompeuses; c'est à les démêler qu'il falloit consacrer la réflexion la plus froide, et l'observation la plus attentive.

Comme l'irrégularité de la constitution atmosphérique a une influence marquée sur le génie des maladies, et que celui qui veut parvenir à la connoissance d'une affection, qui prend un caractère dominant, doit, d'après le précepte du père de la médecine, lier son étude avec celle de la constitution régnante, je vais dire un mot des divers changemens de température que nous avons éprouvé à St.-Chinian pendant le mois de Janvier et de Février de cette année: peut-être que les variations brusques de l'atmosphère, que nous avons ressenties pendant ces deux mois; étant une fois constatées, elles pourront nous conduire à quelque chose de vrai sur l'étiologie de l'affection que je vais décrire.

Le mois de Janvier fut marqué par des intempéries si inattendues, qu'il sembloit que

les saisons étoient totalement bouleversées. Des bruines, des pluies, un ciel toujours nuageux ont régné depuis commencement du mois jusques au 19. Deux ou trois beaux jours seulement, sont venus couper la durée d'une humidité continuelle, à une époque de l'année où nous ne devions attendre que des glaces et des frimats. Mais le 19, la température a changé tout à coup. Un froid d'autant plus vif et piquant qu'il succédoit à une humidité presque chaude, a remplacé les pluies et les bruines, et s'est continué jusqu'au 24 inclusivement. Le 25; les boues ont fait disparoître les glaces. L'humidité et un ciel toujours couvert ont succédé au froid. Il nous est cependant arrivé d'avoir, pendant un ou deux jours, un soleil pur, comm'aussi il nous est arrivé assez souvent d'avoir dans la même journée beau temps, pluie, vent et brouillards.

Le thermomètre (R.) fut à 7 degrés et descendit à 10. Les vents dominans ont été l'E.S.E. qui est le plus constant chez nous, et qui amène presque toujours l'humidité, en nous apportant les vapeurs dont il se charge sur la méditerranée. Le vent de N. et de N.O. a soufflé quelques jours. Mais celui qui, avec l'E.S.E., s'est partagé l'empire, est le N.O. En résumé, la constitution a été durant le cours de

Janvier humide, tantôt chaude et tantôt froide. Les maladies qui se sont présentées dans ce mois ont aussi été empreintes du sceau de la constitution. L'atonie de l'organe cutané, suite ordinaire de l'impression soutenue de l'humidité, a dû diminuer l'action exhalante; et de la transpiration ainsi suspendue, il est résulté, lorsque le froid est venu concentrer les mouvemens, un afflux d'humeur séreuse sur diverses parties du corps: ce qui a donné lieu, suivant les parties vers lesquelles cette humeur s'est dirigée, à des dysenteries, des rhumes, des coryza, des rhumatismes, des angines et des affections dites catarrhales, maladies qui se sont présentées pendant tout le mois de Janvier

Février sembla nous promettre de beaux jours. Une température douce dès le commencement du mois, un ciel sans nuages remplacèrent le froid et les pluies continuelles que nous avions eu à supporter le mois précédent. Mais ce fut pour bien peu de temps; les variations de la température parvinrent au comble, tant les transitions furent rapides et successives en froid, chaud, pluie, vent et nuages; le thermomètre monta à 15 degrés et descendit à 9. Les vents dominans furent l'E.S.E., le N.O., l'O.N.O. et le S.O. Les maladies observées

dans le mois de Janvier prolongèrent leur durée en Février. Nous eûmes quelques infiltrations, des affections vermineuses, et la maladie qui fixa plus particulièrement mon attention.

Les enfans, depuis l'âge de trois ou quatre ans jusques à quatorze, ont été presque les seuls sujets à la maladie. Ce n'est pas que nous ne l'ayons observée chez quelques femmes. Mais aucun homme fait n'en a été atteint, au moins à ma connoisance. Le mal débutoit par un frisson léger, d'une courte durée, et suivi de quelques petites bouffées de chaleur. Il y avoit lassitude générale, un peu de pesanteur de tête, le visage étoit foiblement animé. Chez certains, une toux sèche et assez réitérée étoit le symptôme le plus apparent et celui qui frappoit le plus. Les malades éprouvoient quelque chose de pénible dans l'intérieur de la gorge; il sembloit que l'acte de la déglutition étoit un peu gêné. Un sentiment douloureux, fixé à l'épigastre, précédoit des nausées et des vomissemens d'une matière visqueuse, mêlée de quelques restes d'alimens, si les malades avoient mangé depuis peu de temps, et quelquefois de vers. Ce vomissement soulageoit. La peau étoit chaude et sèche; le pouls un peu élevé et accéléré. Si l'homme

de l'art étoit appelé, partageant la sécurité des assistans, il regardoit ce mal comme le produit d'une indigestion passagère, ou de ce qu'on nomme transpiration rentrée, qu'une infusion théiforme ou quelque décoction sudorifique devoit bientôt faire disparoître. Aussi se bornoit-il, suivant la circonstance, à quelque boisson tempérante et légèrement diaphorétique, ou à quelque vermifuge, quelquefois à un vomitif, tel que le tartre-stibié, dans la vue de dégager plus promptement l'épigastre et de porter secondairement vers la périphérie. Mais l'administration de ce moyen fut généralement suivi d'un mauvais succès. A la vérité, les individus qui n'avoient pas été émétisés ne furent pas moins atteints des accidens qui furent observés chez ceux qui l'avoient été; cependant il fut digne de remarque que tous les malades, qui vomirent par l'action du tartre stibié, furent les victimes du mal; qu'aucun ne se sauva. J'aurai occasion de revenir sur cela.

Les symptômes, qui formoient la première période de la maladie, avoient une durée de quinze ou vingt heures, ils ne se prolongèrent pas autant lorsque le traitement eut été perfectionné par l'expérience. L'administration des remèdes plus convenables étoit suivie d'un sommeil accompagné d'une

sueur générale. Lorsque les malades s'éveilloient, ils se trouvoient soulagés ou guéris; mais lorsque le moment étoit perdu, la période nerveuse se déclaroit; et pour lors tout ce que le spasme a de plus terrible et de plus funeste, remplacoit d'une manière presque subite, l'état simple et benin dans lequel j'ai dit que les malades se trouvoient au commencement de la maladie. Dans le moment où on s'y attendoit le moins, les malades étoient pris de délire; ils rioient ou jettoient des cris involontaires; il survenoit des mouvemens convulsifs partiels, des soubresauts dans les tendons, un pouls intermittent et difficulté de respirer. Bientôt le sentiment se perdoit, il survenoit aphonie complette, rigidité tétanique de tout le corps, que remplaçoient de violentes convulsions. La mâchoire inférieure étoit surtout si fortement rapprochée de la supérieure, que les plus grands efforts n'auroient pas suffi pour faire ouvrir la bouche. La respiration très-difficile étoit en outre accompagnée d'un son plaintif, et étoit remarquable par des mouvemens alternatifs d'élévation et d'abaissement bornés à la seule région épigastrique: on eût dit que les malades ne respiroient que par ce mécanisme. Leur pouls petit, serré et vibratil, devenoit si

profond qu'il étoit difficile de le rencontrer, et si vite qu'on avoit de la peine à en calculer les pulsations. Les yeux étoient chez les uns très-ouverts, fixés et larmoyans; chez d'autres, à demi-fermés et quelquefois roulans dans leurs orbites. La déglutition étoit parfois impossible et parfois il sembloit que les liquides descendoient avec bruit dans l'estomac; la peau étoit sèche et aride.

Ces symptômes, dont la durée pouvoit être de six ou de huit heures, n'offroient pas toujours la même gravité. Il survenoit à différentes reprises, dans les accidens, une légère rémission qui étoit amenée par une douce moiteur, par des vomissemens d'une matière brunâtre et le plus souvent par la sortie de plusieurs vers. Les convulsions se calmoient; les malades pouvoient facilement avaler ce qu'on leur présentoit, la respiration, quoique moins laborieuse, étoit néanmoins accompagnée du mouvement de l'épigastre, moins apparent, à la vérité. Le sentiment étoit toujours anéanti, et tout acte volontaire perdu.

Mais ce n'étoit là quelquefois qu'un répit: la respiration devenoit plus difficile; les extrémités étoient froides; le pouls ne se faisoit plus sentir sous le doigt qui l'exploroit; les convulsions reprenoient avec une force

étonnante, et dans peu d'instans la mort venoit mettre fin à cette horrible scène.

Les individus qui eurent le bonheur de résister à cette maladie, parvenue à sa seconde période, nous offrirent de grandes ecchymoses sur diverses parties de leur corps; effet du spasme violent qui les avoit agitées. Une sueur générale, qui se déclaroit en se soutenant, calmoit les convulsions, la difficulté de respirer et rappeloit le sentiment. La parole revenoit aussi. Quelquefois la chute de ces symptômes graves étoit produite par un flux de ventre ou un flux d'urines, que les malades rendoient involontairement. Enfin un sommeil tranquille venoit dissiper les restes d'une maladie grave, qui ne laissoit au reveil, qu'une foiblesse dans les membres, une légère pesanteur de tête, et le défaut d'appétit, qui disparoissoient à leur tour, même sans l'administration d'aucun moyen.

Pour triompher d'un mal, dont les commencemens jettoient dans une profonde sécurité, il falloit une médecine active; l'affection étoit très-aiguë, la lésion du principe de vie étoit tellement rapide, qu'une méthode expectante, basée sur les ressources que pouvoient faire espérer les forces de la nature, étoit fatale. C'étoit ici le cas de l'aphorisme de Stoll : *statim uno impetu summa*

remedia tentanda sunt, nec vitæ auxilio, nec leviori fidendum medelæ, modo aliquæ vires supersint (aph. 231 *de feb.)* peut-être qu'un praticien consommé ne s'y fût pas mépris; il eût saisi soudain cette indication fugitive d'administrer des remèdes énergiques; car, *in morbis tempus actioni opportunum, id est præsentem nemo agnoscit occasionem, nisi ille qui judicio et experientiâ excellit; opportunitatis momenta redire nequeunt.* (Heurnius in Hipp. sect. 1 aph. 1). Quant à nous, il se vérifia ce que dit Sydenham : les premiers atteints de la maladie périrent, et leur perte nous apprit à connoître le mal et à trouver les moyens pour le combattre et y remédier.

L'habitude où l'on est dans ce pays de ne point appeler le médecin, dans le commencement des maladies, fit, que d'abord je manquai d'occasions de m'instruire sur l'affection morbide, qui, de jour en jour, devenoit plus commune. Je savois qu'il existoit un mal qui, dans l'espace de douze, dix-huit, vingt-quatre heures emportoit ceux qu'il attaquoit. Je m'informois de sa nature, de son caractère, de sa cause; mais c'étoit en vain, je n'acquerrois rien de précis. Enfin, appelé auprès de divers malades, je pris connoissance du mal, tant par moi-même

que par un détail circonstancié, que m'en fit M. Cébe le fils. Mais quand j'eus été instruit des moyens thérapeutiques, qui avoient été inutilement employés jusques là, je vis qu'on n'avoit encore dirigé ses vues que sur divers symptômes qui sembloient désigner la cause morbifique. Plusieurs vers avoient été, à diverses reprises, rejétés par le vomissement; c'étoit assez pour faire croire que ces animaux parasites étoient la cause de la maladie. On les avoit attaqués avec la décoction de racine de fougère mâle, avec le mercure doux, l'huile de ricin, etc., mais vainement. Les vomissemens déterminoient un soulagement remarquable; on crut que la cause résidoit dans l'estomac et n'étoit qu'une matière délétère, dont il ne falloit que provoquer la sortie. Pour produire plus promptement un pareil effet, le tartre stibié avoit été donné; mais loin de remplir les espérances que l'on avoit eues, les symptômes fâcheux s'étoient renforcés, et la marche funeste de la maladie en avoit été accélérée. Pour découvrir une meilleure méthode de traitement, il falloit sans doute réunir toutes les circonstances, qui pouvoient avoir un rapport direct ou indirect avec la maladie; examiner l'influence, que pouvoient avoir les agens exté-

rieurs sur sa production ; remarquer attentivement les périodes qu'elle suivoit, le degré de force qui les caractérisoient ; considérer quels étoient les remèdes qui avoient été mis en usage et dont les succès n'avoient pas été heureux, emprunter même le secours de l'autopsie cadavérique : avec de tels avantages, nous vimes que la maladie affectoit de préférence des sujets d'une susceptibilité nerveuse reconnue, comme des enfans ou des personnes du sexe ; qu'elle étoit la suite des variations atmosphériques ; que le traitement mis en usage et qui rouloit sur l'emploi des évacuans et des vermifuges, remèdes assez irritans par leur nature, aggravoient les symptômes loin d'en diminuer l'intensité ; que les calmans donnés à petite dose procuroient du soulagement ; que l'ouverture des cadavres enfin, ne présentoit aucune lésion manifeste dans les organes, si ce n'étoit une légère tuméfaction de l'estomac et quelques épanchemens sanguins de très-peu de conséquence dans l'intérieur de la cavité thoracique et dans le tissu cellulaire : épanchemens que nous regardâmes comme les effets du spasme qui avoit empêché la libre circulation des fluides; et nous nous crûmes suffisamment autorisés

à établir, que la maladie tenoit à un spasme général, ou à une irritation spasmodique particulière qui, par sympathie, s'irradioit dans tout le corps: ce fut la base de notre traitement. Nous employâmes les antispasmodiques; quelques saignées furent unies à ces moyens, et le succès couronna notre attente.

Lorsque nous étions appelé dans le commencement de la maladie, nous cherchions à en prévenir la seconde période, puisque l'expérience avoit instruit à ne pas rester dans l'inaction, malgré la simplicité du mal. Les moyens qui réussirent le mieux dans ce temps de la maladie, furent les bains généraux et locaux. Les fleurs de zinc et le camphre combinés avec le rob de sureau, le camphre, l'opium et le kermès minéral unis ensemble, dont on formoit de petit bols que l'on donnoit à différens intervalles, produisoient d'heureux effets. Nous faisions intercaller l'usage de ces bols, avec de petites doses d'esprit de mindérérus, mises dans une tasse de fleurs de coquélicot ou de tilleul. De cette manière, une douce transpiration, sagement provoquée, terminoit toute indisposition. Si les malades avoient pris récemment quelque aliment, le vomis-

sement s'effectuoit de lui-même; ou bien on le provoquoit avec un peu d'eau tiède ou une légère infusion d'ipécacuanha.

Comme l'efficacité des vésicatoires pour calmer les douleurs et les spasmes est généralement reconnue et qu'elle s'accorde très-bien avec le précepte d'*Hippocrate*: *duobus doloribus simul orientibus, fortior obscurat alterum*, nous y avions recours, comme moyen préservatif. Dans la même vue, les frictions sèches, celles faites avec le savon volatil étoient employées, afin de faire diversion à l'âcre irritant, qui tendoit à se porter sur des parties disposées à en recevoir l'impression.

L'indication dans la seconde période, demandoit que l'on arrêtât les progrès du mal, à l'aide d'une méthode, qui agit directement sur sa cause productrice. Une saignée étoit quelquefois d'une utilité réelle, quoique souvent elle ne produisît qu'un soulagement momentané. Son effet étoit de donner lieu à une détente qui, quoique passagère, faisoit disparoître les convulsions et permettoit l'administration des remèdes plus directs. La durée du calme en étoit prolongée et la guérison devenoit plus facile. Les frictions, avec la teinture des cantharides, faites aux extrémités, paroissent aider

cette moiteur générale, qui étoit l'heureuse annonce de la fuite du danger. Pour agir d'une manière plus directe sur l'irritation spasmodique, cause de la maladie, nous faisions frictionner la région épigastrique, l'intérieur des cuisses et la colonne épinière, avec un liniment volatil fortement musqué. Intérieurement nous faisions avaler aux malades, aussi souvent qu'il paroissoit nécessaire, une cuillerée d'une potion composée avec le musc, l'assafœtida, l'esprit de mindérérus et l'eau de fleurs d'oranger. Les lavemens, rendus anti-spasmodiques, n'étoient pas ménagés. Tous ces moyens, soutenus avec persévérance, parvenoient à détruire le spasme, à calmer les convulsions et à amener un relâchement favorable. La peau s'ouvroit; quelquefois il survenoit des vomissemens, ou des selles et des urines plus ou moins abondantes. Peu à-peu, les malades sembloient sortir d'un sommeil profond, ils avoient l'air étonné, se plaignoient d'un étourdissement et de lassitudes générales. Mais la sueur et le flux des urines augmentoient et la guérison en étoit la suite. Les remèdes employés étoient peu-à-peu abandonnés, même il n'étoit pas nécesaire de soigner la convalescence.

Pour confirmer les détails dans lesquels je

viens d'entrer, je crois devoir joindre à l'histoire générale que j'ai donnée de la maladie, celle de trois cas particuliers.

1.re *Obs.* M.lle D..... âgée de 16 ans, vient de Salles à St.-Chinian pour assister à une fête nuptiale. Elle supporte, pendant sept heures que dura le voyage, l'impression d'un froid très-vif qui fit descendre ce jour-là, 24 Février, le thermomètre à sept degrés au-dessous de zéro. Le lendemain de son arrivée et se plaignant déjà de rhume, elle sent un mal de tête et se plaint d'une sensation pénible de l'épigastre. Cette indisposition est attribuée à la mauvaise digestion du déjeuné. Une tasse de café produit du soulagement. Sur les deux ou trois heures après midi, le mal augmente, un sentiment douloureux se fait ressentir dans l'arrière bouche, un mal aise général s'empare de la malade, elle a des nausées, elle vomit même quelque partie des alimens qu'elle a pris le matin. Le chirurgien ordinaire étant consulté soupçonne une indigestion, veut la combattre et administre le tartre stibié. Son action donne lieu à la sortie des alimens, mais il provoque des efforts de vomissemens continuels qu'on parvient à calmer à l'aide de la potion de *Rivière*. Sur les dix ou onze heures du soir, le mal de tête, qui duroit depuis le

matin et qui, avec quelques alternatives de froid et de chaud, un léger picottement de la gorge et un enchiffrénement étoient les symptômes qui fatiguoient la malade, augmente; une douleur vive se fait sentir à la région de l'estomac, la respiration devient pénible, un léger délire avec perte de connoissance se déclare. Bientôt on aperçoit des convulsions partielles des bras, des jambes et du col, qui dans peu deviennent générales, et se prolongent, avec la même intensité, depuis onze heures du soir jusques à une heure après minuit, que l'on vient réclamer mes soins. Après que l'on m'eût fait part de toutes les circonstances, qui avoient précédé mon examen, je vois que le mal étoit très-avancé : respiration rare et petite (*respiratio parva et rara, signum futurœ mortis*, suivant Duret); pouls foible, petit, très concentré et disparoissant sous le doigt qui l'exploroit; selles involontaires et mouvement continuel de l'épigastre, dont j'ai parlé dans l'histoire générale de la maladie, et qui seul sembloit favoriser le jeu de la respiration; convulsions de tout le corps, etc. Malgré l'état désespéré de la malade, je ne laisse pas que de tenter quelques moyens. J'ordonne des frictions alkalines, je fais administrer la potion avec l'assa-fœtida, le camphre, l'esprit de min-

dérérus intérieurement. On donne des lavemens anti-spasmodiques. Un mieux-être est la suite de ces moyens et nous donne une lueur d'espoir. Nous redoublons de soins, mais c'est en vain ; après demi heure d'un calme apparent, les convulsions se renouvellent, le pouls se perd, la respiration devient plus difficile et paroit ne plus avoir lieu, enfin les convulsions se renforcent et la malade expire.

2.° M.lle C...... âgée de 12 ans, d'une constitution délicate, éprouva, à la suite de quelques frissons alternés d'un peu de chaleur, un assoupissement assez profond, un peu de mal de tête, une toux sèche et réitérée, une légère oppression à la poitrine, une sensation pénible à l'épigastre avec nausées, même des vomissemens d'une matière visqueuse mêlée de quelques vers ; enfin elle avoit un mal aise général. Son visage étoit coloré, la peau sèche et le pouls petit et fréquent. On ne perd pas un moment, on m'appelle, et instruit par l'expérience, je propose une médecine active. Je fais mettre les jambes de la malade dans un bain sinapisé, et je recommande qu'on lui frictionne en mêms temps les extrémités inférieures. Au sortir du bain, je lui fais donner une tasse d'infusion de fleurs de violettes dans laquelle on a étendu vingt gouttes d'esprit

de mindérérus. Un bol fait avec un grain de camphre et deux grains d'assa-fœtida, dans un peu de rob de sureau est administré d'heure à heure. Au bout de six heures, amélioration sensible. La malade s'endort; une sueur abondante s'empare de tout le corps; et au reveil elle est entièrement guérie.

3.e Un garçon âgé de six ans, ayant parcouru le premier stade de la maladie, se trouvoit au commencement du second, lorsqu'on vint demander mon secours. Visage bouffi, aréole d'un rouge violet sur chaque joue, yeux à demi fermés et immobiles, respiration un peu pénible, mouvemens d'élévation et d'abaissement de l'épigastre, pouls tendu, vite et profond; de temps en temps quelques cris plaintifs, convulsions encore peu fortes, des membres. De suite, potion anti-spasmodique qui nous réussissoit le mieux et dont j'ai déjà indiqué les ingrédiens : on en fait avaler trois cuillerées; cataplasmes irritans à la plante des pieds, frictions avec le savon volatil, lavemens anti-spasmodiques. En outre, comme le visage devenoit violet, ce qui pouvoit faire augurer une congestion sanguine du côté de la tête, on pose six saegsues autour du col: le mal, trois heures après, prit un aspect

moins alarmant. La respiration devint facile, le pouls plus lent et plus développé; les mouvemens convulsifs disparurent, une chaleur naturelle se fit sentir. Il y eut quelques vomissemens de matières brunâtres parmi lesquelles nous aperçumes plusieurs vers. Enfin cinq heures après, tout symptôme grave avoit disparu, une sueur générale et un flux abondant d'urine, vinrent compléter la guérison.

Ici, se terminent les faits dont j'avois cru devoir faire l'exposition. Cependant comme je me suis expliqué sur les fâcheuses suites de l'émétique, donné dans des cas de forte concentration spasmodique, il me paroit que l'observation suivante est susceptible de quelque interêt.

Engénie F..... âgée de cinq ans, d'une constitution foible et délicate, fut atteinte, vers la fin du mois de Décembre 1807, d'une légère affection catarrhale à laquelle elle avoit tant de disposition, qu'il lui suffisoit de s'exposer à un air un peu vif, à un froid humide, pour voir se renouveler cette légère maladie. Le 1.er Janvier 1808, malgré le défaut d'appétit, suite assez ordinaire d'un mal de cette nature, elle demanda un œuf d'une manière si réitérée, que l'on se vit forcé à le lui accorder.

A peine l'eût-elle mangé, qu'elle se trouva beaucoup plus incommodée, elle se plaignit de douleur à l'épigastre avec envies de vomir. Elle vomit même quelque peu d'alimens: un peu d'eau de fleurs d'oranger sucrée dissipe ces accidens. Ils se renouvelérent bientôt, la douleur de l'estomac devint plus vive, il y eut même quelques mouvemens convulsifs. On mande le chirurgien ordinaire de la maison ; il arrive, apprend la cause du mal, veut la combattre, avec efficacité, à l'aide d'un vomitif et donne le tartre stibié. Il s'attendoit à des vomissemens salutaires et à l'expulsion des alimens pris par la petite malade; mais combien il fut trompé dans son attente, lorsqu'il n'obtint que des symptômes spasmodiques, qui jetèrent Eugénie dans un état désespéré. Tout fut mis sur le compte d'une attaque vermineuse, sans signes de la présence des vers. Le mal ne cédant point, on se décide à m'appeler. Parmi les informations que je reçois, j'apprends que la jeune malade est dans un état pareil à celui, où s'étoit trouvée une de ses sœurs, qui avoit succombé quelque temps auparavant, malgré les soins que lui prodigua un habile médecin de Béziers. Je redoublai d'attention, et je trouvai Eugénie sans sentiment et sans

mouvement, ayant le visage pâle et bouffi, tacheté de quelques petites aréoles d'un rouge violet; les yeux à demi ouverts et immobiles; la respiration rare, petite et stertoreuse; le pouls petit, concentré et intermittent; en outre, de temps en temps, quelques mouvemens convulsifs partiels; la mâchoire inférieure, parfois fortement contractée contre la supérieure; par intervalles, quelques efforts pour vomir, mais toujours inutiles. Cet état, d'après le rapport qu'on me fit, avoit été précédé par des convulsions générales, qui s'étoient manifestées un moment après l'administration de l'émétique. Réfléchissant sur tout ce qui s'étoit passé et sur ce que je voyois, je n'hésitai pas à penser, que l'état dans lequel étoit la jeune malade, n'avoit été d'abord qu'une légère irritation de l'estomac, qui auroit pu être combattue avec quelque léger anti-spasmodique (l'eau de fleurs d'oranger sucrée qu'on avoit donnée, et qui avoit produit du soulagement, autorisoit à le croire), et qui au contraire avoit été augmentée par la nouvelle irritation qu'avoit produit le tartre émétique. Mon sentiment pouvoit être appuyé d'une grande autorité. Barthez (*mémoires de la soc. de méd. d'émul. an* 3), nous dit: toutes les fois que l'état de cardialgie se trouve compli-

quer une maladie, il faut, avant de donner l'émétique, recourir aux calmans; car autrement on peut être assuré que le spasme, établi à l'orifice de l'estomac, se trouve augmenté par l'irritation que détermine, sur ce viscère, le vomitif qui met l'orifice dans un état de contraction, quasi absolu, et hors d'état de pouvoir opérer aucune espèce d'évacuation. Cet état d'irritation se communique aux autres systêmes, occasione un trouble général, aggrave tous les symptômes, et déclare un érétisme si violent que la mort en est bientôt la suite. Pour n'être pas oisif dans un cas qui paroissoit si grave, je mets de suite les anti-spasmodiques en usage, j'en fais prendre à l'intérieur autant qu'il m'est permis d'en introduire dans la bouche; à l'extérieur, ils ne sont pas ménagés, j'en frictionne presque toutes les parties du corps. Enfin après deux heures d'une administration continuelle des mêmes remèdes rendus graduellement plus actifs, le spasme est rompu, le vomissement s'effectue et la malade dans un instant se meut, sent, parle; elle est rendue à la santé. Mais qui pouvoit avoir les honneurs de cette cure?

On sait, et l'expérience a cent fois démontré que, en homme prudent, on doit calculer les indications d'un moyen actif,

lors même qu'il semble nécessaire, et examiner, avant son administration, si les mauvais effets qu'il peut produire ne surpasseront pas les avantages que l'on doit en espérer. Chez M.lle F....., la présence des alimens dans l'estomac avoit occasionné d'abord les légers accidens qui se présentèrent. Pour guérir, il falloit favoriser la sortie de la cause matérielle du mal. Le vomissement étoit le plus sûr moyen; un remède propre à le déterminer étoit donc indiqué: mais la petite F...... étoit d'une constitution foible et délicate, elle éprouvoit une douleur à l'épigastre, effet d'un spasme fixé dans ce viscère, et produit par les alimens dont le stimulus se joignit à celui de l'âcre catarrhal qui pouvoit déjà y être établi. Le tartre stibié, remède actif pour un enfant, étoit donc contr'indiqué. Un surcroît d'irritation pour les parties précordiales devoit donc attiser le feu, loin de l'éteindre; il falloit calmer l'estomac au lieu de l'exciter encore: et alors, si, de lui-même, il n'eût chassé les substances morbifiques qu'il contenoit, on seroit venu à son secours avec un vomitif qui auroit facilement provoqué leur expulsion. A n'en pas douter, la méthode anti-spasmodique contribua à calmer le désordre, et la malade fut guérie.

II.o CHIRURGIE.

OBSERVATIONS

Sur les hernies étranglées, faisant suite à celles insérées dans ces Annales, mois de Mai, etc. 1809, ou Tom. XIX, pag. 106;

PAR M. PUAUX,

Chirurgien, associé correspondant de la société de médecine du Gard; de celle de médecine-pratique de Montpellier, etc., à Vallon, D.t du Gard.

J'ajouterai aux cas de pratique, consignés dans mon mémoire sur les hernies, deux autres faits du même genre, non moins intéressans, et qui méritent par conséquent d'être connus.

Dans une opération aussi délicate et aussi vétilleuse que celle de la hernie, qui s'accompagne quelquefois de phénomènes particuliers, et qui exige, de la part de l'opérateur, surtout dans certaines circonstances plus ou moins épineuses, beaucoup de dextérité, de connoissances et un grand usage dans le manuel opératoire; on ne peut trop, ce me semble, multiplier les

cas de pratique singuliers ou extraordinaires qui peuvent se présenter dans l'exercice de l'art. C'est sous ce point de vue, que j'aurai l'honneur de soumettre encore à la société ces deux observations, qui peuvent faire suite au mémoire précité.

En signalant de pareils faits, c'est, je pense, agrandir sur ce point le domaine de la science, et, par suite, être utile à ses collègues, particulièrement à ceux qui, entrant à peine dans l'exercice de leur profession, quoique d'ailleurs doués de beaucoup d'instruction, n'ont pu encore acquérir ces connoissances pratiques qu'une expérience plus ou moins longue peut seule nous procurer.

PREMIÈRE OBSERVATION

Sur une hernie inguinale entérocèle, étranglée depuis cinq jours, formée par l'intestin cæcum avec son appendice, et les extrémites de l'iléon et du colon; laquelle hernie, quoique compliquée de six points gangréneux à l'intestin, a été radicalement guérie par le secours de l'opération.

Le nommé Durand, de la Commune de Gropière, canton de Joyeuse, dépar-

tement de l'Ardèche, âgé de soixante-dix ans, d'une constitution forte et robuste, quoique maigre, portoit au côté droit du bas-ventre, depuis plus de quarante ans, une hernie inguinale entérocèle. Cette hernie, d'un très-gros volume, étoit fréquemment tombée jusques dans les bourses, mais elle avoit toujours été réduite par le taxis, et on l'avoit maintenue par un mauvais bandage. Le 4 Juillet 1807, Durand, ayant fait quelques excès avec ses camarades, sa hernie sortit brusquement et s'étrangla. Il eut de nouveau recours au taxis, mais inutilement; enfin, cette tumeur, après avoir été long-temps et rudement maniée, soit par le malade lui-même ou par d'autres personnes qui s'y lassèrent tour à tour, fut laissée et abandonnée aux soins de la nature, sans qu'aucun des moyens usités en pareil cas, tels que bains, saignées, lavemens, cataplasmes, etc. eût été mis en usage. Appelé le 9 dudit mois (cinquième jour de l'étranglement), je me rendis auprès du malade : je trouvai la tumeur dure, rénittente, marronnée et très-douloureuse au moindre attouchement, surtout à sa partie supérieure, près du bas-ventre, où la sensibilité étoit extrême et où se faisoit apercevoir, à la vue comme au tact, un

resserrement considérable qui ne pouvoit être occasionné que par l'anneau. La tumeur, quoique descendant jusque dans les bourses, étoit sphéroïde, conséquemment aussi large que longue, ayant à peu près quatre pouces de longueur sur autant de largeur, très-prominente en dehors, et présentant sur sa surface de petites bossélures qui me faisoit douter qu'elle ne fût entéro-épiplocèlé. On n'y entendoit aucun gargouillement, le testicule avec le cordon spermatique étoient extrêmement endoloris et participoient à l'engorgement inflammatoire. Néanmoins le bas-ventre étoit peu météorisé quoique tendu, doué de beaucoup de sensibilité, et laissoit apercevoir bien distinctement à travers ses parois, dans le colon transverse, un mouvement vermiculaire anti-péristaltique, qui parcouroit en ondoyant, cette portion d'intestin, et en rendoit ses bosselures très-apparentes. Ce mouvement se faisoit également observer dans les circonvolutions des intestins grêles, quoique d'une manière moins sensible, et devoit sans doute aussi avoir lieu sur les autres parties du colon; mais, par rapport à leur situation profonde et cachée, on ne pouvoit les y apercevoir. Rien de semblable ne se ma-

nifestoit dans la tumeur qui étoit dure comme une pierre et douée de la plus grande sensibilité. Ce phénomène, dû à l'irritabilité fortement exaltée des intestins, me fit penser que la hernie pourroit être formée par l'iléon ou par le colon; ne me doutant certainement pas qu'elle le fût par le cœcum, vu qu'on sait que cette partie du tube intestinal, se trouvant située derrière les circonvolutions de l'iléon, et étroitement fixée au-devant du muscle iliaque droit par le péritoine qui la recouvre, ne peut, comme la plupart des autres intestins, être facilement déplacée et former hernie que dans des cas assez rares. Le hoquet existoit depuis l'invasion de la maladie, mais ne paroissoit que par intervalles; il y avoit eu dans le principe quelques vomissemens bilieux; mais non stercoraux : ces vomisssemens n'avoient lieu que de loin en loin, et seulement après s'être ramassé dans l'estomac une certaine quantité de boissons. L'altération étoit peu forte; le pouls fréquent, dur et assez développé, la langue sèche et enflammée : cette phlogose, accompagnée d'une douleur cuisante qui se propageoit jusqu'au fondement, occupoit tout l'intérieur de la bouche, le pharynx et sans

doute aussi l'œsophage, l'estomac et le tube intestinal jusqu'à l'anus, car le pourtour de cette dernière ouverture étoit aussi rouge que l'intérieur de la bouche. Cet état de la membrane muqueuse du canal alimentaire, réuni avec les symptômes précités, annonçoit évidemment jusqu'à quel point le degré de spasme, d'irritation et d'inflammation avoit été porté, et combien grandes avoient dû être les manœuvres qui avoient été exercées sur la tumeur pour la faire rentrer.

On voit, d'après cet énoncé, qu'il étoit urgent de faire l'opération, qu'un plus long retard ne pouvoit qu'aggraver les accidens et compromettre les jours du malade. Aussi, au lieu de mettre en usage les adoucissans et les relâchans qui paroissoient être bien indiqués par l'état du pouls et des autres symptômes inflammatoires, et qu'on auroit pu faire précéder dans toute autre circonstance, je crus devoir opérer sur-le-champ.

Le malade convenablement situé; les tégumens incisés depuis un pouce au-dessus de l'anneau jusqu'au bas de la tumeur; le tissu-cellulaire qui recouvre la partie antérieure du sac, disséqué : ce dernier, mis à nu, fut ouvert dans un point,

près de son extrémité inférieure, par une petite ouverture qui donna issue à une certaine quantité de sérosité, de couleur grisâtre, mêlée de quelques filamens noirâtres et manifestant une odeur particulière. C'est à la faveur de cette petite ouverture que j'introduisis la sonde crénelée, et que j'ouvris avec les ciseaux le sac herniaire dans toute son étendue, tant supérieurement qu'inférieurement. Par cette incision du sac, je mis entièrement à découvert une grosse masse d'intestin, fortement distendue par les gaz qu'elle renfermoit, dont les tuniques étoient prodigieusement gorgées et enflammées. Je reconnus bientôt que c'étoit le cœcum à son appendice vermiforme; il avoit entraîné avec lui, dans le sac herniaire, une petite portion de l'iléon et du colon, sur laquelle portoit toute la constriction de l'anneau. On observoit sur cet intestin cœcum, de couleur brunâtre tant étoit grande l'inflammation, six petites taches noires comme de l'encre, disséminées sur toute son étendue, et une appendice épiploïque également noire. Ces taches (dont une entre autres pouvoit avoir deux lignes de diamètre) et cette appendice étoient visiblement autant de points gangréneux, bien caractérisés d'ail-

leurs par une odeur particulière qui se faisoit distinguer pour peu qu'on approchât le nez de la tumeur. Malgré cet état alarmant où se trouvoit l'intestin, qui nous ménaçoit d'un anus artificiel, je ne crus pas cependant devoir hésiter de débrider l'anneau, ce que je fis en incisant son pilier externe d'environ deux lignes, avec le bistouri conduit avec ménagement sur l'ongle du doigt indicateur. Il me fut impossible dans ce cas, comme dans plusieurs autres qui se sont présentés dans ma pratique, d'introduire entre l'intestin et l'anneau la sonde crenelée, tant étoit grande la constriction de ce dernier. Ce débridement de l'anneau, quoique peu considérable relativement au volume d'intestin qui formoit la hernie, fut néanmoins suffisant pour lever l'étranglement et rétablir la circulation interceptée dans la tumeur. Cela fait, je crus devoir en rester là pour le moment, me contenter d'étuver fréquemment l'intestin avec partie égale de vin et d'eau édulcorée, où on avoit fait infuser une pincée fleurs de sureau, et de le tenir enveloppé avec un linge fin imbibé de cette liqueur un peu chaude. Après avoir continué ces fomentations environ un quart d'heure, je m'aperçus que l'in-

flammation de l'intestin avoit sensiblement diminué, que ses tuniques étoient beaucoup moins tendues et moins rénittentes, que les accidens avoient également baissé; mais ce qui me donnoit à penser, et qui ne pouvoit que me faire craindre quelques suites fâcheuses, c'étoient ces points gangréneux du cœcum; car, je ne savois si je devois me décider à laisser cet intestin au-dehors ou à le remettre dans l'intérieur du ventre. Je craignois, en le faisant rentrer, un épanchement mortel, et en le laissant au-dehors, la plus triste et la plus affreuse des incommodités, un anus artificiel. Dans cet état de perplexité et d'irrésolution où je me trouvai pendant quelques instans; après en avoir conféré un moment avec le docteur Toulouse et les MM. Freydier et Dupoux qui assistoient à l'opération, et après m'être rappelé l'heureux résultat que j'avois obtenu d'une semblable opération pratiquée sur le nommé Martin, ménuisier, six mois auparavant, je me décidai enfin à introduire cet intestin dans le bas-ventre. J'attendois de la nature, dans cette circonstance, que la douce chaleur de cette cavité et cette rosée lymphatique qui la lubrifie continuellement pourroient achever de dissiper l'inflamma-

tion et l'engorgement de cet intestin; et pour ce qui concerne ses points gangréneux, j'espérois que les escarres, n'intéressant peut-être que ses tuniques les plus extérieures, il n'en résulteroit, après leur chute, que de petites plaies superficielles et non pénétrantes dans sa cavité, qui se réuniroient avec les parties voisines. En conséquence, voyant que l'intestin, quoiqu'il eût diminué de plus d'un tiers de son volume depuis le débridement de l'anneau et les fomentations, n'auroit cependant pas pu passer par cette ouverture encore trop resserrée pour permettre son introduction; qu'il étoit très-essentiel que cette réduction se fit avec le plus grand ménagement, et en cas d'un fâcheux événement, que je pus le ressortir sans peine, je prolongeai l'incision de l'anneau d'environ quatre lignes de plus avec le bistouri, conduit sur la sonde crenelée, ce qui faisoit par conséquent six lignes à peu près de débridement que j'avois donné à cette ouverture. Par cet agrandissement de l'anneau, considérable à la vérité, mais bien nécessaire dans cette circonstance, je pus, avec assez de facilité, tirer au-dehors un peu plus de l'iléon et du colon, explorer ces deux extrêmités d'intestin qui avoient

supporté tout l'effort de l'étranglement, et faire circuler aisément, dans le dernier d'entre eux, les gaz qui étoient renfermés dans le cœcum, dont une partie avoit déjà passé dans le bas-ventre lors du premier débridement de l'anneau. Après m'être assuré que l'iléon et le colon, dans les endroits qui avoient été étranglés, ne présentoient rien d'extraordinaire, sinon une forte inflammation comme les autres parties de la hernie, je ne fis que les fomenter avec la même liqueur dont je m'étois déjà servi, et me hâtai ensuite de remettre, en son lieu, cette masse d'intestin. Je commençai d'abord par emporter, avec les ciseau, l'appendice épiploïque qui étoit tombée en gangrène, mais ne touchai nullement à la cœcale qui étoit dans un état sain quoique enflammée; et après avoir passé une anse de fil, à travers le mésentère au-dessus du cœcum, entre l'iléon et le colon, afin de pouvoir retirer au-dehors le premier de ces intestins, si les circonstances l'exigeoient, j'opérai le taxis en faisant entrer successivement et avec le plus de ménagement possible, les extrémités des intestins, iléon et colon, puis le cœcum avec son appendice.

La réduction opérée, j'enfonçai douce-

ment dans le bas-veutre, à la faveur de l'anneau, le milieu d'un morcean de linge fin, percilié de trous et graissé d'huile, et remplir ce cul de sac avec quelques boulettes de charpie roulées. Cette précaution me parut être nécessaire dans cette circonstance, afin d'entretenir cet anneau suffisamment dilaté pour donner une libre issue aux matières en cas d'épanchement, et faciliter la sortie de l'intestin. Le restant de la plaie fut pansé avec de la charpie sèche et un cataplasme émollient par-dessus, qui s'étendoit depuis l'anneau jusqu'au testicule qui en étoit enveloppé. J'avois eu la précaution auparavant de ranger sur les bords de la plaie l'anse de fil qui embrassoit le cœcum ; et quatre autres brins de fil, dont je m'étois servi pour la ligature des artères qui avoient été coupées pendant l'opération. Des embrocations sur toute l'étendue du bas-ventre avec l'huile d'olive, furent faites et fréquemment renouvelées; tout le corps fut mis dans une position convenable au relâchement des muscles, et le malade à la diète la plus sévère.

Deux heures après l'application de l'appareil, quoiqu'il y eût eu pendant l'opération une hémorragie assez forte qui avoit

diminué la fréquence et la dureté du pouls, ce dernier néanmoins s'agrandit, se développa et se durcit de nouveau, le ventre se météorisa et le hoquet devint plus fréquent. Cette augmentation dans les symptômes inflammatoires m'engagea à faire une saignée du bras de huit à neuf onces, et à administrer un demi-lavement d'eau de mauve qui ne fut gardé que quelques minutes. Au bout de deux heures, m'apercevant que les accidens persistoient toujours, sans cependant paroître augmenter, je réiterai la saignée qui fut un peu plus copieuse que la précédente; celle-ci ne tarda pas à occasioner un petit amendement et la sortie d'un vent par le bas qui annonçoit un commencement de détente. Le pouls étoit moins dur, mais très-développé encore; la respiration un peu laborieuse avec des anxiétés et des douleurs aigues au-dessus de l'anneau, dans la région iliaque droite: quelques nausées paroissoient de temps en temps, mais sans vomissement qui n'avoit plus reparu depuis la rentrée de l'intestin. Un second lavement fut administré et rendu presque aussitôt sans effet, et une troisième saignée de 13 à 14 onces, qui me parut être bien indiquée, fut faite une heure après la dernière. Peu de temps

après, il y eut une diminution sensible dans les accidens : car les douleurs dans le bas-ventre furent moins aigues, celui-ci s'assouplit un peu, de même que le pouls qui étoit moins développé et moins fréquent quoique toujours tendu; la respiration fut aussi moins gênée, et les anxiétés plus supportables. Un demi-lavement d'huile d'olive fut donné, gardé quelques minutes, et rendu ensuite avec quelques matières et plusieurs vents qui se firent jour par le bas, ce qui assouplit encore le bas-ventre et diminua les accidens. Ce mieux se prolongea ainsi tout le reste du jour et la nuit suivante, sans augmenter ni diminuer. Dans cet intervalle, le malade prit deux autres demi lavemens avec l'huile, qui ne furent retenus que quelques instans, mais ne laissèrent cependant pas de faire sortir certaines matières dures et noirâtres avec quelques vents; on continua avec soin les embrocations, et l'usage en petite quantité à la fois pour ne pas exciter le vomissement, d'une tisane de chiendent, édulcorée et légèrement acidulée avec le vinaigre.

Le second jour de l'opération, dans le courant de la matinée, après avoir pris un demi-lavement avec parties égales d'eau

de mauve et d'huile, et l'avoir gardé un bon quart d'heure, il le rendit avec une grande quantité de crottins, durs, secs et noirâtres, et beaucoup de vents; il y eut en même temps, une abondante excrétion d'urines troubles et sédimenteuses. Dès-lors le bas-ventre et le pouls s'assouplirent davantage; la langue, qui étoit auparavant sèche, s'humecta; la transpiration, annoncée par une douce moiteur sur la peau qui avoit été jusqu'à ce moment aride et d'une chaleur mordicante, commença à se faire; enfin, cet état de spasme, d'irritation et d'inflammation, qui paroissoit être monté au plus haut période, diminua notablement. Malgré cette diminution sensible dans les accidens, certains, quoique moins intenses, persistoient encore assez vivement par intervalles, tels que les coliques du côté droit du bas-ventre surtout, dans la région iliaque de ce côté, au-dessus de l'anneau; ce mouvemement vermiculaire et anti-péristaltique des intestins, dont il a été parlé ci-dessus, qui étoit toujours accompagné d'une petite augmentation de douleur et d'un peu plus de tension dans le bas-ventre; enfin le hoquet, qui persista jusqu'au quinzième jour de l'opération, en devenant, il est

vrai, moins fréquent d'un jour à l'autre; ajoutons encore cette inflammation cuisante, beaucoup moindre cependant depuis les saignées, qui se faisoit sentir dans l'intérieur de la bouche, du pharynx, de l'œsophage, des intestins jusqu'à l'anus, et qui annonçoit évidemment l'état pathologique de la membrane muqueuse des premières voies. Tous ces phénomènes n'étoient sans doute rien moins que satisfaisans; car quoique le malade fût mieux, je redoutai toujours ces points gangréneux du cœcum, et mes craintes persistèrent jusqu'au huitième jour que durèrent ces accidens. A cette époque, ils disparurent à l'exception du hoquet; et la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche et du pharynx, de rouge qu'elle étoit auparavant, commença à devenir blanchâtre, ce qui alla toujours en augmentant jusques à ce qne toute l'étendue de cette membrane fût de cette couleur. Cette espèce de métamorphose, qui n'étoit ici qu'un effet de l'inflammation, et qui dut également avoir lieu dans tout le reste du canal alimentaire, réunie avec un état de souplesse dans les tuniques de l'artère, qui n'avoit pas encore existé, annonça la chute de l'appareil inflammatoire, et dès

ce moment, je regardai le malade comme hors de tout danger. On continua, dans cet intervalle du second au huitième jour, l'usage des lavemens, les embrocations, les tisanes adoucissantes légèrement acidulées, et la diète la plus stricte; le cataplasme étoit aussi renouvelé trois fois le jour, et à chaque fois qu'on l'enlevoit, on avoit soin d'humecter un peu la charpie qui recouvroit la plaie, avec de l'eau de mauve tiède. Ce fut aussi dans cet intervalle (le sixième jour) que l'appareil fut enlevé en entier; la suppuration n'ayant été établie que ce jour là, on n'auroit pu l'enlever plutôt sans augmenter la tension douloureuse qui a existé dans tous les environs de la plaie jusqu'à ce jour. Cette dernière fut ensuite pansée avec un simple digestif, fait avec la térébenthine, les jaunes d'œufs et l'huile d'amendes; et les pansemens furent renouvelés matin et soir jusqu'au 16. A cette époque, le digestif et le cataplasme furent supprimés, et la plaie simplement pansée à sec deux fois par jour jusqu'à parfaite guérison. Ce ne fut qu'alors seulement (le 16) que le malade commença à prendre quelques soupes légères au bouillon de viande; jusques-là, il n'avoit pris uniquement, pour

toute nourriture, que des crêmes de riz à l'eau, dont l'usage ne fut même commencé que le neuvième jour. Ce régime me parut être indiqué, et par la nature du pouls qui se conserva jusqu'alors plus ou moins développé et tendu (circonstance qui n'étoit point naturelle chez ce vieillard) et par l'état morbide de la membrane muqueuse, qui, après avoir resté pendant dix jours irritée et enflammée, s'est exfoliée en entier depuis l'intérieur des lèvres jusqu'à l'anus. Les lambeaux plus ou moins grands qui ont été chassés avec les déjections alvines, ceux qui se sont détachés de l'intérieur des joues, de la langue, de l'arrière-bouche, en un mot, de toutes les parties recouvertes par cette membrane, ne laissent aucun doute sur son exfoliation complète dans toute l'étendue du canal alimentaire. Cette exfoliation, qui a continué plusieurs jours, a fait totalement disparoître le hoquet avec cette inflammation douloureuse qui se propageoit depuis la bouche jusqu'à l'anus, et le pouls est revenu peu à peu à son type naturel. Des pansemens simples et méthodiques ont été continués jusqu'à parfaite cicatrisation de la plaie, qui a eu lieu du cinquantième au soixantième jour. Depuis

lors, cet homme jouit d'une santé aussi robuste qu'auparavant ; il porte continuellement un bandage élastique à pélote plus grande qu'elle ne l'est ordinairement, pour prévenir la sortie de l'intestin, et rien n'a paru depuis son application.

DEUXIÈME OBSERVATION

Sur une hernie inguinale entérocèle, incomplète, formée par une anse de l'intestin iléon, étranglée depuis deux jours, sur laquelle se faisoient apercevoir trois points gangréneux, radicalement guérie par l'opération.

Le nommé Martin, cordonnier, de la commune de Barjac, département du Gard, étoit atteint, depuis quelques années, d'une hernie incomplète au côté droit, du volume d'un œuf de pigeon, qui se rédnisoit aisément par le taxis. Elle étoit maintenue par l'application d'un bandage dont la pelotte, mal construite, n'empêchoit pas à la hernie de se présenter fréquemment à l'ouverture de l'anneau ; ce qui déterminoit alors des coliques qui disparoissoient par la rentrée de l'intestin. Le 9 Août 1807, après une forte colère, la hernie sortit tout à coup d'en-

viron un pouce et demi de longueur et s'étrangla. Le malade mit bien de suite en usage le taxis, qui avoit été si souvent employé avec succès; mais il ne put, cette fois, parvenir à faire rentrer la tumeur, et il ne le devoit pas dans cette circonstance. L'appareil des symptômes inflammatoires n'ayant pas tardé à se développer, on envoya chercher l'officier de santé du lieu, M. Loque, qui mit bien sagement en usage les adoucissans et les relâchans sous forme de bains, de cataplasmes, de lavemens, et fit deux ou trois saignées du bras; mais tous ces moyens, quoique bien indiqués, qui auroient pu amener le relâchement et la rentrée de l'intestin, s'ils avoient précédé l'opération du taxis, ne produisirent pas l'effet désiré, et c'est à quoi l'on devoit s'attendre; car il est très-rare, ainsi que je l'ai observé dans mon mémoire, que ces moyens réussissent lorsque le taxis a été déjà mis en usage; mon expérience là-dessus se réunit avec celle des auteurs recommandables pour attester cette vérité. M. Loque, voyant que les accidens persistoient toujours, engagea les parens à me faire appeler, et je me rendis à Barjac le 11 dudit mois.

Après avoir pris connoissance de tout ce qui s'étoit passé, j'examinai le malade.

La tumeur étoit dure, douloureuse, marronée et les tégumens tendus sur elle; le ventre météorisé, le pouls dur et concentré, de temps en temps le hoquet et le vomissement, des sueurs froides par intervalles, beaucoup d'altération, la langue un peu sèche, quoique d'ailleurs dans son état naturel, et enfin une telle constriction dans le sphincter de l'anus, qu'il étoit impossible de pouvoir faire pénétrer la plus petite quantité de lavement; cependant le malade en avoit pris plusieurs dans les premières vingt-quatre heures, en avoit même gardé quelques-uns un certain temps; mais cette difficulté de les retenir et de les prendre fut ensuite toujours en augmentant, à un tel point qu'on ne pouvoit plus, en dernier lieu, introduire seulement la canule. D'après cet état, on ne pouvoit différer plus long-temps une opération qui étoit devenue indispensable, sans exposer le malade à une mort presque certaine.

Après avoir incisé les tégumens dans toute l'étendue de la tumeur jusqu'à un pouce au-dessus de l'anneau, je disséquai le tissu-cellulaire qui la recouvre et mis à découvert le sac. N'ayant pu dans cette circonstance former un pli à la peau pour faire cette incision, à cause de son extrême

tension sur la tumeur, j'incisai sur elle entre le pouce et l'index de la main gauche, posés sur les parties latérales de la hernie; et après avoir ouvert les tégumens d'environ un pouce de longueur, je continuai l'incision haut et bas, en faisant tenir, assujetti par un aide, l'un des bords de la plaie, tandis que je soulevois et assujettisois moi-même celui du côté opposé. Le sac, dans ce cas-ci, au lieu d'être d'une couleur blanche argentine, comme il l'est ordinairement, étoit jaunâtre, mou comme s'il avoit long-temps macéré dans l'eau, et de plus de trois lignes d'épaisseur. Cette particularité, que je n'avois jamais eu occasion de voir, et qu'on ne trouve peut-être pas rapportée dans les auteurs, me surprit et fit que j'examinai attentivement cette partie avant de l'ouvrir, pour bien m'assurer si c'étoit réellement le sac que j'avois sous les yeux. Après m'en être convaincu, je l'ouvris avec le bistouri que je portai à plat à diverses reprises sur lui, et en enlevai ainsi successivement plusieurs couches jusques à ce que je fus parvenu dans son intérieur. A chaque couche que j'emportai il sortoit, d'entre les mailles du tissu cellulaire interposé, une certaine quantité de sérosité jaunâtre, qui me faisoit croire

quelquefois d'avoir pénétré dans le sac, quoique je n'y fus pas encore parvenu. Enfin, arrivé dans sa cavité par une petite ouverture, il en sortit tout à coup, gros comme une fève d'une matière gélatineuse, jaune, mêlée de quelques stries noirâtres et exhalant une mauvaise odeur. Ayant achevé d'ouvrir le sac dans toute son étendue, par le moyen de la sonde crenelée et des ciseaux, je donnai jour à une quantité plus considérable de cette même matière, que j'évaluai par approximation à plus de deux onces. Elle ressembloit exactement, pour la consistance, à une glaire d'œuf, striée, comme il est dit ci-dessus, de filamens noirs, et manifestant une odeur particulière, circonstance qui me fit craindre avec raison de ne trouver l'intestin en mauvais état. Effectivement, il étoit de couleur violette, et présentoit sur la convexité de son anse, par conséquent à sa partie la plus déclive, trois petites tâches gangréneuses, de figure ronde, d'une ligne à peu près de diamètre; il étoit aussi recouvert d'une espèce de mucosité ressemblant à de la morve ou mucus, et distendu par le gaz qui y étoit renfermé. Malgré cet état de l'intestin, je crus nécessaire de débrider l'anneau, d'environ une

ligne, pour faire cesser l'étranglement, rétablir la circulation des humeurs et celle des vents ; ce à quoi je parvins après avoir enveloppé et fréquemment étuvé la partie, pendant près de demi-heure avec la même infusion dont je m'étois servi dans le cas précédent. Les accidens diminuèrent aussi d'une manière assez marquée, et un vent se fit jour par le bas. L'étranglement levé, l'inflammation de l'intestin ayant diminué, j'en tirai au-dehors un peu plus pour vérifier la portion sur laquelle avoit porté la constriction de l'anneau : elle ne me présenta que beaucoup d'inflammation sans aucun point gangréneux. Cela fait, et après avoir passé une anse de fil à travers le mésentère au-dessus de l'intestin, ainsi que je l'avois pratiqué dans le premier cas, et pour les mêmes raisons, je ne crus pas devoir hésiter, d'après le succès que j'avois obtenu, à remettre cet intestin dans le bas-ventre. Afin de pouvoir opérer le taxis sans fatiguer l'intestin, j'avois augmenté le débridement de l'anneau d'une ligne de plus. Cette réduction faite, j'introduisis dans le bas-ventre, par cette ouverture, le milieu d'un linge fin, graissé d'huile d'olive, et remplis ce cul de sac avec quelques boulettes de charpie ; c'étoit afin, comme

je l'ai dit dans la précédente observation, d'entretenir dilatés jusqu'à un certain point, pendant quelques jours, cette ouverture, et pouvoir, en cas de nécessité, faire ressortir l'intestin sans le confondre. Je posai ensuite le restant du premier appareil, consistant en charpie et compresses, après avoir enveloppé dans un linge et appliqué sur le bas-ventre l'anse de fil qui embrassoit l'intestin. Les embrocations huileuses furent continuées, le corps mis dans une position favorable au relâchement des muscles, et la diète la plus sévère observée.

Tout le reste du jour et la nuit suivante, les accidens énoncés ci-dessus, qui avoient sensiblement diminué depuis le débridement de l'anneau, reprirent de nouveau le dessus et allèrent toujours en augmentant jusqu'au lendemain vers les cinq heures du matin. Craignant alors quelque événement sinistre, je me repentis d'avoir fait rentrer l'intestin, et me disposai d'enlever l'appareil pour le faire ressortir; lorsque tout à coup il se fit une forte crise par les selles qui n'avoient pas encore paru, laquelle fut suivie immédiatement après d'une détente générale, qui amena la cessation complète de plusieurs accidens et une sueur copieuse. On pense bien que je laissai alors les choses

en l'état et me donnai garde d'y toucher. Le pouls, par cette crise extraordinaire et inattendue, de petit, dur et concentré qu'il étoit auparavant, se ramollit; mais il restoit toujours petit et foible, ce qui m'engagea à donner au malade deux ou trois cuillerées de bouillon et un peu de vin, qui ranima un peu le pouls et le fortifia. Cette prise de bouillon fut réitérée trois fois dans l'espace de quelques heures; et dès que je m'aperçus que le pouls étoit assez consistant et le malade revenu de cet état de foiblesse où ses grandes évacuations l'avoient jetté, je le remis de nouveau à la diète la plus sévère, qui fut strictement continuée pendant cinq à six jours; elle auroit même été poussée jusqu'au huitième ou neuvième, par rapport à l'état morbide de l'intestin, si le pouls qui s'étoit conservé jusqu'alors assez fort, ne s'étoit de nouveau affoibli et n'eût indiqué l'absolue nécessité de redonner quelque nourriture au malade ménacé de tomber en syncope. Je le remis à l'usage du bouillon qui fut continué jusqu'au dixième jour; mais passé cette époque, voyant que les accidens avoient entièrement disparu, je rendis sa nourriture plus substantielle en lui faisant donner quelques soupes. Enfin, après des

pansemens simples et méthodiques, régulièrement faits par M. Loque, le malade a été radicalement guéri le quarante ou quarante-cinquième jour de l'opération.

Ces deux observations réunies avec celle du nommé Martin, menuisier, qui a été communiquée dans le temps à la Société, et insérée dans le n.o 55, page 53 de ses Annales, nous font voir, que quoique l'intestin se présente quelquefois dans les hernies avec des points gangréneux, on peut cependant espérer une cure radicale en le remettant dans le bas-ventre, ainsi qu'il est constaté par ces trois faits de pratique; mais alors, dans ces sortes de cas, on ne peut jamais trop user de précautions, quand l'opération a été faite et l'intestin réduit, pour garantir le malade des dangers qui la menaçent. Parmi ces précautions, les plus essentielles à observer sont, 1.o de le mettre à la diète la plus sévère pendant huit à neuf jours, plus ou moins, jusqu'à ce que les accidens aient entièrement tombé; 2.o d'insister avec soin, pendant tout ce temps-là, sur les moyens relâchans, tels que les embrocations, lavemens, tisanes adoucissantes, cataplasmes sur la plaie, même les saignées et les bains, si les circonstances l'exigent; et dès que le pouls et

la peau, par leur état de souplesse, ont annoncé le relâchement et une détente générale, on peut alors permettre au malade un peu de bouillon, et augmenter insensiblement sa nourriture, en supprimant l'emploi des moyens ci-dessus. Si cependant de trop grandes et trop fréquentes évacuations surviennent peu de temps après l'opération, et l'affoiblissent considérablement, on doit plutôt avoir recours au bouillon et à quelque cordial, comme le vin, pour ranimer les forces languissantes; mais dès que le pouls, par sa consistance, annonce que cet état de foiblesse a disparu, on ne doit pas hésiter, quoique les accidens aient diminué, a remettre le malade à la diète et à l'usage sagement employé des adoucissans. Voilà la méthode générale de traitement que j'ai suivie avec le succès le plus heureux dans les trois cas graves, où l'intestin a été trouvé gangréné dans quelques points, méthode qui a été la même, à peu de chose près, pour ceux qui font le sujet de mon mémoire.

Je pourrois présenter à la Société beaucoup d'autres observations de hernies étranglées, que j'ai été dans le cas d'opérer dans ces contrées, où quantité d'individus des deux sexes se trouvent atteints de

cette infirmité ; mais comme elles rentrent presque toutes dans les cas ordinaires, j'ai cru devoir me borner à celle qui, par les phénomènes qu'elles présentent, m'ont paru mériter l'attention des observateurs, et pouvoir être de quelque utilité, surtout aux jeunes praticiens.

Les hernies sont des maladies trop communes, et leur danger est si manifeste, que tous les faits qui tendent à éclairer quelques points obscurs de leur théorie ou qui assurent la manoeuvre des opérations qui leur sont relatives, ne peuvent qu'être d'un intérêt réel. Aussi combien seroit-il à désirer que quelque homme de l'art instruit s'occupât de faire passer, dans notre langue, les précieux mémoires de Scarpa sur les hernies. Il appartenoit à ce chirurgien du premier ordre, de donner, après tant d'écrits sur les hernies, un ouvrage neuf à plusieurs égards ; et surtout de réduire à leur juste valeur des observations, présentées comme importantes et basées toutefois sur une erreur : telles sont celles qui concernent les hernies *akystiques* qui n'existent point et ne sauroient exister. Il faut croire que M. l'Eveillé, qui a déjà tant de droits à la gratitude des bons médecins, et qui a publié des extraits étendus de ces mémoires, s'acquittera enfin de la tâche que nous désirons qu'il veuille bien s'imposer.

III.° THÉRAPEUTIQUE.

RECHERCHES ANALYTIQUES

Sur les principaux remèdes qui ont été employés contre le virus cancéreux et le cancer.

PREMIÈRE PARTIE.

Le docteur Jean Ferriar, dans un ouvrage qu'il a publié à Bermingham et à Londres : *Medical histories and reflexions, etc.* 1792, examine, en praticien, les différens remèdes qui ont été le plus loués dans le traitement de l'hydropisie ; et la manière dont il a fourni à ce travail m'a fait concevoir *les Recherches analytiques*, que je soumets au jugement de la Société de médecine-pratique de Montpellier. Le virus cancéreux et le cancer ne sont pas des états pathologiques moins redoutables que les divers cas d'hydropisie ; aussi, aprés en avoir fait l'objet de mes réflexions, j'ai trouvé que la matière étoit trop importante pour ne pas mériter l'attention. D'après le plan que je me suis fait, je consacrerai la première

partie de mes recherches aux médicamens internes, pour m'occuper ensuite des remèdes qui s'administrent à l'extérieur; je comprendrai, parmi ces derniers, l'opération chirurgicale.

Des remèdes internes administrés contre le virus cancéreux ou le cancer.

Je crois avoir de bonnes raisons d'admettre un virus cancéreux, indépendamment des cancers locaux, qui ne deviennent tels que par un vice accidentel des humeurs et par des circonstances propres à l'individu. Les anciens avoient reconnu que, dans certains cas, tout le corps étoit entaché plus ou moins fortement de cancer, *totum corpus cancerosum* : c'étoit leur expression. Les modernes ont appelé cet état, *diathèse cancéreuse*; et lorsqu'on compare les ulcères cancroïdes, dont le docteur Peyrilhe a si bien développé la nature (1), les cancers bornés à la partie d'abord affectée de squirrhe, avec ces dispositions profondes et générales qui caractérisent sans doute ce

---

(1) *Dissert. academ. de cancro*, *Antuerpiæ* 1775. *Vide Thesaur. pathol. therapeut.*, ed. Schlegel, *Lipsiæ* 1789, pag. 222, et traduct. franç. Paris 1776, pag. 91.

qu'Hippocrate (1) et le docteur Justamond après lui, ont entendu par cancer occulte, ou qui constituent ces renaissances cancéreuses dont l'observation a rendu les praticiens témoins; on ne peut s'empêcher de trouver du poids à cette opinion.

Combien donc les remèdes ont dû différer entre eux, lorsqu'on vient à considérer tous les états du cancer et les circonstances variées sous lesquelles cette maladie se présente ou fait des progrès.

I. La saignée (2) est le premier moyen qui sera soumis à l'examen. Les auteurs ne préconisent pas beaucoup cette opération chirurgicale dans le traitement du cancer; elle forme néanmoins le fond de la méthode curative qui a été adoptée et recommandée par le docteur Fearon (3). Lorsque, dans quelque partie externe du corps que ce soit, surtout dans les mamelles ou dans les testi-

---

(1) *Aph.* 38, *sect. VI.*

(2) On pourra m'objecter que la saignée n'est pas comprise parmi les remèdes internes, je la considère néanmoins, dans ses effets, comme essentiellement liée avec les actes qui se passent intérieurement, par une suite de son action, que je ne saurois rapporter à celle d'un topique.

(3) *A treatise on cancers*, *etc.* Lond., 3.e édit. 1790.

cules, il se déclare une tumeur squirrheuse, il faut, suivant cet auteur expérimenté, mettre des sangsues sur la partie affectée et les réappliquer tous les deux ou trois jours, à moins qu'on ne soit obligé à mettre beaucoup plus d'intervalle; et c'est ce qui arrive, quand, à la suite des piqûres occasionnées par ces insectes, il survient une irritation qui peut se prolonger plus ou moins. Mais toutes les fois que, par les symptômes qui ont lieu, on peut reconnoître une affection de la matrice ou celle de quelque autre viscère, susceptible de dégénérer plus ou moins promptement en cancer, il faut persévérer dans l'application de l'un et de l'autre de ces moyens. Il résulte, en effet, de l'expérience de l'auteur qui vient d'être cité, que, quoique le pouls ne justifie pas l'usage de ces fréquentes saignées, les malades, bien-loin d'en souffrir, s'en trouvent au contraire bien; il y a même cela de remarquable, que lorsque les intervalles, mis entre ces saignées, sont trop grands, les symptômes, qui déjà s'étoient amendés, sévissent de nouveau et mettent les malades dans le cas de redemander un secours, auquel ils ont dû la diminution de leurs souffrances. Il y a plus, chez des personnes que la longueur du mal

a épuisées et dont toute la constitution a fortement souffert, les poumons même fussent-ils affectés; les reins, le foie ou d'autres viscères fussent-ils frappés de squirrhe; y eût il d'autres symptômes d'une lésion particulière, tels que des coliques : indices d'une vive affection d'entrailles, la mauvaise couleur du visage; l'opération intimidât-elle le praticien, et la ciguë, l'opium ne lui offrant plus de ressources : que de petites saignées, habilement ménagées et faites de loin en loin, peuvent encore rallentir la marche de la maladie, appaiser l'intensité des symptômes et retarder la dernière catastrophe.

Les observations sur lesquelles est fondée la doctrine de M. Fearon sont assez nombreuses, pour mériter la plus grande attention et pour lui faire obtenir quelque préférence. On doit surtout en faire le plus grand cas dans les cancers internes. Cet auteur prescrit a ses malades de composer leur principale nourriture avec des végétaux, avec du lait; il veut qu'ils renoncent au vin, aux boissons alcooliques; il leur fait également un précepte de tenir le ventre libre; enfin, dans les cas qui en sont susceptibles, il a recours avec confiance aux

applications qui peuvent être faites avec des préparations de plomb.

Pour montrer que la méthode, fondée sur l'emploi rationnel de la saignée dans le traitement du cancer, est un des plus grands moyens que la nature mette au pouvoir de l'art contre cette fatale maladie, il n'y auroit qu'à donner le tableau du cancer; celui de son développement. On verroit, dans les trois périodes qui le caractérisent, une tumeur dure, arrondie, nullement ou très-peu douloureuse, croissant par degrés, ou quelquefois restant stationnaire; éprouvant bientôt un changement marqué par une titillation, de la chaleur et des douleurs plus ou moins lancinantes qui se font sentir de temps à autre. Une tumeur inégale dans sa surface, que des vaisseaux variqueux rendent plus ou moins hideuse, s'augmente, souvent avec rapidité; la peau s'altère et se crevasse; une matière qui peut être puriforme, mais qui plus souvent est séreuse, roussâtre et sans odeur, s'épanche d'abord; mais elle est remplacée par une autre qui devient tenue, noirâtre, ichoreuse, fétide. Les douleurs augmentent avec le volume de la tumeur; l'ulcère fait des progrès, offrant une surface inégale,

d'un brun livide, et des bords durs, saillans, renversés, comme déchirés. Enfin toute l'économie animale, entraînée dans un dérangement plus ou moins absolu, présente, après un temps plus ou moins long, des signes d'altération sensible dans les diverses fonctions ; l'appétit tombe, l'acte digestif est rallenti ; un dépérissement graduel, mais général et une diarrhée opiniâtre, colliquative même, ne laissent aucun doute sur la destruction prochaine de la personne.

Cette description convient sans doute aux cancers qu'on a appelés vrai ou véritable, dartreux, occulte, primitif, etc. Les ulcères cancroïdes qui leur ressemblent par une douleur âcre, leur corrosion extensive, etc., offrent souvent les mêmes indications : celles d'adoucir la souffrance plus ou moins vive ; de prévenir les élancemens, de détourner ou de combattre cette inflammatiou sourde à laquelle le cancer doit sa naissance et ses progrès. Il en est de cette affection, comme de ces phthisies pulmonaires entées sur une diathèse phlogistique ou soutenue par elle, et qu'on ne combat jamais mieux qu'à l'aide de quelques saignées suffisamment répétées.

J. Bacon (1) raconte le cas d'un ulcère

(1) *Medical commentaries*, *Edinburg* 1774.

carcinomateux dans la bouche qui, ayant été envenimé par divers remèdes, fut enfin guéri à l'aide de l'application périodique de quatre sangsues placées sur la langue.

II. Depuis que M. Storck a écrit sur les vertus de la ciguë contre le cancer, il n'y a point ou du moins il est très-peu de maladies de cette nature contre lesquelles on n'ait employé l'extrait ou la poudre de cette plante. Il a même passé pour constant à Edimbourg, que l'extrait fait avec la graine de ciguë administrée à une dose assez forte pour qu'il cause des vertiges, est plus efficace encore que celui qui est fait avec les feuilles. Le docteur Bierchen, médecin suédois, traitant (1) du vrai cancer, et des médicamens qui, administrés à contre-temps, peuvent le développer, met dans la même classe les mercuriaux, les eaux minérales ferrugineuses, les émolliens, les résolutifs et la ciguë; et s'expliquant sur ce dernier remède, dont il resserre l'efficacité en des bornes fort étroites, il assure que des expériences réitérées l'ont convaincu que l'usage de la ciguë produit des effets très-désavantageux dans les squirrhes scro-

(1) *Intrades tal on ktaflskadors*, etc. Stockholm, 1772.

fuleux, et encore plus dans les écrouelles, dans les anciennes maladies vénériennes et dans les tumeurs graisseuses. Il avance de plus, qu'effectivement la ciguë calme la douleur pendant quelques semaines; mais qu'ensuite le mal fait des progrès qui sont en raison de la dose du remède et de l'emploi qu'on en a fait au-dehors. Schmucker est d'un sentiment analogue; il pense que la ciguë est plus nuisible qu'utile dans ce genre de maladie. James Hill's (1), chirurgien anglois, s'explique aussi dans le même sens; ce n'est pas qu'il refuse toute vertu à la ciguë : mais ayant égard à la perte du temps que l'on fait en le consacrant à son usage, il croit que, sous ce rapport, elle peut-être plus nuisible qu'avantageuse, et que les tumeurs contre lesquelles on l'a employée n'étoient réellement pas carcinomateuses. Qu'il me soit permis d'ajouter à ces autorités celle de Marc Akenside (2), médecin anglois; mais de rappeler toutefois les dispositions dans lesquelles étoit Storck au sujet du moyen qu'il proposoit :

---

(1) *Cases in surgery particulary of cancers, etc. Edinb.* 1772, *sect. I.*

(2) *Medical transactions published by the college of physicians in London, Vol. I. pag.* 64.

neque tamen, dit-il, *hujus plantæ vim specificam hic deprædico, neque cujusdam inventi gloriam ambio; sed desidero unicè, ut mei conatus in afflicti generis humani utilitatem et emolumentum cedant et applicentur. Libell. quo demonstr. cicutam, etc. Vindobonæ* 1760, *in præfatione*.

Dans le temps que cet auteur étoit plus particulièrement occupé du traitement du cancer, parut l'ouvrage que M. Storck a publié sur la ciguë, et qui donna occasion à des essais si multipliés. M. Akenside en fit sur un grand nombre de malades, dont les uns avoient des cancers ulcérés de différentes dates ; les autres, des tumeurs squirrheuses qui n'étoient pas ulcérées, mais qui n'en étoient pas moins douloureuses. Il en étendit l'usage à des tumeurs écrouelleuses, à de vieux ulcères d'un mauvais caractère. En général, l'essai parut d'abord heureux ; car les douleurs vives des squirrhes en furent bientôt suspendues ; le pus des ulcères ne tarda pas à changer en bien. Mais ces effets n'eurent rien de permanent ; l'augmentation des doses n'y influa pas aussi d'une manière manifeste et soutenue ; de sorte que la ciguë parut agir comme tous les narcotiques qui, dans les premiers temps, montrent beaucoup

d'efficacité, et qui ne font rien ou très-peu de chose lorsque le malade s'y habitue ; et lorsqu'on l'emploie graduellement jusques à ce que la dose soit portée au point qu'on ne puisse plus l'augmenter, il arrive que le sort du malade empire, et qu'on a ainsi beaucoup plus gagné que perdu. Cependant, d'après l'aveu du docteur Akenside, dans les cancers, surtout les utérins, la ciguë agit en quelque manière comme un puissant anodin, et les douleurs en sont plus efficacement calmées que par les vrais narcotiques.

Toutefois si, après une multitude d'observations publiées surtout dans les ouvrages périodiques allemands, anglois ou françois, ou relatées dans une foule de bons traités de médecine, on veut apprécier les effets de la ciguë, il en résultera que si l'on ne peut point regarder les remèdes qu'elle fournit comme un remède spécifique du cancer, au moins, et notamment d'après l'autorité de Cullen, de Fothergill, d'Hunter, on doit le considérer comme un palliatif utile dans cette maladie, et comme un bon médicament dans les squirrhes douloureux, dans les cancers dont les développemens rapides paroissent être secondés

par quelques virus qui le compliquent; tel que l'écrouelleux.

Peut-être que les incertitudes et les contradictions qui résultent de ce qu'on a publié sur l'extrait de ciguë relativement au cancer, ne viennent que de la préparation diverse (1) que l'on a fait subir à ce médicament, et les gens de l'art devroient y faire la plus sérieuse attention.

III. Les végétaux qui sont en concurrence avec la ciguë, relativement à ses propriétés anti-cancéreuses, sont la bella-

---

(1) M. Renou, chirurgien françois, qui a fait un grand usage de l'extrait de ciguë, et qui paroit avoir produit les plus heureux exemples pour justifier ses vertus; a aussi avancé que la ciguë a un point de mâturité qu'il faut saisir, autrement l'extrait qu'on en prépare a très-peu de vertu. Ce point de mâturité est l'instant où la plante va fleurir; elle est alors d'une virulence beaucoup plus considérable que quand elle est trop jeune ou qu'elle est sans fleurs. On a mis en usage différens moyens pour préparer l'extrait de ciguë; les uns ont indiqué de dépurer le suc de la plante et de l'évaporer jusqu'à une consistance requise; les autres ont voulu qu'on y mêlât de la poudre de ciguë ou bien de la fécule verte; il y en a enfin qui ont prescrit de faire évaporer tout simplement le suc da la plante passé à travers un linge serré; c'est la méthode de M.

dona, dont on donne les feuilles en infusion ou en poudre, et la jusquiame blanche, qui est principalement administrée en extrait. L'observation de Tibère Lambergen (1), principalement précédé dans l'administration de ce médicament par le professeur OEttinger, nous apprend tout le parti que l'on peut retirer de la belladona contre les cancers ouvert et occulte; elle consacre aussi ce double précepte 1.º que les narcotiques et les remèdes qui agissent comme tels, sont le plus souvent les meilleurs secours que l'on puisse opposer aux maladies des nerfs, 2.º que

---

Storck. Mais cet extrait est grumeleux, et il ne conserve presque plus d'odeur virulente; de sorte que si cette odeur est essentielle, il ne doit presque pas avoir de vertu. Le procédé de M. Parmentier est de faire évaporer sur plusieurs assiettes le suc de ciguë dépuré à froid et filtré; d'ajouter ensuite la fécule verte de ce même suc séparé, séché et pulvérisé, et à peu près la même quantité de poudre faite avec les feuilles de ciguë mondées et de leurs tiges, de mêler le tout très-exactement pour en faire des pilules. De cette manière, on parvient à conserver à cet extrait les principes volatils et fixes contenus dans cette plante; il a beaucoup d'activité, et produit les plus grand effets.

(1 *Lect, inaugur. sistens ephemeriden persanati carcinomatis*, *Groning.* 1754.

les nerfs ont la principale influence sur la production comme sur les progrès du squirrhe et du carcinome. Cette opinion peut être exagérée, et le docteur Timmermann (1) a surtout mis une heureuse restriction aux idées trop avantageuses que l'on pourroit concevoir au sujet de la belladona et de la ciguë. Cependant l'autorité du docteur Daries (2) est favorable à l'usage de cette plante. Quelques praticiens, et entr'autres le docteur Van den-Block, ont pensé que le moment le plus opportun pour l'emploi de la belladona, étoit celui où la ciguë, administrée dans les cancers ulcérés, ne produisoit plus aucune sorte d'effet, et n'arrêtoit point l'extension du mal. Les observations favorables à l'action de cette plante sont en outre judicieusement confirmées par le Docteur Ziegler (3); et s'il faut adhérer à l'opinion du docteur Caels (4), l'extrait de

---

(1) *Periculum medicum belladonæ*, Rintel 1765, Voy. Sandifort, *dissertat.*, Tom. III, pag. 293.

(2) *De atropa belladona. Lipsiæ* 1776. Voy. Baldinger *Syllog. selectior opusc.* Tom. II, pag. 58.

(3) *Beobachtungen aus der arzne[illegible]sschaft*, *etc.* Lipsiæ 1788.

(4) *De Belgii plantis*, *etc. Br[illegible]ellis* 1774.

Jusquiame mérite une place parmi les anodins les plus utiles, il tient, outre cela, le ventre libre ; cette double faculté le rend extrêmement recommandable, lorsque, avec la nécessité de calmer de vives douleurs, il faut solliciter l'action des organes sécrétoires et procurer des évacuations utiles.

Je rappellerai ici, d'après le docteur Lange (1), l'efficacité singulière du fenouil aquatique *(phellandrium aquaticum)*; c'est la graine en poudre que l'on emploie pour guérir les ulcères cancéreux.

IV. Je n'abandonnerai point l'article des anti-cancéreux végétaux, sans faire au moins mention des traitemens de cancer au sein, faits dans l'hôpital de Groningue, à l'aide de la digitale pourprée *(digitalis purpurea)*, par les soins de M. Stromayer (2); et sans rappeler les observations d'un médecin François sur l'usage ou le danger de la carotte dans les différentes espèces de cancers. Le docteur Bridault, auteur d'un *Traité sur la carotte*, s'occupe, dans le

(1) *Von den wurkungen der wasserfenchels*, *etc.* *Francf.* 1776.

(2) *De digitali purpureâ*, *auct. C. Ch. Schiemann*; Gotting. 1786.

chapitre IV, pag. 29, des cancers et des maladies cancéreuses; et plusieurs faits, qui sont toujours, en médecine, la pierre de touche des méthodes de traitement proposées, nous font apprécier son degré d'utilité. M. Bridault recommande l'usage, soit interne, soit externe de la carotte contre les cancers. Il en sera question plus particulièrement dans la seconde partie de ces recherches.

V. Le cancer est d'une nature trop réfractaire pour céder facilement aux moyens qui, comme les végétaux stupéfians, ont l'avantage de calmer plus ou moins efficacement les douleurs, dans le temps qu'ils peuvent atténuer les humeurs épaissies et fondre la tumeur : aussi l'esprit humain s'est-il efforcé de chercher des médicamens plus énergiques; et comme les minéraux ont passé, dans l'esprit de divers médecins, pour offrir des remèdes assurés et puissans, on a fait diverses tentatives avec des moyens pris dans leurs préparations.

VI. L'usage de l'oxide de cuivre vert (vert-de-gris) donné en pilule, a été introduit dans le traitement du cancer par le docteur Gerbier et un médecin de la Faculté de Paris (1), a cherché à

(1) Le docteur Solier de la Romilais.

en apprécier les effets, en le soumettant à une analyse clinique rigoureuse, dont il est résulté que cet oxide présente, réellement, quelques avantages dans le traitement de certaines maladies cancéreuses, en le maniant avec toute la prudence dont un homme instruit est capable ; mais qu'il constitue d'ailleurs un secours dont il faut extrêmement se défier. De sept malades qui tentèrent méthodiquement les pilules d'oxide de cuivre, un seul parut guéri ; deux semblèrent en avoir reçu quelque bien, sans en avoir obtenu guérison. Un quatrième affecté d'un cancer scorbutique fit un essai très-malheureux de ce remède. Deux autres moururent, l'un peu de temps, l'autre sept mois après avoir fait usage de ces pilules, sans qu'il fût possible de dire qu'elle pût en quelque manière en avoir eté la cause. Enfin, une des malades parut être la victime de son courage à prendre un médicament qui n'opéra chez elle que de tristes effets (1).

VII. Le muriate suroxigéné de mercure, ainsi que d'autres préparations de ce miné-

(1) Séance publique tenue par la Faculté de médecine de Paris, etc., le 5 Novembre 1778, in-4.°, Paris 1779, pag. 87.

ral, ont eu leur tour dans les méthodes curatives du cancer. Benjamin Gooch (1), chirurgien anglois, a montré par son expérience tout le cas qu'on pouvoit faire de ce remède énergique. Il l'employoit, après avoir débuté par une saignée et quelqnes minoratifs, a la dose de demi-grain, dissous dans trois onces d'eau de canelle simple et autant d'eau de fontaine, avec addition de vingt gouttes de teinture thébaïque, pour remédier à l'imprèssion que ce muriate peut faire sur l'estomac. Les remèdes auxiliaires étoient la décoction légère des bois sudorifiques, le laitage, un régime adoucissant et quelques médecines rafraîchissantes placées de temps à autre. C'est en suivant cette pratique que M.r Wilmer (2) est parvenu à guérir un ulcère cancéreux à la face. Il est à remarquer que le malade étoit très-maigre, consumé par une fièvre hectique, avec perte d'appétit et de sommeil, sueurs nocturnes, et qu'il n'en fut pas moins guéri en quatre mois de traitement.

---

(2) *Medical and chirurgical observations*, *etc.* *London* 1773.

(1) *Cases and remarks in surgery*, *etc.* *Lond.* 1779.

On sait que M. le professeur Hartmann, dans ses remarques sur l'usage de la liqueur mercurielle de Plenck, place les ulcères carcinomateux et les cancers parmi les maux qui ont véritablement cédé à cette préparation tirée du mercure. C'est par la combinaison rationnelle du muriate suroxigéné de ce minéral, de l'extrait de ciguë et du quinquina, que le docteur Marc Akenside, que j'ai déjà cité, a cru qne l'on pouvoit détruire le vice cancéreux et les maux redoutables qui en proviennent; et cependant le docteur Bierchen, dont j'ai rappelé l'opinion à l'égard de la ciguë, est dans le sentiment que l'usage des mercuriaux est très-nuisible dans le véritable cancer, dont il hâte le développement et précipite la conversion en cancer ouvert. Le même reproche est fait par cet auteur à l'emploi des eaux minérales.

VIII. L'acide arsénieux, dont le nom seul inspire des craintes, se trouve avoir joué un grand rôle dans le traitement des affections cancéreuses. Quelques médecins anglois l'ont donné, avec autant de sûreté que de succès, contre les fiévres intermittentes. Le docteur Fowler (1) s'est surtout distingué dans cette

(1) *Medical reports of the effects of arsenic in*

pratique, et le *London médical journal*, en a publié plusieurs faits confirmatifs. Quatre-vingt gouttes de la solution indiquée par ce praticien, contiennent à peu près un demi-grain d'acide arsénieux qui, comme on le sait, ne peut être administré, lorsqu'il l'est, qu'à des doses très-modiques. Depuis, plusieurs médecins français ont avantageusement prescrit ce remède énergique.

Quant au cancer, le docteur Lefebvre (1), a proposé dès 1775 une méthode essentiellement fondée sur l'administration de l'acide arsénieux. Son traitement consiste dans une solution de cette substance dans l'eau distillée. La dose est, au commencement, de quatre grains, pour une pinte d'eau distillée. On en donne au malade plein une cuillerée à bouche, avec autant de lait et un demi-gros de sirop diacode tous les matins. On continue cette dose pendant huit jours : on en prend ensuite de la même manière deux fois par jour; la seconde, vers les huit heures du soir. Au bout

---

the cure of agues, remitting fevers and periodic headachs, etc.

(1) Remède éprouvé pour guérir radicalement le cancer occulte et manifeste ou ulcéré. Paris 1775.

de quinze jours, on donne trois doses par jour, cette troisième se prend à midi, et toujours de la même manière. Une femme, une personne foible continuent de cette sorte jusqu'à parfaite guèrison. Un adulte, de bonne constitution, augmente la dose par degrés de huit en huit jours, jusqu'à prendre six cuillerées de solution arsénicale par jour, c'est-à-dire, deux cuillerées, chaque fois, avec autant de lait et un demi gros de sirop diacode. Pour les enfans, on se sert de cuillers à café au lieu de cuillers à bouche, et on n'excède point la dose de trois petites cuillerées par jour, avec douze grains de sirop diacode. On met six grains d'acide arsénieux dans la seconde bouteille de solution et huit dans la troisième; ensuite on n'augmente plus. L'auteur remarque qu'il ne faut pas plus de six bouteilles de solution pour guérir un cancer ouvert; que cependant il peut arriver qu'il faille aller jusques à huit. On purge tous les huit à douze jours avec un minoratif simple (la manne, la rhubarbe, le tartrite de soude). La boisson ordinaire est du petit-lait, avec douze grains de nitrate de potasse par bouteille, ou une légère décoction de racine d'althéa, avec le même poids de sel de nitre. On entretient la liberté

du ventre avec des lavemens de petit-lait, d'eau de son ou d'eau pure. S'ils ne suffisoient pas, on y joindroit les herbes émollientes ou le miel commun. Le régime se réduit à l'abstinence du vin et des liqueurs; à l'usage des bouillons succulens; des viandes rôties, grillées et bouillies; des végétaux, tels que épinards, laitue, chicorée, oseille; des fruits mûrs, des farineux et du laitage. On panse l'ulcère d'une manière convenable (voy. Partie II.).

Un remède aussi héroïque que celui qui fait la base de la méthode dont il vient d'être question, a dû être employé avec circonspection et suivi dans ses effets. Le docteur Bergius, rendant compte du résultat de ses observations, avance que, quoique l'arsenic ne réussisse point contre le cancer, cependant il a une certaine action, puisqu'il produit une bonne suppuration de l'ulcère. Une chose remarquable, selon lui, c'est que le fond et les bords de l'ulcère sont durs au tact et ne suppurent pas moins. Le squirrhe se consume ainsi peu à peu, mais lentement. Les mémoires de l'Académie royale des sciences de Stockholm, pour l'année 1778, offrent un mémoire du docteur Rœnnow, dans lequel l'acide arsénieux, administré suivant la méthode du

docteur Lefebvre, passe pour avoir agi, pendant une pratique de cinquante ans, d'une manière à peu près spécifique contre vingt cas de cancer; et le docteur Schmalz (1) a produit des observations qui donnent de l'autorité à une pareille opinion.

Cependant tant s'en faut que l'acide arsenieux ait réussi à tous ceux qui en ont tenté l'administration. Il a eu des succès entre les mains du docteur Justamond (2); mais ils ne se sont pas soutenus. M. Lerche (3) lui attribue la mort d'un malade. Le docteur Metzgers (4) ne lui a jamais vu produire de bons effets quoiqu'il l'ait employé contre plusieurs cancers du visage; maladie toutefois plus fréquente en Prusse que les cancers de la mamelle; néanmoins cet auteur observe que ce médicament a l'avantage de changer en mieux la suppu-

---

(1) *Seltene chirurgische und medicinische worfälle*, etc. *Leyps.* 1784.

(2) *An account of the methods persued iu the treatmen of cancerous and schirrhous disorders and other indurations. Lond.* 1780.

(3) *Observationes de cancro mammarum. Goetting.* 1779.

(4) *Vermischte medicinische schriften*, etc. *Konigsberg* 1782.

ration, et qu'à l'ouverture du cadavre d'une femme, chez qui on avoit été obligé d'en discontiuuer l'usage, à raison des coliques violentes que la solution arsénicale occasionoit, on ne découvrit rien de remarquable aux tuniques de l'estomac ni à celles des intestins. Enfin, le docteur Acrel, de Stockholm, le réprouve, d'une manière plus formelle, après l'avoir employé chez des malades qui n'ont pu supporter le remède, et dont il avoit augmenté le mal.

IX. Le docteur Adair Crawford, qui a fait des expériences suivies sur le cancer, a fait connoître les vertus du muriate de baryte contre cette cruelle maladie. Suivant la méthode de cet auteur (1), on donne une solution de baryte dans l'acide muriatique, à la dose de deux gouttes jusqu'à dix, dans un verre d'eau; et ce médicament produit des effets très-salutaires dans tous les cas de cancer, qui ne se trouvent pas dans leurs dernières périodes. On n'outrepasse pas les doses indiquées, si l'on ne veut pas que le muriate de baryte n'occasione des accidens.

(1) Elle est exposée dans le Vol. II des *Medical communications*, etc.

X. Si les assertions de M. Richard Carmichael, chirurgien anglois, viennent à se confirmer, on aura trouvé, dans diverses préparations de fer, appliquées extérieurement ou employées au dedans, des remèdes bien plus efficaces que tous ceux qu'on a recommandés contre les affections cancéreuses. Le point d'où est parti M. Carmichael n'est pas néanmoins en sa faveur; cet auteur ayant imaginé que les remèdes, qu'il recommande, n'ont une efficacité déterminée, que parce que tout cancer est occasioné par des vers hydatides. Le fameux Jenner avoit déjà pensé que ces animaux étoient la vraie cause de la phthisie pulmonaire; et le docteur J. Adams avoit, le premier, appliqué cette idée à la nature du cancer: combattu par M. Samuel Young, M. Carmichael n'a pas laissé que d'adopter sa croyance. Les moyens que ce dernier indique sont le carbonate de fer, qu'il propose, sinon comme spécifique, au moins comme généralement avantageux contre toute affection de nature cancéreuse. L'usage du carbonate de fer est externe; cependant on l'emploie intérieurement en aussi fortes doses que l'estomac peut le supporter. Des préparations encore plus avantageuses sont le phosphate de fer et le phosphate suroxigéné de fer. Mais

comme l'administration de ces divers moyens est plus externe qu'interne, je me vois forcé de renvoyer les détails qui la concernent à la seconde partie de ces recherches.

XI. L'alcali volatil fluor (carbonate d'ammoniaque liquide) a eu sa vogue et ses observations. Ce remède a été proposé pour l'usage externe; mais on l'a aussi administré intérieurement. Il résulte des tentatives, dégagées de toute prévention, que l'on a faites avec ce médicament, que s'il ne détruit pas le cancer, il peut en arrêter les progrès, et suspendre les douleurs qu'il occasione.

XII. Le dernier remède dont je dois citer l'emploi et les vertus anti-cancéreuses, sera fourni par ce petit reptile, connu sous le nom générique d'anolis, *lacerta vulgaris Lin.* La chair crue de cet animal qui, selon Fontana, abonde en sel alkali volatil, dans lequel il place le principe médicamenteux, ou cette même chair desséchée au four et mise en poudre, sont les médicamens dont il est ici question. Plusieurs docteurs italiens se sont occupés de l'usage de ce remède, découvert dans le royaume de Guatimala et répandu par les soins du docteur dom Joseph Florès. C'est dans un recueil de disserta-

tions, publié en italien (1) que se trouve une grande réunion de faits qui apprennent, combien l'usage de la chair crue de ce petit lésard peut influer sur la guérison radicale du cancer.

Jusqu'ici nous n'avons fait mention que de quelques remèdes considérés isolément. Mais le cancer est une maladie trop redoutable pour ne pas exiger un ensemble de moyens curatifs, constituant une méthode de traitement. On sait que des auteurs, par prévention ou d'après quelques faits mal suivis, ont donné à de pareilles méthodes le titre de spécifiques. Loin de nous, de vouloir confirmer, par notre suffrage, de telles prétentions. Cependant, notre but seroit manqué, si, dans l'analyse clinique des remèdes anti-cancéreux, nous ne donnions un exemple de ces méthodes, qui, sans être aussi spécifiques que leurs auteurs l'ont avancé, peuvent offrir des ressources.

L'une de ces méthodes se compose des moyens curatifs suivans : Après deux saignées faites au bras, on donne chaque

---

(1) *Racolta di vari opuscoli publicati fin' ora interno all' uso delle luertole per la gariggione di cancri ed altri mali*, etc. *Napol.* 1783.

matin à la malade, pendant une vingtaine de jours, un bouillon fait avec le veau et les plantes altérantes : comme racines de patience sauvage, feuilles de chicorée amère, laitue, bourrache, buglosse et scolopendre; ajoutant à la colature un gros de sulfate de soude (sel de Glauber), et purgeant tous les six jours avec deux onces et demie de manne et un gros de tartrite de potasse (sel végétal). Après l'usage des bouillons, on doit donner l'opiate suivante ; prenez extrait d'aulnée, d'absinthe et oxide de fer (safran de mars), de chaque, demi-once; corail préparé, yeux d'écrevisse, oxide d'antimoine avec la potasse (antimoine diaphorétique), de chaque, un gros; sel de tamarisc, deux gros; rhubarbe et poudre de cornachine, de chaque, un gros et demi ; sulfure de mercure noir (æthiops minéral), demi once; mêlez le tout ensemble et faites en une opiate avec suffisante quantité de sirop de pommes. La dose est d'un gros à prendre chaque matin; on donne à boire par-dessus deux tasses de thé.

Extérieurement on applique sur le sein affecté, un morceau de flanelle, trempée dans une décoction émolliente pendant un mois; on y substitue ensuite de l'eau dans

laquelle on a fait fondre parties égales de muriate d'ammoniac (sel ammoniac) et de muriate de soude (sel marin). Le régime doit être doux, humectant, rafraîchissant; on tient le ventre libre à l'aide des lavemens.

Les réflexions qu'on vient de lire, quoique propres à la thérapeutique du cancer, établissent toutefois ou supposent l'existence d'un état interne, qui, conjointement avec la dégénération organique de la partie malade, constituent l'ensemble de ce mal affreux, lorsqu'on ne peut pas absolument le regarder comme local. De pareilles idées ne sont pas tout à fait conformes aux opinions du jour, par lesquelles on cherche à établir, que la distinction en cancer occulte et en cancer ouvert est souverainement ridicule; qu'il n'y a point de diathèse cancéreuse, mais une diathèse sympathique dans le cancer; qu'ainsi cette nouvelle manière d'envisager l'un des terribles maux auxquels l'humanité est sujette, doit en renverser l'antique doctrine. Ne cherchons point à combattre à notre tour de semblables opinions; et désirons que le sort de la médecine ne dépende pas d'un jeune auteur, et que la foi, bien due aux anciens, ne soit pas, chaque jour, aussi légèrement violée.

IV.° CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DES SCIENCES MÉDICALES.

I.° NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

SECOND ET DERNIER RAPPORT

Fait à la Société de médecine-pratique de Montpellier sur l'ouvrage de M. Latour, médecin, intitulé nosographie synoptique, etc. *Voyez ci-devant pag. 77.*

Dans le premier rapport que j'ai fait, à la Société de médecine-pratique, de la nosographie synoptique de M. Latour, j'ai considéré les propositions générales qu'a émises l'auteur de cet ouvrage, et fait connoître le plan d'après lequel il devoit classer toutes les fièvres qu'il a nommées primitives. Le tableau 2 donne les généralités de ces fièvres. Mais avant d'aller plus loin, on doit se demander s'il y a véritablement des fièvres de ce genre, et si la fièvre, dans tous les cas où on la rencontre, n'est pas plutôt un accident qu'un phénomène essentiel? Pour pouvoir décider affirmativement la question, il faudroit prouver que la fièvre tient implicitement à telle qualité de l'économie vivante ou à telle action d'un concours de causes. Or, il est avéré au contraire que la même cause, appelée matérielle, que le même état du corps est tantôt avec fièvre, tantôt sans fièvre; et cette seule considération porteroit à conclure qu'il n'y a point de fièvres essentielles; mais l'objection portera-t-elle également sur les fièvres primitives?

Chercher la cause prochaine des fièvres, dit M. Latour, vouloir expliquer sa nature, ce seroit s'écarter de la marche rigoureuse et sage des naturalistes. Et depuis quand les médecins doivent-ils se mouler sur les naturalistes? Ceux-ci, qui ne doivent essentiellement s'attacher qu'à la considération des objets de la nature, n'ayant qu'à faire de l'examen des causes premières qu'elle met en action; peuvent-ils servir de guide au médecin, qui, par l'objet même de ses recherches, doit se faire une nécessité de l'investigation des causes de maladies? La difficulté de cette étude n'en détruit pas l'importance; la prudence qu'elle commande ne peut pas détourner de son utilité. A force de jétter du ridicule sur les ressources de l'étiologie, on laisse cette branche de la pathologie dans l'enfance, et l'on ne fait rien pour retirer la médecine de cet état d'incertitude, de vaccillation et d'erreur, qui la soumet aux sarcasmes des mécréans ou à l'incrédulité des pusillanimes.

A cet égard, M. Latour ne fait pas plus que ses devanciers : même proscription de toute recherche de la nature intime des fièvres et de leur cause prochaine. Toute son attention se porte à découvrir l'ordre des fièvres : comme si cet ordre apprenoit plus que l'investigation des causes *aperceptibles* des maladies; et l'étude qu'il recommande est celle des symptômes précurseurs, des symptômes proprement dits, de la terminaison de la fièvre, des *causes disposantes* ou *déterminantes*, *organiques* ou *occasionelles*, enfin des symptômes qu'il nomme consécutifs et qui constituent la convalescence.

Toutes les instructions données dans cette seconde table sont générales et vagues comme les objets

qu'elle embrasse. Pour en donner un exemple, l'auteur dit, que l'on combattra la chaleur excessive par la saignée, tandis que tout le monde sait que ce moyen ne peut pas être indiqué par l'état de chaleur.

Ordre I.er Les tables 3 et 4 sont pour les fièvres angioténiques ou inflammatoires. Si jamais le choix des dénominations pouvoit servir à mettre de l'ordre dans une matière qui n'étoit que trop confuse, c'étoit à l'égard des fièvres qu'il falloit le faire. M. Latour dérive le terme angioténique d'*aggeion*, vaisseau et de *teino*, tendre. Or, tous les cas dans lesquels l'artère est tendue, n'appartiennent point à l'état inflammatoire; ils dépendent bien plus essentiellement de l'état nerveux. En outre, n'y a-t-il pas une différence réelle entre une fièvre sanguine ou pléthorique et mieux une fièvre d'excitation, et une fiévre inflammatoire? Pourquoi, se traînant sur les pas de la foule des imitateurs, laisser la fièvre éphémère qui n'est qu'une maladie d'orgasme parmi les fièvres inflammatoires, qui ont un bien tout autre caractère. A la vérité, M. Latour sousdivise l'espèce 1. *Fièvre angioténique continue simple* en 2 variétés, dont l'une est peu intense, c'est *l'éphémère;* et l'autre très-intense, c'est la *synoque*. Mais des maladies qui diffèrent par un appareil de symptômes, ne doivent-elles donc constituer que des variétés? Cette réflexion est bien naturelle. Il en est une autre qui ne l'est guère moins. Parmi les synonymies de la synoque, c'est à-dire de la fièvre angioténique continue simple très-intense, M. Latour place la maladie de l'habitant d'Abdère, Périclès; et dit qu'Hippocrate l'a appelée *febris inflammatoria*, *éphémère prolongée*. Il y a deux erreurs dans cette

assertion, ce qui pourroit faire croire que les œuvres d'Hippocrate ne se trouvent point dans la bibliothèque de M. Latour. D'abord, Hippocrate ne qualifie aucune fièvre dans ses épidémies; il les décrit et ne les nomme pas. Ensuite, la fièvre de Périclès fut extrêmement simple; orgasme le 1.er et le 2.e jour, amendement le 3.e, guérison radicale le 4 e (Tom. IX, pag. 301). M. le Professeur Pinel, Nosogr. Philos. 3.e édit., tom. 1, pag. 150, s'étoit contenté de dire, que la maladie de Périclès offre l'exemple le plus marqué de ce qu'on a appelé dans ces derniers temps fièvre inflammatoire éphémère prolongée. Encore ce médecin se trompe-t-il à l'égard de l'épithète *inflammatoire*, qui est de lui seul, comme M. Latour a erré sur les synonimies de Sauvages et de Cullen, qui ne donnent point à la fièvre angioténique, l'un le nom de *febris continua*; l'autre celui de *febris continua inflammatoria*; mais bien tous les deux le nom de *synocha*. Au reste M. Latour pourroit être sérieusement repris sur presque toutes ses synonymies, pour n'avoir cité sans doute que de seconde ou de troisième main. Nous ne releverons que les plus notables.

Les anciens, suivant M. Latour, ont toujours erré dans les idées qu'ils devoient avoir de la lésion qu'éprouve le système vasculaire dans les fièvres en général, et en particulier dans la fièvre inflammatoire. Leur incertitude (ajoute-t-il, et tout le passage est infiniment remarquable) venoit de leur peu de connaissances en physiologie; ils n'ont vu dans cette fièvre qu'une inflammation, une excitation quelconque du système vasculaire. S'ils avoient distingué (comme on l'a fait de nos jours) l'irritabilité de la contractilité, ils auroient su qu'il étoit prouvé

que l'irritabtlité manquoit, *d'une manière manifeste*; dans les artères et les veines, et que rien n'étoit moins prouvé que l'inflammation de leur membrane commune; qu'on ne pouvoit raisonnablement concevoir, dans le cas de fièvre, qu'une exaltation des forces toniques et de la contractilité organique insensible du système artériel.

Je suis bien fâché, pour M. Latour, qu'il ait écrit un tel paragraphe. Quoi! les anciens ont été dans l'erreur pour avoir mis la nature de la fièvre dans une excitation *quelconque* du système vasculaire, quand les modernes, que M. Latour fait parler, ne peuvent aller au-delà d'une exaltatiou des forces toniques, etc. Quelle est donc la différence qu'il y a entre une *excitation quelconque* et une *exaltation des forces toniques*, etc. ? C'est à M. Latour à nous l'apprendre, si toutefois il consent à s'écarter de la marche rigoureuse et sage des naturalistes, en voulant expliquer la nature des fièvres (tableau 2.)

D'autre part, nous trouvons dans le passage cité, que rien n'est moins prouvé que l'inflammation de la membrane commune des artères et des veines. Etrange proposition! D'abord, il n'est pas exact de dire qu'une partie du corps puisse être exempte d'inflammation; en second lieu, quand la membrane commune des artères et des veines ne s'enflammeroit pas, seroit-ce une raison pour que la membrane propre de ces vaisseaux et même leur membrane générale ne pût subir aucun degré de phlogose ? Sans doute M. Latour a dans sa bibliothéque, la belle dissertation du docteur Sasse : *de vasorum sanguiferorum inflammatione. Hallœ* 1798, ou collection de Brera, tom. 3, pag. 143, et qu'il

n'a pas été satisfait par les détails remarquables qu'elle renferme. A la vérité, M. Sasse a la bonhomie d'admettre l'irritabilité des vaisseaux : *vasorum sanguiferorum igitur* (dit-il) *inflammationem denominamus irritabilitatis vasculorum per tunicas dispersarum exaltationem*, *unde vasorum actio aucta*, *rubor*, *dolor*, *ardor*, *tunicarum augmentum*.

Le traitement applicable à toutes les fièvres angioténiques en général (comme à toutes les fièvres des autres ordres) est préservatif, curatif ou symptomatique, étiologique et consécutif. Mais, faute d'avoir bien assigné les espèces angioténiques, ce traitement est vague, d'un succès très-incertain et quelquefois éminemment dangereux. Par exemple, dans les cas de menace de fièvre inflammatoire par pléthore, M. Latour recommande les frictions et quelquefois l'exercice du corps et de l'esprit. Mais quand la fièvre inflammatoire est bien établie, il prescrit une expectation éclairée, rejettant la saignée qui, pouvant prévenir le mal, ne peut pas le guérir ; s'il y a disposition à l'hémorragie, il propose les *hémétagogues* convenables, conseil inutile, si le terme hémétagogue n'est ni grec, ni latin, ni Français, et par conséquent nul ; conseil dangereux même, si M. Latour a voulu dire *hématogogue*, parce que, proscrivant la saignée, il donne à entendre qu'il faut ordonner les remèdes aloétiques. Mais, si des congestions sanguines semblent vouloir *terminer* la maladie, ce sont les saignées *copieuses* qu'il faut mettre en œuvre, quoique encore il ne le faille que *quelquefois*. Enfin, dans la convalescence, M. Latour veut quelques fortifians légers et les grands bains.

Nous souhaitons que les praticiens sanctionnent de leurs suffrages de telles prescriptions. Que sera-ce, si, dans le tableau du traitement de cette fièvre, dont la nature consiste dans une *exaltation des forces toniques*, nous trouvons entassés l'exercice et le repos, les bains froids et les bains tièdes, les condensans et les raréfians, les affoiblissans et les cordiaux, le nitre et le bon vin, l'abstinence et une nourriture analeptique, le sommeil et la musique, etc. C'est pour justifier l'emploi disparate de ces moyens, que M. Latour précise le cas où la fièvre inflammatoire se déclarera chez un sujet mou et d'un tempérament foible. Mais un tel sujet est-il susceptible d'une telle fièvre ! et l'on ne s'élevera pas contre les novateurs, contre ces jeunes adeptes, qui, se pressant de tracer les grands principes cliniques, confondent tout, et rendent la médecine plus incertaine encore et d'une application plus précaire ! La méthode analytique est-elle donc un guide tel, que, en chantant ses bienfaits, on n'accumule que des erreurs ! si cela est, l'exemple est bien loin du précepte.

Ordre II.e Il se compose de fièvres méningo-gastriques ou bilieuses, et occupe le 5.e et le 6.e tableau.

Selon M. Latour, la fièvre méningo-gastrique ou bilieuse du professeur Pinel, est la même que le synèques des grecs : mais n'en déplaise à ce profond éthymologiste, cela n'est point ainsi. Les anciens, les Grecs disons-nous, avoient admis des *synochos* et des *synéchés*; mais, ces noms ne désignoient que le type des fièvres, et répondoient exactement aux fièvres continues et aux fièvres rémittentes des modernes. Galien, en s'expliquant sur la nature propre

des synèches, dit qu'elles sont occasionnées par la bile ou par le phlegme. Prendre le type pour la cause, seroit une erreur peu importante, si la même cause se rencontroit toujours avec le même type; ce qui encore n'est pas conforme à l'observation. M. Latour annonce qu'Hippocrate a appelé fièvre bilieuse ce que le professeur Pinel a nommé fièvre méningo-gastrique, et il cite le livre III des épidémies. Toutefois, dans ce livre, Hippocrate n'a jamais prononcé le mot de fièvre bilieuse; il ne parle que des fièvres ardentes : dénomination qui paroît équivaloir à celle de fièvres graves ou malignes. Où donc M. Latour a-t-il pris cette désignation? A-t-il lu Hippocrate? Dans ce cas, où a été la source de son erreur? Galien est cité *de differentiis febrium, cap.* 2 et 5, au sujet de la synoque bilieuse; et Galien ne nomme même pas cette synoque bilieuse, non-seulement dans les chapitres cités, mais encore dans aucun des chapitres des deux livres qu'il a écrit sur la différence des fièvres : comment avoir le courage de pousser plus loin une analyse, lorsqu'on trouve des inexactitudes de cette force?

Si nous avons prouvé l'erreur qu'a commise M. Latour, au sujet de la fièvre méningo-gastrique ou bilieuse relativement à Hippocrate; il ne sera pas plus difficile de montrer celle dans laquelle il est tombé par rapport à Fizes, qu'il annonce avoir traité de la même fièvre sous le nom de fièvre adynamique. Cette dénomination a été absolument étrangère à la plume de Fizes : aucune de ses fièvres n'a été ainsi désignée par lui, ni directement, ni indirectement; et lorsqu'on réfléchit à la facilité que l'on a à inculper M. Latour dans ses synonymies, on ne sait ce qui doit surprendre le plus, ou de

la négligence qu'il a apportée dans ses citations, ou du tort qu'il a ainsi volontairement imprimé à son travail.

M. Latour range parmi ses méningo-gastriques ou fièvres bilieuses, toutes les fièvres gastriques des modernes, le cholera-morbus, etc, sans penser qu'une foule de fièvres gastriques ne présente aucune apparence de bile; que le cholera-morbus n'a peut-être rien de commun avec les fièvres bilieuses, et puisqu'il resserroit tant de choses dans un même quadre, au moins ne devoit-il pas oublier la fièvre ardente stercorale de Quesnay, qui eût pu lui fournir quelque considération.

Son traitement convient d'ailleurs à la fièvre gastrique; on sera seulement étonné, lui qui écarte la saignée du traitement préservatif de la fièvre angioténique ou inflammatoire, de la lui voir recommander dans le commencement de la méningo-gastrique, à moins qu'on ne trouve là de ces finesses de traitement, auquel il est bien difficile de rien entendre.

Ordre III. Les fièvres adéno méningées ou muqueuses sont comprises dans les tableaux 7 et 8 (1). L'indication des meilleurs ouvrages à consulter sur cet ordre de fièvres, m'a fourni une remarque générale. M. Latour cite quelquefois à faux, et quelquefois d'une manière recherchée. Par exemple, Huxham a écrit en Anglais, mais nous avons de cet auteur une traduction française bien faite. M. Latour

(1) A la tête de ce tableau, on lit fièvre adéno-nerveuse ou muqueuse continue; pour fièvre adéno-méningée, etc, c'est une erreur typographique.

cite le titre de l'ouvrage d'Huxham en Anglais. Sarcone a écrit en italien ; son ouvrage a été traduit en allemand, en français, etc ; M. Latour cite-t-il à des français le texte de la traduction française de Sarcone ? Point du tout ; c'est celui de la traduction allemande.

Quoi qu'il en soit, les fièvres adéno-méningées ou muqueuses sont identifiées par M. Latour avec les mésentériques de Baglivi. Sur quoi est fondé ce rapprochement ? Sur ce que M. Pinel a fait, et sur ce que, dans l'article des fièvres malignes et mésentériques, Baglivi parle des fièvres lymphatiques, occasionnées par une lymphe trop visqueuse et trop épaisse. Mais, dans ce même article, le médecin romain reconnoît deux causes principales à ces maladies, savoir, l'inflammation des viscères et la congestion des humeurs viciées et mal digérées dans les premières voies et dans le sang. Les indications dérivent de ces causes : elles consistent à délivrer, le plus promptement possible, le mésentère de l'abondance de l'humeur morbifique, à l'aide des lavemens et des purgations fréquentes.

Les principales fièvres qui appartiennent aux mésentériques sont celles que les anciens ont appelé tryteophyes, hémitritées, typhodes, assodes, élodes, lipyries, épiales. Telle est la doctrine qu'enseigne Baglivi, *praxeos medicæ*, édit. in-8.°, Tom. I, *liber* 1, pag. 69, et *specimen cap*, XIII, pag. 535 et Tom. II, *epistola II*, *de purgatione in principio febrium ac de febribus mesentericis*, pag. 405. C'est dans ces fièvres *quorum causa primis viis inest et magnus cacochyliæ apparatus*, que conviennent éminemment les évacuans : ainsi les mésentériques de Baglivi sont l'ordre entier des fièvres gastriques,

et non, seulement, les fièvres muqueuses. *Earum cacochymia prava est et multiplex*, dit-il, tom. 1, pag. 73. *Ibique* (dans le mésentère) *diu congesta putri cacochylia*, ib. pag. 75.... *Horum pravorum symptomatum origo pendet ab intercepto bilis cursu in suis emunctoriis*, ib. pag. 77; et pour tout dire, enfin une maladie qu'une cacochymie maligne occasionne et qui se change si facilement en une inflammation de l'estomac, qu'on prévient par des digestifs et des évacuans, est bien éloignée de la fièvre muqueuse : ou cette même fièvre fait strictement partie de l'ordre des gastriques et ne constitue pas un genre isolé.

Ce que dit M. Latour sur la nature de la fièvre muqueuse est tout à fait digne de remarque. D'abord il donne une opinion pour une définition; il lui semble ensuite qu'il y a cette différence entre la nature des fièvres bilieuses et des fièvres muqueuses, que les premières ne sont que le résultat de l'action des secrétions muqueuses, augmentées par une cause qui a primitivement agi sur la sensibilité organique du conduit alimentaire; et que dans les *fièvres muqueuses*, l'affection muqueuse et les symptômes qui en résultent semblent naître de l'altération même des sécrétions muqueuses.

Ce passage est d'autant plus remarquable qu'il établit des fièvres bilieuses sans bile; et des fièvres muqueuses par une altération particulière de la mucosité. MM. les solidistes, écoutant quelquefois la voix sévère de la vérité, deviennent donc aussi humoristes! voilà la vraie doctrine, il ne faut rien d'exclusif en médecine; et reconnoître à propos l'action lésée des solides, comme l'altération plus ou moins profonde des humeurs ou matières ani-

males, c'est le système médical de tous les hommes sages et celui qui doit prévaloir contre les déclamations des sectaires. Ajoutons que la pathologie humorale, qui fait partie intégrante de la bonne théorie, s'assimile essentiellement avec ce qu'on nomme chimie-animale, ou, comme on le voudra, avec le *chimisme*. La première ramasse les faits, la seconde les explique ou en donne la solution, et de cet heureux accord provient, sans doute, la meilleure route que l'on puisse suivre dans la recherche pénible des vérités qui appartiennent à la médecine.

ORDRE IV.e Les tableaux 9 et 10, sont réservés aux fièvres adynamiques ou putrides. L'auteur a associé deux adjectifs qui ne s'accordent guère. Le mot *adynamique* veut dire sans force, et le terme *putride* un état voisin de la corruption. Or, la foiblesse existe et peut exister sans la putridité. De l'oubli de ce précepte est née la confusion la plus grande, qu'un nosographe puisse faire dans la réunion des maladies qui constituent l'ordre des fièvres dont il s'agit ici. M. Latour commence par dire qu'Hippocrate a donné le nom de typhus à cette maladie. Cela n'est point exact. Hippocrate a décrit sous cette dénomination cinq espèces de fièvres ; il falloit au moins désigner celle qui se rapporte à la fièvre adynamique du professeur Pinel. M. Latour dit ensuite que Galien lui a donné le nom de *synochus putris*, *de diff. feb.*, l. 1 ; chap. 9, et *méth. méd.*, l. 11, ch. 14. Nous ne chicanerons point M. Latour d'avoir mis l'initiale des chapitres en français, dans des citations où tout est en latin ; mais nous lui ferons observer que Galien n'intitule nulle part ses chapitres *synochus putris*, qu'il n'est même aucunement question de

cette fièvre dans les passages allégués par lui. Comme une accusation constante d'infidélité dans les citations pourroit révolter lorsqu'elle est dénuée de preuves, nous dirons que le chapitre IX du livre 1, intitulé *de differentiis febrium*, vol. VII des œuvres d'Hippocrate et de Galien, édition de Chartier, pag. 117, porte textuellement *dignotio atque indicia febrium putridarum, deque duritie pulsus nonnulla contra archigenem.* Galien dit fièvre *puretos*, et non synèche *sunechès*, ou synoque *sunechos.* Au reste, ce traité, intitulé *methodus medendi*, vol. X, est double. Le second diffère du premier en ce qu'il est adressé à Glaucon. Le livre II du premier de ces traités n'a que sept chapitres, et le livre II, du second de ces traités n'en a que treize. Des quatorze livres qui composent le premier de ces traités, le 11.e seul traite des fièvres ou synoques putrides, et des vingt-un chapitres qu'il renferme, aucun n'a ni l'intitulé, ni la désignation que lui donne M. Latour.

Juncker a bien admis une *febris synocho composita*; M. Latour cite le *conspect. medicin*, de cet auteur, édition de 1718. Je citerai celle de 1734 qui est la troisième, table 58. Mais, comment M. Latour a-t-il pu placer, parmi ses adynamiques, une vraie angioténique; car la *febris synocha putrida* en a vraiment le caractère. Que ne lisoit-il, dans Juncker, *quia urina sub his febribus* (les synoques) *compositis fætido sedimento conspicuæ sunt; veteres vel ex hoc signo finxerunt sibi putredinem et hinc febres putridas illas vocarunt, plura de his sub febribus compositis dicemus*: *conspect. médic.*, etc, pag. 489; citons encore à cet égard Quesnay, au sujet des fièvres humorales,

…es *faites à Montpellier* ;
…édecin, etc.
…11.

ÉTAT DU CIEL.		
…atin.	Après-midi.	Soir.
	Nuageux.	Beau.
	idem.	*idem.*
…eux.	Beau.	*idem.*
…pl. vergl.	*idem.*	Couvert.
…brouill. ép.	Couvert.	*idem* ; brouill.
… brouill.	Couvert.	*idem.*
…rt.	Nuageux.	Beau.
…rt.	*idem.*	*id.* pl. écl. et ton.
…pl. averse.	*id.* grêl. écl. ton.	*idem.*
…rt.	Nuageux.	Beau.
	idem.	*idem.*
…rt.	*idem.*	*idem* ; pl. av.
…rt.	*idem.*	*idem.*
…rt ; pluie.	Couvert ; pluie.	*idem.*
…l. ép. et fét.	Couvert ; bruin.	Couvert.
…ux ; vent.	Beau ; vent.	*idem.*
	idem.	*idem.*
…eux.	*idem.*	*idem* ; gr. vent.
… ; gr. vent.	*idem.*	*idem.*
…ux.	*idem.*	*idem.*
…rt.	*idem.*	*idem.*
…eux.	Couvert.	*idem.*
	idem.	*idem.*
	idem.	*idem.*
…rt ; neige.	Couvert.	*idem.*
	Nuageux.	Beau.
…rt.	*idem.*	*idem.*
	idem.	*idem.*
	Nuageux.	*idem* ; pluie.
…rt ; pluie.	Nuageux.	Couvert ; bruin.
… gr. v. pl.	Couv. gr. v. pl.	*idem* ; pl. la n.

MALADIES REGNANTES.

catarrhales, fluxions de poitrine, begu-
rhumes

qui (dit-il) se terminent par coction purulente, et que les anciens appeloient *synoques putrides*; parce qu'elles produisent par la coction beaucoup d'humeurs purulentes; et parce que le sang qu'on tire par la saignée se couvre de beaucoup d'humeur glaireuse, blanchâtre et terne, qui se coagule et se durcit, et qu'on regardoit comme un sang corrompu; c'est pourquoi on désignoit aussi ces fièvres par le nom de *fièvres sanguines putrides*. tom. II, pag. 289.

Je dois conclure de ces passages rapprochés, que toutes les fièvres qui portent l'épithète de putrides, ne sont cependant pas des synoques putrides, puisque le plus grand nombre de celles auxquelles les anciens ont donné ce nom, sont inflammatoires; que les classifications deviennent d'autant plus confuses qu'on ne s'en tient qu'à l'écorce des choses; et que c'est se décider bien légérement, lorsqu'on juge sur la valeur d'un nom.

Il seroit trop long de porter le même œil scrutateur sur toutes les autorités sur lesquelles s'appuie M. Latour. Je ne puis toutefois me dispenser de dire que Sauvages ne décrit point ses fièvres adynamiques sous le nom de fièvre continue, mais sous celui de *synochus*, *nosol. meth.* in-4.°, *Amstelod.* 1768, *tom.* 1, *pag.* 301, parce que la *synochus* de Sauvages est un genre de fièvre continue, *est genus febris continuæ*, dit-il.... Des traducteurs infidèles ont bien fait parler le prince des nosologistes sur un autre ton, mais un classificateur qui sait et qui se réjouit de savoir pour apprendre quelque chose aux autres, ne doit pas être aussi facile dans ses preuves.

Le tort inconcevable des auteurs solidistes est

d'avoir transformé toutes les vraies synoques en fièvres adynamiques. On attribuoit autre fois, dit M. Latour, la fièvre adynamique à une dissolution putride des humeurs. Cela n'est point exact. Cette dissolution étoit une tendance naturelle d'une fièvre, que l'on combattoit, dans sa première période, par la saignée et la méthode tempérante maintenue dans de certaines bornes. L'examen du sang et l'autopsie cadavérique, ajoute M. Latour, démontrent le contraire : cet examen et cette autopsie déposent péremptoirement contre cette assertion. D'ailleurs, poursuit M. Latour, la prompte altération du corps, dans ces maladies, quelque soit son mode et sa nature, n'est pas propre seulement à la fièvre adynamique, puisqu'elle a également lieu chez ceux qui périssent subitement, soit par l'asphyxie ou l'électricité. Quelle étrange logique ! parce qu'il y a des maladies qui ne sont pas des fièvres putrides, dans lesquelles les corps subissent une prompte altération, constitutive de la putridité ; les fièvres adynamiques, remarquables par ce genre et ce degré d'altération humorale, ne seront pas des fièvres putrides ! et où se trouvent donc les notions du simple et du vrai ? Quels argumens apporte-t-on pour renverser le fruit de l'expérience des siècles, et la clinique impérissable des observateurs de tous les temps et de tous les pays ?

On ne peut donc définir aujourd'hui la fièvre adynamique, suivant M. Latour, qu'un état d'atonie des fibres musculaires, tant des mouvemens volontaires que des mouvemens organiques, surtout des systèmes musculaire et cérébral, déterminé par l'altération des propriétés vitales.

Créez une fièvre adynamique avec ce seul carac-

tère ; prenez pour la maladie un symptôme ou l'un des phenomènes qui s'observent dans tant de cas morbides, à la bonne heure ; quelques faits viendront à l'appui d'une pareille doctrine : mais n'identifiez pas, avec les fièvres adynamiques, toutes les synoques, les fièvres continues et putrides, quelques-unes des ardentes ; où la clinique deviendra un champ de frivolités et d'erreurs, dans lequel de nombreuses victimes attesteront l'ignorance, le vide des systèmes et l'égarement des nosographes.

Si de pareilles vérités avoient besoin de démonstration nous n'aurions qu'à opposer le traitement des synoques ou des fièvres putrides tel qu'il est exposé dans les livres des anciens et ceux des modernes (nous parlons de ceux qui méritent de faire autorité); à celui des fièvres adynamiques exposé par M. Latour. D'un côté, c'est la saignée, les délayans, les tempérans et successivement l'usage éclairé des alexipharmaques et des antiseptiques ; de l'autre, c'est le cortège seul des stimulans et des irritans, parce que dans une fièvre qui indique essentiellement une lésion du principe vital et de l'irritabilité musculaire, il ne faut que relever et soutenir les forces.

L'ORDRE V occupe les tableaux 11 et 12, sous le nom de fièvres ataxiques ou malignes. Hippocrate, dit M. Latour, en parle 3.e malad., liv. III des épid., sect. 2. Qui croiroit, à cette citation précise, de ne pas trouver l'objet énoncé, en ouvrant les livres du médecin de Cos ; point du tout, il faut le chercher sect. 3, malad. 15, et il faut noter que ce malade, présenté par le professeur Pinel, comme un cas de fièvre ataxique continue, simple, est donné par Hippocrate comme un cas

de phrénésie ; mais laissons ces discussions synonymiques pour remonter jusques à la nature de la fièvre ataxique. On peut dire, veut M. Latour, que la fièvre maligne est une aberration, une perversion, une altération, continuelles de la sensibilité qui tantôt semble anéantie, tantôt est excitée à l'extrême, et présente des symptômes nerveux, qui sans cesse se succèdent et s'alternent sans adopter aucun ordre fixe. Ainsi les fièvres ataxiques ont deux divisions réelles, les unes sont avec anéantissement de la sensibilité, et les autres avec son extrême excitation. Les indications de ces deux genres de fièvre doivent être opposées, puisqu'il y a une vraie opposition dans leur nature. Cette attente si naturelle est trompée. M. Latour nous apprend que le traitement de la fièvre ataxique est un, que rarement il veut être modifié, que l'usage des fortifians est toujours indiqué, enfin que le choix des toniques dépend de l'espèce de fièvre ataxique. Ainsi ces fièvres nerveuses, incontestablement ataxiques, que les Anglois traitent et guérissent avec les bains tièdes, les adoucissans et l'opium, ne doivent admettre que les fortifians, ou ne sont point des fièvres nerveuses malignes : voilà la conséquence rigoureuse d'une fausse classification.

L'ORDRE VI.e, traitant des fièvres adéno-nerveuses ou pestilentielles dans les tableaux 13 et 14, ne fixera pas notre attention; et l'ordre annexe, destiné aux fièvres hectiques ou lentes, en deux tableaux 15 et 16, ne nous fournira qu'un très-petit nombre de réflexions. M. Latour place parmi les hectiques des fièvres que Cullen a mises parmi les typhes modérés, *typhus mitior*; témoin la fièvre de Willis, que cet auteur ne nomme pas *febris lenta S. Hectica ner-*

vosa; mais *febris maligna hectica sive lues neurodes convulsiva*. Il faut prendre les mots *hectique* et *lent* dans une bien grande extension, pour assimiler aux fièvres de cet ordre, la fièvre maligne lente de Vogel, le typhe non putride de Grant, la fièvre nerveuse et maligne de Sims, la fièvre lente nerveuse de Selle, la fièvre maligne de Quarin et de Lorry, etc. Une telle classification met la plus grande confusion dans les ordres des fièvres et prouve de plus le vice de la méthode nosologique qui les réunit en une classe.

Quant au traitement de la fièvre hectique, suivant M. Latour, la connoissance de la maladie permet rarement au praticien éclairé d'employer autre chose que les fortifians. Que de médecins toutefois ne recommandent que le lait! *Balneorum in hecticis et lentis frequens, presertim apud veterès commendatio*, dit Hoffmann... *Tenendum omnino in genere de balneis, eadem commode habere locum in principio morbi, et quando a viribus fractis pendet nec-non in lenta infantum febre, quia emolliunt, emulcent... et simul humectant*, etc. Mais M. Latour a dit que les anciens ont manqué de cette justesse d'analyse qui facilite l'intelligence de la science; que leur peu de connoissance en physiologie les avoit mis hors d'état de rien comprendre à la nature de certaines fièvres : ainsi l'autorité respectable des anciens doit être irrécevable.

Telle est la discussion, dans laquelle nous avons cru devoir entrer sur la nosographie synoptique de M. Latour. Elle est sévère sans doute, mais elle pouvoit l'être bien d'avantage; et si on réfléchit qu'elle a été dirigée, pour l'intérêt de la science et de la vérité, contre une doctrine, quelque temps

dominante et qui a fasciné l'esprit d'une foule de jeunes médecins qui apportoient à l'étude de la médecine, les dispositions les plus heureuses; on sentira qu'il étoit temps d'apporter au mal. qu'elle peut faire encore, le remède qui naît ou qui peut naître d'une critique décente et nerveuse. Et comment M. Latour, que nous ne connoissons que par la réputation d'un père respectable, ne s'y seroit-il pas mépris? La nosographie philosophique de M. Pinel a puissamment concouru pour les prix décennaux; son auteur a mis, en quelque manière sous son égide, la nosographie synoptique qui vient d'être analysée : nous avons jugé qu'il étoit bien malheureux pour la médecine, que ces sortes de livres systématiques fussent recommandés à la vénération publique, et désignés comme les plus belles productions du temps où nous vivons; et nous avons eu le courage de le dire et de chercher, pour la seconde fois, à le prouver. Les hommes qui, par état, sont chargés de l'instruction médicale; ceux qui, par circonstance, tiennent la plume dans des écrits périodiques, doivent offrir la vérité à leurs lecteurs; c'est une espèce de magistrature qui leur appartient et dont ils doivent compte aux âges qu'ils sont appelés à éclairer.

A ce titre, il ne m'est pas permis de taire une réflexion. Je viens de parler du concours des prix décennaux. Mon objet n'est point de me plaindre du silence que l'on a gardé sur les ouvrages des plus fameux professeurs ou médecins des écoles de Montpellier, de Strasbourg, de Turin, tandis que l'on s'est complaisamment arrêté presqu'à des élèves de l'école de médecine de Paris; mais le professeur Hallé, dont le nom est l'emblême d'un vaste savoir

et d'une pénétration peu commune, rapporteur du travail de la commission chargée de l'examen des ouvrages de médecine, d'anatomie, etc. a dit, au sujet de M. Pinel, son collègue à la faculté de médecine, à l'institut et dans le service sanitaire de S. M. l'Empereur et Roi, que sa nosographie est sans idées vagues et sans hypothèses illusoires. M. Hallé ne peut cependant pas se déguiser que la nomenclature, les divisions, les indications des maladies et le choix des médicamens, sont rigoureusement et exclusivement déterminées d'après l'action et le jeu des solides; que tout système de connoissances médicales est hypothétique, lorsqu'il substitue une seule doctrine aux préceptes fondamentaux, sur lesquels est appuyée la médecine de tous les âges; qu'il n'y a rien de plus illusoire, qu'une théorie qui a contre elle la multitude des observateurs, qui passent pour avoir, dans tous les temps, le mieux étudié la nature; et que nécessairement on met des idées vagues à la place des idées positives, lorsqu'on s'écarte complètement des notions que la plus grande partie des anciens et des modernes ont établies d'après des faits sans nombre, des expériences réitérées, et, ce qui vaut mieux sans doute, d'après des succès cliniques auxquels nous devons nos grandes méthodes, et séméiotiques, et thérapeutiques.

2.° *Travaux académiques.*

La Société de médecine de Paris, avoit proposé pour le sujet du prix à décerner en 1810, la monographie de l'angine de poitrine. Dans sa séance de rentrée tenue le 6 Novembre dernier, cette Société a annoncé que parmi les mémoires, envoyés

au concours, trois avoient particulièrement fixé son attention, mais qu'on n'avoit pu accorder le prix à aucun de leurs auteurs; qu'en conséquence elle prorogeoit le concours, vu l'importance de la question, jusqu'à l'année 1812, en posant la question en ces termes : « *donner la description de la maladie désignée, surtout par les médecins anglais, sous le nom d'angine de poitrine, (angor pectoris, angina pectoris* ».

» *Indiquer les causes qui la déterminent, et les auteurs qui s'en sont occupés d'une manière spéciale; faire connoître les maladies qui s'en rapprochent, les affections qui peuvent la compliquer, et celles qu'elle produit à son tour* ».

La même Société propose, pour le prix qu'elle décernera en 1812, de » *donner la monographie de l'éruption connue sous le nom de pemphigus* », désire que les concurrens assignent, d'une manière satisfaisante, les caractères qui distinguent le pemphigus d'avec quelques autres éruptions plus ou moins analogues; qu'ils déterminent, par un nombre suffisant de faits puisés à la fois dans les bonnes collections d'observations et dans leur propre pratique, si le pemphigus existe à l'état aigu ou chronique comme maladie essentielle, comme symptôme d'une affection primitive ou comme crise d'une autre lésion; s'il est sporadique, épidémique, endémique ou contagieux, ou bien si le pemphigus se présente sous ces diverses formes dans des cas différens. Dans cette dernière supposition, on aura à faire connoître les caractères divers de la maladie, et les différentes méthodes de traitement qu'il convient de lui opposer dans ces diverses circonstances.

I.o MÉDECINE-PRATIQUE.

OBSERVATIONS

Présentées, sous forme de rapport, à M. le Sous-Préfet de San-Remo, sur une maladie épidémique et épizootique, qui a régné à Pigne, sur la fin de l'Eté de 1808; avec quelques réflexions sur les complications d'une épidémie de fièvre scarlatine, et sur la nature de la galè;

PAR M.r RICHELMI,

Médecin pour les épidémies du 2.d arrondissement du département des Alpes maritimes, associé correspondant de la Société de médecine de Marseille, et médecin stipendié de la ville de Menton.

§. I.er

Maladie épidémique et épizootique.

Une maladie, tout à la fois épidémique et épizootique, est faite pour frapper les esprits et alarmer ceux auxquels le Gouvernement confie le soin de prévenir les maux qui intéressent la santé publique. Mais lorsque les craintes que donne une telle maladie ne sont point fondées, il est du devoir du

médecin d'éclairer le magistrat, de consoler le peuple et de faire servir son art au maintien de l'ordre et de la prospérité générale.

Ayant reçu de M. le Sous Préfet de San-Remo, l'invitation de me rendre sur les lieux, que l'on disoit être le théâtre d'une maladie qui attaquoit, et les hommes, et les bêtes à corne; je partis de Menton le 18 Août 1808, et le 19 pour Pigne, où j'arrivai muni de diverses instructions que j'avois prises de M. Noaro, maire de Dolce-aqua, et auxquelles M. le maire de Pigne joignit toutes les siennes en me communiquant sa correspondance, et me faisant part des renseignemens qu'on lui avoit donnés, ainsi que de l'opinion qu'il avoit sur les deux objets qui m'avoient amené auprès de lui. Mais les conséquences que ce sage administrateur tiroit de plusieurs données, me paroissant douteuses, et l'affaire intéressant la santé publique, je voulus voir par moi-même et m'assurer de l'état des choses. Tout fut mis à cet effet à ma disposition. Accompagné, par les deux chirurgiens du lieu, chez les malades qu'ils traitoient respectivement, et qu'on supposoit atteints de l'épidémie, je visitai six individus campagnards, dont trois hommes et trois femmes, tombés malades depuis environ

vingt-cinq jours, à époques différentes. Leur maladie consistoit dans une élévation cutanée, douloureuse et chaude, paroissant d'abord de peu de conséquence, sur laquelle s'étoit élevée peu de temps après, une ou plusieurs pustules ou vessies presque de la grosseur d'un haricot, de différente figure, violettes ou noirâtres, occasionnant une douleur cuisante, et remplies d'une lymphe rougeâtre ou brune. Je ne vis cette maladie qu'aux mains, aux doigts des mains, à l'avant bras ou aux bras. Ces vessies, en se crevant (et cela étoit arrivé dès les premiers jours) avoient répandu la lymphe qu'elles contenoient, et laissé à leur place une escharre ou croûte noire insensible, s'étendant en peu de jours plus ou moins, et s'entourant d'un engorgement inflammatoire. Cet engorgement étoit d'une couleur rouge-brune, douleur poignante et d'une chaleur vive. Cette maladie avoit été précédée, chez quelques-uns, de lassitude générale et de malaises; chez d'autres, elle s'étoit déclarée sans signes précurseurs. Chez ceux en qui le mal étoit le plus intense, la tumeur, d'un rouge plus foncé et d'une chaleur brûlante, faisoit éprouver à la partie malade un poids et une stupeur qui s'emparoit de tout le bras jusqu'a l'ais-

selle. Il s'ensuivoit divers symptômes : fièvre, malaise, lassitude, mal de tête, défaillances, foiblesse gnérale, pouls dur et vibrant, et quelquefois inégal, foible et fréquent. Tandis que la croûte noire s'élargissoit considérablement, l'engorgement parut donner, dans un sujet, des signes d'œdématie. Enfin l'escharre se bornoit, et dans l'espace de douze ou quinze jours, elle se détachoit ou étoit prête à se détacher par la suppuration, avec diminution graduelle et successive de tous les symptômes.

Chez ceux dont le mal étoit moins grave, il y avoit fort peu d'engorgement et très-peu d'accidens. De ce nombre étoit une femme de cinquante ans, ayant, à la partie externe de l'index répondant au milieu de la deuxième phalange, la pustule noirâtre, qui fut suivie d'une escharre, mais avec un engorgement fort peu considérable. Néanmoins la douleur étoit assez vive et répondoit à l'aisselle du côté du doigt malade.

Aucun n'avoit succombé à cette maladie et ne paroissoit pas devoir y succomber. Le traitement qu'on y opposoit consistoit en saignées, scarifications, escharotiques, cautères actuels et potentiels, digestifs de différente nature.

En cherchant, dans les cadres nosolo-

giques, la nomenclature de cette affection, il me parut qu'elle n'étoit qu'une espèce de pustule maligne décrite par Pinel, au §. 80, des phlegmasies; ou bien l'anthrax, le charbon essentiel d'Heister, non pestilentiel et d'un caractère des moins malfaisans. Ce charbon n'étoit pas contagieux, puisque aucune des personnes qui fréquentoient les malades n'en a été atteinte.

On étoit dans l'opinion que la cause de cette maladie consistoit dans l'usage que les malades avoient fait de la chair d'un taureau mort d'une cause inconnue, ou dépendoit du contact des entrailles de son cadavre. En effet, deux des malades l'avoient éventré, et deux autres avoient mangé de sa viande. Ce qui avoit contribué encore à accréditer cette idée, étoit que cette maladie s'étoit présentée autrefois, dans la même saison, à Pigne; avoit fait des ravages parmi les habitans tandis qu'elle décimoit les bestiaux, et qu'elle s'étoit présentée particulièrement sur ceux qui avoient la réputation d'avoir fait un usage clandestin de la chair des bestiaux morts du charbon, et que la police avoit fait enterrer. Cependant parmi ceux qui se trouvoient atteints du charbon, étoit Jean-Baptiste Borfiga, qui n'avoit commu-

niqué avec aucun malade, n'avoit mangé de viande d'aucune espèce depuis longtemps, et avoit été éloigné de tout animal malade ou mort : ainsi on pouvoit avancer *que les charbons dont plusieurs habitans de la commune de Pigne étoient attaqués, ne dépendoient pas de la maladie qui existoit parmi les bestiaux de la même commune*; qu'ils reconnoissoient une autre cause, et les observant dans la classe la plus laborieuse et la plus exposée à l'intempérie des saisons, considérant en outre que depuis plusieurs mois, ces contrées étoient brûlées par la chaleur et la sécheresse; enfin ne trouvant parmi les autres causes procathartiques, sévérement examinées, rien qui pût passer pour être la cause probable de ces mauvaises pustules, je présumai qu'on devoit plus raisonnablement les imputer au degré d'altération déterminée, dans les humeurs animales, par les causes physiques que j'ai assignées.

D'ailleurs les renseignemens qui m'étoient parvenus de plusieurs côtés sur la prétendue épizootie, étoient inexacts et contradictoires. On convenoit de toute part que cinq bœufs étoient morts dans l'espace de vingt jours, un à Campocian, deux à Moraton et deux à Boschinegri, montagnes

de Pigne ; qu'il n'y avoit que quelques bœufs et vaches à Campocian, mais qu'il en existoit un plus grand nombre à Moraton, et un troupeau plus considérable encore à Boschinegri. Pour trouver la vérité, il falloit visiter ces communes, et je m'y rendis le 21 au matin, avec le premier adjoint et le maréchal expert. Arrivé à Moraton, je fis assembler tout le bétail, et procéder à une visite exacte. Il étoit en parfaite santé. Ayant interrogé les gardiens sur la maladie et la mort du bœuf et du taureau décédés par une cause inconnue, et dont la viande avoit été vendue à Pigne, ils répondirent qu'ils ne s'étoient aperçus de la maladie du taureau que deux heures avant sa mort; que cet animal, après s'être bien échauffé avec une vache, et avoir furieusement disputé sa jouissance par un vif combat avec le bœuf qui a péri depuis, avoit été trouvé étendu sur le sol refusant toute nourriture, et étoit ensuite mort; que de même, ils ne s'étoient avisés du danger du bœuf que trois heures avant qu'il périt; ayant refusé la nourriture, il avoit été bientôt atteint d'une diarrhée aqueuse très-abondante; qu'au reste, ils n'avoient trouvé aucune maladie au derme de ces cadavres, et qu'ils n'avoient observé dans leurs entrailles qu'un

engorgement sanguin à la rate ; que dans le bœuf, le volume de ce viscère étoit triple de l'état naturel ; que celui de la rate du taureau étoit un tiers plus gros qu'il ne l'est d'ordinaire, et que, dans les deux cas, tout, aux environs, étoit gorgé de sang ; enfin qu'il y avoit eu dix jours de la mort du taureau à celle du bœuf. Instruit d'ailleurs que, huit jours après la mort de ce dernier bœuf, un troisième étoit mort à Campocian de la même manière ; j'interrogeai l'artiste qui l'avoit ouvert, il me répondit que l'autopsie cadavérique la plus exacte ne lui avoit offet que les mêmes apparences cadavériques. A Boschinegri, il fut procédé de la même manière, le troupeau fût assemblé, on en fit l'examen et on n'y trouva aucune trace de maladie. Les gardiens eux-mêmes n'avoient aucun renseignement à cet égard, parce qu'ils étoient nouvellement chargés du soin de ces animaux ; ils savoient seulement qu'il y avoit quinze jours qu'un bœuf de ce troupeau étoit mort ; que cinq jours après il en étoit mort un autre ; enfin que dépuis sept à huit jonrs, deux autres bœufs ayant perdu l'appétit, étant tristes, montrant de la lenteur dans la marche, et ayant une diarrhée aqueuse, avec tête baissée, oreilles

pendantes, etc., à la suite de quelques saignées, de l'usage de divers rafraîchissans et d'une médecine, tout avoit cessé; ces gardiens ajoutoient que ces deux bœufs avoient une élévation considérable et assez résistante au côté gauche; qu'un seul des deux bœufs décédés sur cette montagne, avoit été ouvert par le boucher de Dolceaqua, mais qu'ils ne savoient pas ce que cette ouverture lui avoit appris. Arrivés à Dolceaqua, qui est à quelques lieues, ce même boucher m'assura qu'il n'avoit trouvé dans l'animal aucune lésion, ni à la peau, ni aux entrailles, à l'exception d'un gonflement à la rate, qui avoit augmenté du triple le volume de cet organe; cet engorgement se propageoit au loin dans les viscères du bas-ventre,

Il s'agissoit d'une épizootie, je devois porter mon attention sur les pâturages des lieux que je visitois. Je vis que les plantes qui servent d'aliment aux bêtes à corne, étoient sur des endroits en pente, exposés au midi, sur une terre aride, n'ayant pas plu depuis plusieurs mois; qu'elles étoient quasi desséchées, que les sources à portée étoient peu nombreuses et ne fournissoient que de petites rigoles; que les étables qu'habitoient ces animaux n'étoient guère

spacieuses, et n'avoient pas assez d'ouverture, et que la litière n'en étoit pas assez souvent renouvelée. J'observai aussi que les animaux qui avoient été malades (quoique parmi eux les veaux et les vaches fussent en assez grand nombre) n'avoient été que des bœufs et un taureau, agités par les fatigues du labour pendant la canicule, ou échauffés de toute autre manière.

D'après cela, surtout d'après l'état constant de la rate, plus ou moins fortement engorgée et volumineuse, d'après les effets avantageux de la saignée et des rafraîchissans sur les deux bœufs qui avoient été traités; j'établis que cette maladie n'étoit que le résultat d'un *appareil inflammatoire de la rate, dépendant de la fatigue que ces animaux avoient fait, du défaut de végétaux succulens, de la disette d'eau, de la chaleur étouffante des étables, et de l'ardeur excessive de l'Eté.* Mais la briéveté de la maladie, la promptitude de la mort, le nombre des animaux qui périrent comparé à la petite quantité des malades, l'intégrité de la rate (quoique d'une grosseur énorme et pleine de sang), observée sur les cadaves, n'ont pas laissé que de m'inspirer du doute sur l'existence de quelque principe plus actif de mal et de

destruction. Je ne pouvois compter que sur les déclarations faites par les gardiens du cours et des symptômes de la maladie, sur les aveux de ceux qui avoient ouvert les cadavres. Ces déclarations et ces aveux pouvoient manquer d'exactitude, et l'insuffisance des connoissances pathologiques, dans ces hommes mieux intentionnés qu'instruits, pouvoient encore être une autre source d'erreur. Ainsi la prudence exigeoit quelques mesures sanitaires, et je prescrivis les suivantes :

1.° Les bêtes à cornes qui paissent sur les montagnes de Campocian, Moraton et Boschinegri, dans le territoire de Pigne, seront numérotées et consignées à leurs gardiens qui devront les représenter à la première demande des autorités ; et leur nombre ne pourra être augmenté ni diminué.

2.° Dès qu'il se présentera quelque indice de maladie, les bêtes malades seront sequestrées dans des étables bien aérées, et toute communication avec le reste du troupeau sera rigoureusement interdite, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par les autorités auxquelles il en sera déféré.

3.° Les étables de Moraton et de Bos-

chinegri, ayant fort peu de communication avec l'air extérieur, les ouvertures en seront agrandies, et leurs portes ne seront pas fermées pendant la nuit : leur litière sera renouvelée plus souvent.

4.° Les gardiens ne laisseront paître ce bétail le matin, que lorsque la rosée sera entièrement dissipée, et ils les feront rentrer dans les étables pendant les heures de la plus forte chaleur. Les propriétaires des bêtes à cornes, de la commune de Pigne, feront observer ces précautions d'Hygiène pendant le reste de l'Été, et n'excéderont pas leurs bœufs de fatigue.

5.° En cas de maladie, les personnes habituées à en reconnoitre les symptômes feront un rapport circonstancié. En cas de mort, l'artiste vétérinaire, en présence d'un chirurgien et d'un préposé à la police, fera l'ouverture du corps de l'animal et recherchera dans son cadavre tous les phénomènes qui peuvent conduire à déterminer la nature de l'affection à laquelle il aura succombé.

6.° Les cadavres des bêtes à cornes, dont l'état aura été préalablement constaté et qu'on aura reconnu être mortes de maladie, seront enterrés bien profondément en présence d'une personne délé-

guée par la police, après qu'on en aura tailladé la peau en tous sens, afin qu'ils ne puissent être un objet de cupidité.

7.° Si la maladie qui a paru dans les troupeaux de Moraton, de Boschinegri, etc. se présente sur d'autres troupeaux ou sur d'autres individus, M. le Maire de la Commune de Pigne, désignera un local pour servir d'infirmerie à tous les animaux malades, et un autre pour les suspects.

8.° Tous les propriétaires de cette espèce de bétail à Pigne, prendront des mesures pour que leurs bœufs ou vaches soient abreuvés suffisamment, soit en leur pratiquant des abreuvoirs propres à leur présenter une masse d'eau suffisante, soit en tenant la main à ce que les gardiens donnent tout le temps aux troupeaux de boire à satiété dans les petites sources qui se trouvent dans leurs pâturages.

9.° L'abattage des bêtes à corne de Campocian, Moraton et Boschinegri, est provisoirement interdit. Quant aux animaux qui seront dans le cas d'y être soumis, on les visitera exactement avant et après, afin que, d'après leur état bien constaté, ils ne soient pas abattus, ou ne puissent pas être admis à la consommation.

A ces précautions générales pour les animaux malades, il fallut joindre un traitement approprié aux pustules charbonneuses dont étoient attaqués quelques individus de la Commune de Pigne.

Les personnes atteintes de ces pustules seront mises au régime et feront usage d'une tisane de chiendent, acidulée avec le vinaigre. Si la pustule est accompagnée d'un engorgement inflammatoire considérable, si le pouls est dur et plein, si le malade est robuste, on lui fera quelques saignées; observant toutefois que ce secours est plus déterminé par les accidens urgens que par le fond du mal, qui doit passer à une période tout-à-fait différente. Les autres moyens seront les cataplasmes où entreront les plantes et les farines relâchantes, plutôt que les irritans; et dès que la pustule aura perdu sa sensibilité et que l'escharre commencera à se former, on en cautérisera la partie noire avec l'acide nitrique ou avec le cautère actuel; prenant bien garde d'offenser les parties encore enflammées, et surtout les parties tendineuses adjacentes : si l'engorgement qui soutient la pustule est œdémateux ou peu enflammé, on ménagera moins les caustiques, et on

appliquera quelque tonique sur la partie malade.

Quand l'escharre sera formée et circonscrite, on en hâtera la séparation au moyen des digestifs onctueux et relâchans ; on préférera les anodins et les émolliens dans le cas d'engorgement inflammatoire, et les digestifs animés avec la térébenthine, et au besoin la teinture de myrrhe, si on a à combattre un engorgement œdémateux. Si l'escharre est large et épaisse, il faudra la scarifier pour donner issue aux sucs sanieux qu'elle recouvre. Lorsque une partie considérable de l'escharre sera détachée, on la coupera et on soignera la séparation du reste. Quand l'escharre sera tombée, on traitera l'ulcère restant comme une plaie simple.

En cas de foiblesse, de sentiment de défaillance et de langueur du pouls, il faudra accorder un peu de vin au malade, lui donner des tisanes faites avec l'angelique, la rhue, la sauge, etc. ; on lui donnera pareillement quelque peu de thériaque ou bien quelques cuillerées de la potion suivante :

Prenez eau distillée de mélisse, quatre onces ; de sirop de kermès, une once ; de camphre dissous dans un peu d'esprit

de vin, un gros; de gomme arabique, un scrupule; de teinture de quinquina d'Huxham, demi once.

On tiendra les plaies bien propres; on serrera soigneusement les linges qui ont servi au pansement; on fera des fumigations avec le vinaigre, et dans le cas où il arriveroit que cette maladie se présentât sur des personnes qui auroient assisté des malades pris de charbons, comme on pourroit en inférer un soupçon de nature contagieuse, il faudroit en donner avis de suite, afin qu'on pût prendre des mesures convenables et promptes.

§. II.

Complications dans une épidémie de fièvre scarlatine.

C'est en l'an XII, qu'une fièvre scarlatine, de mauvais genre, s'étendit sur une population de 5 à 6,000 individus, entre Menton et les alentours, y exerça ses ravages pendant 15 mois, et me mit à même d'observer, tant par le cours de la maladie, que par les ouvertures des cadavres, que cette funeste épidémie ne fut si meurtrière que par une fièvre ataxique qui l'accompagna, par l'hydropisie qui la suivit,

ou par des vers qui la compliquèrent.

L'état ataxique, qui rendoit cette maladie mortelle, se présentoit ordinairement dans les temps humides, sous l'influence malfaisante du vent du Sud ou du Sud-Est. Il s'annonçoit, dans le cours de cette fièvre éruptive, souvent à son début, par un ensemble de symptômes : vaccillation, fréquence, foiblesse et inégalité des pulsations artérielles ; quelques apparences de délire ; inquiétudes graves pendant la nuit ; urines de différente consistance ; assoupissement et sueurs générales, qui augmentoient ensuite en proportion du danger ; sentiment d'ardeur et de douleur au voile du palais et aux amygdales, lequel disparoissoit bientôt : néanmoins les traits du visage ne se décomposoient pas ; la chaleur n'avoit rien de bien remarquable : tandis que l'assoupissement augmentoit, tout le corps trembloit, le pouls s'obscurcissoit, et la mort terminoit bientôt cette scène affreuse.

Quoique les indications fussent difficiles à saisir, lorsque, dans les premiers temps de la fièvre, l'embarras gastrique réclamoit l'attention du praticien, l'ipécacuanha donné comme vomitif, étoit toujours suivi d'un effet très-avantageux. Outre l'évacua-

tion qui en provenoit, cette substance sembloit aussi agir en qualité d'excitant et de tonique : je la continuois à petites doses souvent répétées ; et elle satisfaisoit à la première indication, si l'estomac étoit encore surchargé ; ou elle remplissoit une indication subséquente, si l'empâtement glaireux ou bilieux n'existoit plus ou n'avoit été qu'apparent. Du reste les sinapismes, les vésicatoires, la racine de contrayerva, celle de serpentaire de virginie, le quinquina et le vin servoient à relever le pouls, à raviver l'exanthème, et donnoient de l'action au cerveau affaissé. On n'avoit pas quelquefois le temps d'appliquer ces moyens, tant la marche du mal étoit précipitée. Je l'ai vu enlever quelques sujets robustes, et entre autres M.lle Jalletti, jeune et intéressante personne de 14 ans, en moins de 24 heures. Néanmoins il n'étoit pas rare, en insistant sans ménagement sur les remèdes qui viennent d'être indiqués, de tomber dans un excès contraire, c'est-à-dire, d'exciter trop dangereusement les forces et de provoquer une phlogose funeste par ses résultats. Aussi falloit-il être très-empressé, soit de les suspendre, soit d'en modérer les doses, lorsque les forces se relevoient plus ou moins ra-

pidement. Le médecin ne devant pas oublier que le principe morbifique, étant de sa nature excessivement irritant, produisoit des inflammations qui dégénéroient en fort peu de temps. Aussi pousser trop loin la méthode excitante, étoit se mettre dans le cas de rendre nécessaire la méthode antiphlogistique.

L'hydropisie survenoit, lorsque la solution de la maladie avoit été incomplète, 15 ou 20 jours après la cessation de la fièvre. Elle constituoit une anasarque, un hydrothorax ou une ascite : souvent ces différentes hydropisies avoient lieu en même temps : elles offroient plus de danger que l'hydropisie ordinaire, et suivoient leur cours avec plus de célérité.

L'anasarque commençoit par les parties latérales du cou, se propageoit sur la face qui en devenoit pâle, et se manifestoit ensuite sur tout le reste du corps. Le scrotum et la verge devenoient diaphanes, et parvenoient à un énorme volume. Les mouchetures de ces parties amenoient la gangrène.

L'hydrothorax étoit accompagné d'une toux sèche, des signes de l'inflammation ou de l'engorgement du poumon ; il amenoit assez promptement le râle et la mort.

L'autopsie montroit ce viscère en suppuration, et nageant dans une grande quantité d'eau trouble et sanguinolente.

L'ascite avoit une durée plus longue; dans ce cas, les intestins étoient légèrement attaqués de phlogose, et le volume de l'abdomen devenoit énorme, avec une fluctuation très-manifeste. Les urines diminuoient dans ces trois modes; celles que le malade rendoit, ressembloient, par leur couleur et leur consistance, à la décoction du café avec son marc: elles paroissoient perdre de cette couleur brune, intense, lorsque de petits corpuscules brunâtres s'en séparoient et se déposoient au fond du vase. Doit-on attribuer ce phénomène à la bile, que le vomissement et les ouvertures des cadavres nous présentoient alors d'un vert noirâtre? On ne peut rien assurer à cet égard.

Ces hydropisies étoient sans doute l'effet d'un principe âcre qui crispoit les orifices des vaisseaux lymphatiques et l'appareil secrétoire des reins. Lorsqu'il y avoit beaucoup d'irritation, que le pouls étoit profond et petit, et que la chaleur étoit vive, je me trouvois bien de la saignée, des bains tièdes, des bouillons de poulet simples et du petit-lait. L'irritation étant

cessée, ou l'asthénie l'emportant sur l'état contraire, les vésicatoires, les minoratifs et les diurétiques, tels que le sirop de cinq racines, le nitrate de potasse (sel de nitre), l'acétate de potasse (terre foliée de tartre), le sulfate de potasse (sel de duobus), les scillitiques, ont guéri ces malades par des évacuations abondantes. J'ai tiré dans plusieurs de grands avantages de la mixture suivante, donnée à cuillerées de trois en trois heures; ℞ sel de nitre, deux gros; sirop de cinq racines apéritives, une once; cloportes préparées, un gros; oximel scillitique, une once; eau de camomille, quatre onces.

Les vers se présentoient aussi dans le cours de cette scarlatine, et produisoient des symptômes graves quelquefois mortels. Il arrivoit d'autres fois que cette éruption avoit atteint son terme, mais que le convalescent, quoiqu'ayant bon appétit, tardoit à prendre des forces, avoit le pouls dérangé, sans fièvre: toutes les fois qu'il éprouvoit quelques douleurs erratiques au bas-ventre, que cette partie ne reprenoit pas la souplesse naturelle, et que les urines restoient pâles ou troubles; alors il survenoit de fortes tranchées qui provoquoient des plaintes et des cris; le ventre s'élevoit

et durcissoit davantage ; la physionomie se décomposoit ; le visage devenoit pâle, verdâtre et rouge, ou se nuançoit de ces différentes couleurs ; les yeux étoient languissans ou ne montroient que la cornée opâque ; le pouls devenoit très irrégulier et foible ; une sueur qui ne respectoit que les extrémités inférienres, inondoit le malade ; enfin, le délire précédoit la mort de quelques minutes.

L'inspection cadavérique des sujets morts de cette manière, a présenté différens vers strongles, parsemés dans le trajet du tube intestinal ; ou des pélotons de ces insectes réunis et entrelacés dans quelque endroit des intestins qu'ils dilatoient considérablement.

On n'avoit pas souvent assez de temps pour combattre les épiphénomènes redoutables qu'occasionoient les vers, si on ne s'y prenoit pas de très bonne heure ; cependant dans les cas où le mal n'étoit pas très-avancé, l'huile à grandes doses, le jus de citron, les décoctions d'helmintocorthon, le semen-contra, le muriate de mercure (mercure doux), alternés avec les émolliens et les anodins, produisoient des résultats heureux. Pendant la convalescence, il falloit épier le moindre signe qui attestoit l'exis-

tence de ces hôtes malfaisans, pour en venir aux purgatifs et aux anthelmintiques ; mais souvent ces signes manquoient, l'orage survenoit de nouveau à l'improviste et s'accompagnoit de symptômes si fougueux que toute espèce de secours étoit inutile.

§. III.

Réflexions sur la gale.

On pense assez généralement aujourd'hui que la gale n'est guère que le résultat de quelques animalcules, logés dans les rides de la peau ou sous les lames épidermoïdes. On considère ces insectes comme la quatrième sorte de poux qui affligent l'espèce humaine. On a cru voir ces animalcules à l'aide du microscope ; on en a gravé la figure ; il en est même qui ont cru en avoir observé les œufs. Des personnages courant le monde montrent, à l'aide d'un bon instrument d'optique, comme tels, une espèce de ciron, qu'on pourroit prendre pour un pou, renfermé entre deux verres. On a été jusques à classer ces animalcules dans les tableaux d'histoire naturelle, sous le nom d'*acarus subcutaneus*, et sous le genre des *mittes*, *des tiques ou cirons*, faisant partie des aptères parasites de

Duméril. Cette opinion, qui a un très-grand nombre de partisans, est-elle hors de toute objection solide : voici quelques-uns des argumens qui tendent à la proscrire ou du moins à la modifier.

Si la gale n'étoit que le résultat de quelques insectes particuliers, elle ne proviendroit que de contagion, et néanmoins combien de gales spontanées ou qui naissent d'une cause interne ? N'y en a-t-il pas qui sont évidemment une crise (*crisis*) ou une solution (*lysis*) des maladies ? Il y a des fièvres adynamiques ou putrides, des morosités ou mélancolies qui sont jugées par des éruptions psoriques. D'ailleurs si la gale n'étoit due qu'à des insectes, elle n'auroit pas des métastases si promptes et si redoutables. Souvent, par un traitement peu méthodique, et par l'abus des répercussifs, elle disparoit, pour ainsi dire, d'emblée, et produit des affections internes très-dangereuses, comme une fièvre de mauvais caractère, une maladie nerveuse, la phthisie, l'asthme, la sciatique, un abcès interne, l'aménorrhée, etc. Les insectes qui agissent par une force et un mouvement qui leur sont propres, qu'on dit être armés de six pattes extrêmement mobiles et de divers poils, que l'animal fait

agir sans cesse et auxquels on croit que doivent être attribuées les démangeaisons insupportables que les galeux éprouvent, résisteroient sans doute à l'action absorbante du derme et à l'impulsion qui les porte à l'intérieur; et s'ils ne pouvoient pas y résister, leur déplacement ne seroit pas si prompt: toutefois l'observation journalière nous prouve que la chose ne se passe pas ainsi.

On dit que cette métastase ne consiste que dans celle des humeurs que l'irritation de la gale avoit fait affluer à la peau, ainsi qu'il arrive lorsqu'on supprime un exutoire. En prenant cette objection pour ce qu'on la donne, on peut répondre : 1.° que la quantité de matière humorale, qui dans cette maladie dérive sur le système dermoïde, n'est pas assez considérable pour supposer qu'elle puisse déterminer, par elle-même, une maladie grave et opiniâtre, lorsqu'elle est répercutée, si on nie qu'elle soit infectée d'un vice particulier; 2.° que les métastases qui ont lieu par suite de la suppression des exutoires, ne sont précisément de quelque conséquence, que parce que la suppression dont il s'agit arrête la dépuration lente et successive des vices qui avoient déterminé l'application de

ces émonctoires. Mais qu'ajoutera-t-on lorsqu'on fera observer que les maladies internes, qui sont l'effet de ces métastases, ne cèdent souvent que lorsqu'il s'est fait une nouvelle éruption de gale?

Mais on a véritablement observé des insectes dans les pustules psoriques, et des faits aussi positifs ne peuvent pas être détruits par des négations. Avouons donc que ces animalcules ne sont pas un être de raison. Cependant nous demanderons à notre tour si on s'est bien assuré qu'ils existoient dans toutes les pustules galeuses qu'on a observées et chez tous les galeux indistinctement? N'auroit-on pas tiré parti de quelques faits accidentels et isolés pour établir un principe général, d'autant plus propre à séduire, qu'il est plus analogue au goût du siècle, et qu'il présente beaucoup plus de facilité et de simplicité dans le traitement de la maladie? Ou bien ces insectes ne seroient-ils pas des animalcules que la lymphe de quelques galeux feroient éclorre et développer, qui augmenteroient la démangeaison que cause cette maladie, sans en constituer eux-mêmes l'essence? Parce qu'on trouve des lombrics dans les intestins de quelques malades, doit-on juger que leurs maladies sont absolument l'effet

de la présence ou de la reptation de ces insectes? D'ailleurs pourquoi certaines gales, surtout celles des vieillards, résistent-elles si opiniâtrement aux remèdes connus? Ces insectes seroient toujours plus ou moins facilement détruits, étant si à portée d'être attteints par des moyens spécifiques. On dira que les maladies cutanées de ce genre, qui sont si opiniâtres, ne sont pas des gales; autant vaudroit il dire que la gale n'est pas la gale. Tout homme raisonnable sent, par là, que, en ne niant pas le fait, savoir la présence de ces cirons dans les pustules de quelques affections psoriques, on est encore loin de la conséquence légitime, *que ces animalcules sont la cause constitutive de la gale*, ou qu'on peut douter avec quelque raison que ce principe soit établi sur une base solide, malgré les présomptions ou les faits établis par quelques observateurs.

Quels sont donc les cas où cette maladie cutanée est due à la présence de l'*acarus ciro*; quels sont ceux dans lesquels cet insecte n'est qu'une pure complication ou un accident; quels sont ceux enfin dans lesquels cette maladie en est absolument indépendante, et constitue une affection purement humorale? Tels sont les faits qui paroissent dignes à occuper l'attention des vrais médecins.

II.o CHIRURGIE.

BANDAGE

Pour la réduction de la fracture transversale de la rotule; proposé par M. Gilbert, *docteur en chirurgie à Lectoure, membre-correspondant de l'Athénée du Gers* (1).

La plupart des découvertes ou des perfectionnemens, plus ou moins utiles, languissent dans une sorte d'obscurité, lorsque qnelque génie, heureusement favorisé, ne se sert pas de ses ressources pour les faire valoir. Il faut des circonstances propices, et quelquefois des adroits prôneurs pour faire adopter des moyens nouveaux; et rarement ces avantages se trouvent réunis au fond des départemens, ou plus modeste dans son ambition et moins actif dans la manière de la faire valoir, on borne quelquefois ses vœux et ses talens

(1) C'est à cette Société des lettres et des sciences, que M. Gilbert a fait hommage de son travail.

à être utile et à faire en silence le bien de son semblable.

Ces réflexions, qui peuvent s'appliquer à tant de choses, concernent peut-être jusques à un certain point le bandage que M. Gilbert a proposé en l'an XII (année 1803) pour réduire les fractures de la rotule. Cet os est un de ceux qui, étant fracturés, sont les plus difficiles à être contenus, lorsque les parties ont été réunies. Toutefois cette difficulté ne concerne point les fractures longitudinales; la forme des os, qui avoisinent la rotule, semble, dans ce cas de fracture, lui offrir une sorte de moule qui contient les parties réduites, et que le plus simple bandage peut alors contenir; tandis qu'il en est tout autrement pour les fractures transversales, qu'on ne contient qu'avec beaucoup de peine et d'adresse, quoique les grands chirurgiens n'ayent jamais manqué de cures heureuses en ce genre.

Les anciens bandages pour les fractures en travers de la rotule, sont tous plus ou moins défectueux ou incomplets; et les chirurgiens instruits qui s'en sont bientôt aperçus se sont appliqués à les corriger ou à leur en substituer de mieux convenables. Nous ne citerons pas les généreux

efforts des hommes de l'art pour améliorer cette partie importante de la matière instrumentale. Nous nous bornerons à dire que M. Thillayé (1), s'occupant des bandages pour la fracture transversale de la rotule, ne fait mention que du kiastre, d'un bandage décrit sans désignation sous l'article V, du bandage de Ravaton, de l'appareil de Désault, de celui du professeur Boyer, et mentionne seulement la machine de Bell propre à retenir les diverses parties de la rotule, lorsqu'elle est fracturée (2).

M. Gilbert peut être compté parmi les chirurgiens qui ont tâché de découvrir un bon procédé pour maintenir les pièces transversalement fracturées de la rotule. Son procédé avoit eu l'approbation du fameux Louis, qui, pendant assez long-temps, a tenu en quelque manière le sceptre de la chirurgie. Voici comme il décrit son bandage, en le comparant ensuite avec celui que Louis avoit fait connoître dans les deux encyclopédies.

---

(1) Traité des bandages et appareils, etc. 2.e édition 1809, pag. 276 et suiv.

(2) Cours complet de chirurgie théorique et pratique, trad. franc. tom. VI, pag. 65.

» Ce bandage est composé de plusieurs parties, la plupart en cuir. Nous allons d'abord nous occuper de deux principales, nous réservant de faire connoitre successivement celles qui n'en sont que comme de simples accessoires. La première de ces parties est une sorte d'enveloppe ou manche qui doit embrasser la cuisse malade; on la serre au moyen des boucles et courroies à tel point que les circonstances peuvent l'exiger. Indépendamment de cette faculté de serrer la cuisse, et de contenir par ce moyen l'action des muscles attachés à la partie supérieure de la rotule, cette même partie porte une échancrure armée intérieurement d'un arc de fer, lequel doit loger la partie supérieure de la rotule fracturée, et la faire descendre pour l'approcher vers l'inférieure par le moyen que nous dirons tout à l'heure. Cette première partie, à l'exception de ses dimensions, est à peu de chose près semblable à la seconde; celle-ci est destinée et préparée pour serrer la jambe au-dessous du genou, de la même manière que la précédente le fait au-dessus. Comme elle, elle porte une échancrure garnie d'un arc de fer, pour loger et contenir la partie inférieure de la rotule fracturée. Ces deux parties bien

conçues et supposées appliquées convenablement, comme on vient de le dire, voici comment elles doivent contribuer à serrer et maintenir les parties fracturées dont le chirurgien aura préparé la réduction. De chaque côté de l'échancrure de la partie supérieure part un chef ou une courroie, destiné à s'introduire dans deux espèces de boutonnières qu'on trouve à la racine de deux semblables courroies ou chefs, qui partent de chaque côté de l'échancrure de l'enveloppe, ou manche inférieure. Ces premières courroies, une fois introduites dans les boutonnières, vont joindre les boucles qui sont auprès pour servir à les retenir et à les tendre, et fixer au point convenable, tandis que les courroies ou chefs de la partie inférieure vont joindre les boucles tenant à la partie supérieure, pour produire avec ces courroies une tension et un arrêt absolument opposés à ceux dont on a parlé ».

» L'appareil étant ainsi préparé, le chirurgien, à mesure qu'il achève la réduction des parties fracturées, non seulement fait tirer les chefs dont on vient de parler pour faire rapprocher entre elles les deux échancrures, et portant les deux parties de la rotule jusqu'à ce qu'elles soient par-

faitement réunies, mais encore il achève de serrer, au moyen de leurs courroies respectives, les deux manchettes, jusqu'à ce que la compression soit suffisante pour assujettir convenablement tout le bandage. Dans cet état des choses la réduction doit être complète, c'est à-dire que les manchettes qui embrassent la cuisse et la jambe, et les deux échancrures qui rapprochent les parties fracturées, doivent être tellement serrées au moyen de diverses courroies et boucles dont on a parlé, que les os de la rotule soient parfaitement réunis et ne puissent plus bouger en aucune manière. L'on sent bien qu'il faudra, avant tout, avoir disposé le malade et sa jambe de manière que, celle-ci bien tendue, le malade puisse garder sa position jusqu'à ce que la fracture soit parfaitement consolidée ».

» Maintenant l'on prévoit bien que la face antérieure de la rotule se trouve à nud, et qu'il en est de même pour la partie postérieure du genou; l'on sent encore que ces parties, n'étant point comprimées, pourroient se gonfler d'une manière préjudiciable à la guérison. Pour prévenir les accidens, et en même temps pour mieux assujettir les pièces de la rotule fracturée,

on applique un coussin sur cette dernière, et un autre à la partie postérieure du genou, bien entendu que ces coussins soient suffisamment grands pour couvrir les parties non comprimées. De la partie supérieure du coussin appliqué sur la rotule, partent deux courroies en croix; celle qui est dans le sens de la partie antérieure de la jambe joint deux boucles placées sur les manchettes dont on a parlé, en sorte que par ce moyen l'on peut serrer le coussin sur la rotule autant qu'on voudra. Pour compléter cette compression, l'autre courroie transversale du genou correspond aussi à un coussin; celui-ci sert à comprimer la partie postérieure dn genou qu'on vient de fixer au moyen d'une boucle au côté externe du petit coussin, et on termine par ce moyen tout ce qui regarde l'application du nouveau bandage ».

« Nous avons parlé de quelques parties accessoires de ce bandage; en voici le détail. La manchette qui enveloppe la cuisse au-dessus du genou, pourroit tendre à trop glisser vers le bas; et quoique le mouvement semble favorable à la réduction, on a cependant cru devoir prendre des mesures propres à fixer la manchette au point qu'on lui a donné en appliquant le bandage. En

conséquence on établira une ceinture à la hauteur des hanches, laquelle sera légèrement serrée au moyen d'une boucle placée à une extrémité pour recevoir l'autre arrêt servant de courroie. Cette même ceinture ne pourra glisser vers le bas, au moyen de deux bretelles qui passeront sur les deux épaules, de manière à se croiser tant sur la partie antérieure que sur la postérieure de la poitrine. Ces mêmes bretelles, composées de quatre parties, l'assujettiront à la hauteur qu'on voudra, au moyen des boucles; taudis que deux de ces parties auront leurs extrémités disposées pour recevoir les chefs des deux autres, indépendamment que chacune de ces parties se fendroit en forme d'Y pour s'attacher à la ceinture susdite, et la contenir dans le plus de points possibles ».

« Cette ceinture, ainsi assujettie, portera trois courroies, l'une antérieure près l'aine, l'autre postérieure près la région lombaire, et la troisième près de la hanche, et ces courroies viendront rencontrer autant de boucles attachées à la manchette, l'une sur la partie antérieure de la cuisse, et les deux autres sur les parties latérales ».

» Quant à la manchette inférieure, elle sera contenue à sa place au moyen de

deux courroies qui, partant d'une espèce d'étrier ou semelle appliquée sous le pied, viendront, comme ci-dessus, joindre les boucles attachées à la manchette inférieure pour le recevoir ».

Telles sont les parties accessoires au bandage que l'on vient de décrire, et qui le complètent.

En opposant cet appareil à celui qu'avoit fait connoître M. Louis, il sera facile d'en marquer les avantages respectifs.

» Le bandage de M. Louis consiste dans une longue bande de toile de plusieurs aunes : on commence par l'appliquer depuis la partie supérieure de la cuisse, et par des circulaires en forme de spirale; on couvre et serre toute cette cuisse, de manière que, arrivé vers le tiers de sa hauteur, on saisit, au moyen de ces mêmes circulaires, un autre pièce de toile, portant une échancrure accompagnée de deux chefs, et présentant à peu près la figure de la manchette supérieure de notre bandage. Cette pièce, une fois saisie, on continue les circulaires, toujours en préparant la réduction; et lorsqu'on arrive près de la rotule fracturée, un aide tire par en bas les deux chefs de la compresse susdite, attire par ce moyen la partie supérieure

de la rotule fracturée vers son inférieure, qui, suivant M. Louis, reste communément à sa place; et lorsque les parties sont bien rapprochées et bien réduites, l'on continue les circulaires, non seulement sur la rotule, mais encore jusqu'au-dessus du genou, de manière à bien assurer le tout jusqu'à ce que l'on croie que la réduction soit totalement opérée, et qu'on ait bien assujetti les chefs de la compresse dont on a déjà parlé. Ce bandage est fort simple en apparence; mais il ne réussit pas toujours aussi complétement qu'on doit le souhaiter. En effet, toutes les fractures occasionent quelque gonflement dans les parties, et d'autant plus, qu'il s'écoule plus de temps entre la fracture et la réduction. Cette disposition fait que, après avoir employé le bandage de M. Louis, et avoir mis les parties fracturées dans la position qui leur convient, le circulation du sang, etc., etc., reprenant son cours ordinaire, le gonflement cesse en partie, rend le bandage lâche et comme inutile pour retenir les parties fracturées, en sorte qu'elles se désunissent, et qu'il faut par ce moyen recommencer l'opération, laquelle peut encore, par quelques autres accidens, devenir infructueuse: un de ces accidens, par exemple, est l'effet

des chefs de la compresse dont on a parlé, lequel tend à faire glisser les circulaires vers le bas de la cuisse, qui, par sa forme, se prête à ce mouvement, indépendamment qu'il n'est pas rare que certains malades le favorisent soit en se grattant, soit dans l'espoir d'adoucir l'effet de la tension et compression du bandage ».

» Dans le bandage qu'on propose, les accidens, au contraire, ne peuvent avoir lieu; en effet, à mesure qu'on soupçonne le gonflement diminué, on peut, au moyen des courroies dont les manchettes sont munies, serrer de nouveau lesdites manchettes, sans être obligé de lever tout l'appareil, ni permettre par ce moyen aux parties fracturées, toujours soutenues dans les échancrures, de sortir de la place qu'on leur a donnée : l'on sent de plus qu'il est toujours possible de voir la rotule à nud, de la rappareiller au besoin, et de serrer les courroies des échancrures, toujours sans être obligé de relever le bandage, en cas que quelque mouvement du malade, ou toute autre cause eût dérangé un peu la réduction. En un mot, pour peu qu'on ait saisi l'ensemble du nouveau bandage, l'on doit voir qu'il est impossible qu'il ne puisse retenir, comme il convient, les

parties fracturées, et la jambe parfaitement tendue, joignant à cette faculté celle de pouvoir serrer ou desserrer, suivant le besoin, chacune de ces parties, sans déranger en rien les parties réduites et empêcher le cours de la guérison».

» L'on ne se dissimulera point ici une objection qu'on peut faire contre le nouveau bandage, c'est la difficulté de pouvoir se le procurer facilement, ou plutôt d'avoir assez de temps pour le faire et ramasser ce qu'il convient à sa façon, afin de ne pas aggraver l'état du malade, auquel on ne peut apporter trop vîte les secours qu'exigent les fractures; mais l'on doit répondre que cette difficulté n'en est point une réelle. Combien d'instrumens la chirurgie n'est-elle pas obligée d'avoir pour faire les cures qui se présentent? Il y en a même plusieurs de très-compliquées pour les fractures de la jambe, et pour la rupture du tendon d'achille, etc. Ainsi rien n'empêche qu'un chirurgien connu pour les réductions, n'eût dans son cabinet plusieurs de ses bandages assortis à divers âges, d'autant mieux que les courroies peuvent les rendre propres à se prêter ensuite aux différences des grosseurs qui pourroient se présenter; d'où il suit que loin de retarder la cure,

le chirurgien pourroit encore plutôt appliquer le nouveau bandage, qu'on le peut faire pour les anciens, quelques simples qu'ils soient ».

En décrivant le bandage, proposé par M. Gilbert pour la fracture trensversale de la rotule, notre intention n'a pas été de le mettre en opposition avec tous les appareils connus pour le même objet, et lui faire odtenir la préférence sur eux ; mais de rapprocher les diverses ressources de la matiére instrumentale, de mettre en lumière celles qui paroissent le moins connues, et de fournir matière à réflexion au chirurgien ingenieux et jaloux de perfectionner les parties de l'art qu'il cultive, et qui en ont le plus besoin. Il n'est guère de fracture qui laisse à sa suite plus d'accidens que celle de la rotule ; preuve bien claire que les procédés que l'on emploie pour maintenir les pièces fracturées, sont encore incertains ou infructueux. Un bandage ne peut pas être rejeté par la raisou qu'il est simple ou qu'il est compliqué ; il suffit qu'il soit bon, d'une utilité réelle, tant pour la fracture elle-même que pour les suites qu'elle peut aveir.

III.° THÉRAPEUTIQUE.

OBSERVATIONS

Sur le choléra morbus, et considérations générales sur l'abus des remèdes;

Par A. MATTHEY,

Docteur en médecine à Genève, membre de la Société de médecine-pratique de Montpellier, de celle de Besançon, de la Société médicale d'émulation de Paris, etc.

La lecture du mémoire de M. Clos sur le traitement des inflammations aiguës des membranes abdominales inséré dans ces Annales, m'a rappelé trois cas de choléra morbus que j'ai traité par l'abstinence des boissons, et avec le plus grand succès long-temps avant la publication de ce mémoire : je les crois dignes de l'attention des observateurs.

1.re *Obs.* Dans le mois de Juillet 1807, J. J. M., agent de change, doué d'une forte constitution, fut pris tout à coup, dans le milieu de la nuit, de vomissement, de diarrhée et d'angoisses inexprimables. L'eau pure, l'eau de fleurs de mauves, la

saturation saline, en un mot, tout ce que le malade buvoit étoit vomi presque aussitôt qu'avalé. Témoin de ses tourmens, je l'engageai, malgré sa soif excessive, à s'abstenir de toute boisson. Il suivit mon conseil et ne tarda pas à se trouver plus tranquille. Le vomissement s'arrêta, et peu après la diarrhée, les angoisses et les crampes des jambes. Ce ne fut que dans l'après-midi que je permis au malade de boire une très-petite quantité à la fois d'eau de Seltzer et d'eau de menthe. Le vomissement qui avoit cessé dans la matinée, ne reparut point depuis lors, et deux jours après l'invasion de la maladie, le malade put sortir et vaquer à ses affaires.

2.e *Obs.* Dans le courant d'Avril 1808, une jeune fille, d'une foible complexion, fut prise de choléra morbus dans la nuit. Le vomissement et la diarrhée étoient moins intenses, moins répétés que dans le cas précédent; mais l'estomac rejetoit également toutes les boissons. En conséquence, je les défendis expressément, malgré les cris de la malade et les objections de quelques-uns de ses proches. On suivit cependant mes conseils et le vomissemeut s'arrêta; mais dans la matinée, la malade se trouvant bien et désirant ardemment de boire un

peu d'eau fraîche, on lui en donna un plein verre, et peu après le vomissement reparut avec violence; alors je n'eus pas de peine à faire comprendre les avantages de la privation absolue de tout liquide. On suivit strictement mes ordres, et la malade fut bientôt rétablie.

3.° *Obs.* M.me C., d'une bonne constitution, allaitant son enfant, éprouva dans le mois de Juin 1808, les symptômes du choléra morbus, semblables, pour la violence, à ceux de la première observation; de plus, la malade eut une défaillance qui dura quelques minutes. Elle vomit également les boissons délayantes, la saturation saline, le laudanum et le vin de Malaga. L'entière suspension de ces liquides fut, comme dans les cas précédens, suivi du plus heureux succès. L'eau de Seltzer et le sirop de framboise furent les seuls remèdes dont la malade fit usage, à petite dose, lorsque l'irritation de l'estomac fut appaisée.

» Quand l'on croira avoir suffisamment lavé et fait couler la bile surabondante, on tâchera sur le champ d'arrêter l'irritation par les narcotiques donnés par la bouche ou en lavemens, à des doses suffisantes, mais sous un petit volume. On commen-

cera même par ces remèdes, si les affections spasmodiques du canal alimentaire deviennent très-violentes, et se communiquent à un degré considérable aux autres parties du corps, ou bien s'il y a des signes qui indiquent une foiblesse dangereuse ».

Tel est le traitement que propose Cullen dans le choléra morbus. Est-ce d'après les avantages qu'il en a retiré dans la pratique, ou d'après l'idée qu'il s'étoit formée de la nature de la maladie? Je n'en sais rien; mais je vois que les narcotiques ne sont pas indispensables dans tous les cas, et que les malades se peuvent guérir quelquefois sans le secours de ces remèdes.

Au reste, j'avoue que je me suis déterminé à suspendre les *délayans*, la *saturation*, le *laudanum*, que par la seule inspection des tourmens que produisoient ces liquides en renouvelant le vomissement et la diarrhée. J'eus la satisfaction de voir que, non-seulement les malades pouvoient supporter cette privation, mais qu'ils en étoient sensiblement soulagés. Et cela se conçoit si l'on veut admettre que dans le *choléra morbus*, l'irritabilité de l'organe digestif est tellement accrue et pervertie, que l'attouchement du liquide le plus doux sur sa membrane interne, suffit pour faire

soulever l'estomac et provoquer la diarrhée; je ne crois pas que cette proposition puisse être contestée par les partisans même de la bile acrimonieuse et surabondante.

Donnés dès l'invasion de la maladie, les délayans, les narcotiques ne feront point de mal, il est vrai. parce qu'à cette époque le malade vomit spontanément, qu'il ait bu ou non; mais passé ce temps, lorsque le vomissement se prolonge et se renouvelle par l'effet même des boissons prises pour étancher la soif, pour délayer la bile ou pour calmer l'irritation, quel bien peut-on attendre des délayans et des narcotiques (1), rejetés à l'instant même qu'ils sont avalés? Quel mal, au contraire, n'en doit-il pas résulter? En ranimant le vomissement, n'augmentent-ils pas les angoisses, les crampes, la foiblesse, et ne prolongent-ils pas ainsi la maladie dont le cours est de peu de durée, lorsqu'on cesse de bonne heure tout ce qui tend à l'aggraver?

Ces questions se présentent naturellement à la suite des faits que je viens de

(1) Il seroit possible que l'opium sous forme solide, n'eût pas les inconvéniens de l'opium liquide, c'est ce que mon expérience ne m'a pas permis de vérifier.

rapporter, et des résultats que j'ai obtenus du traitement négatif.

Pour être vraiment utile aux malades, l'application des remèdes, en général, exige un tel discernement, une si grande habitude à les prescrire ; il faut avoir une si parfaite connoissance de l'idiosyncrasie, pour être à même de donner exactement le médicament propre et à la dose convenable à la constitution différente des divers individus ; leur administration inconsidérée peut avoir des suites si funestes, qu'il est bien important de ne négliger aucune circonstance propre à nous éclairer sur leur degré d'influence, leur utilité ou leur nullité, et particulièrement sur le terme précis de la maladie où leur application est incontestablement nécessaire, et sur les cas particuliers où ils sont évidemment dangereux. De telles recherches me semblent devoir être fort avantageuses à la science, et en même-temps d'une extrême difficulté.

A voir cependant avec quelle assurance chacun raisonne des effets et de la nécessité des remèdes ; avec quelle facilité l'on hazarde les plus héroïques, conséquemmentles plus dangereux ; avec quel empressement le vulgaire suit en aveugle les funestes conseils des commères ; on croiroit

que rien au monde n'est plus aisé que la pratique de la médecine, et que pour être à même de guérir tous les maux, il suffit de connoître et d'ordonner un remède quelconque; comme si pour atteindre le but, il suffisoit de lâcher son coup. Insensés!

Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes.

PHAEDRI, Fallax vulgi judicium.

Mais tel est l'effet inévitable du besoin de guérir; vivement senti et fortement développé (1) par l'état de civilisation, il assure à jamais les bases de l'empire des médecins, et, disons-le, des plus vils donneurs de remèdes: leur pouvoir étant également fondé sur cet instinct naturel et conservateur, et sur les fausses et dangereuses notions de la plupart des hommes touchant l'art de guérir. Voilà ce qui rendra toujours intiles les tentatives répétées des philosophes et des médecins, les uns pour

(1) Ce besoin est plus impérieux et plus fort que la raison; aussi n'est-il pas inoui que des médecins et des chirurgiens distingués aient eux-mêmes suivi les conseils et pris les remèdes des bonnes femmes ou des renoueurs.

détruire la médecine, les autres l'empirisme. N'importe; efforçons-nous, disciples d'Hippocrate, à faire mieux sentir, par notre conduite, la différence qui existe nécessairement entre le vrai médecin et le donneur de remèdes; faisons voir par des exemples clairs et frappans, quelles difficultés et quels dangers sont attachés au traitement des maladies même les plus légères; comment l'homme, naturellement porté à chercher du soulagement à ses maux, se peut aisément tromper et se nuire à lui-même, en se laissant conduire par des notions vagues ou erronées sur son état morbide, et sur les moyens propres à rétablir sa santé; comment les remèdes les plus efficaces, lorsqu'ils sont administrés à propos, peuvent devenir dangereux et funestes, lorsqu'ils sont donnés à la hâte et hors du moment convenable; enfin quel bien incomparable on retireroit de la patience, du régime et du temps, dans les cas de maladies aiguës, où l'on s'expose volontairement à rendre un mal léger incurable, en le livrant aux hasards des remèdes employés par l'ignorance.

A coup sûr, il vaudroit beaucoup mieux ne faire aucun remède que d'en employer de contraire. *Meliùs esset nullum quàm nocens*

remedium adhibere. Les cas de *choléra morbus* rapportés plus haut peuvent servir de preuve à cette vérité ; mais essayons de la développer davantage, en exposant les funestes effets du traitement inconsidéré des maladies aiguës. Prenons pour exemple particulier l'ophtalmie simple.

Il est peu de maladies où les remèdes abondent autant que dans celle-là ; il en est peu aussi où les remèdes soient autant préjudiciables, lorsqu'ils sont appliqués sans choix et sans discernement. Je me souviens que, dans ma jeunesse, je fus atteint d'une ophtalmie qui dura plusieurs mois, malgré les collyres et les pommades, ou plutôt par l'effet même de ces topiques, qu'on varioit chaque jour, avec un désavantage évident pour quiconque auroit su le soupçonner ; mais les personnes, qui m'avoient apporté des remèdes infaillibles, étoient bien éloignées de penser qu'ils pussent aggraver le mal ; elles ne pouvoient rien comprendre à l'opiniâtre résistance de cette inflammation. A la fin, lassé de leurs essais infructueux, pour la plupart faits, je l'avoue, à l'insu du chirurgien qui avoit eu la bonté de me soigner, je déclarai que je n'en voulois plus faire. En conséquence, je me tins coi, à l'abri de la lumière, faisant simplement

quelques légers lavages avec de l'eau de fleurs de mauve et de sureau, et prenant en même-temps le lait d'ânesse et des bains tièdes. Ces moyens et l'abstinence de toute application sur les yeux, eurent bientôt l'effet désiré; je recouvrai peu à peu la vue et le sommeil perdus depuis trois mois. Je suis convaincu maintenant que cette ophtalmie se seroit guérie promptement et sans suite fâcheuse, si, dès son invasion, renonçant à toute espèce de remède externe, je fusse resté tranquille et dans l'obscurité la plus absolue. Citons un autre cas d'ophtalmie propre à donner du poids à ma conviction.

Un peintre, sujet à des retours fréquens d'ophtalmie, en fut atteint dans le mois de Septembre 1807; elle fut plus opiniâtre qu'à l'ordinaire, la cornée transparente étoit enflammée et l'on y apercevoit une tache commençant à se former. Cependant les collyres, les sangsues, les vésicatoires, les vomitifs, les purgatifs étoient prodigués sans succès. Le malade étoit constamment occupé à examiner ses yeux, à les baigner, à les laver, à y tenir des compresses imbibées d'une eau qui passoit pour faire des prodiges. Cependant le mal ne faisoit qu'empirer; on proposa le séton comme le moyen le plus efficace pour l'emporter

promptement et à jamais.... Mais le malade redoutoit beaucoup cette opération et la renvoyoit chaque jour : en attendant la fin de son irrésolution, je l'engageai à laisser là tous ses collyres et ses lavages, à se tenir tranquille dans l'obscurité la plus parfaite, à prendre une tisane rafraîchissante, des lavemens et des pédiluves irritans. Il suivit ces conseils, et, peu de jours après, il se sentit soulagé; il parvint par degrés à supporter une plus vive lumière; enfin, au bout de huit jours, l'inflammation étoit complètement dissipée et le séton ne fut pas appliqué.

Depuis cette époque, le malade n'a pas eu d'ophtalmie. Il est vrai que dès qu'il se sent les yeux un peu fatigués, il cesse à l'instant son travail, il évite avec soin la lumière et tout ce qui peut les enflammer, et par ces simples attentions, il est parvenu, non seulement à se guérir, mais à prévenir le retour d'un mal redoutable, surtout pour une personne de son art.

Ainsi les remèdes inconsidérément appliqués sur les yeux enflammés font toujours du mal, on ne sauroit le contester, je pense; mais je vais plus loin, je soutiens que le topique le plus utile dans la maladie qui nous occupe, ne parvient à guérir qu'à l'aide

des moyens diététiques bien ordonnés; il n'est pas si puissant qu'on veut le faire croire; certainement il l'est moins que le régime, puisque seul et sans le secours des remèdes, il suffit pour effectuer la cure (1).

Qu'on daigne réfléchir là-dessus; qu'on fasse l'application de ce que nous venons de dire, à toutes les maladies aiguës. Sans doute elles sont susceptibles d'être diminuées ou guéries par le moyen des remèdes appropriés; mais ne peuvent-elles pas aussi être rendues plus rebelles, mortelles même par les remèdes donnés à contre-temps? Il seroit aisé d'accumuler ici des exemples pour mettre en évidence cette vérité, pour savoir combien de fièvres bénignes ont été compliquées de malignité par l'abus de la saignée, des évacuans, de l'opium donnés mal à propos? Mais le professeur Baumes n'a rien laissé à désirer sur ce sujet; je ne puis mieux faire que de renvoyer le lecteur aux n.os de Février et Avril 1810 de ces Annales, où sont consignés ses deux excellens mémoires sur les causes qui font dégénérer en malignes les fièvres simples et bénignes. Je renvoie également à l'ouvrage de Tissot

(1) Je n'entends parler ici que de l'ophtalmie aiguë simple.

sur les fièvres bilieuses (*Historia epidemiæ biliosæ Lausanensis*), les personnes qui seront curieuses de voir quelques exemples des fâcheux effets de l'emploi prématuré du quinquina dans ces fièvres.

S'il est aisé d'ordonner des remèdes, ce n'est pas une chose si facile que de savoir employer précisément, dans un cas donné, le remède le plus convenable et le plus salutaire. Si le vrai médecin, étudiant sans cesse les nuances diverses qui peuvent lui servir à caractériser et à faire distinguer les maladies, et par conséquent le traitement qui convient le mieux à leurs diverses espèces, à leurs variétés, à leurs complications, à leurs diverses périodes, dans les divers tempéramens, lse diverses constitutions, etc., s'arrête quelquefois, étonné des obstacles et des difficultés qui l'attendent au lit même des malades, et viennent entraver le traitement le mieux raisonné; il s'applique aussitôt avec ardeur à trouver les moyens de les franchir, et j'aime à croire qu'il y parvient le plus souvent. Tandis que l'ignorant guérisseur, prescrivant au hasard des remèdes, sans savoir quelle maladie il a à soigner, sans prévoir le moins du monde quelle en doit être l'issue; dès que le mal résiste

ou s'aggrave, il ne sait plus que faire, il est au bout de son rôle (1). La plupart de ceux qui se mêlent de l'art de guérir, dit Hippocrate, me paroissent assez semblables aux mauvais pilotes.... S'ils dirigent le vaisseau lorsque la mer est tranquille, personne ne peut les accuser d'aucune faute; mais si la tempête vient à l'assaillir, alors il est manifeste que le vaisseau a été perdu par leur faute et leur impéritie. De même les mauvais Médecins, lorsqu'ils soignent des maladies légères, dans le traitement desquelles les plus graves erreurs n'apportent aucun danger, et heureusement ces cas-là se rencontrent plus fréquemment que les maladies graves; s'ils commettent des fautes grossières, elles échappent aux yeux du vulgaire; mais lorsqu'ils

(1) Jeunes Praticiens, laissons de côté la présomption dans les cas difficiles; n'hésitons pas à recourir de bonne heure aux lumières de nos anciens collègues; mettons à profit leur expérience; nous nous en trouverons bien, et nos malades aussi.

Travaillons à acquérir, à force d'attention, ce tact médical, l'appanage des bons Médecins, qui, les mettant, pour ainsi dire, en harmonie avec leurs malades, leur fait en quelque sorte sentir leur mal, et préscrire, sans hésiter, le remède qui convient le mieux.

sont appelés à traiter une maladie violente, dangereuse : alors leur ignorance et leur erreur sont évidentes aux yeux de tous (*de priscâ medicinâ*. Hipp.).

Mais accordons un instant à leur sagacité le succès de ces cures brillantes qui fondent souvent la réputation des empiriques, et tâchons de découvrir par quel art ces prodiges se sont opérés entre leurs mains ; nous allons voir bientôt s'évanouir tout le merveilleux qui avoit séduit la multitude, et le hasard seul aura bien mérité de son admiration. Ainsi, très-souvent, les remèdes les plus inertes paroissent réussir, parce qu'ils sont donnés aux approches d'une crise favorable qui alloit s'opérer d'elle-même, et sans aucun secours médical ; ou bien on les fait prendre dans les derniers temps d'une maladie longue qui parcourt ses périodes avec lenteur, et va s'atténuant chaque jour et sans crise apparente. Ordinairement dans ces sortes de cas, les malades ou les assistans s'impatientent ; on change de Médecin, ou l'on appelle un guérisseur, qui déploie avec art ses remèdes, et le malade guérit, parce qu'il étoit en effet sur le point de guérir.

2.° Les remèdes employés, quoique réel-

lement contraires à la maladie, peuvent être efficaces en apparence, parce que les malades ont assez de force pour pouvoir résister à leur mal et aux remèdes. Nous venons de voir qu'Hippocrate avoit déjà fait cette remarque. Ainsi, l'on admire souvent, comme des prodiges de sagacité et de talent, les heureuses bévues de l'ignorant audacieux, et c'est justement par ses méprises et ses erreurs qu'il parvient à se faire respecter et célébrer par les sots.

Mais nous croyons en avoir dit assez, pour faire sentir que si les remèdes sont un bien précieux entre les mains de l'homme instruit et expérimenté, ils sont une arme dangereuse entre les mains des ignorans et des jeunes Médecins.

Voilà ce que je pense et ce que j'ai cherché à exprimer aussi clairement qu'il m'a été possible. Bien loin de vouloir faire envisager le médecine comme une science incertaine et inutile, j'ai fait mes efforts au contraire pour en déterminer avec plus de précision le degré de certitude et d'utilité, en faisant ressortir davantage ses incertitudes et ses difficultés, (*voyez mes considérations sur l'art de guérir, fondé sur les signes des maladies*).

Je ne prétends point mettre au-dessus

des savantes méthodes curatives, et des puissans remèdes des modernes; la timide expectation, et l'insuffisant pouvoir du régime dont les anciens faisoient pourtant un si grand cas: mais j'ose croire que, même à l'époque brillante où nous vivons, et où les connoissances médicales paroissent se multiplier et se répandre avec tant de succès, il ne seroit pas inutile de chercher simplement à déterminer avec exactitude, c'est-à-dire au moyen de l'expérience seule, et non par des raisonnemens spécieux, quels sont les résultats les plus heureux, dans les maladies semblables, le plus exactement possible spécifiées par leurs caractères extérieurs; les avantages, dis-je, ou les désavantages de l'inaction la plus absolue, et de la médecine sagement expectante; ceux de la médecine humorale agissant d'après certaines hypothèses, et ceux de la médecine des solidistes outrés qui appuyent également la nécessité de l'emploi des remèdes sur de pures spéculations.

Un tableau thérapeutique, ainsi formé d'un grand nombre d'observations faites par des hommes instruits, impartiaux, amis sincères de la vérité, ne donneroit-il pas lieu à des résultats fort intéressans et très-

instructifs? Ne seroit-il pas le seul moyen de fixer invariablement nos idées sur le degré d'influence comparative du régime et des remèdes proprement dits, aussi bien que sur les cas et le temps précis de la maladie, où leur application est incontestablement utile et nécessaire?

Mais joignons aux considérations que nous venons de faire sur les difficultés et les dangers de l'application des remèdes, un aperçu rapide des causes qui rendent quelquefois nos observations thérapeutiques imparfaites, et notre expérience trompeuse.

Premièrement, il doit arriver plus souvent qu'on ne le pense, que, dans la préparation des remèdes dont nous voulons étudier et déterminer les effets, nous sommes trompés par la négligence, les méprises, l'ignorance ou la mauvaise foi de ceux qui sont chargés du soin de les préparer. Ainsi, l'on a vu substituer le sulfate de soude à l'arséniate, et chose admirable! le malade qui prit le remède fut également guéri de sa fièvre d'accès. Un commis pharmacien mit dans un julep demi once d'acide nitrique au lieu d'un demi-gros que portoit la formule. J'ai vu mettre demi gros d'extrait d'opium par (*extracti thebaici*) à la place d'un demi gros de teinture thébaïque qu'in-

diquoit l'ordonnance, très-lisiblement écrite. La poudre de vanille fut complètement oubliée dans une mixture dont cette poudre devoit former le remède principal. De pareils oublis et de semblables méprises ont sûrement lieu, souvent sans qu'on s'en doute, et sans qu'il soit possible, lorsqu'on les suppose, de vérifier le fait, et de s'en assurer pleinement, et aussi facilement que dans les cas ci-dessus mentionnés. Ainsi, nous construisons quelquefois avec confiance nos observations sur de pures infidélités.

2.° Les malades ont, pour la plupart, tant d'aversion pour tout ce qui porte le nom de remèdes composés, qu'il doit arriver souvent qu'ils ne les prennent qu'à demi ou qu'ils les rejettent en entier; tandis qu'ils en prennent d'autres de la main des commères, et à l'insu du Médecin. Les exemples de pareilles supercheries ne sont pas rares. C'est pourtant d'après les faux rapports des malades que nous tirons fréquemment nos conséquences sur l'effet des médicamens.

3.° Supposons les remèdes convenablement préparés, et pris régulièrement, et en entier par les malades, n'arrive-t-il pas souvent, comme nous l'avons dit plus haut,

que le remède est pris dans le temps où un changement favorable alloit spontanément s'opérer dans la maladie, soit par l'effet même de son cours naturel, soit par l'influence de quelque circonstance particulière, souvent inattendue ou inaperçue; en voici quelques exemples:

Une nourrice, à la suite de mauvais traitemens, eut une violente attaque d'hystérie; elle resta près de trente heures sans connoissance, sans mouvement; les yeux constamment ouverts, fixes et insensibles à l'impression de la lumière; le pouls lent.

Lorsqu'elle reprit l'usage de ses sens et de la parole, elle déraisonna; son délire dura six jours sans fièvre, sans agitation. Elle ne se plaignoit d'aucune partie de son corps; mais quand on lui posoit la main sur l'épigastre (1), elle la retiroit avec vivacité, disant qu'il ne falloit pas y toucher. *Le 7.e jour* j'allois lui faire prendre l'extrait de jusquiame, pour suivre l'avis d'un de mes estimables confrères; quelle fut ma surprise! en entrant chez la malade, je la trouve assise dans un fauteuil, tenant son

(1) Elle avoit reçu un coup de pied à cette partie.

enfant sur ses genoux, et ayant repris sa physionomie ordinaire et l'usage de toute sa raison : elle me dit qu'elle n'avoit aucun souvenir de ce qui s'étoit passé pendant son accès hystérique et son délire ; qu'elle n'avoit point senti l'application des sangsues ni des vésicatoires ; que ce matin, lorsqu'elle ètoit revenue à elle, et qu'elle avoit eu connoissance de son état antérieur, elle avoit pleuré amèrement : elle se plaignit alors de l'estomac (1).

Si l'on avoit donné l'extrait de jusquiame la veille de ce changement si subit et si peu attendu, quelle brillante cure, quelle victoire on auroit pu célébrer !

J'avois prescrit 15 gouttes de laudanum à une dame d'une foible complexion, sujette à des insomnies. Le lendemain de ma prescription, elle me dit qu'elle avoit très-bien dormi, et qu'elle se trouvoit parfaitement à tous égards. Je me félicitois déjà des heureux succès du remède, lorsqu'elle ajouta qu'elle n'en avoit pas pris, mais que pour complaire à une amie, elle avoit essayé de ne pas souper, ce qui lui avoit

---

(1) Le seul remède intérieur dont le malade fit usage pendant son délire, fut le tartrite antimonié de potasse, en solution dans beaucoup d'eau simple.

réussi, et lui réussit complétement depuis lors.

Une autre dame éprouvoit depuis quelque temps les symptômes d'une fièvre gastrique continue avec des exacerbations et des symptômes nerveux assez inquiétans. Après l'avoir convenablement évacuée, je lui fis prendre une mixture antispasmodique. Le jour suivant, je la trouve très-gaie et sans fièvre. Vous voyez, lui dis-je, le bon effet de ma potion. — Je ne l'ai pas prise, je vous l'avoue, me repondit elle, mais mon fils est arrivé. — Ce fils chéri, absent et malade, étoit le sujet et la cause cachée de ses inquiétudes et de sa fièvre; sa présence en fut le remède.

Mille circonstances semblables peuvent déterminer le succès de nos prescriptions; mais on les ignore souvent; on ne sauroit du moins les approuver, quand on s'applique avec ardeur à établir et célébrer les vertus de quelque remède nouveau; cependant, pour être moralement sûr de l'exactitude de nos observations et du résultat de nos expériences, il faudroit, 1.° avoir choisi, préparé soi-même ou vu préparer sous ses yeux, par un pharmacien habile, le médicament dont on veut déterminer avec soin les effets; 2.° l'avoir fait prendre soi-même

au malade et s'être assuré qu'il ne l'a pas rejetté; 3.° tenir compte de tous les événemens, de toutes les circonstances qui ont pu exercer quelqu'influence sur la maladie et rendre nûl, contrarier ou augmenter l'effet du remède employé.

Quelques frappantes que soient les vérités que M. le docteur Matthey vient d'exposer dans les réflexions qu'on a lues; que de nouveaux traits n'avoit-il pas à ajouter pour signaler au moins ces polypharmaques, qui accumulent remèdes sur remèdes dans leurs ordonnances, et ne font pas une seule visite sans tracer des formules, d'autant plus monstrueuses, qu'elles sont écrites d'après le plus mauvais goût médical et contre les règles de la saine médecine. Quelles observations utiles peuvent faire de tels praticiens! fléaux d'autant plus à craindre, qu'ils mettent effrontement le babil à la place de la discussion, et prennent la modestie Sydenhamienne pour l'ignorance, que toutefois ils affectent avec tant d'impudeur!

IV.° CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DES SCIENCES MÉDICALES.

1.° NOTICES MÉDICALES.

Nouvelles médicales, communiquées à la Société de médecine-pratique de Montpellier; par le docteur Louis Valentin, *correspondant de cette Société, à Marseille.*

1.° Feu le professeur Woodhouse, de Philadelphie, a découvert que le suc du fruit non encore mûr du *Diospyros virginiana*, ou *persimmon* possède plus de principe astringent, et contient une plus grande quantité de tannin, qu'aucun des végétaux connus. En faisant digérer les fruits mûrs dans de l'alcool et évaporer la solution, il en a obtenu du miel d'un goût exquis qui dépose des cristaux de sucre brun. Cet arbre, qu'on nomme aussi *plaqueminier*, commence à être propagé dans nos contrées du midi, où quelques individus portent du fruit presque comme à l'Amérique septentrionale. J'en ai vu de fort hauts à Hières, chez M. Filhe; au jardin de botanique de Toulon, et deux très-gros sur le boulevard, à Riez; Quelques autres plus petits à Marseille, portent aussi des fruits chaque année, dont les noyaux, semés depuis trois ans, ont produit chez le jardinier Sarette, un très-grand nombre de plants.

JES *faites à Montpellier ;*
Médecin, etc.

II. T 811.

JOURS DU MOIS.	ÉTAT DU CIEL.		
	Matin.	Après-midi.	Soir.
1	uvert.	*idem* ; pluie.	*idem.*
2	uvert.	*idem* ; bruine.	*idem.*
3	uvert ; pluie.	*idem* ; vent.	*idem*; et t. la n.
4	uv. pl. vent.	*idem.*	*idem.*
5	uvert ; plnie.	Couvert.	Nuageux.
6	uvert.	*idem.*	Couv. pl. averse.
7	uvert ; pluie.	*id.* gr. av.-grêl.	*idem.*
8	uvert.	*idem.*	Couvert.
9	uv. bruine.	*idem.*	Beau.
10	au.	Nuageux.	*idem.*
11	ouillard.	Convert.	Nuageux ; vent.
12	uv. bruine.	Couvert.	Couvert.
13	1v. arc-en-ciel.	Couvert; bruin.	Beau ; vent.
14	1ageux ; vent.	*idem.*	Beau.
15	ageux.	*idem.*	*idem.*
16	1eau ; gr. vent.	*idem.*	*idem.*
17	au.	*idem.*	*idem.*
18	au ; vent.	*idem.*	*idem.*
19	uv. bruine.	*idem.*	*idem.*
20	uv. bruine.	*idem* ; pluie.	*idem.*
21	uvert ; pluie.	*idem* ; vent.	*id.* gr. av.-grêl.
22	uvert ; pl. v.	*idem*; av. gr. v.	*idem* et t. la n.
23	uv. pl. gr. v.	*idem.*	Nuageux.
24	ouillard.	Couvert ; pluie.	Couvert.
25	au ; vent.	Nuageux ; vent.	Couvert ; bruin.
26	ouillard.	Nuageux.	*idem.*
27	uag. gr. vent.	*idem.*	Beau ; gr. vent.
28	au.	*idem.*	Nuageux.

MALADIES REGNANTES.

…s catarrhales, fluxions de poitrine, beau… rhumes;

Thermomètre.

Barom.

Nombre de jours.

Vents soufflan…

Const…

J'ai parlé des bois et des fruits de ce *Diospyros* dans le *Coup-d'œil sur l'utilité de la culture de quelques végétaux exotiques dans les départemens méridionaux*. Ce mémoire est inséré dans ceux de l'Académie des sciences de Marseille, Tome V.

2.° Le docteur Richard Brown d'Alexandrie, a publié, à Philadelphie, un Essai sur la vérité de la physionomie et son application à la médecine, dont les journaux américains font un grand éloge. Il pense qu'il n'y a que trois tempéramens bien marqués par les apparences extérieures; savoir; le sanguin, le bilieux et le lymphatique.

3.° Le docteur Edouard Cutbush, médecin de la marine des Etats-Unis, a publié en 1809 à Philadelphie, un volume in-8.° de 336 pages, intitulé: *Observations sur les moyens de conserver la santé des soldats et des matelots*, *et sur les devoirs des médecins d'armées et de la marine*, *avec des remarques sur les hôpitaux et leur administration intérieure*. Cet ouvrage est d'autant plus recommandable, qu'il est le premier en ce genre publié dans les Etats-Unis par un Américain, et que l'auteur a acquis, dans le service de la marine, une expérience de plusieurs années.

4.° M. James Rush, l'un des fils du célèbre professeur de Philadelphie, a soutenu dans l'Université le 19 Avril 1809, une thèse étendue fort intéressante, ayant pour titre: Recherches sur l'usage de l'*omentum*. Cette dissertation a obtenu l'honneur de l'impression.

5.° On voit par le *Philadelphia medical museum*, Tom. IV, qu'un colonel atteint d'une affection cancéreuse à la langue, en a été guéri par l'usage de l'arsénic. Le docteur Linle qui rapporte ce cas, dit que la

maladie avoit commencé sous la langue par une excroissance qu'un de ses amis avoit emportée deux fois par l'opération ; mais que l'ulcère ayant toujours une mauvaise apparence, le même opérateur avoit prescrit la solution saturée d'arsénic. Le malade en prit par gouttes, pendant un certain temps. A mesure que l'ulcère guérit par ce remède, plusieurs cors qu'il avoit aux pieds depuis nombre d'années, disparurent.

6.° Lord Elguin, ex-ambassadeur, M. Spencer Smith, et plusieurs autres anglais, ont vu à Constantinople un homme âgé de 106 ans, qui depuis plus de trente ans, étoit dans l'habitude de prendre tous les jours 60 grains de sublimé corrosif. Lorsque cet homme étoit jeune, il avoit contracté l'habitude, comme les Turcs, de faire usage de l'opium. Mais en ayant pris, par degré, une grande quantité sans en éprouver les effets exhilarans qu'il désiroit, il substitua à cette substance, comme stimulant, le sublimé corrosif. Les personnes ci-dessus désignées ont entendu dire à cet homme extraordinaire, que la sensation qu'il éprouvoit du sublimé étoit la plus délicieuse dont il eût jamais joui. (*The medical and chirurgical review of London*).

Note à ajouter aux observations sur la rage, consignées dans les Annales cliniques; Août 1810, n.° 92, ou Tome XXII, pag. 337; par M. Durand, médecin à Cahors.

On lit, dans le bulletin de pharmacie, n.° 11, de la 2.° année, Février 1810, un extrait de l'ouvrage de M. Girard, médecin à Lyon, ayant pour titre : » Essai sur le tétanos rabien, ou recherches et » réflexions sur la cause des accidens qui sont quel-

» quefois la suite des morsures faites par les animaux » dits enragés ; suivies de quelques réflexions sur les » moyens de prévenir ou de guérir cette maladie ».

On ne cesse de répéter, dans cet extrait de l'ouvrage cité, d'après l'opinion de MM. Bosquillon et Andry, que l'hydrophobie n'est pas une maladie, mais un accident particulier, causé par différentes maladies.

Sans doute cet accident, pris d'après sa signification, s'observe à la suite de diverses maladies; du caractère nerveux, et de l'inflammatoire le plus souvent......

Mais cette horreur du liquide ne fait pas alors le symptôme majeur, saillant.... Elle est plutôt un éloignement, une répugnance momentanément invincible ,...., au lieu que dans l'hydrophobie de la rage, si je peux m'expliquer ainsi, cet accident est au plus haut degré, il est succédanée à un mode de contagion ; on peut même calculer le danger d'après la profondeur de la plaie, ou du rapprochement de la bouche, des mâchoires. Ce qui prouve que la salive contracte un miasme délétère.

Nous rangerons, avec M. Girard, la rage parmi les maladies tétaniques ; nous considérerons qu'elle est le résultat d'une irritation locale, dont l'action se dirige sur l'estomac, l'œsophage, les organes gutturaux, ensuite sur le cerveau.

Mais cette action tient à un mode particulier dans les fièvres dites hydrophobiques, etc. Au lieu que dans le cas de l'hydrophobie essentielle ou rage, cette action est dépendante du virus rabien contracté par résorption le plus souvent, et rarement par le mode contagieux.

Les faits les plus avérés par le plus grand nombre

de médecins, conduisent à conclure que l'hydrophobie essentielle, la rage, est une maladie particulière; qu'elle est dans l'homme, le plus souvent le résultat d'un virus *sui generis*; que ce virus agit à sa manière, comme celui de la petite vérole, celui du vaccin, celui de la siphilis, celui de la vipère, agissent à la leur.

La distinction de ces hydrophobies en essentielle et symptomatique, notée par les scholastiques, tient à des lignes de démarcation : l'une a pour issue les crises des maladies dont elle est concomitante; la crise de l'autre, si elle est très-déclarée, est la mort.

On s'entendroit toujours si on se déterminoit à désigner l'une par la simple dénomination de rage, quoique l'horreur des liquides soit son symptôme. Lorsque l'hydrophobie seroit l'accident secondaire, concomitant, elle seroit signalée par l'expression de fièvre hydrophobique.

Observation sur les bons effets d'une vaccination; par M. Levrat, *docteur en médecine, correspondant de la Société de médecine-pratique, à Châtillon sur Chalaronne.*

B. A., âgée de dix ans, éprouvoit depuis les premiers jours de sa naissance, des tumeurs dures qui siégeoient dans les glandes parotides et sous-maxillaires; des tumeurs s'ouvroient de temps en temps et se fermoient de même; sans que les callosités disparussent en entier. Les parens, quoique peu fortunés, avoient cependant consulté plusieurs médecins sur l'état de leur enfant; et ce dernier, arrivé à l'âge de quatre ans, subit un traitement dirigé par un médecin qui ne manquoit ni de savoir, ni de réputation. Le mal ne fit point de

progrès, mais il resta tel qu'il étoit avant le traitement. Dans le courant de Mai 1810, cet enfant m'est présenté par ses parens, je leur demande s'il a été vacciné ou s'il a eu la petite vérole : ils me répondent négativement sur ces deux questions, et me font le narré de la maladie, et des moyens que l'on a employés sans succès.

Les yeux chassieux, les paupières dépourvues de cils, la lèvre supérieure engorgée, le visage basané et terreux ; néanmoins de l'embonpoint ; trois plaies ou ulcères sanieux placés, l'un sous le menton et les deux autres sur les côtés de la mâchoire, savoir, l'une à la glande parotide droite, et l'autre à la glande sous-maxillaire gauche : tel est l'état dans lequel je trouvai ce pauvre enfant. Je ne balançai pas un moment à le vacciner ; étant muni de vaccin déposé sur des verres, je pratiquai cinq incisions à chaque bras. La vaccine fut belle, suppura longtemps et abondamment ; à mesure que boutons vaccins donnoient du pus, on voyoit les écrouelles disparoître, et quinze jours environ après la dessiccation, les ulcères se trouvèrent cicatrisés.

Notes sur un signe assuré des vers, et sur quelques succédanées du quinquina ; par M. Grosjean, *Médecin pour les épidémies, Inspecteur des eaux minérales de Plombières, et Correspondant de la Société de Médecine-Pratique de Montpellier, à Remiremont, Département des Vosges.*

I.

L'appel de M. le Docteur Roman à ses confréres, consigné dans le n.º 89, des annales cliniques de

la Société, ou Tome XXII, pag. 110, m'engage à présenter à cette Société de médecins célèbres, mes propres observations sur ce sujet.

Depuis 1810, soit dans ma pratique aux armées, soit dans ma pratique civile, j'ai eu de fréquentes occasions de voir des maladies vermineuses ou compliquées de vers : je dis vermineuses, non que je croie qu'il y en ait d'essentiellement telles ; mais parce que les vers en sont un des principaux symptômes, même constans dans les maladies bilieuses et putrides, si familières aux armées, et dans ces contrées, où le peuple, et surtout l'habitant des campagnes, se nourrit de beaucoup de laitage, de pommes de terre, d'un pain de mauvaise qualité, n'étant pour la plupart que de bled noir (Sarazin), seul ou mêlé d'avoine, ou tout au plus de seigle ; où les eaux, d'ailleurs si pures, sont amenées près des habitations dans des cors de bois sapin où elles se corrompent fort vîte ; surtout lorsque l'on emploie pour les former des arbres renversés par les vents, éboulés sous les neiges, et par conséquent déjà avariés.

Dans ces maladies, (depuis que j'ai été en état d'apporter une plus sérieuse investigation à leurs signes) lorsque les malades rendoient des lombrics, j'ai toujours vu que la langue étoit parsemée de petis points d'un rouge très-vif : que lors même qu'il n'existoit point des signes de saburre sur la langue, lorsque, d'ailleurs, les autres signes de la présence des vers, cités par les auteurs, se présentoient ; ils étoient toujours accompagnés de ces petits points rouges, notés par M. Roman.

Mon fils, âgé de neuf ans, et l'une de mes filles ont toujours été très-tourmentés des vers ; le premier surtout en rend encore spontanément presque chaque

mois : j'ai apporté chez eux une plus sérieuse attention aux signes qui accompagnent cette disposition vermineuse lombricoïde, et j'ai remarqué que sans qu'il fût nécessaire qu'ils présentassent tous les autres symptômes relatés dans les livres, je pouvois leur administrer des vermifuges, avec certitude de leur voir rendre des lombrics; lorsque j'apercevois le signe en question, auquel s'associe surtout la dilatation très-apparente de la pupille : la cornée opaque est aussi alors d'un blanc-bleu de faïance, et souvent mais pas toujours, les yeux sont brillans; j'avoue n'avoir pas encore examiné dans quelles autres circonstances particulières les yeux ont l'éclat qui caractérise la présence des vers.

Aussi me contentois-je, soit pour mes enfans, soit pour d'autres, lorsque j'observois chez eux les points rouges disséminés sur la langue, accompagnés surtout des autres symptômes énoncés, de faire employer soit le mélange d'huile d'olives avec le suc de citron, ou la simple poudre contrevers, ou l'helminthocorton, ou la décoction du pourpier; et j'étois alors assuré de voir l'usage de ces moyens suivi de la sortie des lombrics.

Dans le cas où les signes de gastricité accompagnent ceux proprement vermineux, je fais donner soit l'huile de Ricin, soit le mercure doux, associé à la poudre de fougère mâle, au quinquina, ou à la poudre contrevers, soit aussi cette dernière combinée avec l'aloës, et le tout mélangé avec le miel.

Peut-être est-ce ici l'occasion de parler de la semence de cévadille qu'on dit avoir des effets anthelmintiques, aussi certains que ceux du quinquina contre les fièvres. Je puis cependant assurer n'avoir pas eu à m'en louer, pour mon fils, entre

autres, lequel à la suite de l'usage de ce remède, quoique donné à très-petite dose, eut des mouvemens spasmodiques, des tremblemens universels, des spasmes de l'estomac lesquels nécessitèrent des secours particuliers.

II.

Dans le moment où les Médecins s'occupent beaucoup des succédanées du quinquina, je dois me permettre quelques observations sur différens moyens tentés et justement préconisés.

1.o Je me suis servi plusieurs fois, et toujours avec succès, contre des fièvres tierces ou double-tierces, automnales et vernales, ainsi que contre des quartes, de la préparation arsénicale, dont quelques journaux ont rendu compte, et dont voici la formule :

Prenez oxide blanc d'arsénic, demi gros; potasse demi gros; faites dissoudre l'arsénic dans six onces d'eau distillée, et la potasse dans deux onces d'eau de canelle, mêlez les deux liqueurs, faites les digérer pendant quelque temps au bain-marie, et filtrer. La dose est de quatre, six ou huit gouttes dans demi verre d'eau, de quatre en quatre heures, selon le degré de sensibilité des malades.

J'ai eu un cas malheureux, c'est celui d'une fièvre quarte automnale, dont étoit attaqué un homme de 40 ans, d'un tempérament bilieux et empâté. On avoit d'abord employé les délayans, les évacuans et les apéritifs, auxquels je fis succéder l'arséniate de potàsse, dont je lui faisois prendre six goutes dans une infusion de tilleul : après huit jours d'usage méthodique de ce remède, la fièvre cessa, mais reparut avec son même type après

une interruption de deux accès, par conséquent à l'époque du troisième accès. Le malade, qui suivoit mal le régime et mangeoit prodigieusement, quitta, dans cette fâcheuse disposition, ce pays, où il étoit venu pour se faire traiter, et j'appris qu'il étoit mort six semaines ou deux mois ensuite, accusant le remède que je lui avois administré, sans doute sur l'opinion de quelqu'un qui n'en connoissoit point l'effet.

Mais des faits plus heureux pourroient contraster avec celui que je viens de rapporter. Entre ceux que je pourrois citer, je choisirai celui de M.lle Coll...., âgée de vingt-quatre ans. Elle avoiteu une fièvre automnale tierce, à laquelle on avoit opposé différens moyens, entr'autres, le quinquina à haute dose, à différentes reprises, et toujours sans succès au moins permanent. Cette fièvre, après avoir éprouvé plusieurs variations, étoit devenue quarte et présentoit ce type depuis trois mois, lorsque je vis la malade au printemps de l'année 1807. Sa fièvre quarte étoit compliquée d'une suppression de règles depuis quatre mois. La période algide étoit d'une heure, celle de la chaleur étoit de huit heures. Ne remarquant aucun signe de saburre, l'appétit étant assez bon; je fis mettre la malade dans un bain tiède au moment de l'invasion, on l'y laissoit une demi-heure pour la placer ensuite dans son lit bien chaud, où elle buvoit de l'infusion de menthe tiède. Après le troisième accès, j'administrai l'arséniate de potasse, à la dose de six gouttes, deux fois par jour, dans une infusion de tilleul. L'évacuation supprimée se rétablit d'abord, et quinze jours après l'usage du remède, la malade fut parfaitement guérie, et jouit depuis d'une parfaite santé. Elle est d'un tempérament bilieux sanguin.

2.° J'ai voulu aussi tenter le sulfate de fer, proposé par M. Marc dans le Journal général de médecine (voyez Annales cliniques, Tom. XVIII, pag. 305), et j'ai également eu à m'en applaudir; mais j'ai observé que les sujets robustes, ou d'une grande excitabilité, ne soutenoient que péniblement la dose de dix-huit grains, indiquée par l'auteur; qu'ils éprouvoient de l'agacement, des douleurs d'estomac, des nausées, même des vomissemens; qu'en conséquence il valloit beaucoup mieux donner à ceux-là des doses moindres, dans une infusion de mélisse ou de menthe, lorsqu'on ne pouvoit donner le remède en bol ou en poudre, toujours avec la même infusion.

II.° NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Commentarius theoretico-practicus de dysenteria; auctore P. E. Wauters, apud gandavenses nosocomiorum medico primario, etc.; c'est-à-dire, mémoire théorico-pratique sur la dysenterie; *par M. Wauters, médecin en chef des hôpitaux de Gand, etc.* A Gand chez P. F. de Gresin-Verhaeghe, imprimeur, place Hautport, 1810, brochure, grand in-8.o de 185 pages.

Plusieurs épidémies de dysenterie observées par M. Wauters ont fourni la matière de cet ouvrage. La théorie que l'auteur annonce est donc le résultat d'une vaste expérience. L'ouvrage est divisé en cinq chapitres. Le premier est destiné au caractère de la maladie; le second, à son diagnostic; le troisième, à ses suites; le quatrième, à son traitement, et le cinquième, à l'usage de l'opium

dans la cure de la dysenterie et de ses suites.

I. La dysenterie, d'après la définition que lui donne M. Wauters, est un flux de ventre peu abondant mais très-fréquent, avec tranchées et ténesme; et non un catarrhe des gros intestins, comme quelques-uns parmi les modernes, ont cherché à l'établir; car l'auteur combat une telle opinion, en assurant que la dysenterie épidémique s'est déclarée dans une année où la constitution catarrhale n'a régné ni pu régner en aucune manière. Cependant, si, par catarrhe, on ne veut qu'entendre l'inflammation de toute membrane muqueuse, M. Wauters y souscriroit sans peine, encore craindroit-il l'inconvénient qui peut résulter de l'abus des mots. Notre auteur n'est pas plus favorable à l'opinion qui déclare que les dysenteries sont de nature bilieuse, parce que son expérience n'en a point scellé la vérité, et qu'il est même d'observation que le siége du mal peut servir à la renverser, sans toutefois nier qu'il n'y ait une espèce de dysenterie qu'il convient de nommer bilieuse à raison de sa nature propre, comme il existe encore une dysenterie catarrhale, celle dont la suppression de la transpiration est la cause occasionelle.

Quant au principe de la dysenterie, M. Wauters le trouve dans la contagion; et pour repousser toute objection à cet égard, il ramasse les faits et les inductions diverses que la théorie et la pratique ont pu lui présenter. Il y a plus, déterminé par diverses considérations, il nomme fausse, la dysenterie qui se produit sans principe contagieux; et il pense que toute affection de ce genre, c'est-à-dire, produite par une matière dysentérique est essentiellement phlogistique, puisque c'est le propre d'une telle

matière, d'irriter, d'enflammer les gros intestins comme le fait l'humeur blennorragique à l'égard de l'urètre, l'âcre catarrhal relativement à la membrane pituitaire, etc. Cette inflammation n'est pas extrêmement intense ; car si elle l'étoit, elle supprimeroit les déjections complètement : ainsi, d'après notre auteur, il n'y a qu'une seule vraie dysenterie, contagieuse, provenant d'un germe spécifique, consistant en une fausse inflammation, tantôt plus bénigne, tantôt plus maligne, déterminable par différentes causes occasionelles, lesquelles, si elles avoient le même résultat, ne donneroient qu'une fausse dysenterie.

Cette maladie a beaucoup de rapport avec la diarrhée ; mais elle en diffère par la difficulté des déjections, qui ne sont point stercoreuses, mais muqueuses, muco-sanguinolentes, et quelquefois composées de sang pur, auxquelles succèdent subitement des matières stercorales, seulement par l'action des évacuans. D'ailleurs, la fréquence des selles, les tranchées et le ténesme en constituent le caractère. La fièvre ne lui est point essentielle ; et les accidens qui peuvent la compliquer sont relatifs aux circonstances. M. Wauters n'a jamais vu des aphtes que chez ceux qui avoient négligé les évacuans. Quant à l'odeur des excrémens sanguino-muqueux, elle est particulière, presque cadavéreuse, analogue à celle qu'exhale le sang demi pourri, mais plus forte, et qu'on peut comparer à celle que donnent les boucheries.

Du genre descendant aux espèces, M. Wauters dit un mot de la dysenterie catarrhale, de la bilieuse, de la vermineuse, de la putride et de l'atrabilaire ; et note les symptômes qui leur sont propres.

Les terminaisons de la dysenterie sont celles de toutes les autres maladies : la santé, la mort et la conversion en une autre affection morbide. D'expérience faite, il est certain que les cas de dysenterie mortelle sont infiniment plus rares que ne sont communs ceux de dysenterie qui se terminent par la santé : et cependant M. Wauters avance qu'il n'est point de maladie de ce genre qui n'ait son danger. Celle même qui ne consiste qu'en un flux sanguin qui dégorge les viscères du bas-ventre, peut, en se prolongeant, dégénérer en diarrhée et en hydropisie. Les symptômes qui accompagnent la dysenterie, ceux qui dénotent le degré de forces et celui de la dépravation humorale, règlent le pronostic. Quant aux métaptoses, elles sont variées. On a vu la dysenterie se changer en rhumatisme, finir par des suppurations internes, des abcès, l'hydropisie, la lientérie et autres maux, qui pour n'être pas très-fréquens n'ont pas moins été observés.

M. Wauters ayant placé la cause prochaine de la dysenterie vraie dans une inflammation locale et superficielle, comme celle de la fausse dans une irritation extrême et voisine de l'inflammation ; le traitement de toute dysenterie est généralement antiphlogistique, et doit avoir essentiellement pour objet de diminuer et de détruire l'irritation intestinale : mais comme les malades périssent souvent d'anœmie, il faut s'occuper de conserver et de rétablir le ton des intestins, afin de prévenir une trop grande déperdition d'humeurs.

A ces fins, on recommande une boisson abondante, mais distribuée par petits coups, et on y employe le petit-lait, l'eau d'orge, les mucilages suffisamment délayés : les boissons froides, conseil-

lées par quelques-uns, pourroient faire un grand bien; les tisanes acidulées sont encore très-profitables, et comme on a vu certaines éruptions cutanées amander fortement l'état des dysentériques, les remèdes qui porteroient doucement à la peau ne pourroient pas être déplacés. A cet effet, les bains ou les demi-bains chauds, s'ils ne sont pas contr'indiqués par la putridité ou la foiblesse, les fomentations et les embrocations adoucissantes et calmantes doivent être d'une grande ressource. La chaleur sèche n'est pas même à dédaigner. Avicenne a parlé des ventouses sèches qu'on doit appliquer sur l'abdomen. Les vésicatoires ont été célébrés par de bons observateurs; enfin la saignée dans certaines circonstances doit assurer l'action de tous les moyens curatifs propres à être successivement mis en usage.

Parmi les remèdes qui peuvent heureusement porter à la peau, M. Wauters cite le liniment de Wedekind qui est fait avec deux drachmes d'alcali volatil fluor (carbonate d'ammoniaque liquide); une once d'huile d'olive et une drachme de camphre.

Intérieurement le camphre avec le nitre peut être du plus grand avantage, ainsi que l'ipécacuanha à petites doses seul ou mélangé avec des fractions d'opinm. Les purgatifs sont très-déplacés; mais une mixture, faite avec cinq grains d'ipécacuanha, un peu de sirop de pavot blanc et trois onces d'eau commune, et distribuée de manière à ne procurer ni nausées, ni évacuations, est très-propre à soulager les malades. Moseley fait cas d'un mélange de vin antimonial et de laudanum liquide. Mais comme le siége du mal est dans les gros intestins, les lavemens ne doivent pas être négligés: on les compose avec les émolliens, les adoucissans, les muci-

lagineux; on y emploie le petit-lait, le lait, l'huile, la gomme arabique avec un peu de camphre. Van der Haar a recommandé les clystères avec la térébenthine et la thériaque; M. Wauters ne les approuve pas, à moins qu'on ne les réserve pour la fin de la maladie ou pour des circonstances particulières. Néanmoins les lavemens quelqu'utiles qu'ils soient, ont aussi leurs désavantages et leurs dangers.

Telle est la méthode générale de la dysenterie. La méthode particulière se compose d'évacuans, de vomitifs, d'eccoprotiques, de diaphorétiques et même de diurétiques. Les causes occasionelles, l'état des premières voies, les humeurs qui y stagnent, la nécessité de faire des révulsions, etc. rendent ces remèdes utiles ou indispensables. De là, les éloges qui ont été donnés à l'ipécacuanha, au tartre-émétique, à la rhubarbe et autres substances purgatives, etc. Le régime est extrêmement utile dans toute dysenterie,

Un chapitre est réservé à prouver que l'opium ne peut être que nuisible dans cette maladie, excepté dans les cas d'opiniâtre constipation occasionée par de violens spasmes, de dysenterie secondaire provenant de sueurs critiques supprimées, et d'un ténesme habituel. Dans tous les autres cas, M. Wauters nè s'est permis que le sirop de pavot blanc, lorsqu'il a cru les calmans nécessaires.

La convalescence exige des fortifians plus ou moins énergiques.

Cette monographie de la dysenterie est l'ouvrage d'un bon praticien. En terminant son ouvrage, l'auteur se soumet aux anathêmes des solidistes pour avoir reconnu et admis un *âcre* dysentérique, comme une cause dont il a envisagé la destruction.

N'ayez point de remords, sage et prudent médecin! ce n'est pas au lit des malades que vous devez craindre les doctes réveries des solidistes! Là, éclairé par la nature des symptômes, par la discussion lumineuse et circonspecte des causes, vous tirez vos indications de l'état de l'économie animale, et le choix de vos moyens curatifs est avoué par l'observation! que le solidisme s'évertue, il sera le fléau de la vraie médecine s'il n'en est pas la honte; et les hommes sensés n'y prendront que ce qu'il y a réellement d'applicable à la nature de l'homme sain ou malade. Nous voudrions finir là ce que nous avions à dire du travail clinique de M. Wauters, mais nous ne pouvons nous refuser à l'à propos d'une remarque. On lit, pag. 159, relativement à l'opium : *celeber. Pinel qui proculdubio amplum experientiæ campum percurrit....* C'est là peut-être, la seule erreur qu'a commise notre auteur; car, on pourroit assurer, sans trop craindre de se tromper, que le médecin qu'il cite n'a peut-être jamais traité des dysentériques.

De la goutte et du rhumatisme; par le docteur Giannini, *traduit de l'italien* par M. Jouenne, *docteur medecin, avec des notes du docteur* Marie de Saint Ursin; *extrait de l'ouvrage italien intitulé* : Traité de la nature des fièvres. *A Paris, de l'impr. de D. Colas, rue du vieux Colombier, n.o 26, faubourg S. G.* 1810. *Brochure in-12 de 315 pages.*

Trois auteurs se sont réunis pour éclaircir le diagnostic, l'éthiologie et la thérapeutique de deux affections congénères, extrêmement répandues dans les

diverses classes de la Société. M. Giannini a donné le texte; M. Jouenne a présenté l'original en notre langue, et M. Marie de Saint-Ursin a savamment développé, dans une suite de notes, tout ce qu'il y avoit d'essentiel à savoir relativement à la goutte et au rhumatisme.

M. Giannini bannit loin de lui, dans la considération des maladies, toute explication déduite de la pathologie humorale; il rejette toute division de la goutte, pour n'en admettre qu'une seule espèce toujours susceptible du même genre de traitement, quelle que soit la partie qu'elle occupe; et dont le caractère est d'être une maladie des individus chez lesquels le froid a porté une action assez forte sur les articulations des membres, pour y produire un degré sensible et habituel d'atonie. Ce caractère n'empêche pas que la goutte ne soit une maladie primitive et constitutionnelle; que les hommes les plus vigoureux n'y soient exposés; que des causes occasionelles très-variées ne puissent la produire; enfin, pour employer le langage de l'auteur, que la goutte, qui n'est point une maladie asthénique, comme le prétendoit Brown, ni une maladie sthénique, comme le croient ceux qui ne balancent point à la traiter par la saignée; ne soit au contraire une *névrosténie* plus grande dans les articulations des membres, à raison de leur plus grande atonie.

La goutte fixée sur une articulation, l'abandonne pour en attaquer une autre. Les humoristes avoient vu dans ce phénomène l'effet d'une métastase humorale, c'est-à-dire, le résultat du transport d'une matière d'un lieu à un autre. Les solidistes n'y voient qu'une simple réaction locale essentielle, qui peut cesser lorsqu'une égale réaction se fait sentir dans

une autre articulation, et cela, d'après les lois distributives du principe nerveux : la prétendue métastase de l'humeur goutteuse n'est donc ici qu'une métastase du principe nerveux. Mais de quel côté est la vérité dans ces explications contradictoires ? Les humeurs sont-elles moins mobiles, que la réaction des solides n'est susceptible de déplacement ? Et le calorique est-il moins abondant dans le corps de ceux, qui, par leur fortune et leurs habitudes, prennent plus de soin de le conserver ?

Un état primitif d'atonie du système nerveux, d'une part ; de l'autre l'atonie des nerfs et la réaction des artères : voilà ce qui constitue la constitution goutteuse générale, d'un côté ; et de l'autre, ce qui compose le paroxysme goutteux ; cependant dans les parties qui sont le siége de la goutte, il n'y a que peu de nerfs, et les artères ne jouent pas un grand rôle dans leur organisation. M. Giannini nous apprend même que par leur structure particulière, ces parties ou les articulations n'étant revêtues que de froides membranes et de la peau, dépourvues de muscles et privées de graisse, sont condamnées à ressentir de préférence les effets du froid ; néanmoins, la cause de la douleur et de tous les autres symptômes de la goutte est le calorique excédant et avec lui la distension ; l'indication fondamentale est de soustraire cet agent matériel : de là les immersions froides sont indiquées dans la goutte plus que dans toute autre maladie. Leur utilité est prouvée par des observations, et leurs effets prompts et sûrs servent d'argument pour combattre toute idée qui feroit dériver la goutte d'une inflammation ou d'une matière quelconque. Ainsi, telle est toute la doctrine de

l'auteur : le froid est la principale cause éloignée, elle occasionne l'atonie ; de l'atonie vient la réaction artérielle ; de cette réaction, le développement du calorique ; de l'action du caloriqne, la distension ; de la distension, la douleur et la rougeur, ainsi que l'indication d'absorber promptement le calorique, cause de tous les désordres, par les applications froides qu'on applique le plutôt possible. Or, il semble que l'agent le plus remarquable, dans cette succession de causes et d'effets, est le calorique. Ce principe est matériel ; sans doute qu'il tient en dissolution diverses autres substances qu'on retrouve parmi les phénomènes de la goutte ; conséquemment cette maladie pourroit rentrer dans le domaine des maladies humorales.

Quels que soient les avantages des immersions froides contre le paroxysme goutteux, elles n'en préviennent pas le retour, et ne corrigent pas promptement le fond radical de la maladie. Pour parvenir à ce résultat, M. Giannini n'a qu'à se rappeler que la goutte n'est qu'une névrosténie, et le quinquina, employé à doses généreuses, en devient le spécifique. La fièvre goutteuse, loin de le contr'indiquer, en justifie l'emploi, parce que le caractère de cette fièvre est beaucoup plus analogue à celui des intermittentes qu'à celui des continues nerveuses. Mais dès que le quinquina a produit son heureux effet ; on en cesse l'usage pour le reprendre un ou deux jours après, quand la maladie n'est pas entièrement dissipée, mais à petites doses, et seulement dans l'intention de prévenir toute rechute ultérieure. Ceux qui veulent réussir, en marchant sur les traces du Docteur Giannini, ne doivent donc pas oublier qu'il faut des doses extraordinaires et promptes de quinquina, qui

réussit d'autant mieux que les immersions froides concourent à assurer ses succès. Cependant on peut se contenter d'une once et démie de quinquina dans un jour, en six prises de deux gros chaque. Plus la goutte est active, et plus ce remède est efficace ; il l'est moins, lorsque cette maladie n'est point accompagnée de beaucoup d'orgasme artériel, et lorsqu'elle se rapproche des gouttes que Cullen a nommées atoniques. Cette singularité propre à renverser tant d'idées, a fait que le Docteur Giannini a cru nécessaire d'admettre dans le quinquina une qualité spécifique très analogue au caractère de la maladie, et à raison de laquelle il peut exclusivement en opérer la cure.

La théorie de M. Marie de St.Ursin diffère de celle du Docteur Giannini ; elle a pour base des explications fournies par des faits de chimie animale; et en cela, il a été manifestement prévenu par le Professeur de Montpellier, qui a publié, dès l'an 1798, *l'essai d'un système chimique de la science de l'homme* : système, qui, pour avoir été mal apprécié, n'en renferme pas moins les fondemens de la vraie doctrine médicale, puisque, sous un titre qu'il est facile à la critique de s'emparer, il réunit les plus sages opinions des humoristes et des solidistes, rapproche tous les faits, et a, sur toutes les connoissances systématiques, l'avantage de porter aussi loin qu'il est possible, la découverte des causes, la raison des phénomènes, et de dériver, de l'état mieux apprécié du corps vivant, les indications thérapeutiques les plus rationelles. M. Marie de St.-Ursin, qui paroît n'avoir pas connu la doctrine renfermée dans cet essai établit donc qu'il y a deux espèces de goutte, l'une acide, occasionnée par le dégagement, la sur-

abondance et l'action de l'acide phosphorique ; l'autre par l'accumulation ou l'excédance du carbonate calcaire ; celle-ci est alcaline, l'autre est acide ; et cette distinction, tendant à faire établir un double régime alimentaire et médicamenteux approprié, consacre une cure prophylactique, et complète le plan médical de la goutte, dont le traitement, indiqué par le Docteur Giannini, constitue la cure radicale et spécifique. On ne peut rien voir de plus parfait que le tableau des deux gouttes, acide, (froide ou humide) et alcaline (chaude ou sèche), avec la concordance de tous les moyens diététiques qui en composent le régime ; exposé avec beaucoup d'énergie et de savoir par M. Marie de St.-Ursin. On n'est pas plus érudit que ce Médecin. Mais n'a-t-il pas évoqué trop sévèrement l'immortel Van-Swieten à son tribunal ? Combien n'a-t-il pas été mieux fondé, en disant à propos de l'auteur de la nosographie philosophique, à la personne duquel il se plaît toutefois à rendre justice ; que ses travaux ont plus nui que servi à l'enseignement médical ; que sa théorie, propre peut-être à reposer la tête dans le cabinet, est un guide infidèle auprès du lit du malade, et que, en vouant son estime à l'auteur, il ne peut s'empêcher de condamner son ouvrage.

On a déjà vu que le Docteur Giannini, voulant exprimer, avec une dénomination unique, l'état de l'économie favorable à la goutte, s'est servi du mot *névrosthénie*. M. Marie de St.-Ursin a trouvé cette expression très-juste. N'en déplaise à sa sagacité, ce terme exprime tout le contraire. En décomposant ce mot on lui trouve deux racines ou termes grecs qui sont *nevron* et *sthénos*, qui signifient surcroît ou trop de force des nerfs. L'expression eût

été juste, si le Docteur Giannini avoit dit *névrasthénie.* Tout le monde sait ce que, en grammaire, on nomme *syncope.* Dans le mot névrosthénie, la syncope tombe sur l'*a* de *sthenos* et ce dernier reste dans toute sa force. Dans le mot névrasthénie, la syncope tombe sur l'*on* de *nevron* et *asthénos* reste avec toute son énergie.

L'opinion que le docteur Giannini emet sur le rhumatisme se réduit à savoir qu'il n'y a point de matière rhumatismale; que puisque le rhumatisme est une fièvre et que celle-ci est une, il n'admet que le traitement convenable à la fièvre; que la doctrine qui établit comme cause du rhumatisme la répercussion et la marche rétrograde de la sueur est purement hypothétique; enfin qu'il ne faut rien voir au-delà de l'atonie provenant de l'action physiologique et par conséquent débilitante du froid. Mais il est un principe plus fécond en résultats morbifiques; c'est la soustraction du calorique déterminée par l'humidité de l'air ou par l'humidité de la peau mouillée par la sueur; et ce principe confirme le docteur Giannini dans l'idée que, abstraction faite de toute absorption, le froid est l'unique cause de la fièvre rhumatismale; laquelle consiste essentiellement dans un fond primitif d'atonie du système des nerfs, auquel succède et s'associe la réaction artérielle et musculaire; et conséquemment doit être classée parmi les fièvres nerveuses. Pour en bien concevoir la théorie, on n'a qu'à la considérer sous le double aspect d'affection locale, occasionée par l'atonie particulière des nerfs, de la peau et des muscles les plus exposés à la périphérie de la machine; et d'affection universelle constituée par l'atonie générale du système des nerfs, puisque l'action

du froid, qui s'exerce plus particulièrement sur la périphérie du corps, étend encore ses effets réciproques à toutes les parties internes.

Cette théorie apprend à proscrire, comme un bienfait, la saignée de la cure du rhumatisme; de commencer le traitement par quelque préparation antimoniale, et de le compléter par l'administration, plus ou moins libérale, du quinquina, sans renoncer à la possibilité d'enlever promptement la douleur par les immersions froides. La résine de quinquina est la préparation que le docteur Giannini préfère, et tout le secret de la cure est d'insister sur des doses convenables, particulièrement dans les premiers jours de la maladie. Ceux-ci passés, il n'est plus besoin d'aucun remède.

Ce qui vient d'être dit concerne le rhumatisme aigu. Le rhumatisme chronique, appelé par Brown rhumatalgie, admet le traitement que tous les auteurs reconnoissent, en le modifiant suivant les circonstances. Il en est une troisième espèce, affectant les muscles externes de la cuisse, particulièrement le fascia-lata, et connu sous le nom de sciatique; dont le vrai remède est le kermès minéral, poussé à des doses extraordinaires, depuis 4 grains jusques à 120 grains par jour, en quatre doses; et guérissant *sans vomissement*, *sans diarrhée*, *sans sueur*. Mais il faut que la sciatique soit aiguë, pour céder à l'action du kermès; comme il a fallu que le rhumatisme fut aigu pour céder victorieusement à l'emploi rapide du quinquina.

Les notes ajoutées au traité du rhumatisme par M. Marie de S.t-Ursin sont en général confirmatives de l'opinion du docteur Giannini. Il faut en excepter l'effet attribué à la suppression de la transpiration

insensible, et quelques opinions particulières qui, toutes, ne recevront pas la sanction des médecins. Nous croyons pouvoir mettre de cette classe, que la sueur est une sécrétion lymphatique du tissu-cellulaire, et l'exhalation cutanée, une secrétion du fluide nerveux.

On trouve dans ces notes, une préparation de quinquina (que dans tout l'ouvrage, on nomme kina) qui consiste à extraire de cette écorce toutes ses parties résineuses et gommeuses, en la soumettant à une dissolution alcoolique, puis aqueuse. On met en poudre cet extrait sec, qu'on unit à une quantité de sucre telle qu'en donnant ce quinquina, il se trouve pouvoir être administré à la même dose que cette écorce donnée en nature. Il se fond entièrement dans le vin, auquel il communique un goût amer très-agréable.

De la méthode iatraleptique, ou observations pratiques sur l'efficacité des remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée dans le traitement de plusieurs maladies internes et externes; et sur un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques; par J.-A. Chrestien, D. M. M., etc. etc, A Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins, n.o 9, et Crochard, libraire, rue de l'école de médecine, n.o 3, 1811. *Brochure in-8.o de 464 pages, sans compter 16 pages pour l'introduction.*

Que Brera, Chiarenti et quelques autres ayent indiqué, connu ou pratiqué la méthode qui apprend à combattre des maladies graves avec des remèdes qu'on fait parvenir dans le corps, par voie d'absorp-

tion cutanée ; que ces mêmes remèdes exigent quelquefois des auxiliaires, pris parmi les médicamens dont on use par les voyes ordinaires, c'est-à dire, par la bouche, en lavemens, etc, Restera-t-il pour moins certain, que le praticien, qui se crée de nouvelles voies de recherches, qui persévère dans ses essais, qui les multiplie, et qui en rend compte avec franchise, ne soit digne d'éloge et d'encouragement. Tel est le cas de l'auteur de cet ouvrage. Il ne s'attend pas à trouver partout des hommes souverainement justes ; quand on a du talent et des succès, les détracteurs se présentent en foule. Les uns, minutieusement critiques, se plaignent de ne pas lire les noms des malades à la tête des observations ; les autres plus injustes, en ce qu'ils sont plus méchans, mettent en question si on ne s'est pas fait illusion sur la nature des maladies traitées ; le plus grand nombre, satisfait de s'instruire, avoue ingénument que les moyens qu'il apprend mieux à mettre en pratique, agrandissent la matière médicale, perfectionnent la thérapeutique et ajoutent à la masse des ressources que les bons médecins accumulent contre les maux qui font la guerre à l'humanité.

Les premières observations, au nombre de 13, attestent les vertus du camphre en friction, dans diverses maladies spasmodiques, fébriles ou douloureuses. Mais c'est, fondue ou étendue dans la salive, que cette substance a été employée, à des doses plus ou moins hautes, comme 10, 15, 20 grains pour chaque friction.

M. Chrestien parle ensuite du liniment spiritueux de Rosen, composé avec deux onces d'esprit de Genièvre, demi drachme d'huile de girofle et au-

tant de baume de muscade ; et employé avec succès dans des diarrhées bilioso-muqueuses, avec foiblesse d'estomac et dégoût ; dans la chorée ou danse de S.t-Guy ; pour prévenir une fausse couche ; contre les pertes utérines atoniques et même contre toute hémorragie de l'ordre des passives, Au moyen de ce liniment, mais plus souvent encore en employant la teinture de Mars de Ludwic en friction sur la région lombaire, ce médecin a corrigé l'habitude que des enfans avoient de pisser au lit pendant leur sommeil. Whytt nous avoit déjà appris qu'il avoit guéri plus d'une fois le diabètès insipide ou aqueux, en faisant appliquer sur l'os sacrum ou sur les lombes, l'emplâtre défensif de la pharmacopée d'Edimbourg.

Notre auteur s'occupe après, de prévenir les suites fâcheuses du lait chez les femmes accouchées ou qui veulent sévrer, par l'application de l'emplâtre de Rustaing et par l'usage du petit-lait de Weisse, pris par la bouche ou en lavemens.

L'emploi de l'opium en frictions est ensuite l'objet de ses recherches, Sous ce titre, M, Chrestien parle d'une dissolution d'opium dans l'eau-de-vie, qu'il fait filtrer ensuite ; la dose qu'il a employée a été graduellement portée jusqu'à 12 grains par once de véhicule : remarquant toutefois que la dissolution non filtrée est plus active que celle qui a passé par le filtre, et que par l'addition du camphre, on ajoute à l'action tonique et antispasmodique de l'opium. C'est contre des affections utérines, accompagnées de suppression de règles, que cette teinture spiritueuse a été principalement mise en usage ; ainsi que dans divers cas de colique intestinale ou d'estomac, même hépatique, Cependant la teinture

d'opium camphrée a été employée dans un cas de délire frénétique, contre l'épilepsie ou des maladies convulsives analogues; réunie à l'acétite de potasse, elle a été mise en usage dans un cas d'épanchement ascitique et après la ponction dans une hydropisie enkistée du bas-ventre. Les autres cas, dans lesquels il est parlé de l'usage de la teinture d'opium avec et sans addition de camphre, sont l'ischurie diversement compliquée; différens cas d'affection rhumatique, même des parties internes ou de douleurs anomales; plusieurs fièvres intermittentes de divers types et différemment compliquées. Dans la plupart de ces dernières, l'opium seul ou associé au camphre a été dissous dans une teinture spiritueuse du quinquina.

Huit observations déposent en faveur de la coloquinte en friction dans la manie et autres cas d'aliénation mentale; cette substance ayant été incorporée seule ou avec du camphre dans l'axonge, à la dose de 10, 20, 30 grains et au-delà.

Plusieurs faits attestent l'efficacité de la digitale, macérée dans la salive ou en teinture, contre divers cas d'hydropisie; et des observations, plus nombreuses encore, prouvent tout le parti qu'on peut tirer de la teinture de quinquina, dans les fièvres intermitteutes et plus généralement dans les maladies fébriles ou non fébriles exacerbantes,

Ici se terminent tous les faits de médecine iatraleptique. M. Chrestien a cru devoir leur intercaller 1.o des observations qui constatent l'utilité du tartre stibié, administré intérieurement contre divers cas d'aliénation mentale.

2.o Plusieurs histoires de fièvres catarrhales plus ou moins graves, de fièvres rémittentes et d'affec-

tions péripneumoniques d'un mauvais caractère, contre lesquelles la résine et le résino-extractif de quinquina ont été employés avec le plus grand succès. Il est digne de remarque que l'addition du sel d'absinthe est un auxiliaire assuré, à la faveur duquel la résine de quinquina manque peu souvent son effet.

3.° Des observations pratiques sur la vertu antiémétique de la racine de colombo, pourvu toutefois que le vomissement soit procuré par un *élément essentiellement bilieux* : le colombo réussit conséquemment dans le choléra-morbus ; et son action est plus assurée contre les cas où il y a une complication de l'élément nerveux, si on le combine avec parties égales d'yeux d'écrevisses. Cependant quelques faits allégués par notre auteur prouvent que cette substance n'a pas besoin d'auxiliaire pour arrêter le vomissement.

4.° Enfin, quelques détails sur l'emploi des pois chiches contre la jaunisse et les maladies attrabilieuses. Il s'agit des pois chiches torréfiés donnés en décoction, et le plus souvent préférés aux pois chiches non torréfiés, parce que la décoction est plus tonique, plus stomachique et plus antibilieuse.

Mais une digression bien autrement importante consiste dans les observations, ajoutées à cette édition et qui roulent sur un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques. Ce remède étoit déjà connu par un mémoire inséré par M. Chrestien dans ces annales cliniques, tom. XXII, pag. 167. Son ouvrage contient les faits qui en assurent l'emploi et les divers modes d'administration. Ainsi l'auteur traite successivement de l'emploi de l'or divisé par le mercure ; de celui de l'or divisé contre des affections lymphatiques non vénériennes ;

de l'usage de l'oxide d'or, soit précipité par la potasse, soit précipité par l'étain ; de l'emploi du muriate d'or, contre la siphilis et contre des affections lymphatiques non vénériennes, enfin de l'emploi de ce muriate et de celui de l'oxide par l'étain, combinés avec l'extrait de l'écorce de la racine de garou contre quelques affections rebelles.

C'est sur cette partie de l'ouvrage du docteur Chrestien, que la critique a cru devoir donner un éveil, dont le but, quelqu'il ait été, tournera sans doute à l'avantage de ce praticien, puisqu'il lui fournira l'occasion de pronver que sa candeur, son désintéressement et ses lumières méritoient une autre récompense.

Repertorium remediornm indigenorum, etc. c'est-à-dire, recueil de remèdes indigènes qui peuvent être substitués en médecine aux médicamens exotiques ; ou réponse à ces questions : *qnelles sont les substances indigènes, simples ou composées, qui peuvent être substituées, avec succès, aux médicamens exotiques, dans le traitement des maladies? Quels sont les moyens les plus sûrs, pour généraliser l'usage des médicamens indigènes, reconnus égaux ou supérieurs en vertus aux analogues exotiques?* Couronné par la Société de médecine de Bordeaux, dans la séance publique du 30 Août 1809; *par P.-L. Wauters, médecin en chef des hôpitaux de Gand. etc. etc.* A Gand, chez Ch. de Goesin-Disbecq, imprim. 1810, un vol. in-8.o de 302 pag., sans compter les tables et les additions.

Tout ouvrage couronné par une Société, jalouse de sa gloire et de la science dont elle envie les

progrès, est recommandable par lui-même; mais il a un tout autre degré de mérite ou d'intérêt, lorsqu'il sort de la plume d'un médecin, en possession de la confiance publique, et d'un auteur que les gens de l'art ont déjà avantageusement apprécié. C'est sous ce double point de vue que doit être considéré le travail du docteur Wauters, présentant, dans l'ordre alphabétique, le tableau des connaissances acquises sur les vertus des médicamens indigènes comparés avec leurs analogues exotiques; avec cette circonstance, soigneusement remarquée par l'académie médicale de Bordeaux, que l'auteur ne s'est point laissé égarer par l'enthousiasme toujours funeste en médecine; qu'il n'exagère point les vertus des médicamens dont il désire généraliser l'usage; qu'il rapporte avec candeur les cas dans lesquels ils ont été insuffisans; qu'il joint aux observations pratiques des auteurs les plus estimés, celles très-nombreuses qui lui ont été fournies par sa propre expérience, pendant 25 années qu'il a exercé la médecine dans la campagne, et depuis dans une grande ville où il a recueilli les observations de plusieurs médecins distingués.

Les substances exotiques examinées par M. Wauters sont les suivantes;

1.o Le vrai accacia : Substituts, le prunelier, la trimbelle ou l'airelle myrtille. l'hypociste;

2.o L'acorus indien ou calamus aromaticus : S. le vrai acarus;

3.o L'agaric : S. L'amadouvier.

4.o L'alun de Rome ou d'Angleterre : S. l'alun de liège, etc.

5.o L'ammi de Crête : S. l'ammi vulgaire ou majeur;

6.o L'amomum en grappe : S. le genévrier ;

7.o L'amande exotique : S. l'amandier, et comme il s'agit de l'huile qu'on retire de son fruit, le pavot blanc, le lin ;

8.o L'anis étoilé : S. l'anis, le fenouil ;

9.o L'antimoine de Hongrie : S. l'antimoine de France surtout du Poitou ;

10.o L'arnica de Suisse et de Bohême : S. la bétonie des montagnes, *arnica montana*, Linn.

11.o Les aromates de l'orient : S. la nielle romaine, nielle des jardins, nielle cultivée domestique, cumin noir ou faux cumin, la mélisse, l'aunée ou énula-campana ;

12.o L'assa-fétida, le castoréum, le musc : S. la valériane ;

13.o Les oranges, les citrons, les limons : S. le groselier de jardin rouge ou blanc, l'oseille ;

14.o Les baumes de Copahu, de la Mecque, du Pérou, de Tolu, la térébenthine de Venise, la myrrhe, le styrax, etc. : S. le piment, Botryx ;

15.o Le bol d'Arménie ou oriental : S. le bol de France ;

16.o Le camphre : S. l'aunée ou énula-campana ; le thym, le buis ou bouis, l'aurone et le camphrier acclimaté ;

17.o La cantharide-méloé : S. la cantharide de France ;

18.o Le carpesium des anciens (aromate dont il est souvent parlé dans les anciens et qui passe pour avoir les mêmes vertus que la canelle. Les Arabes le confondent avec les cubebes) : S. la racine de valériane sauvage ;

19.o Le carpobalsamum (qu'on obtient par expression des fruits murs de l'amyris gileadensis seu

opobalsamum Linn.) : S. les baies de genévrier ;

20.° La casse et les tamarins : S. la prune domestique, damas noir ;

21.° Le cachou : S. l'ortie, le prunelier ;

22.° La racine de squine : S. l'orge, la bardane ou glouteron ;

23.° Le cinabre d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne : S. celui de France, de la Belgique ;

24.° Le citron : S. le citron indigène ;

25.° La coloquinte : S. le concombre sauvage, le tabac ou nicotiane, l'ellébore noir ;

26.° La racine de Colombo et celle de Lopez : S. le pied de chat ou perlière dioïque, la salicaire ou lysimachie rouge ;

27.° La contrayerva exotique des anciens : S. la contrayerva cultivée en France ;

28.° Le costus d'Arabie : S. l'angélique, la racine d'aunée ;

29.° Le safran oriental : S. le safran indigène ;

30.° Le cumin oriental : S. le carvi, la coriandre ;

31.° Le daucus de Crête ou de Candie : S. la carotte sauvage, l'âche des marais. le persil, le panais ;

32.° Le dictamne de Crête : S. la fraxinelle ou dictamne blanc ;

33.° La gentiane rouge de Suisse ou d'Italie : S. la gentiane jaune Linn., la petite centaurée, l'absinthe ;

34.° La réglisse d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre : S. la réglisse de France, l'astragale reglissier ;

35.° Le Gayac : S. le buis, le sureau, les bourgeons de Pin, les pommes de sapin ;

36.° Les gommes Arabique et de Sénégal : S. la guimauve ordinaire ;

37.o Le jalap : S. la brionne blanche à baies noires; le bourg-épine, nerprun ou noirprun, la belle de nuit, la gratiole ou herbe à pauvre homme;

38.o L'ipécacuanha : S. le cabaret ou oreille d'homme, la racine de violettes, celle de l'herbe à Paris ou raisin de renard, le tartre-émétique;

39.o L'iris de Florence : S. la flambe ou grande iris;

40.o Le quinquina : — S. usités; l'arsenic blanc ou cristallin, l'émulsion amygdaline centauriée (faite avec les amandes amères par l'eau commune, avec addition de l'extrait de petite centaurée), le pavot blanc (son extrait), le saule vulgaire ou grand saule, la camomille vulgaire, le marronier d'Inde, le seigle (le pain de seigle bien rôti) la bistorte. — S. peu usités; l'amandier à noyaux amères, la pêche, l'angélique, l'eau chaude ou le bain chaud, l'eau froide, l'arnique de montagne, le cabaret, l'écorce d'orange, le fiel de Porc, le souci, la chaussetrappe, la petite centaurée, le bois de chien (cornus florida), la douce-amère, le frêne, la gélatine animale, la benoite, la globulaire, la patience sauvage, le lichen coccifère, le lichen furfuracé, le lichen Islandique, le marrube blanc, la graine de panais, la racine de pentaphyllum, le prunier-mérisier ou cérisier des bois, le putiet, le prunier épineux, le chêne, le sel d'absinthe, le sel polychreste, la toque tertianaire (scutellaria Linn.), la moutarde, le sumac des corroyeurs, la germandrée ou petit chêne, la tormentille, la valériane, l'ortie pilulifère, les fleurs de sureau comme antigangréneuses.

41.o Le lichen d'Islande : S. la pulmonaire de chêne, la pulmonaire de terre;

42.° Le bois néphrétique : S. le bouleau blanc, l'aulne noir ;

43.° Le lycium des anciens : S. le suc de l'acacia nostras, celui de prunelier ;

44.° La manne exotique : S. la manne de Briançon qu'on retire d'une espèce de mélèse, les pétales de violette ;

45.° Les perles d'Orient : S. nos perles maritimes et nos écailles d'huitre ;

46.° Le méchoacan blanc : S. la bryonne :

47.° Le musc naturel : S. le musc artificiel, l'huile de succin rectifiée ;

48.° Le moxa des Japonais et des Chinois : S. le duvet cotonneux de l'Armoise ;

49.° La carolline de Corse, le semen-contra, la zedoaire : S. la tanaisie ordinaire, la graine de rhue ;

50.° L'opium exotique : S. l'opium indigène, la jusquiame ;

51.° Le pareira-brava : S. le persil ;

52.° Le persil d'Alexandrie ou de macédoine : S. le cumin indigène ;

53.° Le Pin de Russie : S. le sapin ;

53.° Le poivre rond : S. le poivre d'Inde ou de Guinée ;

53.° Le polygala de Virginie : S. le polygala vulgaire, le raisin d'ours ou bousserole, le botryx ;

54.° La pyrèthre : S. la grande saxifrage, pimprenelle blanche, grande bouquetine ou boucage ;

55.° La quassia amara : S. l'absinthe ;

56.° La vraie rhubarbe : S. la rhubarbe indigène ;

57.° Le ricin exotique : S. le ricin cultivé ;

58.° La garance exotique : S. la garance indigène ;

59.° Le sucre : S. le miel, le sucre de poirée

ou bette blanche, de bouleau blanc, de sycomore ou érable blanc de montagne, de petite érable plane ou érable à sucre; d'apocin ou soyeuse, de carotte;

60.o Le sagou : S. la fécule de pomme de terre;

61.o Le salep ou orchis de Perse : S. l'orchis Bouffon, l'orchis blanc; la pomme de terre;

62.o La salsepareille : S. la douce-amère, le houblon, le glayeul de table, le carex dysticha, le carex hirta, la patience d'eau, le bouleau blanc, la persicaire amphibie, le liseron rude;

63.o La scammonée d'Alep : S. le grand liseron, le muguet, le sureau;

64.o La scille : S. le colchique;

65.o Le senné oriental : S. le senné d'Italie et de France, le frêne, le pêcher, le carthame ou safran d'Allemagne, le baguenodier, la globulaire turbith, le lin purgatif, la mercuriale annuelle, le bois puant, le prunellier, la coronille emérus, l'aubourc ou faux ébénier;

66.o La serpentaire de Virginie : S. la valériane sauvage;

67.o L'écorce de simarouba : S. la salicaire, le tamarin, la renouée, la valériane officinale;

68.o Le blanc de baleine : S. le beurre frais;

69.o La térébenthine de Chio ou de Chypre : S. celle de Strasbourg ou de sapin;

70.o La thériaque de Londres : S. le cataplasme de cumin quant à l'usage externe;

71.o Gomme adragant : S. la gomme indigène;

72.o L'uva-ursi d'Espagne, de Suisse et d'Angleterre : S. la bousserole de France, le plantain d'eau;

Telles sont les substances qui ont été l'objet des observations du docteur Wauters. Dans la seconde

partie de son travail, formant six pages, l'auteur parle des obstacles que peut rencontrer la médecine indigène. Ils viennent des praticiens eux-mêmes et des pharmaciens. Il n'y a qu'une loi qui pourroit les écarter : car on ne détruit pas facilement les effets de l'ignorance, de l'indolence ou de la cupidité.

Observations sur la constitution médicale de l'année 1808, *à Albi, précédées d'un coup-d'œil général sur la ville, son territoire; sur la météorologie et le climat qui lui sont propres; sur ses habitans, ses établissemens, les améliorations dont ils sont susceptibles; avec des vues d'hygiène publique, d'instruction et de police médicales, applicables à cette Cité; terminées par des réflexions sur les accouchemens et sur les avortemens; et par l'examen de quelques faits de médecine légale qui se sont offerts devant la cour de justice criminelle du département du Tarn; présentées à M. Baude, préfet du département du Tarn, baron de l'empire;* par M. Coutèle, docteur en médecine et chirurgien, médecin de recrutement du Tarn, ancien officier de santé des armées, membre de la société médicale d'émulation de Paris, et de celle de médecine de Bruxelles; *vol. in-8.o de* 152 *pages pour la première partie, et de* 222 *pour la deuxième, total* 374 *pag., prix* 4 *fr.* 50 *c. au profit de l'hospice d'Albi.*

Le titre de cet ouvrage indique tout ce qu'il doit offrir au lecteur, et s'il faut en faire la remarque, ce titre n'est pas heureux. M. Coutèle, modeste et laborieux praticien, vivant loin de la capitale,

ne sait pas que la fortune d'un livre dépend souvent de l'intitulé qu'on lui donne. Une constitution médicale ne peut intéresser que les vrais et solides praticiens, et l'espèce n'en est pas nombreuse aujourd'hui. En revanche nous avons une foule de jeunes docteurs, dogmatisant au sortir des bancs, rédigeant les ouvrages des maîtres qui ne veulent pas se donner la peine d'écrire, enseignant lorsqu'ils auroient encore tant à apprendre, et s'occupant à combattre de bonnes doctrines qu'ils appellent des systèmes, pour leur substituer des hypothèses qu'ils prennent pour de la philosophie. Tel est l'esprit du siècle : arrivera-t-il pire ? La chose paroît difficile.

Deux parties, des notes et une introduction composent l'ouvrage de M. Coutèle. Il avoit pour but de faire connoître le pays et le peuple qui sont le sujet de ses observations, et de donner l'histoire des maladies qui régnèrent en 1808, avec celle des variations météorologiques dont ces maladies subirent l'influence.

Rempli de son sujet et le traitant avec un développement qui paroîtroit quelquefois minutieux, si on ne s'apercevoit que M. Coutèle a voulu approfondir les objets de ses discussions; notre auteur donne d'abord un coup-d'œil général sur la ville d'Albi, décrit son territoire, traite de sa météorologie et du climat qui lui sont propres; s'occupe ensuite de ses habitans, de ses établissemens, des améliorations dont ils sont susceptibles, et finit par des vues d'hygiène publique, d'instruction et de police médicale applicables à cette Cité. Parmi les objets d'hygiène on distingue le reproche que fait l'auteur à l'usage des bretelles, qu'il considère

comme nuisant essentiellement, chez les enfans, au développement de la cavité thorachique et à la courbure du tronc en avant; tandis que chez les adultes, il y trouve une cause qui dispose fortement aux hernies. M. Coutèle fait également cette réflexion que la nudité de la tête, des bras, de la gorge, passée en habitude commandée par la mode chez les femmes, entraîne au nombre de ses accidens, des rhumes, des pleurésies, des péripneumonies, c'est-à-dire, des catarrhes, tantôt simples, tantôt pulmonaires, sources d'une infinité de phthisies, sous lesquelles succombe une foule d'êtres qui ont méconnu les lois de la nature, ou, pour s'exprimer plus juste, les principes de l'art qui veille sur la santé.

Les observations sur la constitution médicale de l'année 1808 sont précédées de diverses réflexions sur la température d'une partie de l'année précédente, et des maladies qui ayant régné dans cette circonstance, semblent avoir préparé celles qui les ont suivies. Cependant M. Coutèle ne décrit que des maladies populaires, c'est-à dire, celles qu'amènent les saisons, soit régulières, soit irrégulières. Comme l'humidité avoit formé le caractère dominant de l'intempérie automnale, on trouve que les affections morbides sont empreintes du génie catarrhal et rhumatisant. Une épidémie variolique se déclare et l'on observe des fièvres avec un caractère adynamique; les vers se développent chez les enfans avec les indices de la diathèse muqueuse, des coqueluches plus ou moins graves paroissent se changer en croup. M. Coutèle a vu des apoplexies, et ce qu'il dit au sujet de cette grave affection morbide est de la plus haute importance. Voici l'entier pas-

âge que les praticiens ne sauroient trop méditer.

» Les morts subites ont été fréquentes chez les gens âgés; elles étoient toutes l'effet d'attaques d'apoplexie. Il est à remarquer que ces accidens se répètent plus souvent dans ce pays qu'ailleurs ; ainsi dans le mois de Mars, Avril et Mai de cette année, elles ont enlevé une quinzaine d'individus, parmi lesquels il s'est trouvé des sujets dans l'âge adulte ».

» J'ai vu par moi-même combien la timidité dans le traitement, qui résultoit du faux diagnostic porté dans ces cas, aggravoit l'état du malade. La pâleur de la face faisoit juger que l'apoplexie étoit séreuse, l'on ne s'arrêtoit plus à la lividité de la langue, ni à l'engorgement des yeux, ni à la célérité avec laquelle les sujets les mieux portans en étoient frappés et quelquefois comme foudroyés. L'on perdoit un temps précieux dans l'emploi de moyens nuls, pendant que l'épanchement se faisoit. Les sujets périssoient bientôt ou perdoient la moitié de leur existence par des paralysies considérables. Une ouverture que j'ai eu occasion de faire a confirmé ces vérités, comme on peut le justifier par le procès-verbal, en date du 12 Avril, que j'adressai à M. le Préfet. Je trouvai un grand verre de sang à la base du crâne. Le succès que j'ai obtenu de saignée abondantes et répétées coup sur coup, quand j'étois appelé à temps et que l'attaque ne privoit pas à l'instant de la vie, l'épanchement sanguin dont je viens de parler, et que j'avois annoncé d'avance ; ces preuves appuyent assez mon assertion et doivent faire changer l'opinion générale sur la prédominance des apoplexies séreuses sur les sanguines. Les saignées locales ont eu du succès dans quelques apoplexies imparfaites et peu graves. Les vésicatoires

volans, les sinapismes, les laxatifs long-temps continués achevoient le traitement ».

La constitution de l'année 1808 est présentée avec les plus grands détails et n'offre aucune maladie prédominante. On y distingue des fièvres ataxiques ou fièvres d'hôpital; mais M. Coutèle traite longuement des avortemens volontaires ou forcés, qui n'ont rien de commun avec les influences météorologiques des saisons; il relève diverses escroqueries en matière de conscription, lesquelles n'ont pas plus de rapport avec ces influences. Il n'en est pas de même des avortemens spontanés ou accidentels qui ont été multipliés en 1808 et en 1809, et qui amènent quelques détails sur les maux qui dépendent de la grossesse, et sur les précautions qu'il faut prendre pour en assurer le cours. Cette matière conduit M. Coutèle à parler des accouchemens difficiles et laborieux, des soins que demandent les femmes en couche, des abus nombreux qui se commettent dans l'exercice journalier de la médecine et de la chirurgie, des rapports en justice à l'occasion desquels il est question de l'organe du meurtre et des portraits de Tibère, de Caligula, de Néron et de Caracalla. L'auteur avoit annoncé tout cela dans les titres des parties qui divisent son traité; les transitions sont assez bien observées entre des objets disparates; cependant l'intérêt de la médecine clinique eut peut être exigé que, partageant ses observations en trois grandes sections, M. Coutèle eût destiné la première à la topographie d'Albi; la seconde, à la constitution médicale; et la troisième aux divers sujets de médecine obstétrique ou légale qui eussent été déplacés dans les précédentes sections.

I.° MÉDECINE-PRATIQUE.

MÉMOIRE

Contenant des observations et remarques sur le melæna atrabilaire *des anciens, et le melæna* hémorragique *des modernes;*

PAR M. GONDINET,

Docteur-médecin, sous-préfet de l'arrondissement de St.-Yrieix (département de la Haute-Vienne) associé-correspondant de la Société de l'école de médecine de Paris, des Sociétés de médecine-pratique de Paris et de Montpellier, des Sociétés médicales du Gard, de Bruxelles et de Toulouse, de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Turin, des Sociétés d'agriculture des département de la Seine, de la Haute-Vienne, etc.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Il n'est peut-être pas de maladie qui mérite plus d'attention de la part de l'observateur, dans le jugement qu'il a à former sur ses causes, son diagnostic, son prognostic et son traitement méthodique, que le melæna, ou maladie noire, *morbus niger* : grave dans son principe, alarmant dans son cours, trop souvent fu-

neste dans ses effets, il est essentiel de la connoître et d'en saisir le caractère distinctif, afin d'en bien diriger le plan curatif.

Quoique cette maladie soit assez rare, on la rencontre quelquefois; et on doit à la médecine moderne le précieux avantage de l'avoir bien observée et bien développée, et d'en avoir fixé la curation méthodique avec une précision lumineuse et rassurante.

Il y a cependant encore quelque diversité d'opinion sur la vraie nature des déjections qui ont lieu dans cette maladie. L'expérience et l'analyse, ainsi que l'observe judicieusement M. Thiebault, docteur-médecin (1), qui sembleroient devoir éclairer cette question importante, n'ont jusqu'à présent rien produit de satisfaisant à ce sujet : M. de Fourcroy, connu pour un de nos plus habiles chimistes, n'a trouvé que de la bile dans l'examen de l'humeur contenue dans les intestins de deux personnes mortes de la maladie noire.

M. Portal, médecin d'un mérite aussi

(1) Voy. annales de la Société de médecine-pratique de Montpellier; cahier du mois d'Août 1806, Tom. VIII, pag. 132, 133, etc.

très-distingué, assure, au contraire, que les matières noires que les malades rendent par le vomissement et par les selles, quelquefois par le vomissement, et le plus rarement par les selles seulement, ne sont pas des matières bilieuses, qu'elles sont du *vrai sang*.

M. Nicolas Bouteille, médecin, dans un mémoire très-bien fait et enrichi de quelques observations précieuses sur la *maladie noire*, inséré dans le douzième volume des *annales de la société de médecine-pratique de Montpellier*, embrasse cette dernière opinion. Il paroît démontré, (dit-il, pages 428 et 429 du Tome déjà indiqué) que le siége du mal réside dans les vaisseaux veineux-mésentériques et spléniques : d'où il conclut que c'est dans le système abdominal *à sang noir*, que doit se rencontrer la cause qui prépare le développement des mouvemens morbifiques, dont s'accompagne la *maladie noire*. Il ajoute à cela, qu'on peut se permettre de désigner, si l'on veut, les déjections ou l'écoulement intérieur qui accompagnent et caractérisent la maladie noire, par le nom d'*hémorragie putride*, surtout en considérant la couleur noire, la qualité poisseuse, l'odeur infecte

de ces déjections, ou mieux encore, leur prompt effet sur les forces vitales, etc.

Mais M. Clos, dans un mémoire également intéressant, inséré dans le même recueil périodique (n.° 66, Juin 1808, Tom. XI, pag. 426) pense, avec M. Rogery, qu'il n'est pas possible de concevoir comment le sang pourroit acquérir cette grande âcreté qui enflamme la gorge, et cette acidité qui agace les dents et fait effervescence avec la terre calcaire, quelque prolongé que fût son séjour dans l'estomac, en remarquant que ces qualités appartiennent essentiellement à l'*atrabile*. Il infère de là, et de quelques faits remarquables qu'il expose dans son mémoire, qu'il existe des espèces de regorgement ou de déjections d'une matière plus ou moins noire qui, pour cela, n'est pas du sang, dont elle diffère sous toutes sortes de rapports, et il fait observer, en dernière analyse, que ce n'est que par abus, que le nom de *maladie noire* a été donné aux déjections de nature sanguine, et qu'on devroit spécialement l'affecter à celle qui constitue la bile noire ou l'*atrabile*.

Thomas Percival, de Manchester (*essai sur l'atrabile* atrabilis, *bile noire des anciens*) penche pour cette dernière opinion,

et il observe que ce qui rend suspecté l'opinion contraire, c'est-à-dire, celle des modernes qui prétendent que le sang répandu dans les premières voies, y acquérant par son séjour une couleur noire, la donne aux matières gastriques avec lesquelles il se mêle, est que le sang devroit conserver sa couleur rouge, car on ne conçoit guère comment il ne seroit évacué que quand il est noir. Il observe d'ailleurs que la consistance épaisse, gluante comme de la *poix*, vient encore à l'appui de cette opinion, puisqu'il n'y a guère que la bile qui soit susceptible de cette espèce de dégénération, et que l'âcreté même des matières évacuées dans le *melæna*, semble dépendre encore de la bile, attendu que cette humeur est souvent très-âcre dans les dysenteries, les diarrhées, etc.

D'autres médecins célèbres, tels que M. Baumes, etc. (1) regardent comme *congénères* les deux états morbides qui dépendent d'un sang noir, corrompu, dissout, qui constitue la maladie noire des mo-

---

(1) Voyez les réflexions pratiques que ce savant médecin a publiées sur la maladie noire, dans l'ancien journal de médecine; cahier du mois de Mai 1782, Tom. LVII, pag. 517 et suiv.

dernes, et de cette bile noire, poisseuse que rendent les hypocondriaques et que les anciens nomment *atrabile* : d'où il conclud que la maladie noire et certains autres maux auxquels les hypocondriaques sont sujets, sont les résultats les plus communs des *stases* de la bile dans les réservoirs naturels et des croupissemens de sang dans la *veine porte*, etc.

M. Pavone, médecin de l'université de Naples, cherchant à rapprocher les opinions d'une autre manière, observe qu'on pourroit donner le nom de *melæna atræbilis*, ou maladie noire d'Hippocrate, à celle où la matière noire est formée par la bile dégénérée, et de *melæna hæmorragica* à celle où l'on vomit de sang altéré, provenant des vaisseaux de l'estomac, par la gêne de la circulation du bas-ventre.

Le système qui admet la conjonction (ou la congénération) de l'état *atrabilaire* avec l'état *hémorragique*, me paroît le plus conforme à l'observation générale. Il pourra trouver un nouvel appui dans les faits dont je puis donner la relation détaillée.

PREMIÈRE OBSERVATION.

M. de Ch...., habitant une commune

peu éloignée de St.-Yrieix, jeune homme âgé d'environ vingt-neuf ans, d'un tempérament mélancolico-sanguin, d'un caractère froid et sérieux, mais doux et égal, fait le sujet de cette première observation.

Je ferai remarquer avant tout, que son père portant depuis long temps, avec un tempérament et un caractère à peu près de la même trempe, des engorgemens notables au foie et une disposition sensible à l'affection scorbutique, mourut à l'âge de quarante-cinq ans, d'une fièvre *gastro-adynamique*, accompagnée, entre autres symptômes, de hoquet et de vomissemens de matières noires, et que plusieurs de ses frères et sœurs étoient morts, dès leur plus tendre enfance, dans des états ictériques très-prononcés.

Je ferai encore observer qu'assez longtemps avant d'être frappé du *melæna*, dont j'ai à retracer les circonstances remarquables, ce jeune homme avoit essuyé des chagrins vifs et soutenus, qu'il avoit éprouvé une diarrhée prolongée qui avoit enfin cédé à l'emploi de moyens appropriés, et qu'il avoit l'haleine puante, jetant une odeur à peu près semblable à celle qui s'exhale de l'ozène.

Les premiers signes de cette maladie

grave et insidieuse, se manifestèrent en lui le 16 Messidor an 13. Ce jour, à neuf heures du matin, il éprouva une syncope qui fut accompagnée d'une sueur froide très-abondante et gluante, de la durée de cinq ou six minutes; le dégoût se mit dès ce jour même de la partie. Le soir, il eut une syncope plus forte que celle du matin, au cabinet d'aisance, où il étoit allé rendre un lavement qu'il avoit reçu; et son état fut tel, qu'on se vit obligé de le mettre au lit. Cependant la nuit fut assez calme et il jouit de quelques heures de sommeil.

Le 17, il se leva, se tint toute la journée hors du lit, il se promena même dans sa maison, quoiqu'il sentît ses forces notablement affaiblies : sur les huit heures du soir, étant assis auprès de son feu, il fut frappé tout à coup d'une nouvelle syncope qui dura deux ou trois minutes, et qu'on dissipa en lui faisant user des eaux spiritueuses odoriférantes qui avoient précédemment paru avoir le même effet. En revenant de cet évanouissement, il vomit à *pleine bouche*, des matières noires qu'on évaluoit à la quantité d'une grande verrée, lesquelles, ressemblant à du sang corrompu, avoient laissé sur le pavé de la cheminée, où elles avoient été jetées, une teinture

de sang assez sensible. On ne reconnut aucune odeur particulière à cette première déjection, qui parut avoir dégagé l'estomac d'un poids fatiguant, sans avoir favorablement influé sur l'état de débilité extrême où se trouvoit le malade. Cet événement détermina les assistans à le porter sur un fauteuil, du bas au haut de la maison, pour le faire reposer sur son lit; dans ce transport de très-courte durée; il eut encore une syncope; mais elle ne fut que momentanée et légère. Demi-heure après qu'il fut au lit, il sentit le besoin d'aller à la garde-robe, et rendit par cette voie, une quantité de matières très-noires, d'une infection insupportable, ayant une odeur de *boucherie* ; *eadem olere videbatur exHippoc.* A dater du moment de la première crise, il y eut un peu de fièvre sans douleur de tête.

Ce ne fut que le 18 qu'il reçut les premiers secours de la médecine. On lui prescrivit alors pour boisson ordinaire l'usage alternatif du petit-lait et de la limonade. Le lendemain 19, on lui fit passer une eau de tamarins qui fut rejetée par la bouche avec un ver, et quelques matières bilieuses, mais qui amena très-peu d'évacuation par la voie des selles. Le malade passa le

reste de ce jour dans le calme; le 20, il fut bans le meilleur état possible et même dans l'agréable persuasion d'être hors de toute autre atteinte. Le 21, vers les onze heures du matin, étant même au lit, il eut une nouvelle syncope, à laquelle on ne s'attendoit pas. Celle-ci fut de très-courte durée, mais elle se renouvela deux ou trois fois dans l'espace de quelques heures. Il est à remarquer que ces syncopes, assez brusquement répétées, ne furent accompagnées d'aucune éjection de ces matières noires; seulement, il s'y joignit de vaines envies de vomir et d'aller à la selle.

Ce jour-là, je fus appelé au secours du malade. D'après l'esquisse qui m'avoit été présentée de son état, j'étois convaincu d'avance que je le verrois atteint du *melæna*. J'arrivai auprès de lui à huit heures du soir. A ce moment, je lui trouvai le visage qui est naturellement coloré, abattu, très-pâle et livide; un degré de fièvre assez marqué, l'estomac et le ventre souples et peu sensibles, quoiqu'en outre il fût en proie à quelques mouvemens de hoquet fugaces et peu rapprochés; la nuit fut mauvaise, il y eut une augmentation de fièvre avec de l'agitation, de la soif et une in-

somnie continuelle. Le lendemain matin 22, je prescrivis la continuation de l'usage des acides végétaux, en les variant, et l'administration d'un lavement fait avec les sommités de mauve et les fleurs de camomille romaine, mises en décoction. Ce lavement, donné aux deux tiers de la séringue, provoqua deux petites selles de matières noires, poisseuses, *biliformes*, qui n'exhaloient pas une odeur très-infecte. Je trouvai la fièvre diminuée ainsi que les autres symptômes dont elle étoit accompagnée primitivement; le pouls étoit égal, plein; mais flasque; le redoublement fébrile ne tomba entièrement que vers les trois heures du soir; deux heures après, on lui donna un autre lavement composé comme celui du matin, qui lui fit également rendre des matières noires plus infectes et en plus grande quantité; le malade passa la nuit avec un peu plus de calme que la précédente, il eut moins de soif, moins d'insomnie, etc.

Le 23 au matin, il prit deux verrées d'un purgatif minoratif composé avec la pulpe de tamarins, la moëlle de casse, la manne, la fleur de camomille et le suc de citron. Dans les premiers instans de l'action de ce minoratif, le malade éprouva

quelques légères secousses de hoquet qui ne furent que passagères. A quatre heures du soir, ce remède eut produit huit selles de matières noires, poisseuses, très-infectes. Le malade supporta assez bien cette évacuation, à cela près cependant, qu'à la huitième selle, il y eut seulement une menace de syncope; il se fit ensuite une autre selle par laquelle se termina l'action du remède; le soir, vers les huit heures, immédiatement après avoir pris un verre d'eau de groseille, il y eut un vomissement de matières noires, ayant également un *aspect bilieux*, et se trouvant délayées dans une grande quantité de liquide, qui sembloit en grossir considérablement le volume. Le vomissement ne fut accompagné ou suivi ni de syncope, ni d'aucune foiblesse reconnoissable; mais la nuit fut extrêmement troublée par une vive douleur de tête, par la soif, par l'insomnie, quelques mouvemens *singultueux*, des anxiétés et un état de fièvre violente.

Le 24, fièvre forte, grande douleur de tête, soif, accablement, anxiétés et rougeur extraordinaire au visage. Le soir, quelques gouttes de sang coulèrent du nez; même intensité de symptômes jusqu'après minuit, heure à laquelle elle se calma, au

point que cette nuit fut moins orageuse que les précédentes.

Il est à observer que, depuis l'effet du minoratif, donné dans la matinée du 23, il n'y avoit eu aucune évacuation spontanée par le vomissement ni par la voie des selles, et que, dès la soirée du 24, je renforçai les boissons acides végétales, en y faisant ajouter, pour chaque verrée, huit gouttes de la teinture de Rabel; et j'en fis alterner l'usage jusqu'au soir du lendemain, avec celui d'une eau panée, composée avec un sixième de vin.

Le 25 au matin, le malade prit un lavement qui charia des matières de *même nature et de même couleur* qu'à l'ordinaire, mais en petite quantité. A dix heures, des baillemens, quelques mouvemens de hoquet et un surcroît de douleur de tête, en annoncèrent un dans le degré de la fièvre; la langue étoit blanche et limoneuse (comme elle avoit toujours été dès le début de la maladie) de plus, anxiétés et nausées qui, dans l'après-midi, furent diminuées par l'excrétion de deux gorgées de bile de couleur naturelle qui furent vomies; d'ailleurs, soif et fièvre moindre que le jour précédent, mais persévérance de la douleur de tête; continuation des bois-

sons acides végétales avec addition de la teinture de Rabel; emploi simultané de pilules composées avec le camphre, le nitre et le sirop de limons, à commencer de ce jour.

Quoiqu'encore travaillé par la douleur de tête et par des mouvemens de hoquet, le malade passa une nuit assez calme, avec quelque sommeil, pendant lequel il eut une pollution; urines citrines, etc.

Le 26, je lui trouvai la tête couverte d'une sueur légère, la fièvre un peu diminuée, le hoquet se faisant néanmoins remarquer par intervalles. A huit heures du matin, on lui administra un lavement purgatif qui produisit deux selles de matières un peu moins noires qu'à l'ordinaire, et détermina, par un effet sympathique sans doute, un vomissement de matières bilieuses d'un jaune un peu foncé; la nuit fut passablement calme, à quelques secousses de hoquet près: continuation de l'usage des acides végétaux et minéraux, et des pilules décrites ci-dessus.

Le 27, prescription d'un purgatif composé comme le dernier, à donner en deux verrées. La première fit vomir, à deux reprises, des matières bilieuses de couleur jaune; on fut obligé d'administrer

la seconde verrée en lavement; trois selles de matières moins noires que de coutume et en partie glaireuses, furent le résultat de cette pratique; le hoquet se renouvela assez fréquemment dans cette journée, et fut accompagné d'anxiétés précordiales; ce qui n'empêcha pas que le soir, à dix heures, il n'y eût moins de fièvre, et que le malade ne se sentît un peu plus dispos et plus fort; il fut mis, ce soir là, à l'usage d'une eau de poulet émulsionée; la nuit fut assez calme et sans hoquet.

La journée du 28 fut bonne, elle se marqua par un adoucissement sensible dans l'intensité des divers accidens; fièvre et douleur de tête considérablement diminuées; très-peu de hoquet; de la gaîté; le malade s'étant même livré avec quelque excès au plaisir de la conversation, ce qui put avoir contribué à un réhausement de fièvre, et à quelques anxiétés qui se manifestèrent le soir et se soutinrent jusqu'à trois heures du matin; il y eut cependant plusieurs heures de sommeil, pendant lequel le malade éprouva deux pollutions.

Il passa assez tranquillement la journée du 29; peu de fièvre, peu de mal de tête et de hoquet; continuation de l'emploi de l'eau de poulet, alterné avec celui

de la limonade simple, un lavement de pulpe de casse, aiguisé avec le sel de Glauber, aména trois petites selles de matières moins noires et moins poisseuses.

Dès le soir de ce jour, je prescrivis sous la forme d'un apozème convenablement préparé, des racines de fraisier et d'oseille, des feuilles de chicorée, de scolopendre et de bourrache; faisant, de plus, entrer dans sa composition, le cristal minéral et le sirop de limons : le malade passa la nuit dans un état favorable, c'est-à-dire, avec une diminution notable des symptômes ordinaires, et un long sommeil d'un bon caractère.

Le 30, il y eut quelques mouvemens singultueux de loin en loin, tout allant bien d'ailleurs; un lavement fait avec les sommités de mauves et les fleurs de camomille, procura deux selles de couleur blanche; la nuit fut calme et avec sommeil.

Le 1.er Thermidor au matin, un peu d'augmentation de fièvre, un peu de douleur de tête, et encore quelques gouttes de sang sorties du nez; un minoratif composé avec une once de tamarins, trois gros de sel d'epsom et deux onces de manne pris en une dose, fut vomi et entraina un peu de bile jaune; et un quart d'heure

après, le malade n'en poussa pas moins une selle copieuse, surtout en matières fécales de couleur à peu près naturelle, et puis, deux autres selles de même couleur.

Le 2, fièvre augmentée aussi le matin, hoquet au même degré que les deux jours précédens ; d'ailleurs, rien de remarquable, nuit passablement tranquille, malgré une pollution pendant le sommeil.

Le 3, fièvre plus marquée jusqu'à une heure de l'après-midi ; haleine encore fétide, toutefois accroissement de forces manifeste, puisque le malade put être rasé le soir pour la première fois, depuis l'invasion de la maladie ; nuit calme jusqu'à quatre heures du matin qu'il y eut exacerbation de fièvre un peu moindre que le jour d'avant.

Le 4, il fut donné à midi un doux purgatif qui produisit neuf ou dix petites selles de matières plus louables que de coutume, et dont l'effet fut accompagué de quelques ressentimens de hoquet ; nuit bonne.

Le 5, le malade commença l'usage d'un apozème, où entroient, entre autres substances, deux gros de quinquina et quinze grains de sel de tartre : il fit une selle accompagnée de douleur ventrale ; mais point de hoquet ; nuit bonne.

Le 6, fièvre le matin comme aux jours précédens, encore une selle légèrement *tormineuse*; point de hoquet; nuit calme.

Le 7, même fièvre des jours antérieurs; retour de hoquet à quatre ou cinq reprises, mais méritant peu d'attention; nuit bonne; pollution nocturne involontaire.

Le 8, un ou deux mouvemens singultueux seulement, un peu de fièvre, mais plus légère que précédemment; nuit calme, sommeil soutenu comme les dernières nuits.

Le 9, fièvre assez marquée; répétition du purgatif, en l'aiguisant avec une pincée de follicules de séné; il en résulta dix selles d'une humeur brunâtre; hoquet une seule fois dans la journée; nuit entière passée dans le sommeil; encore une pollution nocturne.

Le 10, cessation absolue de la fièvre, état d'ailleurs satisfaisant, le malade mangea un potage léger; c'est de ce jour qu'a commencé sa convalescence qui, quoique extrêmement laborieuse et prolongée, a été cependant suivie d'un retour heureux à la parfaite santé.

Remarques sur la première observation.

Cette observation me paroît présenter quelques côtés intéressans et dignes d'une

attention particulière. Elle renferme, en même temps, les principaux caractères de la maladie noire des *anciens*, et de la maladie noire observée et décrite par les *modernes*.

Le symptôme fondamental de la première espèce de *melæna*, semble être le vomissement de matières noires, en faisant abstraction de toute sorte de déjections *alvines* de même nature.

Au contraire, suivant la description qu'en a donnée M. Varnier (le premier des modernes qui l'ait bien développée) il n'est nullement question de vomissement; la maladie consiste essentiellement dans des selles *noires, poisseuses et très-fétides* (1). Mais, dans notre cas, la maladie débuta par un vomissement de matières, qui fut suivi incontinent de déjections semblables par leur couleur, leur viscosité et leur fétidité, et pouvant être comparées (d'après ce que Fernel avoit également observé de son temps) à la *moëlle* de *casse*, etc.

Quelque temps avant que la maladie se

(1) Voy. l'ancien journal de médecine, cahier du mois de Février 1757, tom. VI., page 83.

fut déclarée, le malade avoit été en proie à de vifs chagrins, il avoit une teinte sensible de mélancolie, et avoit éprouvé une diarrhée légèrement tormineuse, durant plusieurs mois. Or, suivant les observations des anciens et des modernes, ces circonstances doivent être considérées comme propres à faire contracter la disposition à cette maladie périlleuse (*le melœna*).

Dès les premières atteintes de cette grave affection morbide, il se manifesta une fièvre, qui montra dans la suite le caractère de la fièvre *gastro adynamique*, et fut accompagnée particulièrement d'abattement de forces, de violente douleur de tête, de hoquet, de déjections atrabilaires, de pollutions nocturnes involontaires (1), symptômes qui tous se maintinrent jusqu'à la terminaison de la maladie.

De pareils symptômes, en annonçant la turgescence d'une humeur mélancolique fort acrimonieuse, étoient aussi des signes certains de son action irritante sur la plu-

(1) On a souvent observé que cet écoulement involontaire de l'humeur sénimble, est un symptôme dépendant essentiellement de l'action de *l'humeur mélancolique*.

part des organes sécréteurs, et de l'altération qu'elle avoit insensiblement opérée dans les humeurs particulières qui s'y sécrétoient : d'où l'on peut inférer que cette humeur, par une suite de son âcrimonie, surtout chez un jeune sujet, tel que celui que j'avois à traiter, étoit propre à exercer une influence pernicieuse, différente de celle qui en seroit résultée, si elle avoit péché par excès d'épaississement, comme cela arrive le plus communément, chez les vieillards et les hommes d'un tempérament maigre, sec et bilieux.

Cette observation fournit encore un exemple remarquable de la congénération de l'humeur mélancolique *sanguiforme* des modernes avec la *biliforme* des anciens.

On vit, en effet, dans le produit du vomissement, par lequel débuta la maladie, des gouttes d'un sang noir bien reconnoissables, bien aisées à distinguer des matières noires d'un autre genre (beaucoup plus abondantes), avec lesquelles elles étoient mêlées.

Les bons effets des évacuans, des humectans, des adoucissans, et des doux apéritifs que j'employai dans ce cas, servent à appuyer les réflexions pratiques de M. Baumes

sur le meilleur traitement de la *maladie noire* ; lorsqu'il fait cette remarque consacrée par l'expérience la plus éclairée et la plus générale, que les *évacuans* forment l'indication majeure de la maladie noire, et que la méthode prophylactique consiste dans l'emploi des *doux apéritifs et des humectans* (1).

Enfin, ce cas confirme, dans ceux de cette espèce, surtout où l'acrimonie de l'humeur mélancolique domine, les salutaires effets des acides et principalement de l'acide minéral, connu sous le nom de *teinture ou eau de Rabel*, etc. etc.

SECONDE OBSERVATION.

Avant d'avoir terminé le traitement du *melæna*, dont je viens de donner la description, je fus appelé à concourir au traitement d'une autre maladie du même genre, qui eut une issue et offrit quelques phénomènes différens.

Le 2 Thermidor de l'an 13, j'eus occasion de voir atteint, de la même maladie, M. Faucher Lacoste, maire de la commune de la Porcherie (qui est à la distance de

---

(1) Voy. l'ancien journal de médecine ; cahier du mois de Mai 1782, tome LVII. pag. 517 et suiv.

quatre lieues de la ville de St.-Yrieix), âgé de soixante ans, d'un tempérament sec et bilieux, d'un caractère froid et mélancolique, ayant le visage blême et hâlé, la conjonctive des yeux légèrement teinte en jaune, portant quelques engorgemens au foie, étant sujet à des hémorrhoïdes presque *sèches* et adonné au vin.

Environ trois mois auparavant, il avoit éprouvé, durant trois jours, une diarrhée dont le résultat le plus remarquable avoit été une évacuation assez abondante de matières bilieuses noires ou de couleur *bronzée*; quelques jours après, il avoit été attaqué d'un gros rhume accompagné d'une fièvre peu grave et de peu de durée; mais, depuis une époque plus reculée, il ressentoit à la région ombilicale une douleur plus ou moins vive qui s'étendoit, en se dirigeant dans les premiers temps, du côté du foie, et en dernier lieu, du côté de la rate, et étoit communément suivie d'une *expuition* de matières glaireuses, ou, pour me servir de l'expression du malade, *d'eaux chaudes*, qui sembloient lui procurer un soulagement momentané.

Ce fut le 25 Messidor de ladite année,

vers les onze heures du matin, quelque temps après avoir pris un bouillon, que M. Faucher Laçoste, étant sur le seuil de la porte de sa maison, fut tout à-coup saisi d'une foiblesse légère qui l'obligea à rentrer; soudain la foiblesse ayant pris de l'accroissement, il vomit des matières liquides *très-noires*, mêlées de *caillots* de *sang* de couleur à peu près violette (suivant l'observation du médecin ordinaire), matières dont la quantité fut évaluée approximativement à celle d'une bouteille et demie au moins. Ce vomissement spontané de matières noires, bilieuses et sanglantes, fut accompagné d'un évanouissement, d'une sueur froide et gluante, d'assez courte durée, et fut suivi d'un léger mouvement de fièvre qui se manifesta seulement pendant deux nuits. M. le médecin ordinaire fit cette utile remarque, que l'évacuation de ces humeurs mélancoliques avoit presqu'entièrement dissipé une affection de poitrine qui depuis quelque temps fatiguoit prodigieusement le malade. Un lavement, qu'il prit le lendemain du jour de cet événement, lui fit rendre des matières également noires; des déjections de même nature furent aussi le produit de quelques autres lavemens qui lui furent administrés

jusqu'au moment où il réclama mes soins.

Arrivé auprès de lui, le 5 Thermidor, comme je l'ai déjà dit, je m'aperçus qu'on s'étoit mépris sur le véritable caractère de la maladie que nous avions à combattre. On la prenoit purement et simplement pour un vomissement de sang dont on n'envisageoit néanmoins les suites qu'avec de vives alarmes.

Je demandai à voir quelques linges sur lesquels il avoit jeté une partie des matières qu'il avoit vomies, et qui en avoient conservé la légère empreinte. Un examen attentif me fit parfaitement distinguer de petites taches *de sang* d'avec des taches beaucoup plus étendues d'une humeur noire *biliforme*. Je trouvai, d'ailleurs, le malade hors du lit, sans fièvre, paroissant avoir un degré de forces convenable, jouissant les nuits d'un sommeil calme et assez prolongé, en un mot, sa situation ayant les apparences trompeuses d'une amélioration tranquillisante. Cependant, la douleur qu'il avoit primitivememment éprouvée à la région ombilicale se faisoit sentir encore; mais avec cet amendement, que depuis le vomisssement de matières atrabilaires, dont il a été parlé, il ne rendoit plus *d'eaux chaudes*.

Loin de me laisser séduire par de telles apparences de mieux-être, je vis tout le danger dont étoit menacé un homme d'un âge avancé, d'une mauvaise constitution, foible et intempérant, qui venoit de recevoir les premières atteintes d'un *melœna* si bien caractérisé, et dont il portoit visiblement le germe destructeur depuis long-temps. Je communiquai mon opinion à mon collègue, qui l'adopta ainsi que la méthode de traitement que je lui proposai. Nous la fimes consister, d'abord, dans l'emploi simultané de deux verrées de petit-lait (à prendre le matin pendant quinze jours) auquel on ajoutoit une cuillerée de suc de chicorée, cinq gouttes de teinture de *Rabel* par verrée, et un peu de sucre; d'une tisane faite avec les racines d'oseille, de fraisier et quelques tranches de citron; et de lavemens composés avec les feuilles de mauve, les fleurs de camomille et le miel; pendant cette première quinzaine, le malade devoit être purgé deux fois avec un purgatif minoratif, composé de pulpe de tamarins, de moëlle de casse et de manne. A ces premiers moyens devoit succéder des bouillons dans la composition desquels entreroient les racines de bardanne, de carotte et de chiendent, les

feuilles de chicorée, de bourrache, la terre oliée de tartre et le maigre de veau, le tout modifié selon les circonstances.

Pendant le cours de ce traitement, qui ne produisit aucun effet sensiblement avantageux, le malade éprouva successivement des affections syncopales accompagnées de sueurs froides et gluantes, des vomissemens et des déjections de matières plus ou moins colorées, des douleurs *abdominales* plus ou moins vives et constantes, une insomnie, une inappétence complète et soutenue, une prostration des forces absolue; un état de fièvre lente et de maigreur extrême se joignit à ce cortège de symptômes graves. La mort qui arriva le 1.er Septembre 1805, fut le dernier terme de tant de souffrances. Je ne dois point omettre cette particularité essentielle, que le moment fatal fut précédé, de cinq jours, par un hoquet continuel, et de deux jours par un vomissement de matières visqueuses de couleur *de lie de vin* (1); j'ajouterai que quinze jours auparavant, le malade

---

(1) *Bilem atram, tanquam fecem vomit, interdum quidem velut sanguinem, interdum vero velut vinum secundarium.* Hippoc.

avoit rendu par les selles, à la suite de très-vives douleurs au bas-ventre, et par l'effet d'un lavement émollient dont elles avoient nécessité l'administration ; environ une once de sang caillé qui ne parut pas à M. le médecin ordinaire, avoir été fourni par les vaisseaux hémorrhoïdaux.

Remarques sur la seconde observation.

Cette observation est accompagnée de plusieurs phénomènes dignes de remarque et qui paroissent essentiellement constitutifs de la *maladie noire* décrite par Hippocrate. Parmi les phénomènes qu'elle présente, il en est aussi quelques-uns que les modernes ont bien observés, et dont ils ont cherché à rendre raison.

L'écoulement abondant d'une salive claire que le malade éprouva assez long-temps avant l'invasion formelle de la maladie, annonçoit que les liquides avoient déjà acquis une consistance *poisseuse* qui, empêchant leur union avec la partie aqueuse des humeurs délayées par le nouveau chyle, l'obligeoit à se porter du côté des émonctoires.

On peut croire qu'une partie de l'humeur mélancolique étoit fixée d'une manière plus ou moins déterminée, sur la

poitrine. Cet aperçu est fondé sur la diminution notable d'une affection du *thorax*, qui suivit de près le vomissement de matières atrabilaires par lequel débuta la maladie.

Il paroît que, dans le sujet de cette observation, naturellement mélancolique et hémorrhoïdaire, le sang primitivement épaissi dans les viscères des *hypocondres* et dans les distributions de la *veine-porte*, et que les humeurs excrémentitielles *biliformes* s'étoient dépravés par des excès soutenus dans la boisson et d'autres écarts de régime, au point de contracter ce degré de dissolution, de corruption qui est au-dessus de la puissance de l'art, et est un présage presque certain d'une mort inévitable.

On voit encore dans ce cas, un exemple de la coexistence du melæna *atrabilaire* des anciens, avec le melæna *hémorragique* des modernes.

Mais parmi les causes déterminantes des deux cas de *melœna* que je viens de signaler, il en est, à mon avis, une qui mérite d'être notée; c'est l'influence de la température atmosphérique et de la constitution médicale du mois dans lequel ils se manifestèrent.

La température du mois de Messidor de

l'an 13, fut très-variable et inconstante par les alternatives du chaud et du froid, de la sécheresse et de l'humidité. On remarqua que pendant plusieurs jours, surtout vers la fin du mois, la température éprouvoit du matin au soir, des transitions précipitées du chaud au très-frais (1).

Des variations de l'atmosphère aussi brusques et aussi marquées dûrent opérer de grandes révolutions dans l'économie animale et de grandes altérations dans les humeurs excrémentitielles, selon les tempéramens et les *idiosyncrasies* des sujets. Elles donnèrent lieu sans doute aux maladies dépendantes du développement de la diathèse catarrhale et de l'âcre bilieux, aux diverses attaques paralytiques, apoplectiques et aux morts subites qui se firent fréquemment observer dans le cours de ce mois (2). Je pense aussi qu'elles

(1) Du 13 de ce mois, au 16 ou 17, chaleur excessive, portée au 33.e degré, et orages; du 23 au 27 ou 28, matinées et soirées très-fraîches, et même quelquefois gelées blanches les nuits, tandis que les après-midi étoient plus ou moins chaudes, etc.

(2) Pendant le cours de ce mois, j'eus occasion d'observer, dans un rayon d'une lieue, quatre morts subites, et de compter un jeune épilep-

concoururent puissamment au développement des affections mélancoliques dont je trace dans ce mémoire le tableau historique, et de quelques autres affections morbides qui sembloient appartenir à cette classe de maladie, qu'on eut occasion de remarquer pendant le régne de la même constitution atmosphérique et médicale.

Comme on a souvent observé que des événemens, tels que ceux que je viens d'énumérer, succèdent à des excès de pesanteur ou de légèreté dans l'air atmosphérique, les médecins météorologistes prétendent avec une grande apparence de fondement, qu'ils dérivent moins de la température de l'air ou de ses vicissitudes, que des variations subites de l'atmosphère, eu égard à la pesanteur ou à la légéreté de l'air.

Une suspension momentanée, disent-ils, de l'équilibre entre l'air atmosphérique et l'air contenu dans le corps, ne doit-elle pas entraîner un trouble dans les humeurs ou dans les fonctions de l'économie, des ruptures de vaisseaux, des

---

tique au nombre des malheureux qui terminèrent ainsi leur carrière.

extravasions plus ou moins considérables, et ne doit-il pas en résulter encore que les humeurs excrémentitielles se corrompent ou contractent un état vicieux (1)?

Il seroit facile de recueillir un grand nombre de faits propres à fortifier l'opinion de ces médecins observateurs. Il n'est point entré dans mes vues de m'occuper ici de ce rapprochement, quelque intéressant qu'il pût être. Je me bornerai à rapporter un seul fait de ce genre, qui est bien digne d'attention, et appartient à M. Pagés, médecin d'Alais. Ce praticien éclairé assure avoir observé du 17 au 20 du mois de Floréal de l'an 11, un abaissement de douze lignes dans le baromètre, et ce dernier jour une mort subite. (Voy. sur cet objet curieux et important les annales de

---

(1) C'est à ces vicissitudes de la température de l'air ou plutôt aux variations subites de l'atmosphère, eu égard à la pesanteur ou à la légèreté de l'air, qui se font particulièrement observer dans le Printemps, qu'on pourroit attribuer les maladies qui sont propres à cette saison, et parmi lesquelles Hippocrate comprend celles dont je fais ici mention lorsqu'il dit (aphor. 20, sect. 3), *vere etenim insaniæ, et ATRABILES, et comitiales, et sanguinis fluxiones, et anginæ, et gravedines, etc.*

la société de *médecine-pratique de Montpellier*, *cahier du mois de Floréal an* 11, *tom. I.*, *page* 253, *note* 2 *et suiv.*, etc. etc.

TROISIÈME OBSERVATION.

En décrivant la constitution médicale des années 1784 et 1785, avec les détails des maladies qui régnèrent à Paris pendant ces deux années, M. Geoffroi rapporte un cas de melæna qu'il eut occasion d'observer : l'homme qui l'éprouva étoit fort et vigoureux, et âgé d'environ quarante-huit ans. Cette maladie débuta par une défaillance considérable dans laquelle le malade perdit quelque temps, tout à fait connoissance, et pendant laquelle il rendit par haut et par bas, des matières *noires* et *poisseuses*. M. Geoffroy, appelé à l'instant, lui trouva le pouls petit, défaillant et les extrémités froides avec une sueur gluante. Après l'avoir fait revenir par le moyen d'odeurs fortes, de vinaigre, d'alcali volatil, employées extérieurement et à l'intérieur, d'un peu d'eau de mélisse spiritueuse noyée dans beaucoup d'eau, ce médecin le mit à l'usage d'une tisane de tamarins pour boisson, et d'une potion faite avec les eaux distillées de plantain, de centinode, acidulées avec l'eau de Rabel et le sirop de

grenades, sans oublier les lavemens émolliens auxquels il ajoutoit la camomille. La nourriture n'étoit qu'une eau de veau très-légère dans laquelle on faisoit infuser la laitue, l'oseille et le pourpier. Au bout de dix-huit heures, les vomissemens cessèrent; la couleur noire des selles dura quatre ou cinq jours, mais en diminuant d'intensité. Après ce temps, on employa des lavemens un peu laxatifs et de légers purgatifs composés avec les tamarins, la casse et la manne. En neuf ou dix jours, le malade se rétablit et put supporter un purgatif plus fort qui, répété encore deux autres fois, termina sa guérison.

Ce cas de *melæna* et la *première observation*, dont je donne le développement historique dans ce mémoire, ont, à plusieurs égards, des traits de ressemblance qui me paroissent dignes d'attention, etc. etc.

MÉMOIRE ET OBSERVATION

Sur une éruption venteuse extraordinaire.

PAR M. CAILLAU.

Docteur en médecine, membre des sociétés de médecine de Montpellier, Bordeaux, Paris, Lyon, Nancy; etc. professeur des maladies des enfans à Bordeaux.

Je fus consulté le 5 juillet 1796 par un jeune homme, âgé de 27 ans et d'une constitution très-vigoureuse, sur une maladie peu commune, et qui paroîtra peut-être digne de quelque attention. Je vais en consigner ici les détails, avec la candeur et la véracité, qui doivent toujours accompagner les narrateurs d'observations médicales.

Comme le sujet de celle qu'on va lire, me força par sa nature de faire des recherches un peu étendues, j'ai jugé à propos de les présenter sous la forme d'une dissertation, que je diviserai en trois paragraphes; dans le premier, j'exposerai la nature de la maladie; dans le second, je parlerai des auteurs auxquels elle n'a pas

été inconnue ; dans le troisième, de ceux qui n'en ont rien dit, et du traitement convenable.

§. I.er

De la nature de la maladie.

» Je suis âgé de 20 ans, (c'est le ma-
» lade qui parle lui-même) et je n'ai ja-
» mais été atteint d'aucune affection véné-
» rienne. Pendant un mois j'ai éprouvé,
» comme vous le savez, une légère diffi-
» culté d'uriner, qui a cédé sans peine aux
» remèdes que vous m'avez indiqué. Depuis
» 15 jours, je suis atteint d'une maladie
» singulière, et dont je n'ai jamais en-
» tendu parler. Dans le coït, et hors du
» coït, dans le moment qui suit l'érection,
» au lieu d'éjaculer du sperme, comme je
» l'ai toujours fait, je rends des vents par
» la verge, avec un certain bruit, et une
» espèce de titillation voluptueuse. Je jouis
» d'ailleurs d'une parfaite santé. J'urine
» abondamment et sans peine ; mais, je
» vous l'avoue, cette affection me glace
» aujourd'hui d'épouvante. Le premier jour
» de cette émission venteuse, je crus m'être
» trompé, et ma surprise fut indicible ».

Cette affection, dis-je, à ce sujet, me

semble comme à vous extraordinaire, et je ne crains pas de vous confesser que c'est la première fois que j'en entends parler; il m'est donc impossible de vous tirer aujourd'hui de votre anxiété, et de vous proposer un moyen de curation. Veuillez attendre jusqu'à demain (vous le pouvez sans danger), je consulterai à cet égard les auteurs, et si je ne trouve rien de satisfaisant, je vous conduirai moi-même chez un médecin plus expérimenté, qui sans doute opérera votre guérison. Je le rassurai autant qu'il me fut possible, contre les craintes de toute espèce qu'il concevoit; j'examinai avec une scrupuleuse attention les parties naturelles, que je trouvai intactes et saines, et si dans ce moment, je ne guéris point son corps, je parvins néanmoins à tranquilliser son imagination troublée, qui lui présentoit la désespérante image d'une impuissance éternelle.

§. II.e

Des auteurs qui ont parlé de cette maladie.

1.° Hippocrate, dans son livre *de flatibus*, ne dit rien de cette affection; mais dans ses épidémiques, on lit : *le ventre enfle à quelques-uns, lorsqu'ils usent de vénus*,

comme il arriva à Damagoras : chez d'autres, il se fait une crépitation dans le même moment, comme il arriva à Arcésilaüs (1); et plus bas dans la même section il dit : *quelques-uns, dans le congrès, émettent un bruit comme Arcésilaüs, et le ventre enfle à quelques autres après le coït, comme il arriva à Damagoras* (2). Le commentaire de Galien et de Vallesio sur cet article, ne m'ont rien appris sur la maladie dont il est ici question ; il paroît qu'on peut raisonnablement inférer des termes du vieillard de Cos, qu'il connoissoit cette affection, laquelle néanmoins ne se trouve pas entièrement caractérisée, puisqu'il ne nous apprend point par où se faisait l'éruption des vents.

2.° Amatus Lusitanus, dit avoir vu un jeune homme, qui, dans le coït, au lieu d'éjaculer de la sémence, rendoit des vents, non par la verge, à la vérité,

---

(1) *Quibusdam cum venere utuntur inflatur venter ut Damagoræ accidit : quibusdam autem nunc fit crepitus, ut Arcesilao* Hipp. épid. liv. 6, sect. 3.e

(2) *In mulierem congressibus, quidam crepitum emittunt ut Arcesilaus ; quibusdam autem post quam congressi fuerint, venter inflatur, ut Damagoræ.* Hipp. loc. cit.

mais par l'anus. Cette observation confirme celle d'Hippocrate, et l'issue des vents est ici bien marquée (1).

3.° Ces faits me donnoient quelques lumières sur la maladie du sujet dont il s'agit dans ce mémoire, mais ils ne levoient pas tous mes doutes; j'eus recours à d'autres collecteurs d'observations médicales rares. Je parcourus Zacutus Lusitanus, et j'eus le plaisir de voir trait pour trait, dans sa douzième observation, la maladie que je cherchois. Je vais rapporter ses propres paroles » chose admirable! dit-il, » quelques hommes rendent des vents pen» dant le coït », et il cite à ce sujet ce que j'ai rapporté d'Hippocrate, ensuite il ajoute : « mais rendre des vents par » la verge est une chose nouvelle. Un sujet » extrêmement pituiteux étoit affecté de » grande foiblesse dans le membre génital; » de sorte que, dans le coït, il éjaculoit » non du sperme, mais des vents. Devenu

(1) *Juvenis Dalmata forma eleganti præditus, cum coibat cum muliere, nullum emittebat semen, sed potius ventris crepitus pedebat. Amat. Lusit. Cent.* 6 *curat.* 95 *Senibus cùm plurimum in venere excrementa fluunt. Alex. Benedictus, lib.* 24, *cap* 26 *de cur. morb.*

» impuissant, il cherche du secours. Les « conseils furent divers ; les uns ordon« nent des remèdes propres à engendrer » de la semence, mais mal à propos ; » car comme ces substances sont flatueuses, » elles font naître des vents, et par con» séquent empirer le mal. Enfin, après » avoir bien purgé ce sujet des sucs cor» rompus, on lui conseilla les sudorifiques » et la balnéation ; ensuite on lui admi» nistra un électuaire spermatopée, il s'abs» tint pendant long-temps de l'acte véné» rien, l'éjaculation de la semence se fit » et il eut des enfans (1) ».

---

(1) *Res mira! coeuntibus enim nonnullis ventris crepitus emitti... at per pénem...... imbecillitate genitalium, una cum copiá pituitæ multæ laborabat, ut cum coibat, non semen per penem, sed loco ejus flatus emittere sentiret. Sterilis factus præsidia quœrit. Varii varia generantia semen præsidia consuluerunt, at ineptè ; nam hæc cùm flatuosa sint, flatus generant, et affectum deteriorem reddunt : tandem exquisitè expurgato corpore a crudis succis, sudorifica imperant, et balnea naturalia ministrant, quibus celebratis ; et oblato electuario semen generante, abstinens diu à venere, cum concubuit, semen emisit ; et habuit prolem.*

Zacut. Lusit. praxis med. admir. lib. 2. observ. CXXI, tom. 2, edit. Lugd. 1657, *pag.* 71.

4.° George Wolfan Wedel, médecin, dans la principauté du duc de Saxe Gotha, et membre de l'académie des curieux de la nature, a été aussi témoin d'un fait semblable. Un homme du premier rang, de Gotha, étoit, dit-il, attaqué plusieurs fois, chaque année, d'une colique accompagnée de borborygmes, de tension dans le bas-ventre et de douleurs aux environs du nombril; mais le symptôme de cette maladie le plus singulier étoit qu'il rendoit alors des vents par le membre viril, souvent avec l'urine, et souvent sans urine, mais toujours avec autant de facilité, que si l'urètre avoit été leur route ordinaire.

5.° Gaspard Caldera de Hérédia, médecin Espagnol, a observé de même dans son *tribun. mag. medical*, qu'il arrive quelquefois que toute la substance de la semence est changée en flatuosités, et que les personnes de ce tempérament qui sont ordinairement les plus propres à l'état vé-

---

(1) Wedel ne parle pas de la curation, il tâche seulement de rendre raison de ce phénomène, en disant que ces flatuosités pouvoient avoir été originairement dans le sang et avoir passé avec l'urine dans la vessie. Collect. academ., tom. 3, part. étrang. éphémérid. des curieux de la nat., décad. an 2, 1671, pag. 52.

nérien (1), au lieu de sémence ne rendent que des vents qui sortent avec bruit, et avec un plaisir presqu'égal à celui qui accompagne l'émission du sperme (2).

6.° Frédéric Hoffmann, dans un chapitre particulier *du spasme et de la douleur de la vessie,* dit avoir guéri un sujet d'une pareille éruption des vents par l'urètre dans le coït, laquelle étoit accompagnée d'impuissance d'éjaculations (3).

7.° Sauvages, dans la neuvième classe de sa nosologie, a inséré une très-curieuse dissertation sur le dyspermatisme, faite par le célèbre Cusson, où il est parlé d'une singulière impuissance d'éjaculation causée par la trop forte érection de la verge, chez un noble vénitien, qui, ayant épousé une très belle femme, et voulant s'acquitter

---

(1) Le jeune homme dont il s'agit dans ce mémoire, est d'une constitution très-vigoureuse; celui dont parle Amatus-Lusitanus l'étoit aussi, et Galien et Vallésio, en commentant l'aphorisme d'Hippocrate que j'ai rapporté plus haut, prouvent que le père de la médecine n'a voulu parler que de ceux qui commencent à appéter vivement l'acte vénérien; *qui hircire incipiunt*, disent-ils très-énergiquement.

(2) Collect. acad., *loc cit.*

(3) *Frid. Hoffm.*, *de gravi spasmo et dolore vesicæ*; observ. V, tom. 2, pag. 315, édit. Genèv.

du devoir conjugal, ne put jamais éjaculer sa sémence, quoiqu'il éprouvât des pollutions nocturnes. Cockburn, médecin Anglois, consulté à cet égard, le guérit d'un mal qui le privoit, étant éveillé, d'une faculté dont il jouissoit en dormant (1).

Dans cette même classe, il parle de l'ædopsophie ou éruption des vents par les parties naturelles; il ne dit point avoir observé cette affection, et il n'en parle que d'après Zacutus Lusitanus, qu'il cite, sans indiquer l'endroit à la vérité (2).

8.° Sagar, dans son système des maladies, parle aussi de l'ædopsophie qu'il caractérise d'émission des vents par l'urètre, ou de l'utérus par le vagin (3).

9.° Astruc, dans son traité des maladies des femmes (4), parle aussi de l'éruption

---

(1) Cockburn jugea que la maladie avoit son siége dans l'urètre, et qu'elle procédoit de la violence de l'érection, laquelle comprimoit ce conduit, au point de le boucher, et d'empêcher la sortie de la semence, au lieu qu'étant moins forte pendant le sommeil, elle comprimoit moins l'urètre, et laissoit un cours libre à ce fluide. Nosol. méth., tom. 8, class. 9, pag. 450, traduct. franç., in-12.

(2) Nosol., *loc. cit.*

(3) Sagar, syst. morb. ex edit. clar. G. Cullen, tom. 2, pag. 394, édit. Edim., 1785.

(4) Liv. 2, art. 2, chap. 9.

des vents par la matrice qui termine ordinairement la tympanite de cet organe, mais ce n'est pas de cette ædopsophie qu'il s'agit ici.

§. III.

Des auteurs qui ne parlent point de cette affection; du traitement qu'il lui convient (1).

1.° Ettmuller, dans son troisième livre des maladies propres au sexe viril, traite *du défaut et de l'insuffisance de la semence*, mais non de l'ædopsophie. C'est dans cet article qu'il parle d'un homme qui, après avoir pris un purgatif, reçut les embrassemens d'une femme, laquelle fut un moment après beaucoup purgée (2).

---

(1) Quelques docteurs de Bordeaux, m'ont dit qu'ils jugeoient ce paragraphe inutile : je leur réponds que les auteurs qui y sont cités auroient dû, par la nature de leurs ouvrages, parler de cette affection, et lorsque Skenkius et Zacutus Lusitanus, par exemple, ne parlent point d'une maladie rare, on a droit de s'en étonner et de le dire; ces auteurs n'ont pas tout vu, sans doute, mais ils colligent presque toutes les observations extraordinaires.

(2) *Sic quidam purgans assumpsit; post modum ancillam comprimens, illam medicamentum illud purgavit. Mich. Ettmul. oper. méd.*, tom. 3, pag. 682, édit. Genèv.

2.º Hercule Saxonia, professeur de médecine de Padoue, traite fort au long, dans ses œuvres pratiques, de la strangurie et de la dysurie; dans son livre des maladies vénériennes, il s'étend aussi beaucoup sur plusieurs affections de la verge, mais il ne dit rien de l'éruption venteuse par le canal de l'urètre.

3.º Jerome Mercurialis, dans ses fameuses consultations médicales, rapporte plusieurs faits curieux sur la matière séminale, sur la vessie et sur l'urètre; mais il n'y est nullement question d'ædopsophie.

4.º Fernel dans sa physiologie et sa pathologie, parle de la semence selon Platon et selon Aristote, de son émission, de sa quantité, etc.; mais il ne dit rien de l'affection dont il s'agit ici.

5.º Heurnius traite fort au long des incubes et des succubes, et de leur défaut de semence; mais il ne parle point de l'ædopsophie.

6.º Tulpius, dans ses trois livres d'observations médicales, ne rapporte aucun fait de cette nature.

7.º Morgagni ne dit rien de cette affection dans son immortel ouvrage *de sedibus et causis morborum per anatomen indagatis*.

8.° Théophile Bonnet, dans son *sepulchretum*, parle de plusieurs affections de la vessie et de l'urètre, mais non de cette éruption de vents au lieu d'éjaculation de sémence.

9.° Le compilateur Manget n'en dit rien dans sa bibliothèque practico-médicale.

10.° Enfin, pour terminer cette nomenclature d'auteurs, (qui plus étendue seroit fastidieuse) Sennert, Stahl, Pison, Prosper Alpin, Willis, Morton, Méad, Boerhaave, Haller, Van Swieten, Linnéus, Macbride, Vogel, Cullen, n'ont parlé en aucune manière de l'affection dont nous venons de nous occuper.

J'ai prescrit au sujet qui en étoit atteint, le traitement indiqué par Zacutus Lusitanus, c'est-à dire, l'usage des doux laxatifs, des sudorifiques, des bains domestiques, des lotions locales fortifiantes, et l'abstinence entière de vénus. Ce traitement suivi avec exactitude et constance, a parfaitement réussi. Le jeune homme jouit aujourd'hui d'une virilité complète.

II.° CHIRURGIE.

RECUEIL D'OBSERVATIONS

Propres à faire connoître l'état actuel de l'art des accouchemens, exercé par les sages-femmes.

PAR M. PICHAUSEL,

Chirurgien-accoucheur à Clairac, département de Lot et Garonne.

Plusieurs années d'exercice de l'art des accouchemens m'ont démontré que cette branche de la médecine opératoire est aussi éloignée de la perfection chez les matrones de nos contrées, qu'elle devoit l'être dans les premiers âges du monde.

Quoique dépourvue d'instructions préliminaires sous tous les rapports, une femme se charge audacieusement de l'honorable fonction d'accoucheuse, sans avoir égard aux cas où elle sera spectatrice impuissante des terminaisons funestes, et sans frémir du nombre de ses victimes; mais calculant fort bien les rétributions qu'elle pourra en obtenir.

En portant les regards sur l'histoire des temps reculés, on voit que le gouvernement d'Athènes interdit la profession de matrone qu'exerçoient des femmes sans principes.

Ce décret les força à étudier sous des maîtres capables de les instruire, et elles rentrèrent dans leurs fonctions, après avoir fait preuve d'étude et de savoir.

Quelle que fut alors la célébrité de la Grèce, pouvons-nous rester en arrière sous ce rapport; à cette époque mémorable, où toutes les parties des sciences et des arts (en particulier l'art des accouchemens) semblent atteindre leur plus haut degré de perfection.

La loi du 19 Ventôse an 11, défend aux femmes de pratiquer illicitement la profession d'accoucheuse; néanmoins cette sage loi n'est mise complètement en activité que dans les grandes villes; mais les petites villes et les campagnes ne jouissent que peu ou point de ses bienfaits.

J'exerce la profession d'accoucheur dans plus de douze communes circonvoisines: toutes ces communes sont pourvues de femmes, qui font l'office d'accoucheuse, sans titre légal comme sans talens nécessaires.

C'est à ces femmes que l'on a recours pour aider la nature et la ramener de ses écarts dans l'état touchant, où, au milieu des dangers et des angoisses de la douleur, elle travaille à son plus bel œuvre!

Combien d'épouses chéries, de mères précieuses deviennent chaque jour leurs victimes, lorsque des moyens simples les auroient arrachées à la mort!

Combien d'enfans sont estropiés ou périssent par leurs manœuvres avant que d'avoir vu le jour?

En tolérant plus long-temps ce criminel abus sans le dévoiler, ce seroit se rendre coupable envers la loi, envers l'humanité, envers la patrie!...

C'est aux véritables philantropes, aux praticiens qui exercent l'art des accouchemens avec distinction, à signaler aux magistrats des vérités analogues à celles que je publie aujourd'hui, afin que prenant des mesures sévères, on oblige dorénavant les femmes qui voudront exercer la profession d'accoucheuse, à faire la preuve de capacité, exigées par la loi.

Je n'aurai point recours au raisonnement pour démontrer la vérité que je cherche à faire connoître, mais à quelques obser-

vations qui me sont propres (1) ou qui appartiennent à des praticiens dignes de figurer dans un travail consacré à l'utilité publique.

J'ai l'honneur de l'adresser particulièrement aux magistrats chargés de la police médicale, en faisant les vœux les plus ardens pour le succès de mes efforts, dont le seul bút est l'avantage de ma patrie.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Une femme âgée de trente-cinq ans, accoucha, à sa sixième grossesse, d'un premier enfant.

Immédiatement après, l'accoucheuse voulant extraire le placenta, exerce de fôrtes tractions sur le cordon ombilical, et le rompt.

Hémorragie lente, mais soutenue; pression sur l'abdomen.

Deux heures après la sortie d'un premier enfant, le bras droit d'un second se

(1) Je pourrois publier un grand nombre d'observations propres à constater des fautes commises par des matrones; car j'en possède une quantité qui étonneroit tout homme capable de juger sous ce rapport.

présente à la vulve, et l'hémorragie apparente est suspendue.

La matrone eut assez de cruauté pour exercer des tiraillemens sur ce bras pendant vingt heures, croyant ainsi parvenir à extraire l'une de ses victimes du sein de l'autre.

Enfin, les parens alarmés, et la femme dans le plus triste état, obtinrent de la matrone la permission de réclamer le secours d'un chirurgien voisin, qui, ayant vu l'état de la femme et celui de l'enfant, me fit prier de me joindre à lui.

Arrivé, je trouvai l'infortunée, vomissant des liqueurs alcooliques qu'elle avoit bues, presque sans pouls; son ventre balonné par une perte antérieure; le bras de l'enfant livide et tuméfié, indiquant la troisième position de l'épaule, et une anse de cordon ombilical pendante hors de la vulve, annonçant sa mort.

Je n'eus le temps d'employer aucun moyen; la malade expira en moins de six minutes entourée de cinq enfans en bas âge, réduits à la plus affreuse misère!

DEUXIÈME OBSERVATION.

M. Vernhes fut appelé dans la commune de St.-Maxire (le 21 Janvier 1808)

auprès d'une femme enceinte de cinq à six mois, et prise de douleurs d'enfantement depuis huit heures du matin.

On avoit dit à l'accoucheur, que la tête et les bras étoient hors de la vulve, depuis deux heures de l'après-midi; mais à son arrivée, il trouva ces parties arrachées par les efforts qu'avoit fait la sage-femme pour extraire la totalité du corps.

Le tronc et les extrémités inférieures étoient encore dans la matrice dont le col fut trouvé très resserré.

TROISIÈME OBSERVATION (1).

Une femme bien constituée et bien portante, et à l'époque d'accoucher, fit appeler une sage-femme, qui la promena debout dans une chambre, pendant tout le temps du travail.

A la dernière douleur expultrice, l'enfant chassé hors du sein de la mère tomba à terre; la matrice fut renversée, et la femme mourut manquant de secours. M. Gasc arriva trop tard pour arrêter (en rentrant l'utérus) l'hémorragie foudroyante qui fit périr la malade.

(1) Communiquée par mon ami et estimable collègue M. Gasc, chirurgien-accoucheur à Tonneins.

QUATRIÈME OBSERVATION (1).

Une femme qui avoit eu plusieurs enfans, dont elle avoit accouché constamment avec facilité, fut prise pour la dernière fois de douleurs d'enfantement à terme.

Immédiatement aprés l'expulsion de l'enfant, la matrone essaya d'opérer l'extraction du délivre, et n'ayant pu y parvenir facilement, elle attacha le cordon ombilical à l'une des cuisses de la femme, et renvoya la délivrance au lendemain.

Pendant l'intervalle, la nature se débarrassa spontanément et sans douleur du corps étranger.

De retour le lendemain, la matrone chercha à extraire ce qu'elle avoit abandonné la veille, et ne trouvant plus de cordon pour lui servir de guide, elle introduisit sa main dans la matrice, ce qu'elle ne put faire assurément qu'avec beaucoup de peine ; y étant parvenue, l'imprudente matrone prit vraisemblablement quelque ride de l'utérus pour le bord du placenta, la tira avec force, renversa le principal organe de la génération, et la femme mourut en très peu de temps.

---

(1) Communiquée par M. Gasc.

M. Gasc appelé, arrive et la trouvant expirante, il éprouva encore une fois la douleur de ne pouvoir secourir cette victime de l'ineptie et de la témérité !

CINQUIÈME OBSERVATION.

Une femme, âgée de trente-trois ans, devint enceinte pour la première fois.

Pendant tout le cours de la gestation, et surtout vers la fin, elle fut atteinte d'une hémoptysie périodique abondante, qui se renouvelloit de huit en huit jours, ou à peu près, et duroit quelquefois une semaine entière.

Au terme de la grossesse, cette dame prise de douleur d'enfantement, fait appeler une matrone.

Le premier jour, les divers temps du travail se succèdent avec régularité, tout semble promettre une heureuse terminaison.

Deuxième jour, écoulement des eaux, progrès de la tête de l'enfant dans l'excavation du bassin.

Le soir, douleurs languissantes, et leur cessation complète pendant la nuit.

Situations ridicules et vicieuses ; agitations dangereuses du corps de la malade, afin de pousser la tête de l'enfant hors du bassin.

Boissons échauffantes; tout est inutile ou plutôt tout est nuisible; aucune apparence de travail ne se manifeste de nouveau; rien ne décourage la matrone qui voyant le vertex de l'enfant se présenter sous l'arcade du pubis, croït être assez fortunée pour la lui voir franchir.

Dix jours s'écoulent dans cet état; alors la malade est prise d'un frisson suivi de chaleur; l'hémoptysie qui existoit cesse subitement.

Douleurs abdominales, vives pendant la nuit suivante. Le lendemain, tension des parois de cette cavité; sensibilité de ses diverses régions, excitée au moindre attouchement.

Accroissement des symptômes pendant la nuit.

Douzième jour, point de mieux; nuit orageuse, nausées, hoquet, augmentation du météorisme abdominal, et sensibilité exaltée.

Treizième jour, je fus appelé auprès de la malade; elle étoit dans l'état suivant:

Traits du visage animés, pouls dur et concentré, langue sèche, soif médiocre, travail nul pour l'accouchement.

Ecoulement par le vagin d'un liquide

roussâtre, dont l'odeur étoit infecte ; l'épiderme et les cheveux de l'enfant mort, se détachant avec facilité, et décélant un premier degré de putréfaction.

S'il restoit quelque espoir de conserver la vie à la nouvelle victime des matrones, cet espoir étoit fondé sur l'accouchement, que je terminai avec facilité et promptitude au moyen du forceps, en présence de deux hommes de l'art.

Aucun accident n'empécha de délivrer la femme à souhait.

Toutefois les progrès de *la péritonite* ne furent arrêtés ni suspendus ; et la malade succomba à cette maladie le vingt-neuvième jour de l'accouchement.

SIXIÈME OBSERVATION.

Une femme, âgée de vingt-huit ans, à sa troisième grossesse et à terme, accoucha avec facilité.

Immédiatement après l'expulsion de l'enfant, la matrone fit l'extraction du délivre et plaça le bandage qu'elles employent constamment autour du ventre.

L'accouchée mise au lit prend un bouillon; bientôt elle éprouve des défaillances et se plaint que son ventre augmente de volume.

Quoi qu'il en soit, et malgré les supplications des parens, la matrone se retire chez elle avec sécurité.

Les défaillances et le volume du ventre augmentent de plus en plus; environ un quart d'heure après le départ de l'accoucheuse les parens effrayés réclament mes secours.

Instruit, quoique vaguement par l'exprès, je me rends en toute hâte auprès de la malade. A mon arrivée elle étoit en syncope, l'abdomen balonné par une perte intérieure.

Sans perdre un seul instant, j'introduisis ma main dans la matrice et fis l'extraction d'une énorme quantité de caillots et de sang encore liquide, ajoutant à cette manœuvre tous les moyens que j'avais à ma disposition propres à exciter l'utérus à se contracter. Je fus assez heureux pour y parvenir et faire cesser l'état de syncope, qui se renouvela deux fois en moins de demi heure.

Les divers moyens que je mis en usage furent couronnés d'un succès complet; ce qui n'auroit point eu lieu si j'étois arrivé un quart d'heure plus tard auprès de la malade que j'aurois trouvée morte exsanguine.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Au mois de Mai de l'an mil huit cent huit, et dans le canton de Tonneins en ce département, une femme accoucha pour la première fois.

Après la sortie ou l'expulsion de l'enfant, la matrone saisit le cordon ombilical, fait de fortes tractions sur ce lien vasculaire, et l'arrache à son insertion au placenta, qui par cette violente manœuvre est décolé en partie de son union aux parois de la matrice, et la femme meurt d'hémorragie environ trois heures après sans être délivrée.

Quelques mésintelligences régnoient dans sa famille; le public accuse le mari d'être cause de cette mort; il est dénoncé à M. le magistrat de sûreté.

Cinq jours après l'inhumation de son épouse, Gautier est pris par la force armée et gardé à vue; le cadavre est exhumé par l'ordre du magistrat qui en réclame l'ouverture.

Le rapport de MM. les hommes de l'art, présens à la recherche, porte : » c'est » à des tractions trop fortes sur le cordon » ombilical qu'est dû son arrachement, » et le décolement du placenta dans une » certaine étendue ».

Enfin, ils concluent que la femme Gautier est morte de l'hémorragie causée par les mauvaises manœuvres de la matrone, et non de violences exercées contre elle par son mari.

CONCLUSION.

Je termine les détails de ces histoires affligeantes, pour affirmer d'après mon expérience, qu'il seroit plus avantageux pour les femmes en couches d'être sécourues par leurs amies ou par leurs voisines, prêtes à réclamer des secours éclairés à l'aspect du premier besoin, que de se confier à des matrones sans principes, dont le talent est borné à faire la ligature du cordon, et placer l'enfant dans le berceau.

Si la femme en travail a le bonheur d'être délivrée le sixième ou le huitième jour, quelquefois plus tard, la gloire en sera attribuée au savoir de la matrone, qui souvent n'aura pu empêcher la nature de parvenir à une heureuse terminaison.

Cette erreur du public devient plus funeste qu'on ne pense; elle encourage l'accoucheuse à attendre les dangers, et à pratiquer des manœuvres qui sont toujours nuisibles pour la femme, et quelquefois pour l'enfant.

Le gouvernement a donné des moyens d'instruction pour les accoucheuses, dans chaque faculté de médecine : ces écoles sont ouvertes; des invitations sont adressées chaque année aux femmes qui devroient y aller puiser des lumières; mais leurs affaires domestiques l'emportent sur l'intérêt public, et malgré la stupidité ou l'immoralité du plus grand nombre, elles sont toujours dépositaires du bonheur des familles, dans les cas qui réclament les secours d'une main expérimentée.

Puisse mon zèle à les faire connoître devenir utile à la société, en contribuant à bannir de son sein une pratique qui ne cesse de la déshonorer et de la détruire!

L'accouchement est un événement de tous les jours, de toutes les heures; les maux qui proviennent des mauvaises manœuvres qu'on fait à leur occasion, se renouvellent à tous les instans : la pratique de l'art des accouchemens est donc une partie qui intéresse l'humanité entière, et qui fait désirer plus de facilité dans l'instruction, et plus de sévérité dans les moyen d'admission.

B.

III.° THÉRAPEUTIQUE.

OBSERVATIONS

Sur les effets de l'oxide blanc de bismuth (bismuthum oxidulatum album) *dans quelques maux chroniques d'estomac et du bas-ventre, notamment dans la cardialgie nerveuse.*

PAR M. GUMPRECHT,

Docteur de l'université de Gottingue, médecin à Hambourg et correspondant de la société de médecine-pratique de Montpelier.

L'oxide blanc de bismuth appartient à cette classe des remèdes, dont l'efficacité dans le traitement des maladies chroniques n'a pas encore été suffisamment déterminée. Son action violente sur l'organisme l'a fait rejeter par quelques médecins, qui l'ont regardé comme dangereux, et les effets avantageux que d'autres lui ont attribué, d'après l'expérience, n'ont pas été assez généralement reconnus. Je pense cependant, d'après plusieurs essais, que j'en ai fait moi-même, que cette subs-

tance mérite d'être examinée avec plus de soin et d'attention. Employée mal à propos et inconsidérément, elle peut, il est vrai, être dangereuse pour l'économie, mais elle ne fera jamais du mal, lorsqu'on l'emploira à propos et d'après la méthode, qui consiste à commencer par de petites doses souvent répétées, augmentées graduellement et données ensuite à des intervalles plus longs.

C'est ainsi qu'on peut attendre de ce remède les plus grands avantages dans quelques cas de spasme chronique de l'estomac et d'affaiblissement des organes digestifs.

Un mémoire sur l'efficacité de l'oxide blanc de bismuth dans quelques maladies des organes digestifs, publié il y a quelques années par un médecin distingué, le docteur Von-Velsen, dans le journal de médecine de Horn, a excité mon attention sur ce remède et m'a suggéré l'idée d'en faire l'essai dans quelques cas où il me paroissoit indiqué. Les succès que j'en ai obtenus ont surpassé mon attente, et je me fais un devoir d'en publier le résultat. Je me contenterai de citer deux faits qui m'ont paru les plus intéressans.

Eléonore S., âgée de 27 ans, dès sa plus tendre jeunesse avoit été exposée à une multitude de causes débilitantes, qui

avoient influé d'une manière très-défavorable sur le développement de son organisation. A dix ans, on la mit en pension, où elle fut soumise à des travaux pénibles, et où elle n'avoit qu'une nourriture mal saine. En avançant en âge, elle fut en proie à des chagrins domestiques continuels, de sorte que sa santé en fut profondément altérée. La menstruation se montroit irrégulière, soit pour le temps, soit pour la quantité, et il se déclara un état de spasme à l'estomac avec douleur, qui se répétoit sympathiquement sur le bas-ventre. Je fis prendre à cette personne pendant plusieurs mois et sans succès les remèdes antispasmodiques connus. D'autres médecins instruits, venus après moi, épuisèrent en vain tous les secours de l'art. Trois ans se passèrent dans le même état de souffrance, de spasme, de colique de l'estomac, et quelquefois de vomissement, sans qu'aucun remède eût apporté du soulagement. Dans le mois d'Août de l'année dernière, je fus appelé de nouveau. La malade étoit beaucoup plus souffrante depuis six semaines : douleurs qui prenoient leur source dans l'estomac et se répandoient sur le bas-ventre, perte totale de l'appétit, vomissemens des alimens et des boissons

qu'elle prenoit, visage pâle, foiblesse telle, que la malade avoit peine à se soutenir. Comme l'estomac me paroissoit être dans un état d'irritabilité considérable, je crus devoir commencer le traitement par de petites doses d'oxide blanc de bismuth répétées souvent. Je prescrivis donc le premier jour un huitième de grain de cette substance en poudre avec du sucre, et donnée tous les quarts d'heure. Pour boisson j'ordonnai le *lait*, qui, dans des cas analogues, m'avoit paru très-convenable; c'étoit d'ailleurs le liquide que la malade gardoit plus facilement dans son estomac.

Le soir du même jour, elle commençoit d'éprouver un léger soulagement des accidens spasmodiques, et le vomissement s'étoit arrêté. Le second jour, la dose du remède fut portée à un quart de grain, donné toutes les demi-heures, et l'amélioration fut encore plus sensible, puisque la douleur ne se fit sentir qu'à des intervalles beaucoup plus éloignés; la malade étoit moins triste et se trouvoit plus forte; le troisième jour, elle éprouva encore le matin une crampe dans l'estomac, qui dura environ deux heures; prescription d'un demi grain d'oxide de bismuth, à prendre toutes les heures; l'appétit étoit revenu, elle se

trouvoit bien, et le pouls n'étoit plus aussi spasmodique, Le quatrième jour, continuation de la même dose, et de la même manière, mais les coliques ayant reparu le matin, je fis prendre deux grains dans l'espace de deux heures, la malade s'en trouva parfaitement bien. Le cinquième jour, les douleurs, qui avoient coutume de paroître le matin, furent beaucoup moindres, et j'augmentai encore la dose du remède jusqu'à deux grains, donnés toutes les deux ou trois heures, et continué de cette manière pendant plusieurs jours de suite. Vers le dixième jour, le rétablissement étoit presque complet, et cette personne alla de mieux en mieux. Cependant quelque temps après, de nouveaux chagrins domestiques survenus tout à coup, ont quelquefois renouvelé les accès de sa maladie, mais je les ai toujours fait disparoître en peu de jours, au moyen du même traitement. Eléonore jouit maintenant d'une bonne santé.

Emilie H.., fille âgée de 22 ans, s'étant refroidie après un excès de danse, éprouva aux époques de la menstruation des douleurs violentes dans l'abdomen, qui duroient huit jours et étoient accompagnées d'accidens spasmodiques plus ou moins forts, avec un léger mouvement fébrile. Cet

état persévéroit depuis un an, quoiqu'elle eut pris beaucoup des remèdes qu'un médecin d'ailleurs instruit lui avoit prescrit. Elle éprouvoit des coliques spasmodiques accompagnées de vomissement et de perte d'appétit, lorsque je la vis pour la première fois, ses règles étoient régulières. Je prescrivis au commencement les antispasmodiques les plus vantés, tels, par exemple, que la teinture de valériane, l'éther vitriolique, l'extrait de jusquiame, dissout dans l'eau de canelle spiritueuse, etc. sans aucun succès. Mais dès qu'elle eut pris l'oxide blanc de bismuth, à la dose d'un quart de grain toutes les heures, les douleurs commencèrent à diminuer, et dans deux jours elles disparurent entièrement. Au retour de la menstruation, Émilie éprouva encore quelques douleurs, mais à un bien moindre degré, et elles furent dissipées dans deux jours après l'usage du même remède.

Tels sont les principaux faits auxquels je pourrois en joindre d'autres, qui attestent l'efficacité de l'oxide blanc de bismuth dans les états de crampe et de spasme avec douleur de l'estomac et du bas-ventre. Ces accidens, auxquelles les femmes sont surtout sujettes, et qui sont le plus souvent nerveux, sont de nature à céder à

l'emploi de ce remède, que je regarde comme un puissant antispasmodique et beaucoup plus précieux que les fleurs de Zinc. J'invite les médecins à en faire l'essai.

L'utilité de l'oxide de bismuth contre les douleurs spasmodiques de l'estomac, de nature chronique, est connue depuis assez long-temps en médecine; mais on aime à la voir constatée par de bonnes observations et par des faits publiés par de judicieux praticiens. M. Odier, médecin à Genève, est un des premiers qui ait parlé des effets de cet oxide, alors appelé magistère de bismuth, administré intérieurement comme antispasmodique, notamment contre la crampe d'estomac; affection que ce médecin suppose dépendre d'une excessive irritabilité de cet organe. *Journ. de méd. de Lond.*, *trad. franç.*; tom. VI, pag. 277. M. Baumes a confirmé les faits publiés par M. Odier. *Journ. de méd. Paris* 1788, tom. 74, pag. 69. On doit au docteur Kercksic, une monographie sur l'usage médical des chaux de zinc et de bismuth, *Halæ* 1792, et au docteur Reil, une suite d'observations bien faites sur le même objet *memorab. clinic. fascic.* IV, pag. 27. Celles que publie M. Gumprecht, confirmatives de tant de faits utiles, ne peuvent qu'être lues avec beaucoup d'intérêt.

B

MÉMOIRE

Sur les préparations d'or, récemment introduites, par M. le Docteur Chrestien, dans la thérapeutique médicale.

Les préparations d'or, indiquées dans l'ouvrage publié par M. le docteur Chrestien, sous le titre de *méthode iatraleptique*, n'étant pas suffisamment connues; l'auteur a cru qu'il convenoit de publier toute la manière de les préparer; et c'est ce qu'il a fait sans réserve, par l'organe de M. Figuier, professeur à l'école spéciale de pharmacie de Montpellier, sur lequel M. Chrestien s'étoit reposé du soin de les confectionner.

Oxide d'or précipité par l'étain.

On prend une partie d'or pur réduit en grenailles ou en lames minces, on le jette dans un matras à long col et étroit; on verse par dessus huit à dix parties d'acide nitro-muriatique, fait avec parties égales d'acide nitrique et d'acide muriatique. Le mélange de ces deux acides est opéré dans le matras qui contient l'or : ce matras est posé sur un bain de sable. Lorsque l'effervescence qui résulte du mélange des deux

acides est passée, on chauffe le bain de sable jusqu'à faire bouillir légérement la liqueur; et pour empêcher la volatilisation de l'acide, on introduit dans le col du matras le col d'un autre matras plus petit: faisant ainsi ce qu'on nomme vaisseau de rencontre. Quand la dissolution de l'or est opérée, pour s'assurer si elle n'est pas avec excès d'acide, on y ajoute une petite quantité d'or dont le poids est connu; si l'acide agit, on augmente son action en échauffant le bain de sable; dans le cas contraire, on décante la dissolution neutre, et on la fait évaporer dans une capsule de verre jusques à consistance de sirop clair; on ajoute à cette dissolution de muriate d'or, environ vingt parties de son poids d'eau distillée. On filtre dans un vase de verre, et on jette dans la liqueur, de l'étain pur réduit en lames; on laisse le mélange pendant quelques jours, ayant soin de l'agiter de temps en temps. Pour savoir si tout l'or est précipité, on filtre une partie de la liqueur, on y trempe une lame d'étain; si elle se trouble, on laisse encore les lames de ce métal dans la dissolution d'or, jusqu'au moment que, réitérant l'expérience, on s'apperçoive que sa transparence n'est pas altérée par l'étain. Pendant que la précipitation s'opère, on a

l'attention de détacher de temps à autre la couche du précipité d'or qui couvre les lames d'étain, afin de faciliter les points de contact de ce métal avec l'or. La précipitation de ce dernier corps étant entière, on enlève l'étain qui n'a pas été dissous, on jette la liqueur qui contient le précipité sur un filtre, on le lave avec de l'eau distillée jusqu'à ce que la liqueur en sorte sans saveur; on le fait sécher à l'ombre, on le pulvérise, on le passe à travers un tamis de soie, dont les mailles sont serrées, et on le conserve dans un flacon de cristal.

On opère aussi la précipitation de l'or par le muriate d'étain; on a même observé qu'en employant ce sel, la précipitation étoit plus prompte, que le précipité étoit plus divisé et sa couleur pourpre plus foncée.

Pour préparer ce sel d'étain, on fait dissoudre ce métal réduit en lames dans l'acide muriatique; la dissolution neutre, après avoir été filtrée, est évaporée jusqu'au point de cristallisation. On prend le double en poids de ce muriate cristallisé, à celle de l'or dissous, on le fait fondre dans de l'eau pure, on ajoute à cette solution un peu d'acide muriatique.

Dans la totalité de la solution de muriate d'or, on jette une partie de celle de mu-

riate d'étain, on agite le mélange, et on laisse reposer pendant quelque temps.

Pour s'assurer que tout l'or a été précipité, on verse sur une petite quantité de la liqueur surnageante, un peu de solution de muriate d'étain ; s'il se forme un nouveau précipité, on en ajoute à la totalité ; en tâtonnant ainsi à plusieurs reprises, on parvient à précipiter tout l'or, sans qu'il y ait excès d'étain, chose très-essentielle pour que le pourpre soit pur.

Dans le commerce on trouve du muriate d'étain tout préparé, mais il est rare que son état de composition soit le même ; la grande affinité que ce sel a pour l'oxigène le fait varier, de telle sorte que de l'état de muriate oxidulé dans lequel il est lorsqu'il est nouvellement préparé, il passe à celui de muriate oxidé par son exposition à l'air atmosphérique. Ce degré d'oxidation est en rapport avec la vétusté du sel. Dans ce dernier état ce muriate présente deux inconvéniens pour la préparation du pourpre de *Cassius* ; le premier que tout l'or n'est pas précipité ; le second qu'il y a de l'oxide d'étain mêlé avec l'oxide d'or. Il est un moyen d'éviter ces deux inconvéniens : il consiste à faire dissoudre le muriate d'étain du commerce dans de

l'eau, la dissolution est d'un blanc laiteux, il se forme un dépôt d'autant plus considérable que l'oxidation du muriate est avancée ; en ajoutant une petite quantité d'acide muriatique à cette dissolution, le dépôt disparoit, la liqueur devient transparente ; alors elle peut servir avec le même avantage que le muriate d'étain qu'on a soi-même préparé. Dans tous les cas, il est bon que la dissolution du muriate d'étain soit avec excès d'acide, afin d'éviter qu'il se précipite de l'oxide d'étain, par son mélange avec la dissolution de muriate d'or étendue d'eau : cet excès d'acide s'oppose à cette précipitation. On objectera peut-être que cet acide surabondant peut tenir en dissolution une petite quantité d'or ; n'importe, il vaut mieux s'exposer à perdre un peu de ce métal que d'avoir un précipité qui contiendroit une plus grande quantité d'oxide d'étain que celle qui existe dans le pourpre de *Cassius* bien préparé. Au reste, on peut précipiter cet or en plongeant dans la liqueur préalablement filtrée, une lame d'étain.

Oxide d'or précipité par la potasse.

Pour obtenir cet oxide, on fait dissoudre l'or de la manière qu'on l'a rapporté ; la

dissolution est de même évaporée et étendue avec de l'eau pure; on verse une solution de sous-carbonate de potasse; les premières portions ne font plus paraître de précipité, elles servent à saturer l'excès d'acide que la dissolution aurifique contient, du moment que cet acide est saturé. L'addition d'une nouvelle quantité de sous-carbonate de potasse donne lieu à la formation d'un précipité floconneux de couleur jaunâtre brune, qui devient bientôt d'un beau pourpre. Il faut opérer cette précipitation avec attention, car un excès d'alcali dissoudroit une partie d'oxide d'or. On a même observé, quelque soin que l'on porte dans l'affusion de l'alcali, que la liqueur surnageante donne un nouveau précipité par l'addition de l'acide nitrique; cet acide ayant, de même que l'alcali, la faculté de dissoudre l'oxide d'or, pour peu qu'on en mette au-delà de celui qui est nécessaire pour saturer l'alcali tenant en dissolution de l'oxide, dissoudroit à son tour de ce même oxide; en sorte que, pour parvenir à précipiter tout l'or, il faut filtrer la liqueur lorsque le premier précipité est formé, verser ensuite sur la liqueur filtrée un peu d'acide nitrique, s'il se forme un nouveau précipité : après lui avoir donné

le temps de se déposer, on le jette sur le même filtre; on essaye la liqueur avec le sous-carbonate de potasse pour voir si un troisième précipité ne paroît pas; dans le cas qu'il paroisse, on le sépare du liquide comme les précédens. On doit répéter alternativement, et toujours avec beaucoup d'attention, l'affusion de l'alcali et de l'acide jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il ne se forme plus de précipité par l'un ou l'autre de ces agens (1); alors, on lave l'oxide qui est sur le filtre avec de l'eau distillée, on le fait sécher, on le pulvérise et on le

(1) M. Vauquelin a communiqué à la Société de pharmacie de Paris, le détail de quelques expériences tendantes à régulariser les préparations d'or, dont l'emploi paraît fixer de nouveau l'attention des médecins. MM. Pelletier et Duportail ont également fait part de leurs recherches sur cette matière M. Vauquelin conseille de dissoudre l'or par une eau régale où il entre seulement une quantité d'acide nitrique, suffisante à l'oxidation du métal; et afin que le muriate d'or soit avec le moins d'excès d'acide possible, il s'est arrêté aux proportions suivantes :

℞ Acide nitrique à 30 ou 32 degrés, une partie.
Acide muriatique à 20 degrés, trois parties.

MM. Duportail et Pelletier se sont servis du mélange d'une partie d'acide nitrique à 40 degrés,

conserve à l'abri de l'air et de la lumière, comme l'oxide précipité par l'étain.

L'oxide d'or, obtenu par le sous-carbonate de potasse, est d'une plus grande légéreté que celui obtenu par l'étain.

Or divisé.

On prend une partie d'or en feuilles très-minces (celles dont se servent les doreurs pour appliquer sur les autres métaux) et six parties de mercure révivifié du cinabre; on triture ces deux métaux dans un mortier de verre ou de porcelaine, pendant le temps nécessaire pour opérer l'amalgamation; on en sépare ensuite le mercure par l'action du calorique, ou par celle de l'acide nitrique purifié. Il est important que cet acide soit purgé des acides muriatique et sulfurique; sans cette précaution, l'or divisé seroit mêlé avec du muriate et du

---

contre quatre parties d'acide muriatique à 12 degrés.

M. Vauquelin n'a pas paru partager l'opinion de M. Figuier sur la cause qui empêche la précipitation d'une grande partie de l'or dissous préalablement. Il l'attribue à la formation d'un muriate triple de potasse et d'or soluble, dont la proportion est en raison de l'excès d'acide.

Note extraite du bulletin de pharmacie, n.o 111, Mars 1811, page 110.

sulfate de mercure. Cet or doit aussi être lavé, séché et pulvérisé dans un mortier non métallique (1).

Muriate triple d'or et de soude.

M. Chrestien désira dans le temps essayer l'or à l'état de sel, dans quelques maladies; mais la grande causticité et la déliquescence du muriate d'or s'opposoient à son désir; il lui vint dans l'idée de l'associer à un autre muriate qui n'altérât pas ses propriétés, en diminuât la causticité, et en facilitât l'usage; il eut recours à celui de soude ; ses espérances ne furent point trompées.

On prépare ce sel triple de la manière suivante: dans une dissolution nitro-muriatique d'or neutre étendue avec de l'eau pure, on jette un même poids de muriate de soude desséché à celui de l'or dissous; on fait chauffer le mélange pour faire fondre

---

(1) On peut aussi diviser l'or plus économiquement en triturant les feuilles d'or dans un mortier de verre avec du beau miel blanc ; on verse ensuite de l'eau chaude dans le mortier pour dissoudre le miel; on filtre et l'on obtient l'or en poudre sur le filtre.

Note extraite du bulletin de pharmacie, n.o 111, Mars 1811, page 111.

le muriate alcalin et on procède ensuite à l'évaporation à un feu doux jusqu'à siccité ; on pulvérise le sel dans un mortier de verre tandis qu'il est encore chaud, et on le conserve dans un flacon bien bouché. On doit soigner dans la préparation de ce sel son degré de dessication ; si on le pousse trop loin, une partie du muriate d'or se décompose, le métal passe à l'état d'oxide jaune ; si au contraire on ne le faisoit pas assez dessécher, le sel seroit avec excès d'acide, inconvéniens qu'il faut éviter.

Lors des premières préparations de ce muriate triple, on faisoit dissoudre celui de soude dans de l'eau et on méloit la liqueur filtrée à la dissolution d'or. Mais celui qui avoit été préparé une fois, en jettant le sel marin en substance dans la dissolution d'or, ayant paru avoir plus d'activité, on a depuis continué à la préparer de cette manière.

M. Cadet, diction. de Chimie, Paris an XI - 1803, tom. III, in-8.o, pag. 370, fait mention du muriate ou sel regalin d'or, qui est une combinaison de l'or avec l'acide muriatique oxigéné, en cristaux jaunes aiguillés en octoèdres tronqués ou en prismes quadrangulaires ; attirant l'humidité de l'air et se fondant spontanément. M. Cadet ne donne aucunes propriétés médicales à ce muriate. B.

IV.° CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DES SCIENCES MÉDICALES.

I.° NOTICES ACADÉMIQUES.

I.° *Aliénation mentale et apoplexie.*

I. La société de médecine de Marseille avoit à adjuger le prix, sur la question relative à l'apoplexie, dans sa séance publique tenue le 25 Novembre 1810. Le concours avoit été très-nombreux, puisque, indépendamment des ouvrages rejetés, la société, ayant remarqué les travaux de huit coucurrens, a prononcé elle-même ce jugement : après avoir balancé sous les deux points de vue de théorie et de pratique, le mérite intrinsèque de chaque mémoire, la société a jugé, dans sa séance du 20 Octobre 1810, devoir partager le prix de six cents francs entre les mémoires n.° 5 et n.° 8, de manière cependant à reconnoître le travail et les recherches immenses dont le mémoire n.° 8 est le fruit ; elle a, en conséquence, accordé une médaille en or de 400 fr., à l'auteur de ce dernier mémoire, et une médaille en or de 200 francs, à l'auteur du mémoire n.° 5.

Ces deux mémoires se sont trouvés être les mêmes que ceux qui avoient déjà mérité les deux premières mentions honorables en 1808, et que les auteurs avoient enrichis de plusieurs additions.

La Société a décerné des médailles d'encoura-

gement et le titre d'associé, aux auteurs des mémoires ci-après, dans l'ordre qui suit : mémoires n.o 10, n.o 11, n.o 6 et n.o 9.

Des mentions honorables et le titre d'associé ; aux auteurs des mémoires n.o 7 et n.o 14.

Les auteurs distingués ou couronnés d'après cette série sont MM. Hernandez, professeur de médecine à l'école navale de Toulon; Bonnieu, professeur en médecine à Rennes, entre lesquels le prix a été partagé. MM. Charles Poilroux, médecin à Aix; Favart, médecin à Usez; Joseph Bart, médecin à Baune; et Imbert médecin à Ville-Croze: auxquels il a été adjugé des médailles d'argent à titre de prix d'encouragement et un diplôme d'associé; enfin MM. Joseph Bouteille, médecin à Manosque, et Moinier-Menard, médecin à Lunel, dont les mémoires ont été jugés dignes d'une mention honorable et d'un diplôme d'associé.

2. La société propose pour l'an 1813 la question suivante :

1.o Déterminer le genre et l'espèce des diverses aliénations mentales.

2.o En assigner la nature et le siége.

3.o Déterminer les constitutions atmosphériques, les saisons, les températures, les lieux, les âges, les sexes, les diverses circonstances physiques et morales, les plus propres à la génération des diverses aliénations mentales.

4.o Déterminer les cas de suicide qui appartiennent aux aliénations mentales, et exposer quels sont les temps, les lieux et les circonstances où ce suicide a été le plus fréquent.

5.o Assigner le meilleur traitement des diverses espèces d'aliénations mentales et désigner les cas

où le traitement moral doit être préféré au traitement physique, et *vice versâ*, ainsi que les cas où la thérapeutique doit être combinée de ces deux traitemens.

6.° Exposer les moyens préservatifs des diverses aliénations mentales et du suicide qui en résulte.

Le prix sera de 600 fr. et le terme de rigueur le premier Mai 1813.

Les mémoires envoyés au concours suivant les formes académiques, doivent être écrits, en français ou en latin, et de manière qu'on puisse les lire facilement. Ils seront adressés francs de port à M. Segaud, médecin, secrétaire général de la société, rue du pavillon, n.° 26, à Marseille.

2.° *Cancer.*

L'académie impériale et royale Joséphine de Vienne en Autriche, a proposé comme sujet d'un prix extraordinaire la question suivante :

1.° Quelles sont les conditions qui, dans l'extirpation d'un squirrhe ou d'un carcinome quelconque susceptible d'opération, donnent la perspective d'une guérison complète, et quelles sont celles qui ne *la* donnent pas?

2.° Est-il permis, en supposant que cela soit mécaniquement possible, d'opérer un squirrhe ou un carcinome en quelque partie du corps que ce soit, lorsqu'il est à présumer que l'opération la plus parfaite sera insuffisante pour la guérison, et qu'on ajoutera même à l'état morbifique dont le squirrhe et le cancer ne sont que les symptômes les plus saillans?

3.° En considérant comme un objet de l'art chirurgical l'extirpation du squirrhe et du cancer de l'utérus par l'instrument tranchant, doit-on en ad-

mettre la possibilité dans une matrice non descendue ; et comment peut-on démontrer cette possibilité par la théorie et par l'expérience?

4.o En supposant que l'extirpation soit possible, quel est le procédé le plus avantageux pour la pratiquer, eu égard à la guérison, aux accidens actuels et subséquens de l'opération, à l'obscurité et à l'étroitesse de la sphère d'opération, de même qu'à la sûreté de l'opérateur et des parties dont la lésion est à craindre, à cause de leurs rapports anatomiques avec la matrice. Quels sont les accidens qui, venant à avoir lieu, mériteroient une attention particulière? Quel est le moyen d'y obvier; et enfin quel doit être, après l'opération, le traitement de l'opérée jusqu'à sa guérison complette?

5.o Comme il faut principalement déduire la possibilité de l'opération (*operirbarkeit*, *l'opérabilité*) du caractère, de la forme, du siége et de l'étendue du carcinome, en faisant abstraction de l'âge, du tempérament, de l'extérieur (*habitus*), de la constitution et des autres particularités individuelles, ainsi que de l'état morbifique général, on demande quels sont les squirrhes et les carcinomes de l'utérus qu'il convient d'opérer, et quels sont ceux dont l'opération n'est point admissible?

6.o Est-il toujours possible d'arriver à l'évidence par l'ensemble des signes diagnostiques, au point d'en déduire avec exactitude la convenance ou l'inconvenance de l'opération; et ne peut-on pas aussi confondre avec le squirrhe et le carcinome d'autres affections de l'utérus?

7.o Quand l'opération a été pratiquée, la guérison de la plaie qui en est résultée, suffit-elle pour terminer entièrement la cure; et dans le cas contraire

quelles sont les indications thérapeutiques ultérieures ?

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 florins. Les ouvrages peuvent être composés en allemand, en latin, en français et en Italien ; et ils doivent être adressés franc de port à la direction de l'académie avant la fin de 1811.

Le programme de l'académie a principalement pour but des essais tendant à la guerison du cancer de l'utérus ; et surtout à une juste estimation de l'opération pratiquée sur cet organe, d'après le procédé de M. Osiander, professeur de médecine à Gottingue. On ne fait point une loi aux concurrens d'approfondir, ou même de traiter les sept questions énoncées, mais l'académie désire qu'ils les prennent en considération.

3.o *Fièvre cérébrale ou hydrocéphalique.*

La Société de médecine-pratique (de Paris) avoit proposé, pour le sujet d'un prix, une question relative à la fièvre, dont les enfans paroissent plus particulièrement atteints, et que plusieurs modernes ont décrite sous le nom de fièvre *cérebrale* ou hydrocéphalique. Les mémoires, envoyés pour ce concours n'ont nullement mérité les suffrages de la société, quoiqu'elle en ait distingué deux, désignés par les épigraphes qui sont à leur tête. La même question est proposée de nouveau en ces termes : déterminer ; 1.o *Quel est le caractère essentiel de la maladie que des médecins ont désignée sous le nom de* fièvre cérébrale ou hydrocéphalique, *et à laquelle les enfans sont plus particulièrement sujets.*

2.o *Quelles sont les circonstances intérieures et*

extérieures qui concourent à son développement.

3.° *Quel est le traitement le plus approprié à ses diverses périodes.*

La société considérant que cette maladie, en général très-grave, n'a pas été décrite avec assez de précision par les auteurs, et qu'elle est le plus souvent au-dessus des ressources de l'art, a cru devoir la rappeler à l'attention des praticiens.

Elle désire que MM. les concurrens s'attachent; 1.° à l'analyse exacte des signes de la maladie; 2.° à faire ressortir d'une manière bien tranchée les différences qui la distinguent des maladies analogues; 3.° à établir son traitement sur les résultats les plus constans de l'observation et de l'expérience.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, et avec les conditions ordinaires du concours, seront adressés à M. Giraudy, secrétaire perpétuel, rue traversière St.-Honoré, n.° 33, jusqu'au premier septembre 1811, terme de rigueur.

Ce prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 fr., que la société décernera dans sa première séance de 1812.

Parmi les réflexions faites par les commissaires qui ont rédigé le programme de ce concours et dont la connaissance peut être utile aux concurrens, il est essentiel de rapporter le passage suivant:

» Est-il bien démontré que la fièvre hydrocéphalique soit une espèce particulière, et a-t-elle des signes qui puissent la faire distinguer de la *cérébrale* et surtout de la *lente nerveuse?* voilà le point essentiel de la question. Les concurrens doivent donc s'attacher à recueillir des histoires complètes de cette maladie, et dans le nombre des observations, ils doivent choisir celles qui la présentent

dans son état de plus grande simplicité afin de pouvoir la comparer aux deux espèces avec lesquelles elle a tant d'analogie, si toutefois elle n'est pas une d'elles. La société verra avec reconnaissance les efforts que feront les concurrens pour éclairer ce point obscur de la science, surtout s'ils prennent la nature pour champ de leurs recherches, et ne se laissen point éblouir par des autorités respectables sans doute, mais dont la force s'évanouit quand on veut s'armer du flambeau de l'analyse ».

Une société, recommandable par les membres qui la composent, autant que par la nature et l'objet de ses travaux, ne prête pas facilement à la critique, même la plus sévère; et il est en général pénible de penser qu'on puisse reprendre une partie de ses opinions. La société de médecine-pratique de Paris, désirant éclaircir le diagnostic, l'étiologie et la thérapeutique de l'hydrocéphale interne, probablement aiguë et chronique, ou vive et lente, active ou passive, etc. devoit-elle consacrer le nom de fièvre cérébrale et de fièvre hydrocéphalique? Devoit-elle aussi astreindre les concurrens à employer *l'esprit d'analyse, qui règne dans la nosographie du professeur Pinel*? Si on reconnoit autant de fièvres qu'il y a de lésions organiques, dans quel chaos ne va pas retomber la pyrétologie, à peine affranchie de cette obscure et redondante division, fournie d'après la diversité des symptômes, telle qu'on la trouve dans les écrits de tant de médecins galénistes? A ce compte, la fièvre catarrhale sera une fièvre nasale, gutturale, bronchique, intestinale, vésicale, selon que le catarrhe attaquera la membrane du nez, du gosier, des bronches, des intestins, de la vessie; mais qui ne

sent l'inconséquence d'une pareille doctrine ? Les corporations médicales, mieux faites pour affranchis la médecine de toute futile innovation, qu'un écrivain qui calcule souvent dans son cabinet l'effet que produira la tournure de ses idées, doivent péser bien mûrement, et leurs expressions, et le sens qu'il semble qu'elles veulent y attacher. Les destinées de la science reposent en quelque manière au milieu d'elles ; et ce n'est jamais inconsidérément qu'elles peuvent les compromettre. Quant à ce qui est dit dans le programme, et au sujet du flambeau de l'analyse, et relativement à l'auteur qu'ont divinisé en quelque manière une foule de jeunes docteurs de l'école de Paris, bien faits d'ailleurs pour penser d'après eux-mêmes ; heureusement on y trouve aussi le conseil de ne se laisser point éblouir par des autorités respectables : il est à désirer que les concurrens se le tiennent pour dit.

II.o NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

Philosophie médicale ou vérités fondamentales de la médecine moderne, par Chortet, docteur en médecine, ancien médecin militaire, etc. etc. *Bruxelles* 1811, *un vol, in*-8.o *de* 211 *pag.; prix* 3 *fr.*, *et* 3 *fr.* 75 *c. franc de port; à Paris*, *chez le Normand*, *Gabon et Méquignon*, *libraires; à Bruxelles*, *chez le Charlier*, *libraire.*

S'il est de préface courte, sagement écrite et d'un style à plaire au lecteur impartial, c'est celle que M. Chortet a placé à la tête de sa philosophie médicale. Point de vaine promesse, de critique injuste, de jactance toujours déplacée. L'auteur se flatte d'avoir présenté dans son vrai jour, l'état actuel de la science médicale, telle qu'elle est professée

par les médecins les plus éclairés de l'Europe; d'avoir puisé dans les meilleures sources, d'avoir mis à contribution les ouvrages des plus célèbres médecins de tous les siècles, et d'avoir arrangé les matériaux qu'ils lui ont fournis, suivant la méthode qui lui a paru la plus facile et la plus convenable.

La théorie que je propose, dit-il, est fondée sur le raisonnement et l'observation, qui n'ont de valeur que lorsqu'ils sont réunis. Le raisonnement sans l'observation n'enfante que de vains systèmes. L'observation sans le raisonnement n'a d'autre fruit que l'empirisme; quand ils s'éclairent mutuellement, ils conduisent à des méthodes sûres, d'autant plus recommandables, qu'elles approchent davantage de la simplicité de la nature.

On sait donc que M. Chortet va consacrer sa plume à une théorie nouvelle; et que les bases qu'il lui donne sont l'observation et le raisonnement. Toutefois quelque confiance qu'il puisse avoir en elles, il ne prétend point blâmer ceux qui s'obstineroient à ne point l'adopter. Une saine philosophie, dit-il, a renversé en médecine le trône de l'autorité, et a brisé le sceptre du despotisme; il faut que le temps y amène insensiblement la persuasion, d'autant plus que les seules raisons démonstratives la commandent.

Dès les premières lignes de l'ouvrage, on voit que la théorie de M. Chortet est celle de Brown, mais perfectionnée, autant que la réflexion et l'expérience ont permis de le faire. Les idées nouvelles demandent le plus souvent des expressions neuves; ainsi M. Chortet s'est vu forcé à quelques néologismes, auxquels des interprétations claires attachent un sens précis.

Le chapitre premier traite de la force vitale (excitabilité) et de la vie. La *force vitale* est l'ensemble des propriétés qui produisent dans le corps organisé des phénomènes, que l'on ne peut pas expliquer d'après les lois des forces mortes de la cohérence, de la pesanteur, de l'élasticité. Si on veut la désigner par un terme unique, on la nommera *excitabilité*, qui, étant la propriété de l'organisme qui le rend susceptible de recevoir et de percevoir les stimulus, comprend l'*irritabilité* ou *contractilité* : cette faculté de la fibre organique de réagir sur les stimulus par une contraction et un raccourcissement ; et la *sensibilité* : cette faculté de recevoir et de propager l'impression des stimulus à l'aide des nerfs vers l'organe de l'âme, et de là, de la réfléchir vers les parties extérieures. C'est après avoir bien apprécié le concours réciproque de ces états organiques, que *la vie est* considérée comme *le produit de l'action des stimulus sur l'excitabilité, unie à une organisation physique convenable.*

Dans le chapitre 2, M. Chortet s'occupe des stimulus, des puissances ou influences excitantes. L'énumération des substances qui y est faite, offre des vérités de médecine-pratique que nul ne contestera; mais il peut y avoir quelques exceptions. Par exemple est-il bien prouvé que la morsure de la vipère, la contagion de la fièvre jaune, produisent une altération spécifique dans le système biliaire ? N'est-il pas plus probable que c'est sur le sang même ou sur la mixtion de la matière animale que ces causes agissent spécifiquement ? La couleur jaune du sérum du sang ne vient certainement pas de la bile ; et la couleur jaune n'est pas tellement inhérente à cette

humeur animale qu'elle ne devienne quelquefois réellement verte. D'ailleurs, il n'y a dans la bile qu'un de ses principes constituans qui soit la cause de sa couleur jaune, et en traitant par un procédé connu, la graisse et la chair, on en obtient un acide coloré en jaune.

Dans le chapitre 3, M. Chortet s'occupe de la santé, de la maladie, de la prédisposition et des puissances nuisibles. C'est-là qu'on trouve une de ces grandes vérités qu'on ne sauroit trop retracer aux solidistes. Les fluides du corps animal, dit l'auteur, étant doués de la vitalité, et les fluides et les solides étant entr'eux dans une action et dépendance réciproques, il est évident que l'état morbide des solides ne peut exister long-temps sans entraîner des vices des humeurs; il doit donc exister, dans toutes les maladies composées, des vices des solides et des fluides, et aucune maladie n'a son siége exclusif ni dans les uns ni dans les autres.

D'après cela, notre auteur reconnoit trois classes de maladies, savoir deux pour les solides, désignées par les noms de sthéniques et d'asthéniques; et une pour l'organisation, indiquée sous le nom de maladies *qualitatives* de la vitalité ou de la mixtion, lesquelles sont ordinairement accompagnées d'un accroissement ou d'une diminution de l'excitation, parce que l'impression des puissances nuisibles qualitatives sur les systèmes nerveux, vasculaire ou reproducteur est souvent violente, au point qu'il se manifeste simultanément une sthénie ou une asthénie.

Tout ce qui concerne la sthénie, considérée dans la nature, sa prédisposition, ses causes occasionnelles est ensuite exposé par l'auteur; il en est de même pour ce qui concerne l'asthénie. M.

Chortet s'occupe à peine des altérations que les puissances nuisibles apportent à l'organisation, par la raison qu'étant presqu'entièrement inconnues, on reconnoit et on juge la maladie qui en résulte par des effets apparens, lesquels se manifestent toujours, plus ou moins, par les différens états de la force vitale.

La guérison des maladies est l'objet du chapitre 4, elle est fondée sur ces trois grandes indications.

I. D'éloigner ou détruire les excitans morbifiques qui ont agi sur l'organisme.

II. De rétablir une harmonie parfaite entre les excitans naturels habituels et l'organisme, de manière que l'excitation revienne à l'état normal individuel; ainsi il faut, selon le besoin, corriger, augmenter, diminuer, varier et modifier l'action altérée des excitans naturels :

III. D'écarter ou corriger les lésions qui frappent l'organisation et la mixtion des humeurs.

Les deux premiers moyens curatifs tiennent plus particulièrement à l'hygiène qui consiste à entretenir la santé et à prévenir les maladies : le troisième moyen curatif est plus immédiatement de la dépendance du médecin, et c'est là, qu'il doit employer toutes ses connoissances, toute son expérience.

Suivent les chapitres V, qui offre le traitement des maladies sthéniques par une application prudente et variée de la méthode débilitante ou antiphlogistique ou anti-sthénique; --- VI, qui roule sur le traitement de l'asthénie ou maladies de foiblesse, par l'emploi rationel de la méthode stimulante, fortifiante ou excitante, et auquel M. Chortet lie toutes les maladies chroniques dont il fait deux classes;

--- et VII, dans lequel on trouve le traitement des maladies qualitatives spécifiques. M. Chortet entend par mala des qualitatives, celles où le dérangement, le trouble des fonctions vitales n'est pas produit par une dysharmonie graduelle, par un accroissement ou une diminution graduelle de la vitalité, mais par un changement qualitatif (*in modo*) du mode d'action des fonctions de quelques organes, lesquelles par cette raison sont en discordance avec celles des autres organes, dont les opérations n'ont pas éprouvé cette altération qualitative.

La guérison de ces maladies ne s'obtient que par l'emploi des remèdes spécifiques qualitatifs, qu'on prend dans le règne végétal et dans le règne minéral ; l'auteur en fait nominativement la désignation.

Telles sont les trois méthodes curatives fondamentales ; mais M. Chortet s'est occupé dans un dernier chapitre, qui est le 8.e de l'ouvrage, des méthodes curatives secondaires ou des modifications qu'exigent les trois grandes méthodes qu'il a établies. Ce chapitre contient 17 sections ; la première est destinée à la méthode gastrique ou médication du tube intestinal, laquelle comprend les indications et contr'indications des vomitifs, des purgatifs, des carminatifs, des antiacides et des anthelmintiques.

Les autres sections traitent des évacuations sanguines, des méthodes diaphorétique, diurétique et expectorante ; de la médication des membranes muqueuses des narines, de la méthode sialagogue, de la médication des vaisseaux hémorroïdaux, utérins, et de la fonction de la génération ; de l'application des divers irritans de la peau, des méthodes dépurative, antispasmodique, résolutive, astringente,

relâchante, antiseptique ou antiputride; enfin, de la méthode curative indirecte ou contre-irritante.

C'est à la faveur de ce plan ou de cet ordre, que M. Chortet a développé toute sa philosophie médicale. S'il avoit eu le courage (et on lui en trouvera beaucoup dans le soin qu'il a eu de modifier fondamentalement la doctrine de Brown) de proscrire certaines tournures néologiques, et d'adopter franchement la pathologie humorale combinée avec celle qui est fondée sur l'action désordonnée des solides, il eut produit un ouvrage qui, tel qu'il est, donne les preuves d'une instruction variée et d'un véritable génie médical.

Aperçu général et observations pratiques sur la médecine légale; par C. V. Biessy, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés, et médecin assermenté pour les rapports, près les cours et tribunaux de Lyon. *A Lyon, de l'impr. de J. B. Kindelem, rue et vis à vis de l'archevêché, n.o* 37, 1810, *brochure in-8.o de* 77 *pages.*

Le but de M. Biessy, en publiant cette brochure, est d'attirer l'attention sur la médecine légale trop négligée (en France); et, en soumettant son essai à l'opinion publique, de lui mériter des avis ou des observations, propres à rendre par la suite son travail plus digne de son objet. On ne sauroit prendre un ton plus modeste et qui puisse inspirer plus de confiance. Cependant M. Biessy ne se propose point d'embrasser un plan général de médecine légale, mais de développer successivement quelques-unes de ses parties les plus importantes, ou qui lui ont paru plus susceptibles d'une discussion profonde. Pour mettre de l'ordre dans son travail, il l'a di-

visé en cinq parties, qui reçoivent ces titres : des idées générales sur la médecine légale, des blessures, des ouvertures de cadavres, des viols, des infanticides.

L'auteur ne publie en ce moment que la première partie. Quand on réfléchit en effet sur l'importance des objets qui sont du ressort de la médecine légale, sur les talens que l'on doit exiger dans celui qui est employé à les apprécier, on ne peut que partager les idées et les vœux qu'exprime M. Biessy, et applaudir aux vues qu'il développe avec sagacité. A combien de réflexions ne prêtent point les cas de blessures, et leur distinction en celles qui, quoique se terminant par la mort, n'étoient point mortelles de leur nature ? C'est en analysant les effets d'une blessure, dit fort bien notre auteur, en rapprochant les signes qui lui sont propres, en séparant ceux qui lui sont étrangers, en remontant de ceux-ci à leur cause, qu'on fera des rapports d'autant plus honorables pour la science, qu'ils s'identifieront avec les vues de la loi pour le triomphe de la justice.

Bien distinguer les effets de la cause que la loi réprime, d'avec ceux qui sont purement accidentels : voilà le véritable objet de la médecine légale dans le jugement que l'on porte sur les blessures. Mais cette science s'étend plus au loin. Elle a une partie criminelle et une partie civile. A cette dernière se rattachent la folie, la grossesse, l'identité d'un sujet, l'état d'exemption militaire ou de quelques autres emplois que la loi exige et dont certaines maladies dispensent Tout ce qui intéresse l'honneur ou la vie des citoyens, appartient au médecin légiste; celui-ci doit faire une étude particulière et

approfondie des diverses circonstances dans lesquelles l'homme se trouve relativement aux lois ou au code pénal; et l'art de faire des rapports en justice, la qualité de médiateur entre l'innocence et le crime, sont des titres trop beaux pour ne pas sentir l'importance qu'il y a de les mériter. M. Biessy, qui a médité sur tous ces points, pose d'une manière claire et précise, les principes auxquels se doit rattacher le médecin légiste; et dans les six rapports qu'il joint à ses observations, il donne tout à la fois l'exemple d'une instruction solide et le modèle que doit imiter celui qui veut noblement parcourir sa carrière.

Les objets qui fixent particulièrement l'attention de M. Biessy, sont 1.o la qualité même d'une blessure; 2.o sa dégénération en ulcère, qu'il déclare en être indépendante; 3.o l'ordre des faits qui sont de l'essence d'un bon rapport; et 4.o les conditions que celui-ci doit avoir. En général ses préceptes sont sages, ses conséquences justes et ses applications exactes. Il n'y manque qu'un plus grand développement.

III.o CONCOURS ACADÉMIQUES.

Les disputes des chaires dans les facultés de médecine forment un objet trop solennel pour qu'on ne nous sache pas gré de recueillir la pièce suivante, et de la consigner dans ces annales comme un monument qui intéresse l'art de guérir.

Statut sur les concours pour les chaires des facultés de médecine.

Nous, Louis de Fontanes, sénateur, grand-maître de l'université impériale, comte de l'empire,

A tous les officiers et membres de l'université.

Le conseil de l'université impériale, sur la proposition du grand-maître ;

Vu l'article 52 du décret impérial du 17 Mars 1808, qui charge le conseil de l'université de déterminer le mode des concours pour les chaires des facultés ;

Considérant que plusieurs chaires des facultés de médecine exigent des talens, qui ne sont point de nature à être constatés par de simples épreuves publiques, et qu'il est nécessaire d'avoir égard aux succès que quelques-uns des concurrens peuvent avoir obtenus dans l'exercice de leur art, ou dans les ouvrages qu'ils ont fait paroître ;

Arrête ce qui suit :

TITRE I.er *Dispositions générales.*

Art. I.er On observera, pour les concours des facultés de médecine, les dispositions générales contenues aux quarante-deux premiers articles du statut du 31 Octobre 1809, sauf les modifications suivantes.

TITRE II. *Conditions préliminaires.*

2. Le certificat de bonne vie et mœurs mentionné à l'art. 15 dudit statut sera accompagné d'un certificat de trois médecins du lieu du domicile du concurrent, visé par le recteur, attestant que ce concurrent n'a point distribué de billets et d'adresses sur la voie publique, et qu'il n'a point vendu de remèdes secrets.

3. Outre les conditions communes à toutes les chaires, il faudra, pour concourir à celles de pathologie interne et externe, d'opérations de chirurgie et d'accouchemens, avoir, depuis l'admission au

doctorat, pratiqué réellement la médecine, la chirurgie ou les accouchemens, selon la nature de la chaire, pendant quatre années pour le public, ou pendant trois années dans un hôpital.

4. Pour concourir aux chaires de clinique interne ou externe, il faudra avoir, depuis l'admission au doctorat, pratiqué la médecine ou la chirurgie pendant six ans pour le public, ou pendant quatre ans dans un hôpital, ou être médecin ou chirurgien en chef d'un hôpital.

5. Pour concourir à la chaire de chimie et pharmacie, il faudra avoir pratiqué pendant deux ans la pharmacie dans une officine, ou dans un laboratoire d'hôpital, de faculté, ou d'autre école publique.

6. Pour la chaire de chimie et pharmacie seulement, le doctorat en médecine ne sera point exigé d'ici à l'année 1815.

7. Si un concurrent non docteur est élu, il pourra être reçu docteur en soutenant une thèse, et cette réception devra précéder son institution à la chaire qu'il aura obtenue.

TITRE III. *Epreuves.*

8. Les épreuves sont de trois sortes, et ont trois buts différens :

1.o Pour constater les connoissances des concurrens dans la science qui fait l'objet de la chaire, ils composeront sur deux questions données, relatives à cette science; ils soutiendront chacun une thèse où ils s'argumenteront réciproquement.

2.o Pour constater s'ils possèdent l'art d'enseigner, ils feront chacun deux leçons verbales sur des sujets donnés.

8.o Pour constater leurs connoissances en médecine proprement dite, ils répondront à une question donnée de médecine ou de chirurgie, et feront une leçon sur un sujet du même genre.

9. S'il s'agit d'un concours pour une chaire de pathologie, d'accouchemens ou de clinique, la troisième épreuve sera remplacée par un exercice au lit des malades, qui durera huit jours au moins et quinze jours au plus; les juges en régleront la forme.

Le manuel des accouchemens pourra être pratiqué sur le mannequin.

10. Pour la chaire de chimie et de pharmacie, les concurrens exécuteront des préparations chimiques et pharmaceutiques.

Pour celle d'anatomie, ils exécuteront des préparations anatomiques.

Pour celle d'opérations de chirurgie, ils feront des opérations sur le cadavre.

11. On observera, pour le choix et le tirage au sort des questions et des sujets de thèses et de leçons, ainsi que pour les formalités des épreuves, les règles établies au paragr. V du statut du 31 Octobre, en tout ce qui n'est pas exclusivement relatif aux facultés de droit.

12. Pour les compositions, il ne sera laissé aucun livre aux concurrens.

13. Il ne sera accordé que 24 heures à chaque concurrent pour préparer sa leçon.

14. A dater de 1815, les thèses pour toutes les chaires de médecine proprement dite seront rédigées et soutenues en latin.

s *faites à Montpellier* ;
decin , etc.

III.

JOURS DU MOIS.	ÉTAT DU CIEL.		
	atin.	Après-midi.	Soir.
1	t; bruine	Couvert ; vent.	*idem*.
2	gr. vent.	Nuag. gr. vent.	Beau ; vent.
3		*idem*.	*idem*.
4	vent.	*idem*.	*idem*.
5	t.	*idem* ; vent.	*idem* ; pl. la n.
6	ux ; vent.	*idem*.	Beau.
7		Nuageux.	*idem*.
8	r. gr. v.	Couv. ; bruine.	*id*. pl. et ton.
9	t.	*idem* ; pluie.	*idem*.
10	ux ; vent.	Beau.	*Idem*.
11		*idem*.	*idem*.
12		Nuageux.	Beau.
13		*idem*.	*idem*.
14	ux.	*idem*.	Nuageux.
15		*idem*.	*idem*.
16	t.	*idem*.	*idæm*.
17		*idem*.	*idem*.
18		*idem*.	*idem*.
19	ux.	Beau.	*idem*.
20		*idem*.	*idem*.
21	ux.	*idem*.	*idem*.
22		*idem*.	*idem*.
23	ux.	*idem*.	*idem*.
24	ux.	*idem*.	*idem*.
25		*idem*.	*idem*.
26	ux.	*idem*.	*idem*.
27	rt ; vent.	*idem*.	*idem*.
28		*idem*.	*idem*.
29	vent.	*idem*.	*idem*.
30		*idem*.	*idem*.
31	ux.	*idem*.	*idem*.

MALADIES REGNANTES.

res catarrhales, fluxions de poitrine, beauc de rhumes.

TITRE IV. *Exceptions et dispenses.*

15. Les dispenses s'accorderont sur un vœu de la faculté émis aux deux tiers des voix, confirmé par le grand-maître, après avoir pris l'avis d'un comité choisi par lui, et composé de cinq conseillers ou inspecteurs généraux étrangers à la faculté en question.

16. La délibération de la faculté sur cet objet devra avoir lieu au moins 50 jours avant l'époque fixée pour l'ouvertnre du concours, et être de suite adressée au Grand-Maître. Elle pourra être provoquée par les concurrens qui désireront obtenir des dispenses, ou par un membre de la faculté.

17. Les dispenses pourront être accordées :

1.º Pour les thèses, à ceux qui ont publié des ouvrages célèbres sur la science qui fait l'objet de la chaire.

2.º Pour les questious de médecine et l'exercice au lit des malades, aux praticiens célèbres.

Personne ne pourra être dispensé des leçons.

18. Si un ou plusieurs individus ont obtenu dispense d'un ou deux genres d'épreuves, le doyen le fera connoître aux autres concurrens, à la séance particulière qui précède le concours. Ces concurrens seront tenus de déclarer s'ils persistent à vouloir subir les épreuves. Dans le cas d'affirmative, le concours sera ouvert.

19. Les juges du concours prononceront sur les individus dispensés en même temps que sur les autres.

20. S'il n'y a qu'un seul concurrent, les juges adresseront au Grand-Maitre leur avis motivé sur la question, si ce concurrent est digne de la chaire. En cas d'affirmative, ce concurrent sera nommé;

21. Les dispenses ne changeront rien à la marche du concours.

TITRE V. *Juges et jugemens.*

22. Sur les sept juges et les trois suppléans qui doivent être nommés par le Grand Maître, en exécution du statut du 31 Octobre, quatre juges et deux suppléans seront nécessairement pris dans la faculté.

23. Les autres juges et suppléans pourront être pris hors de la faculté; mais ils seront nécessairement docteurs en médecine ou en chirurgie, selon la nature de la chaire vacante.

24. Le président du concours sera nommé par le Grand-Maître; il devra être conseiller ou inspecteur-général de l'Université, ou recteur de l'académie dans laquelle la chaire sera disputée.

25. Ce président ne votera pour l'élection définitive qu'autant qu'il sera lui-même docteur en médecine ou en chirurgie. Dans le cas contraire, il ne sera pas compté au nombre des sept juges exigés par les articles précédens.

26. On observera, soit pour les décisions préparatoires, soit pour l'élection définitive, les règles établies au § VI du statut du 31 Octobre.

27. En cas de partage, si le président n'est pas docteur, ce sera le premier nommé sur la liste des juges qui aura voix prépondérante; à son défaut, le second, ainsi de suite.

Fait au Conseil de l'Université impériale, le 31 Juillet 1810.

Le Grand-Maître,
Signé FONTANES.

FIN du Tome XXIV.

TABLE

Des auteurs et des matières contenues dans ce XXIV.e Volume.

1.° Table des Auteurs.

Nota : *Les renvois sont pour la table des matières.*

A.

Albert (M.) *méd.*; voyez *Catarrhe.*

Alibert (M.), *méd.*; voyez *peau.*

B.

Bressy (M.), *méd.*; voyez *médecine légale.*

C.

Caillau (M.) *méd.*; voyez *vents.*

Capuron (M.), *méd.*, voyez *médecine.*

Coutèle (M.), *méd.*; voyez *constitution médicale.*

Chrestien (M.), *méd.*; voyez *méthode iatraleptique; or.*

D.

Durand (M.), *méd.*; voyez *rage.*

Dubar (M.), *chir.*; voyez *saignée.*

F.

Freteau (M.) *méd.*; voyez *hydrothorax.*

—— Sarcome.

G.

Gaultier (M.) *méd.*; voyez *peau.*

Gendron (M.) *méd.*; voyez *acacia.*

Gilbert (M.) *chir.*; voyez *fracture.*

Gondinet (M.), *méd.*; voyez *Melæna.*
Gumprecht (M.) *méd.*; voyez *bismuth.*
Grosjean (M.), *méd.*; voyez *quinquina*, *vers.*
Gay (M.), *méd.*; voyez *saignée.*

J.

Jouenne (*M.*), *méd*; voyez *goutte.*

K.

Klaproth (*M.*), *chim.*; voyez *chimie.*

L.

Latour (M.) *méd.*; voyez *nosographie.*
Laudun (M.) *méd.*; voyez *maladies.*
Levrat (M.) *méd.*; voyez *odeurs*; *vaccination.*

M.

Matthey (M.) *méd.*; voyez *cholera-morbus.*
Marie S.t-Ursin (*M.*), *méd.*; voyez *goutte.*
Méjan (M.), *méd.*; voyez *tableau météorologique.*

N.

Nysten (*M.*), *méd.*; voyez *médecine.*

P.

Pichausel (M.) *chir.*; voyez *accouchemens.*
Puaux (M.) *chir.*; voyez *hernies.*

R.

Richelmi (M.) *méd.*; voyez *fièvre scarlatine*, *gale*, *maladie épidémique*, *etc.*
Rivière (*M.*), *méd.*; voyez *médecine.*

T.

Tissot (*M.*), *méd.*; voyez *médecine.*

V.

Valentin (*M.*), *méd.*; voyez *nouvelles médicales.*

W.

Wauters (*M.*), *méd.*; voyez *dysentérie*; *remèdes indigènes.*
Wolff (*M.*), *chim.*; voyez *chimie.*

2.° Table des Matières.

A.

Acacia : notice sur les propriétés du faux acacia ou acacia des jardiniers (robinia pseudo-acacia); par M. Gendron, *méd.* 68.
Accouchemens (recueil d'observations propres à faire connoitre l'état actuel de l'art des) exercé par les femmes ; par M. Pichausel, *chir.* . . . . 363.
Accouchement ; voyez *hydrothorax.*
Aliénation mentale : prix sur cette maladie, proposé par la société de médecine de Marseille. . . . . 391.
Angine de poitrine : prix proposé par la société de médecine de Paris sur cette maladie. . 209.
Apoplexie : prix décerné sur cette maladie par la société de médecine de Marseille. . . 391.
Arsénic ; affection cancéreuse de la langue guérie avec ce remède. . . . . 275.

B.

Bismuth : observ. sur les effets de l'oxide blanc de bismuth, dans quelques maux chroniques de l'estomac et du bas-ventre, notamment la cardialgie nerveuse ; par M. Gumprecht. *méd.* . . . . 375.

C.

Cancer ; recherches analytiques sur les principaux remèdes qui ont été employés contre le virus cancéreux et le cancer ; 1.re *partie.* 359.
Cancer : prix sur cette maladie, proposé par l'académie impériale de Vienne. . . . . . 393.
Cardialgie nerveuse ; voyez *bismuth.*
Catarrhe : observations sur un catarrhe convulsif qui a régné à St.-Chinian, etc. par M. Albert., *méd.* . . . . 105.
Chimie : dictionnaire de chimie ; par M. Klaproth *et* Wolff. *Notice.* . . . . . . 103.
Cholera-morbus : observations sur cette maladie et considérations générales sur l'abus des remèdes ; par M. Matthey, *méd.* . . . . . 251.

Digitized by Google

Concours pour les chaires vacantes dans les facultés de médecine. . . . . 405.
Constitution médicale de l'année 1808 *à Albi*, *par* M COUTELE, *méd.; Notice.* . . . 310.
Constitution médicale; voyez *maladies.*

D.

Dysenterie: commentarius th. pr. de dysenteria; acut. P. E. WAUTERS, *méd.; Notice,* . . 284.

F.

Fièvre cérébrale ou hydrocéphalique; prix proposé sur ce sujet par la société de médecine-pratique de Paris. . . . . 395.
Fièvre scarlatine; observations communiquées par M. RICHELMI, *méd.* . . . . . . 226.
Fracture : bandage pour la réduction de la fracture transversale de la rotule, par M. GILBERT, *chir.* . . . . 238.

G.

Gale : réflexions sur cette maladie, par M. RICHELMI, *méd.* . . . . 233.
Goutte : de la goutte et du rhumatisme, par les docteurs GIANNINI, JOUENNE *et* MARIE-ST.-URBIN, *méd.; Notice.* . . . . 292.

H.

Hydrothorax (obs. sur un) survenu spontanément douze heures après un accouchement; par M. FRETEAU, *méd.* . . . . 58.
Hernies étranglées; observations nouvelles, par M. PUAUX, *chir.* . . . . 130.
Hydrocéphale; voyez *fièvre cérébrale.*

M.

Maladie épidémique et épizootique, par M. RICHELMI, *méd.* . . . . 211.
Maladies (constitution médicale ou résumé des) observées dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc. par M. LAUDUN; *méd.* . . . . 5.
Médecine (nouveau dictionnaire de) par MM. CAPURON *et* NYSTEN; *notice.* . . . . . . 102.
Médecine; observations chirurgico-médicales; par M. RIVIERE, *méd.; Notice.* . . . . . 104.

—— *Nouvelle édition de ses œuvres complètes; cinq vol. in-8.o; Notice.* . . . . 94.
Médecine-légale (aperçu général et observations pratiques sur la) par M. Bressy, *méd.; notice.* . . . . 404.
Melæna (mémoire contenant des observations et remarques sur le) atrabilaire des anciens, et le melæna hémorragique des modernes; par M. Gondinet, *méd.* . . . . 315.
Méthode iatraleptique (la) ou observations sur la médecine d'absorption, etc. par M. Chrestien, *méd.; notice.* . . . . 398.

N.

Nosographie synoptique, ou traité complet de médecine, etc.; par M. Lalour, *méd.*
Premier rapport. . . . . 77.
Second rapport. . . . . 190.
Nouvelles médicales; par M. Valentin, *méd.* 274.

O.

Odeurs: notice médicale sur leur classification; par M. Levrat, *méd.* . . . . 75.
Or: mémoire sur les préparations d'or. récemment introduites, par M. Chrestien, *méd. dans la thérapeutique médicale.* . . . 381.

P.

Peau: notice sur une altération de secrétion du fluide qui colore la peau, par M. Gaultier, *méd.* . . . . 73.
Peau (précis théorique et pratique sur les maladies de la) par M. Alibert, *méd.; notice.* 104.
Pemphygus: prix proposé par la société de médecine de Paris sur cette maladie. . . 210.
Philosophie médicale, etc. par M. Chortet, *méd.; Notice.* . . . . 398.
Plaqueminier, dyospiros virginiana; *notice sur ce végétal.* . . . . 274.

Q.

Quinquina: note sur quelques succédanées de cette écorce, par M. Grosjean, *méd.* . . 279.

R.

Rage : note sur cette maladie , par M. Durand, *méd.* . . . . 276.
Remèdes , leurs abus ; voyez *cholera-morbus.*
Remèdes indigènes : repertorium remediorum indigenorum , etc. aut. Wauters , méd. ; *Notice.* . . . . 303.
Rhumatisme ; voyez *goutte.*
Robinia ; *voyez* acacia.

S.

Saignée ; la question de la saignée réduite à sa plus grande simplicité , etc ; par M. Gay , *méd. ; notice.* . . . . 103.
— *mémoire sur les effets de la saignée , etc ; par* M. Dubar , *chir. ; notice.* . . . . . . 107.
Sarcome : observation sur une tumeur sarcomateuse du nez ; par M. Fretеau , *méd.* . 66.
Séance publique de la société de médecine de Toulouse , du 29 Novembre 1810 ; Notice. 101.
Société de médecine de Bordeaux ; sa séance publique du 3 Septembre 1810 ; notice. . . . 100.
Société de médecine de Lyon ; procès-verbal de sa séance publique du 14 Juin 1810 ; notice. 97.
Sublimé corrosif ; phénomène au sujet de cette substance. . . . . 276.

T.

Tableau météorologique pour le mois de Janvier , après la page. . . . . 96.
— *Pour le mois de Février , après la page.* 210.
— *Pour le mois de Mars , après la page.* 314.
— *Pour le mois d'avril , après la page.* . 410.

V.

Vaccination : note sur ses effets ; par M. Levrat , *méd.* . . . . 278.
Vents : mémoire et observations sur une éruption venteuse extraordinaire ; par M. Caillau, *méd.* . . . . 349.
Vers : note sur un signe assuré de ces insectes, par M. Grosjean , *méd.* . . . . 279.

Fin de la Table du XXIV.e Volume.



